

FRANÇAIS

# Africa's Pulse

AVRIL 2020 | VOLUME 21

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE



**ÉVALUATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU COVID-19  
ET DES RÉPONSES POLITIQUES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**



**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE  
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

## REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit par le Bureau de l'économiste en chef pour la région Afrique sous la supervision de Hafez Ghanem. L'équipe principale, dirigée par Albert G. Zeufack et Cesar Calderon, comprenait Gerard Kambou, Calvin Z. Djiofack, Megumi Kubota, Vijdan Korman et Catalina Cantu Canales.

Le rapport a bénéficié des précieuses contributions de John Baffes, Paul Brenton, Andrew Burns, Benoit Philippe Marcel Campagne, James Cust, Vicky Chemutai, Hasan Dudu, Aparajita Goyal, Yuto Kanematsu, Woubet Kassa, Patrick Alexander Kirby, Maryla Maliszewska, Zainab Usman et Jinxin Wu.

Il a également été enrichi des commentaires de Thomas O'Brien, Bella Bird et David Peters (Université Johns Hopkins). D'autres commentaires ont été fournis par Moussa Blimpo, Diego Arias Carballo, Jean-Pierre Chauffour, Amy E. Copley, Mark Dutz, Ede Jorge Ijjasz-Vasquez, Naira Kalra, Wilfried Kouame, Ramaele Moshoeshe, Vijay Pillay et Fulbert Tchana Tchana.

L'édition a été assurée par Sandra Gain. La version électronique et imprimée a été réalisée par Bill Praguski et la couverture conçue par Rajesh Sharma.

Maura K. Leary ainsi que Loy Nabeta, Aby K. Toure, Stephanie Andrea Crockett et Elena Lucie Queyranne ont assuré la gestion de la communication avec les médias ainsi que la diffusion du rapport avec le soutien de l'équipe Communications et Partenariats de la région Afrique (AFREC). Beatrice Berman, Rose-Claire Pakabomba et Kenneth Omondi ont fourni un soutien à la production et à la logistique.

AVRIL 2020 | VOLUME 21

# Africa's Pulse

Ce rapport a été préparé par le Bureau de  
l'économiste en chef de la région Afrique

**ÉVALUATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU COVID-19 ET  
DES RÉPONSES POLITIQUES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

© 2020 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale  
1818 H Street NW,  
Washington, DC 20433  
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

Certains droits réservés

1 2 3 4 23 22 21 20

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre de : Africa's Pulse, No. 21. En cas de contradictions, la langue originelle prévaudra.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

## Droits et autorisations



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/> Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

**Mention de la source** — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Zeufack, Albert G. ; Calderon, Cesar ; Kambou, Gerard ; Djiofack, Calvin Z. ; Kubota, Megumi ; Korman, Vijdan ; Cantu Canales, Catalina. 2020. Africa's Pulse, No. 21 (Avril). Washington, DC. Doi: 10.1596/978-1-4648-1569-0. La Banque mondiale. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

**Traductions** — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.

**Adaptations** — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : Cet ouvrage est une adaptation d'une oeuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.

**Contenu tiers** — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, les demandes doivent être adressées à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : [pubrights@worldbank.org](mailto:pubrights@worldbank.org).

ISBN (digital): 978-1-4648-1569-0

DOI: 10.1596/978-1-4648-1569-0

Conception de la page de couverture : Rajesh Sharma

# Résumé analytique

<b>Résumé analytique</b> .....	<b>1</b>
Réponse politique au COVID-19 .....	3
<b>Évaluation de l'impact économique du COVID-19 sur les économies africaines : notre méthodologie</b> .....	<b>6</b>
<b>Section 1 : Tendances et développements récents</b> .....	<b>7</b>
1.1 Tendances mondiales .....	7
1.2. Cas confirmés de COVID-19 en Afrique subsaharienne : canaux de transmission et marge de manœuvre politique initiale .....	12
1.3 L'impact du COVID-19 sur les perspectives à court terme .....	43
1.4. Impacts du COVID-19 en Afrique subsaharienne : simulations par modélisation EGC ..	49
1.5. Réponse politique : pourquoi l'imitation pourrait ne pas fonctionner en Afrique subsaharienne .....	64
Formulation de politiques pour lutter contre le COVID-19 : il s'agit principalement de mesures budgétaires! .....	66
Ensemble face à cette crise : le rôle de la communauté internationale .....	78
Préparer l'avenir : poser les fondements de la résilience future des économies africaines. ....	80
<b>Section 2 : Trouver les ressources budgétaires nécessaires pour lutter contre le COVID-19 dans un contexte de vulnérabilité accrue de la dette publique</b> .....	<b>83</b>
<b>Annexe A : Groupes de pays et cartographie</b> .....	<b>99</b>
<b>Annexe B : Principaux indicateurs pour le seuil de référence No-COVID</b> .....	<b>101</b>
<b>Annexe C : Bilan des mesures budgétaires, monétaires et macro-financières prises dans les pays d'Afrique subsaharienne.</b> .....	<b>106</b>
<b>Appendice</b> .....	<b>119</b>
<b>Références</b> .....	<b>121</b>

## Liste de cartes

- Carte 1.1 : Cas confirmés de COVID-19 en Afrique subsaharienne . . . . . 13
- Carte 1.2 : Indice de couverture sanitaire universelle et classement des pays . . . . . 18

## Liste des encadrés

- Encadré 1.1. Le virus du COVID-19 : cette fois, la situation est différente. . . . . 10
- Encadré 1.2 : Stratégies d'atténuation pour les pays africains. . . . . 15
- Encadré 1.3 : Les solutions numériques peuvent contribuer à l'expansion de l'aide sociale . . . 69
- Encadré 1.4 : Réformes de la politique commerciale et mesures de facilitation des échanges en riposte à la crise du COVID-19 pouvant avoir un effet positif . . . . . 76

## Liste des figures

- Figure 1.1 : Cas confirmés de COVID-19 dans le monde . . . . . 7
- Figure 1.2 : PMI composite. . . . . 9
- Figure 1.3 : Indice S&P 500. . . . . 9
- Figure 1.4 : Changements des prix des matières premières depuis janvier 2020 . . . . . 10
- Figure 1.5 : Cas mondiaux de COVID-19. . . . . 13
- Figure 1.6 : Nombre de professionnels de santé dans les pays africains par rapport aux autres régions . . . . . 19
- Figure 1.7 : Lits hospitaliers pour 10 000 personnes . . . . . 19
- Figure 1.8 : Couverture de santé et prestations de services sanitaires : pays fragiles et non fragiles . . . . . 20
- Figure 1.9 : Dépenses de santé actuelles par habitant, 2016 . . . . . 21
- Figure 1.10 : Personnes utilisant des services d'eau potable gérés de manière sûre, 2017 . . . . 22
- Figure 1.11 : Personnes utilisant des services d'assainissement gérés de manière sûre, 2017 . . 22
- Figure 1.12 : Personnes disposant d'installations pour le lavage des mains avec eau et savon, 2017 . . . . . 23
- Figure 1.13 : Le commerce interrégional et intrarégional de l'Afrique : Produits par stade de transformation, 2017 . . . . . 26
- Figure 1.14: Commerce extérieur des pays de l'Afrique subsaharienne avec la Chine . . . . . 28
- Figure 1.15 : Exportations de matières premières des pays de l'Afrique subsaharienne . . . . . 28
- Figure 1.16 : Exposition économique au COVID-19 des pays de l'Afrique subsaharienne : le canal commercial . . . . . 29
- Figure 1.17 : IDE vers les pays d'Afrique subsaharienne, 2018 . . . . . 30
- Figure 1.18 : Envois de fonds vers les pays d'Afrique subsaharienne, 2019 . . . . . 31

Figure 1.19 :	Aide publique au développement nette reçue en 2018. . . . .	32
Figure 1.20 :	Contribution totale du tourisme . . . . .	33
Figure 1.21 :	Recettes du tourisme international . . . . .	33
Figure 1.22 :	Inflation et équilibre budgétaire en Afrique subsaharienne . . . . .	35
Figure 1.23 :	Ratio de couverture des importations par les réserves de change dans les pays d’Afrique subsaharienne, 2018 . . . . .	37
Figure 1.24 :	Balance courante, moyenne, 2019-20. . . . .	37
Figure 1.25 :	Viabilité de la dette dans les pays d’Afrique subsaharienne, 2019. . . . .	38
Figure 1.26 :	Encours de la dette extérieure publique et garantie par l’État, 2018 . . . . .	39
Figure 1.27 :	Service de la dette extérieure publique et garantie par l’État, 2018. . . . .	40
Figure 1.28 :	Dette brute des administrations publiques par composition en monnaies dans les pays d’Afrique subsaharienne, 2019 . . . . .	42
Figure 1.29 :	La croissance en Afrique subsaharienne devrait ralentir fortement en 2020 . . . . .	44
Figure 1.30 :	Scénarios de croissance en fonction du COVID-19 en Afrique subsaharienne . . . . .	45
Figure 1.31 :	Le scénario de crise en deux phases illustre l’impact négatif du COVID-19 sur la croissance . . . . .	46
Figure 1.32 :	Les perspectives de croissance faibliront pour toutes les catégories de pays en 2020 . . . . .	47
Figure 1.33 :	Impact de la pandémie de COVID-19 sur le PIB réel (2020-2021) . . . . .	55
Figure 1.34 :	Impact de la pandémie de COVID-19 sur le taux de croissance de l’Afrique subsaharienne . . . . .	56
Figure 1.35 :	Impact sur le PIB par nature des chocs . . . . .	56
Figure 1.36 :	Impact en Afrique subsaharienne de la pandémie de COVID-19 par groupes de ressources . . . . .	57
Figure 1.37 :	Impact du COVID-19 par sous-région . . . . .	58
Figure 1.38 :	Impact fiscal en Afrique subsaharienne du COVID-19 — Perte de recettes en 2020 . . . . .	59
Figure 1.39 :	Impact fiscal en Afrique subsaharienne du COVID-19 — Solde global en 2020 et 2021 . . . . .	59
Figure 1.40 :	Impact du COVID-19 sur le bien-être des ménages . . . . .	60
Figure 1.41 :	Impact de la pandémie de COVID-19 sur la valeur ajoutée des principaux secteurs . . . . .	61
Figure 1.42 :	Impact d’une réponse non collaborative à la crise . . . . .	62
Figure 1.43 :	Impact à long terme du COVID-19 sur le PIB de l’Afrique subsaharienne . . . . .	62

Figure 2.1 :	Dette publique brute en Afrique subsaharienne, 2000-2019 . . . . .	86
Figure 2.2 :	Encours de la dette extérieure publique et garantie par l'État en Afrique subsaharienne, 2000-2018. . . . .	87
Figure 2.3 :	Service de la dette extérieure publique et garantie par l'État en Afrique subsaharienne, 2000-2018 (% des exportations) . . . . .	87
Figure 2.4 :	Dette publique brute, certaines années, par richesse en ressources naturelles. . . . .	88
Figure 2.5 :	Dette publique brute des pays d'Afrique subsaharienne . . . . .	88
Figure 2.6 :	Dette publique en Afrique subsaharienne, par intensité d'accumulation de la dette, 2012-2019. . . . .	89
Figure 2.7 :	Dette publique des gros emprunteurs en Afrique subsaharienne . . . . .	90
Figure 2.8 :	Dette publique, par monnaie et par type d'emprunteur, 2007-2019 . . . . .	90
Figure 2.9 :	Dette extérieure publique et garantie par l'État en Afrique subsaharienne, par type d'emprunteur . . . . .	91
Figure 2.10 :	Service de la dette extérieure publique et garantie par l'État en Afrique subsaharienne, par type d'emprunteur . . . . .	91
Figure 2.11 :	Encours de la dette extérieure publique et garantie par l'État, par type d'emprunteur, 2010-2018 . . . . .	92
Figure 2.12 :	Service de la dette extérieure PGE par niveau d'endettement, 2010-2018 . . . . .	92
Figure 2.13 :	Croissance, investissement et efficacité de l'investissement, par type d'emprunteur . . . . .	93
Figure 2.14 :	Croissance de la demande globale, par type d'emprunteur . . . . .	94
Figure 2.15 :	Croissance de l'investissement au cours de la période 2013-2019, par type d'emprunteur . . . . .	95
Figure 2.16 :	Qualité des politiques et des institutions en Afrique subsaharienne, par type d'emprunteur . . . . .	96
Figure B1.1.1 :	La Chine joue un rôle clé dans l'économie mondiale . . . . .	11
Figure B1.1.2 :	La Chine est une source majeure de demande sur les marchés mondiaux des matières premières . . . . .	11
Figure B1.2.1 :	Cas d'infections envisagés . . . . .	15
Figure B1.2.2 :	Décès envisagés. . . . .	15
Figure B1.2.3 :	Organisations des logements pour chaque option de protection. . . . .	17

## Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Hypothèses des différents scénarios . . . . .	51
Tableau 1.2 : Principales hypothèses formulées dans les scénarios . . . . .	52
Tableau 1.3 : Chocs internationaux . . . . .	54
Tableau 1.4 : Déviation observée pendant la crise Ebola de 2014-2016 par rapport aux tendances 2000-2013 . . . . .	54
Tableau 1.5 : Importations de produits agricoles et alimentaires en Afrique subsaharienne en 2020 et 2021 . . . . .	61
Tableau 2.1 : Prix du pétrole et position budgétaire de certains pays d'Afrique subsaharienne	83
Tableau 2A : Service de la dette extérieure PGP par type de créancier, 2018 . . . . .	97
Tableau A.1 : Groupes de pays/régions proposés et principaux canaux de transmission . . . . .	99
Tableau A.2 : Cartographie des secteurs proposés et des secteurs GTAP . . . . .	99
Tableau B.1 : PIB et principaux indicateurs macro-économiques . . . . .	101
Tableau B.2 : Part des exportations pétrolières, minières et touristiques dans le total des exportations . . . . .	102
Tableau B.3 : Part des exportations pétrolières, minières et touristiques vers la Chine, l'Union européenne et les États-Unis dans le total des exportations . . . . .	103
Tableau B.4 : Indice de préparation. . . . .	105
Appendice Tableau 1 : Classification des pays pour l'analyse . . . . .	119
Appendice Tableau 2 : Classification par revenu des pays d'Afrique subsaharienne . . . . .	119



## Résumé analytique

- ▶ **La pandémie du COVID-19 a déjà coûté cher en vies humaines et a gravement perturbé l'activité économique dans le monde.** L'impact de cette crise sans précédent sur la vie humaine et sur l'économie mondiale reflète la vitesse et la gravité de la contagion, une plus grande intégration des marchés, et le rôle majeur que joue la Chine dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, les voyages et les marchés de matières premières.
- ▶ **Malgré une arrivée tardive, le virus s'est rapidement propagé en Afrique subsaharienne ces dernières semaines.** Au quatre avril, 5 425 cas de COVID-19 étaient confirmés dans 45 des 48 pays d'Afrique subsaharienne. Vu l'insuffisance des capacités de test dans de nombreux pays de la région, il est probable que ce décompte sous-estime le nombre réel d'infections.
- ▶ **Nous prévoyons que la croissance économique en Afrique subsaharienne passera de 2,4 % en 2019 à une fourchette entre -2,1 % et -5,1 % en 2020, ce qui constituera la première récession dans la région depuis 25 ans.** Les pertes de production dans la région pour 2020 vont se chiffrer entre 37 milliards et 79 milliards d'USD. La révision à la baisse de la croissance en 2020 reflète les risques macro-économiques découlant de la chute brutale de la croissance du PIB des principaux partenaires commerciaux de la région, particulièrement la Chine et la zone euro, de la baisse des prix des matières premières, de la réduction de l'activité touristique dans de nombreux pays ainsi que des effets des mesures destinées à maîtriser la pandémie mondiale du COVID-19.
- ▶ **Le COVID-19 frappe les trois plus grandes économies de la région (le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Angola) dans le contexte d'une faiblesse persistante de la croissance et des investissements, et d'un déclin des prix des matières premières.** Les prix du pétrole brut et des métaux industriels ont fortement baissé (de 50 et 11 % respectivement entre décembre 2019 et mars 2020). Les simulations des modèles suggèrent que, comparé à un scénario de référence sans COVID-19, la croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel dans ces trois pays pourrait connaître une réduction allant jusqu'à 6,9 points de pourcentage en 2020 dans un scénario de crise grave mais circonscrite, et jusqu'à 8 points de pourcentage dans un scénario de crise prolongée en deux phases. L'Afrique du Sud a le plus grand nombre de cas confirmés dans la région et les mesures strictes de lutte contre le virus et d'atténuation de ses conséquences pèsent sur son économie.
- ▶ **Généralement, les pays dépendants des exportations minières et pétrolières devraient être les plus durement frappés.** La chute de la croissance pourrait atteindre jusqu'à 7 points de pourcentage dans les pays exportateurs de pétrole et jusqu'à 8 points de pourcentage dans les pays exportateurs de métaux, ceci par rapport à un scénario de référence sans COVID-19.
- ▶ **Dans les pays ne disposant pas de grandes ressources naturelles, la croissance devrait ralentir, mais rester positive.** Elle va s'affaiblir de façon substantielle dans les deux zones de croissance rapide, l'Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest où l'épidémie se propage rapidement, et la Communauté d'Afrique de l'Est, à cause de la faiblesse de la demande extérieure et des perturbations des chaînes de valeur et des productions nationales. L'activité dans les pays dépendants du tourisme devrait également se contracter fortement en réponse aux fortes perturbations dans les voyages et les activités touristiques.
- ▶ **Dans le scénario de crise grave mais circonscrite et dans le scénario de crise prolongée en deux phases, la croissance va tomber en dessous du taux régional moyen de croissance démographique de 2,7 %,** ce qui veut dire qu'en l'absence de mesures d'atténuation appropriées, l'épidémie de COVID-19 va avoir un impact profond sur le bien-être d'un grand nombre de personnes dans la région.
- ▶ **L'impact négatif de la crise du COVID-19 sur le bien-être des ménages devrait être également considérable. Dans un scénario de crise grave, les pertes de bien-être en 2020 s'élèvent à 7 % par rapport un scénario de référence sans COVID-19,** mais pourraient atteindre 10 % si la crise devait se prolonger. La détérioration des termes de l'échange (à la suite de l'effondrement des prix des produits de base) combinée à une baisse de l'emploi se traduit par une forte perte de bien-être pour les ménages.

- ▶ **Des stratégies ayant pour résultat des blocages des échanges sous-régionaux vont accroître les coûts de transaction et mener à des pertes de bien-être encore plus fortes.** En Afrique, dans une région qui dépend des produits agricoles, ces stratégies auront un impact disproportionné sur le bien-être des ménages à cause des augmentations de prix et des déficits d'approvisionnement.
- ▶ **Si les pays devaient fermer leurs frontières au commerce (scénario de non-coopération en Afrique) les pertes de bien-être se monteraient à 14 % par rapport au scénario de référence sans COVID 19.** La fermeture des frontières affecterait de façon disproportionnée les populations pauvres, en particulier les ouvriers agricoles ou la main d'œuvre non qualifiée du secteur informel. Dans ce contexte, les pays africains doivent saisir cette occasion pour renforcer les chaînes de valeur régionales dans le cadre de l'Accord de libre-échange continental africain.
- ▶ **La crise du COVID-19 contribue également à accroître l'insécurité alimentaire avec, dans plusieurs pays africains, une dépréciation des monnaies combinée avec une augmentation du prix des denrées de base.** Cette crise s'ajoute à d'autres crises qui affectent plusieurs endroits du continent, y compris les invasions de criquets pèlerins, la sécheresse, le changement climatique, la fragilité, les conflits, la violence et le sous-développement des marchés alimentaires. Bien que les stocks alimentaires mondiaux soient abondants et que les prix de nombreux produits de base soient stables, les prix d'autres denrées (telles que le blé et le riz) augmentent alors que les monnaies de plusieurs pays se déprécient. La combinaison de ces deux facteurs fait flamber les prix aux consommateurs et contribue à accroître l'insécurité alimentaire, en particulier dans les pays importateurs de produits alimentaires. Simultanément, les revenus des ménages sont en baisse, entraînant une réduction de la demande, avec pour résultat l'insécurité alimentaire pour les ménages presque pauvres, pauvres ou vulnérables tels que les réfugiés et les déplacés internes.
- ▶ **Les chaînes d'approvisionnement agroalimentaire locales enregistrent déjà des perturbations, y compris un accès réduit aux intrants et aux services, des mouvements de main-d'œuvre, des blocages au niveau des transports et des routes, ainsi que des difficultés d'accès au crédit ou aux liquidités.** Ces perturbations s'ajoutent aux perturbations des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial telles que les interdictions d'exporter qui affectent la sécurité alimentaire de pays africains importateurs de denrées alimentaires. Il y a donc un besoin urgent de réponses politiques mieux coordonnées, fondées sur les faits, et accompagnées de financements, de façon à éviter une crise alimentaire majeure en Afrique résultant du COVID-19.
- ▶ **Le COVID-19 est susceptible de créer une grave crise en termes de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.** La contraction de la production agricole pourrait aller de 2,6 % dans le scénario de crise grave jusqu'à 7 % dans le scénario de non coopération avec blocages commerciaux. Les importations alimentaires baissent également de façon considérable (de 13 à 25 %) en raison de la combinaison de coûts de transaction plus élevés avec une demande intérieure réduite.
- ▶ **Ces constats reflètent les multiples canaux de transmission du COVID-19 sur l'activité économique en Afrique subsaharienne.** Le premier est constitué par les perturbations des échanges et des chaînes de valeur, qui affectent les exportateurs de produits de base de la région (à la suite de l'effondrement des cours internationaux du pétrole, des minéraux et des métaux) ainsi que les pays fortement intégrés dans des chaînes de valeur (par exemple, l'Éthiopie et le Kenya). Le deuxième canal est constitué par la réduction des flux de financement étrangers sous forme d'investissements directs étrangers (IDE) (en particulier les investissements dans les industries extractives et les infrastructures), de l'aide étrangère, des transferts de fonds, des recettes du tourisme, et par la fuite des capitaux (témoin la sortie de 1,75 milliard d'USD des portefeuilles sud-africains observée au cours du mois de mars). Le troisième canal de transmission est le secteur de la santé avec l'impact direct qu'a le COVID-19 sur l'activité économique en raison de l'ampleur de la propagation du virus dans la région (tant en termes du nombre de personnes infectées que du nombre de décès). Le quatrième canal est constitué par les perturbations qu'entraînent les mesures de confinement imposées par les autorités nationales et la réponse de la population. De manière combinée, la faible demande extérieure, la chute brutale des prix des produits de base et le bouleversement du secteur touristique résultant du COVID-19 vont avoir un effet négatif sur l'activité économique en Afrique subsaharienne.

- ▶ **Les déficits des comptes courants dans la région vont se creuser à cause de la détérioration des balances commerciales suite à la baisse des exportations.** Une hausse du sentiment de risque a affaibli les monnaies africaines et a amplifié les risques budgétaires, ce qui s'est reflété par un creusement marqué des écarts de taux d'obligations souveraines dans certains pays (par exemple, l'Angola et la Zambie). Au Nigéria, les pressions exercées sur les réserves de change ont incité la banque centrale à accepter pour la première fois depuis la mi 2016 une dépréciation du naira par rapport au dollar US. L'inflation dans les pays reste en dessous de 10 %, ce qui a permis aux banques centrales de réduire les taux d'intérêt pour soutenir leurs économies. Le faible niveau des entrées de capitaux pourrait forcer certains pays à financer leur déficit du compte courant en prélevant sur leurs réserves, ce qui les exposerait à de nouvelles dépréciations de la monnaie et partant, à des pressions inflationnistes.
- ▶ **Les déficits budgétaires, selon les prévisions, devraient se creuser dans le contexte d'une baisse des recettes publiques.** La détérioration des positions budgétaires devrait être plus importante dans les pays exportateurs de matières premières ou dépendants de recettes touristiques. Les pays riches en pétrole revoient leurs budgets nationaux pour 2020, dont les hypothèses de prix sont plus élevées que le prix moyen du pétrole brut.
- ▶ **Au niveau mondial, les données recueillies suggèrent que la déstabilisation économique provoquée par la pandémie du COVID-19 est forte, et que l'économie mondiale s'enfonce dans une récession.** La production industrielle, les investissements, les ventes au détail et les prestations de services se sont brutalement contractés en Chine au cours du premier trimestre de 2020. Des contractions d'un même ordre de grandeur devraient se produire dans d'autres pays, y compris aux États-Unis et dans la zone euro, où les épidémies locales combinées aux mesures strictes de confinement vont peser sur l'activité économique.
- ▶ **Les prix de la plupart des matières premières ont baissé, avec une chute marquée des prix du pétrole brut et des métaux industriels.** De plus, les marchés boursiers mondiaux ont été volatils et ont dégringolé en réponse aux incertitudes quant à la durée et aux effets de la pandémie du COVID-19. Les marges sur les emprunts à haut risque se sont élargies et les monnaies des économies émergentes et en développement (EED) se sont rapidement dépréciées. En mars 2020, les sorties de capitaux des EED dépassaient celles observées au pire de la crise financière mondiale de 2008, la plupart de ces sorties provenant d'EED autres que la Chine.

## RÉPONSE POLITIQUE AU COVID-19

### *Une réponse politique africaine différenciée est absolument nécessaire*

- ▶ **Adapter la réponse politique de manière à refléter les caractéristiques structurelles des économies africaines et les contraintes particulières auxquelles sont confrontés les responsables politiques, notamment le rétrécissement considérable de l'espace budgétaire et la forte diminution de la capacité opérationnelle de réponse.** Plusieurs pays africains ont réagi rapidement et de façon décisive pour enrayer l'apparition et la propagation du COVID-19, en s'inspirant de l'expérience internationale émergente. Avec l'évolution de la situation, de nouvelles questions se posent quant à la pertinence et l'efficacité probable de certaines de ces politiques, telles que les mesures strictes de confinement. La taille importante du secteur informel (89 % de l'emploi total), la précarité de la plupart des emplois, la couverture limitée des régimes de pension et d'assurance-chômage, et la prédominance des micro, petites et moyennes entreprises dans les activités d'affaires (90 %) devront toutes être prises en compte, car elles risquent d'affecter l'efficacité des mesures agressives de confinement. Protéger les groupes vulnérables, intensifier les tests et encourager le port de masques pourraient s'avérer être des meilleures options. Tout aussi importante est la nécessité de différencier les réponses en matière de politique monétaire étant donné la faiblesse de la transmission monétaire dans des pays dont les marchés financiers sont sous-développés. À cause de l'efficacité réduite des politiques monétaires, la réponse politique sera donc essentiellement budgétaire.
- ▶ **Centrer la stratégie sur le double objectif de sauver des vies et protéger les moyens d'existence.** Ceci implique à court terme une combinaison de mesures palliatives et de mesures de stimulation pour

garder l'économie en état de marche. Les mesures devraient viser à renforcer les systèmes de santé, à fournir aux travailleurs (formels et informels) une aide en espèces et en nature, à fournir un soutien de trésorerie aux entreprises viables (formelles ou informelles), et à garantir la prestation des services publics.

- ▶ **Vu les contraintes budgétaires, priorité devrait être donnée au renforcement des capacités humaines et techniques de santé publique de façon à répondre à la crise du COVID-19.** Il faudrait réorienter les ressources vers la protection du personnel de santé, et équiper ce dernier de tous les équipements de protection nécessaires pour éviter de perdre davantage de personnel médical déjà en nombre limité. Il faudrait aussi déployer des efforts pour étendre les tests, et dans la mesure du possible, procéder à des tests de surveillance, y compris dans les zones rurales. Sur le plan organisationnel, il sera indispensable d'établir un centre de commandement au niveau national dirigé par de hautes personnalités scientifiques, et assurer la coordination au sein du gouvernement (représentant du chef de l'État et principalement des ministères responsables de la Santé et de l'Économie et des Finances), ainsi qu'avec des entités du secteur privé.
- ▶ **L'expérience acquise au cours de la gestion de la crise de l'Ebola offre d'importantes leçons.** Un engagement massif des communautés assurant à la population un flux d'informations crédibles a joué un rôle essentiel. En plus des villes, la résolution de problèmes au niveau des villages, y compris assurer l'accès à l'eau et au savon pour se laver les mains, et pratiquer la distanciation sociale, sera indispensable au succès. La résolution des problèmes au niveau communautaire a eu un rôle clé au Libéria au plus fort de la crise de l'Ebola. Ceci est particulièrement vrai dans des pays dont le gouvernement central manque de crédibilité auprès des populations ou a perdu sa crédibilité.
- ▶ **Mettre en œuvre un programme de protection sociale pour aider les travailleurs, en particulier ceux du secteur informel.** Les transferts en espèces sont les instruments les plus utilisés dans la majorité des pays en développement, y compris certains des pays d'Afrique subsaharienne. Certaines des mesures mises en œuvre actuellement comprennent des paiements en ligne, des transferts en nature (distribution d'aliments), des aides sociales pour les personnes handicapées ou âgées, des subventions salariales pour empêcher des licenciements massifs, et la gratuité pour certains services de base (par exemple, les tarifs de l'électricité et les transactions d'argent mobile).
- ▶ **Minimiser les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire intra-africaines, et maintenir ouverts les couloirs logistiques pour éviter l'apparition d'une crise alimentaire dans la région.** Des technologies numériques peuvent aider à anticiper les problèmes et à pallier les pénuries temporaires, ainsi qu'à développer la résilience des chaînes alimentaires. Les systèmes d'alerte précoce de pénuries alimentaires et les systèmes associés d'approvisionnement alimentaire d'urgence devront être ajustés pour accroître l'attention portée aux zones rurales et urbaines.
- ▶ **La coordination régionale peut renforcer la réponse politique.** À un moment où des pays choisissent des solutions nationales et des politiques autarciques ou n'ont pas la coordination voulue de leurs efforts, l'Afrique doit intensifier ses actions en vue de l'intégration économique et de l'approfondissement de la coopération régionale. Des priorités existantes avant la crise du COVID-19, telles que la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC), l'augmentation du commerce intrarégional, le développement de marchés énergétiques régionaux ainsi que l'inclusion numérique et financière, restent d'une importance critique.
- ▶ **De façon générale, la réponse politique à la crise du COVID-19 en Afrique a besoin d'être différenciée.** Les politiques adaptées aux besoins de pays avancés et vieillissants ne répondent pas nécessairement aux besoins de pays à faible revenu dont la population est pauvre et jeune. Un effondrement de l'activité économique résultant de mesures de confinement et de l'instabilité macro-économique augmentera la pauvreté, et mettra en danger des vies et des moyens de subsistance.
- ▶ **Planter les graines d'une plus grande résilience.** Il s'agit d'une condition sine qua non pour éviter l'occurrence d'une autre décennie perdue dans le développement de l'Afrique. La réponse politique devra donc dépasser les solutions rapides qu'exige la situation actuelle et développer des stratégies pour

améliorer la situation en termes d'eau et d'assainissement, pour remédier à la crise du capital humain en particulier dans le secteur de la santé, pour mobiliser les technologies numériques de manière à renforcer l'efficacité du commerce et de l'administration publique au cours du confinement et au-delà, pour maintenir un bon niveau d'investissement dans des services publics tels que l'électricité, pour favoriser des chaînes de valeur intra-africaines dans le cadre de l'Accord de libre-échange continental africain pour la substitution des importations. Les responsables politiques et les partenaires au développement devront donc réfléchir aux moyens de préparer l'avenir et envisager des politiques qui renforcent la résilience et donnent aux économies africaines les moyens de se redresser plus vite et de s'épanouir après le COVID-19. Bien qu'elle puisse paraître contre-intuitive en période d'urgence, cette vision à long terme pourrait s'avérer décisive pour les pays africains. Ces politiques sont susceptibles de contribuer à raccourcir la période de redressement et à mettre l'Afrique sur la voie d'une transformation économique.

### *Trouver l'espace budgétaire nécessaire pour lutter contre le COVID-19 dans une situation caractérisée par une vulnérabilité accrue de la dette publique*

- ▶ **À cause de la détérioration des situations budgétaires et de la vulnérabilité accrue de la dette publique, les gouvernements d'Afrique subsaharienne ne disposent que de peu de marge de manœuvre pour mettre en place des politiques budgétaires pour lutter contre la crise du COVID-19.** La crise budgétaire résultant de la baisse des recettes est en train de réduire l'espace budgétaire des pays. Les prix de référence des matières premières et les taux de croissance des budgets nationaux sont revus à la baisse de façon significative. La situation est aggravée par des situations d'endettement plus importantes et plus risquées et par une augmentation du coût des emprunts extérieurs — ce qui ne fera que détériorer davantage les perspectives de soutenabilité de la dette. Mener des politiques efficaces tout en préservant la stabilité macro-économique en Afrique subsaharienne au cours de la crise du COVID 19 va requérir une coordination et un appui de grande ampleur de la communauté internationale. L'assistance financière des organisations multilatérales et des créditeurs bilatéraux va s'avérer nécessaire. Le Fonds monétaire international, dans le cadre de sa mission de stabilisation, accroît ses efforts et met à disposition des ressources pour soutenir les balances des paiements. Le Groupe de la Banque mondiale vient de créer un nouveau mécanisme de décaissement rapide de 14 milliards d'USD et met à disposition un ensemble de ressources d'un montant de 160 milliards d'USD pour répondre à la crise au cours des 15 prochains mois. Une première vague de 25 projets comprenant des dons, des crédits et des prêts pour un montant total de 2 milliards d'USD et destinés à aider des pays (dont 10 sont en Afrique) a été approuvée par le Groupe de la Banque mondiale le 27 mars. Bien que louables, ces efforts pourraient s'avérer insuffisants sans une action mondiale sur la question de la dette.
- ▶ **Un allègement temporaire de la dette sera nécessaire pour lutter contre le COVID 19 tout en préservant la stabilité macro-économique dans la région.** En 2018, les pays de la région ont payé 9,4 milliards d'USD aux créditeurs bilatéraux officiels au titre du service de la dette en 2018, dont 9,4 milliards d'USD payés à des créditeurs bilatéraux officiels, soit environ 0,6 % du PIB de l'Afrique subsaharienne. Dans une région qui pourrait avoir besoin de mesures urgentes de stimulation économique pour un montant de 100 milliards d'USD, y compris une exonération des intérêts de la dette estimée à 44 milliards d'USD en 2020, le moratoire sur la dette pourrait injecter immédiatement des liquidités et élargir l'espace budgétaire des gouvernements africains. Un moratoire sur la dette accordée par les créditeurs officiels à l'Angola représente 4,1 milliards d'USD (4 % du PIB). En ce qui concerne le Kenya, un tel moratoire libérerait des ressources totalisant 675 millions d'USD (0,8 % du PIB) provenant d'une suspension des paiements de la dette des créditeurs officiels bilatéraux. Les dirigeants africains ont commencé à lancer des appels pour accroître les flux de ressources provenant de la communauté internationale, notamment celles provenant des institutions financières internationales, des créditeurs officiels bilatéraux et du secteur privé. Le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont appelé à un « gel de la dette ». Une telle initiative pourrait constituer une part importante de la réponse mondiale pour atténuer l'impact du COVID 19 sur les populations pauvres d'Afrique.

## Évaluation de l'impact économique du COVID-19 sur les économies africaines : notre méthodologie

Nos conclusions en ce qui concerne l'impact du COVID-19 sur les économies africaines proviennent de deux modèles applicables à l'ensemble de l'économie : un modèle structurel macro-économique, le modèle macro-économique et budgétaire « MFMOD » de la Banque mondiale, et le modèle d'équilibre général calculable (EGC) dynamique mondial « ENVISAGE », également de la Banque mondiale.

L'analyse utilise deux scénarios :

1. Le premier, un scénario de crise grave mais circonscrite, est basé sur les hypothèses suivantes : i) la pandémie atteint son point culminant dans les économies avancées permettant ainsi un retrait progressif des mesures de confinement au cours des deux prochains mois, ii) la pandémie s'estompe en Chine et iii) des épidémies locales sont maîtrisées dans d'autres pays et en Afrique subsaharienne. Le deuxième scénario, un scénario de crise prolongée, est basé sur l'hypothèse que la flambée de COVID-19 continue à peser sur l'économie au cours du troisième et du quatrième trimestre de 2020 et en 2021, imposant ainsi des mesures de distanciation sociale pour maintenir la propagation du virus à des niveaux maîtrisables.
2. Le modèle EGC a pour hypothèse que le profil de propagation de la pandémie du COVID-19 dans le scénario de crise grave est semblable à celui de la flambée d'Ébola de 2014 en Guinée où le nombre de cas avait atteint 2707 en 2014 et 1097 en 2015 ; ce profil est utilisé pour calibrer les chocs nationaux exogènes pour ce scénario. Le scénario catastrophique a pour hypothèse un profil de propagation de la pandémie qui se rapproche de la flambée d'Ébola de 2014 en Sierra Leone (le pays le plus affecté) où le nombre de cas avait atteint 9446 en 2014 et 4676 en 2015. Par conséquent, l'impact économique de la crise d'Ébola de 2014 en Sierra Leone a servi à calibrer les chocs exogènes pour ce second scénario. Dans les deux cas, la taille du choc dû au COVID-19 dans les pays affectés est ajustée pour refléter l'indice de préparation aux épidémies.
3. Trois principaux résultats sont retirés de ces scénarios :
  - Des simulations illustratives avec le modèle MFMOD montrent que dans le scénario d'une crise grave, mais circonscrite, le déclin de la croissance en Afrique subsaharienne pourrait atteindre jusqu'à 5,2 points de pourcentage en 2020, par rapport à un scénario de référence sans COVID-19. Sur cette base, la croissance du produit intérieur (PIB) brut réel dans la région devrait, selon les projections, tomber de 2,4 % en 2019 à -2,1 % en 2020. Dans le scénario de crise prolongée dans lequel le COVID-19 perdure et se propage de façon plus intensive, la croissance dans la région pourrait tomber à -3,0 % en 2020.
  - Les simulations du modèle EGC suggèrent que l'impact immédiat du COVID-19 sur la croissance en Afrique subsaharienne pourrait être substantiel, même dans le scénario le plus optimiste d'une crise grave mais circonscrite grâce à une réponse rapide et efficace. Les résultats des simulations montrent que le PIB pourrait être inférieur à celui du scénario de référence sans COVID-19 d'environ 5,7 points de pourcentage en 2020. Sur cette base, la croissance dans la région, selon les projections, pourrait baisser à -2,5 % en 2020 à cause du COVID-19. Dans le scénario le plus pessimiste (continuation de la pandémie du COVID-19 au cours de 2021), le déclin de la production pourrait être beaucoup plus important. Le PIB pourrait alors être de 7,6 % inférieur au scénario de référence sans COVID-19 en 2020. Dans cette hypothèse, la croissance dans la région baisserait à -5,1 % en 2020.

Pour mémoire :

*Le modèle macro-économique et budgétaire de la Banque mondiale (MFMOD) est un modèle économétrique structurel dont la plupart des paramètres sont estimés en utilisant le système de correction d'erreurs de Wickens et Breusch (1988). Le MFMOD est actuellement estimé pour 181 pays (développés et en développement) et se prête particulièrement bien aux projections, notamment pour le court et moyen terme, ainsi qu'aux analyses de politique. La version du MFMOD utilisée pour cette analyse est un modèle régional subsaharien construit en agrégeant des modèles de pays individuels. Les paramètres du modèle sont estimés sur la base des données des Indicateurs du développement dans le monde les plus récentes et disponibles au cours du troisième trimestre de 2019. Les modèles de pays individuels sont liés entre eux par les flux commerciaux et les transferts de fonds.*

*ENVISAGE est un modèle mondial d'équilibre général calculable (EGC) dynamique et récursif, qui modélise de façon explicite les effets d'année en année d'une politique sur l'économie. La version actuelle d'ENVISAGE se fonde largement sur la banque de données du GTAP 9 (Global Trade Analysis Project 2014). Les données comprennent des matrices de comptabilité sociale et des flux d'échanges bilatéraux pour 141 pays ou régions et 57 secteurs. L'analyse utilise 14 pays ou régions d'Afrique sur la base de i) la disponibilité des données dans la banque de données GTAP (seuls 32 pays africains sont représentés dans la banque de données GTAP) ; ii) la taille de l'économie (Priorité est donnée à l'évaluation des plus grandes économies africaines représentées dans la banque de données GTAP) ; iii) les principaux canaux de transmission (pétrole, mines, autres produits de base, chaînes d'approvisionnement mondiales, tourisme et voyages) ; et iv) les pays actuellement affectés. Les groupes non africains pris en considération comprennent : la Chine, les 27 états de l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique, d'autres pays de l'organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et le reste du monde (ROW).*

# Section 1 : Tendances et développements récents

## 1.1 TENDANCES MONDIALES

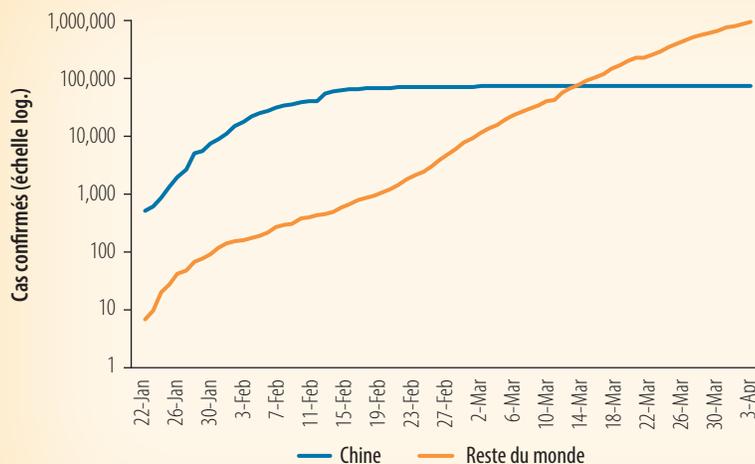
### *L'épidémie de COVID-19 a fait de nombreuses victimes et provoqué des perturbations économiques majeures dans le monde entier*

Le COVID-19 est apparu pour la première fois dans la province chinoise du Hubei en décembre 2019 puis s'est répandu de la Chine vers l'Asie, l'Europe et le reste du monde. Le 11 mars, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié le COVID-19 de pandémie mondiale, tandis que le virus se propageait rapidement dans les pays et représentait un risque important pour la santé publique dans le monde. Bien que le rythme des nouvelles infections en Chine se stabilise, il s'accélère dans de nombreuses autres régions du monde (figure 1.1). En Asie de l'Est principalement, certaines régions qui avaient réussi à contenir la propagation initiale du virus connaissent une deuxième vague d'infections à mesure que les citoyens reviennent de voyages à l'étranger (tourisme à l'étranger et étudiants internationaux par exemple). Avec l'incertitude sanitaire et économique accrue, les turbulences persistantes sur les marchés financiers et les mesures drastiques prises pour l'endiguer, l'épidémie de COVID-19 apparaît comme le choc négatif le plus important que l'économie mondiale ait connu depuis la crise financière mondiale de 2007-2009.

Les mesures de confinement visant à freiner la propagation du virus du COVID-19 ont ralenti le commerce mondial en réduisant les déplacements internationaux et en perturbant les chaînes de valeur mondiales (CVM). Les quarantaines officielles ont interrompu la libre circulation des personnes et des biens, tandis que les comportements préventifs des consommateurs et des entreprises (tels que les annulations de vols) ainsi que les restrictions imposées par les gouvernements ont réduit les voyages et le tourisme. Le renforcement des contrôles aux frontières et les retards de production ont également perturbé le système étroitement lié des CVM. Les usines du monde entier ont ralenti ou arrêté leur production en raison de la pénurie d'intrants intermédiaires en provenance de Chine et d'ailleurs. Une grande partie des secteurs des services et du divertissement, qui contribuent largement à la croissance mondiale, ont fermé dans de nombreux pays.

Des efforts internationaux et nationaux sont déployés pour trouver des moyens pour traiter le COVID-19 et vacciner contre cette maladie. Outre les développements nationaux en matière de recherche médicale, la volonté parmi les pays du G-7 de mettre au point un vaccin contre le COVID-19 est forte. Certaines économies avancées effectuent déjà des essais avec des médicaments antirétroviraux (généralement utilisés pour le traitement du sida) et du phosphate de chloroquine

FIGURE 1.1 : Cas confirmés de COVID-19 dans le monde



Le Covid-19, signalé pour la première fois en Chine, s'est rapidement propagé depuis lors à d'autres pays.

Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale.

Note : Cas confirmés signalés au 4 avril 2020.

(médicament pour le traitement du paludisme). Des efforts sont également déployés pour augmenter la production d'équipements de protection individuelle (tels que les masques et les blouses), de kits de test, de respirateurs ainsi que d'autres équipements médicaux. L'OMS et les pays sensibilisent de plus en plus la population à la protection individuelle et à la prévention de la propagation du virus en fournissant des informations correctes sur le COVID-19.

### *L'activité économique mondiale était faible avant l'épidémie de COVID-19 mais des signes de stabilisation étaient apparus*

En 2019, l'économie mondiale a connu une croissance de 2,4 %, ce qui représente le taux le plus bas depuis la crise financière mondiale. L'indicateur composite mondial des indices directeurs d'achats (PMI) a modérément augmenté en décembre et la composante manufacturière signalait un raffermissement de l'activité manufacturière mondiale, qui s'était affaiblie depuis le début de 2018. Le secteur des services est resté stable dans l'ensemble et a continué à se développer en décembre. Les données de l'enquête mondiale indiquaient une reprise continue en début d'année, le composite des indices directeurs d'achats atteignant son plus haut niveau sur 10 mois à 52,2 et les indices directeurs d'achats dans l'industrie manufacturière atteignant leur plus haut niveau sur 9 mois à 50,4 en janvier 2020. Les mesures de l'enquête sur les nouvelles commandes à l'exportation de produits manufacturés s'étaient améliorées grâce à la diminution de l'incertitude de la politique commerciale dans le contexte des progrès des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine.

Le rapport de janvier 2020 de la Banque mondiale sur les perspectives économiques mondiales prévoyait un rebond de l'activité mondiale en 2020. La reprise prévue était déjà fragile, car elle reposait sur le redressement de quelques grands marchés émergents et économies en développement (EMDE), tandis que la croissance devait continuer à ralentir en Chine, dans la zone euro et aux États-Unis, qui sont les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne. La propagation du virus du COVID-19 signifie que ce rebond ne se produira pas et qu'au contraire, l'activité mondiale se contractera en 2020.

### *L'épidémie de COVID-19 risque d'entraîner une récession mondiale au cours du premier semestre 2020*

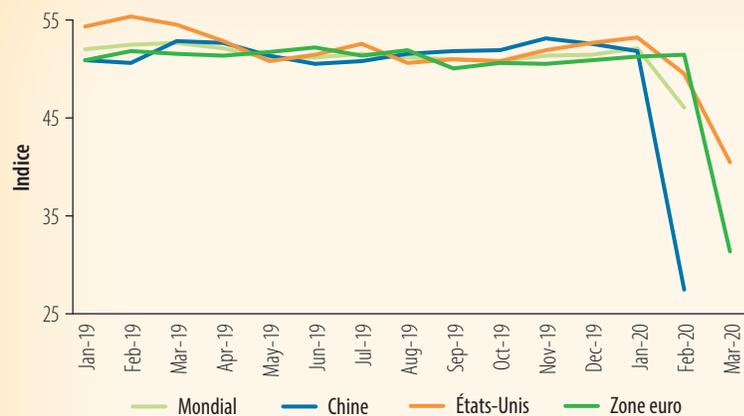
Les données entrantes suggèrent que la perturbation économique causée par le virus du COVID-19 est importante et que l'économie mondiale entre en récession. L'indice PMI composite mondial a chuté de 6,1 points en février, ce qui représente la plus forte baisse sur un mois depuis octobre 2001, principalement en raison de l'effondrement de l'indice PMI composite de la Chine, qui est passé de 51,9 à un minimum record de 27,5 (figure 1. 2). Les PMI de la zone euro et des États-Unis se sont joints à la baisse en mars. L'indice PMI des États-Unis est passé de 49,6 en février à 40,5 en mars tandis que celui de la zone euro a chuté de 51,6 à 31,4. Le ralentissement de l'activité économique aux États-Unis et dans la zone euro a été plus sévère dans les secteurs des entreprises tournées vers les consommateurs (par exemple les hôtels, les restaurants et autres activités de loisirs) et ceux des transports et des voyages. En Chine, les données d'activité entrantes montrent l'ampleur de la contraction au premier trimestre. La production industrielle a chuté de 13,5 % et l'investissement en actifs fixes s'est contracté de 24,5 % en janvier-février (en glissement annuel). La production de services a chuté de 13 % et les ventes au détail ont baissé de 20,5 % (en glissement annuel) au cours des deux premiers mois de l'année. Des contractions d'une ampleur similaire devraient suivre dans d'autres pays, car des épidémies localisées combinées à des mesures de confinement strictes pèsent sur l'activité. Aux États-Unis, le nombre de demandes initiales d'allocations de chômage a atteint le chiffre record de 6,6 millions au cours de la semaine qui s'est terminée le 28 mars, contre 3,3 millions la semaine précédente, ce qui représente environ 10 millions de pertes d'emploi au cours des deux dernières semaines de mars.

Les marchés boursiers mondiaux ont été très volatils et se sont effondrés en réaction aux informations selon lesquelles l'épidémie de COVID-19 en dehors de la Chine s'accélérait. Une semaine seulement après avoir atteint un sommet historique, le S&P500 a connu l'une des baisses les plus rapides de son histoire fin février; il se situe actuellement environ 25 % en-dessous de son récent pic (figure 1.3). Les marchés boursiers d'autres pays ont connu des baisses d'une ampleur similaire. Les rendements des dettes plus sûres sont tombés à des niveaux historiquement bas; les écarts sur les emprunts plus risqués se sont élargis et les devises des EMDE se sont rapidement dépréciées. En mars, le rythme des flux de capitaux sortant des EMDE a dépassé la pire période de la crise financière mondiale, l'essentiel de ces sorties provenant des EMDE non chinois.

Les prix de la plupart des matières premières ont également baissé depuis le 20 janvier — date à laquelle la transmission interhumaine du virus du COVID-19 a été confirmée publiquement pour la première fois — à l'exception notable de l'or, qui a bénéficié de son statut de valeur refuge et a gagné environ 3 % (figure 1.4). Les prix des métaux industriels ont souffert d'une baisse de la demande, avec des baisses importantes pour le zinc (— 27 %), le cuivre (— 23 %) et le nickel (— 20 %). Les prix du pétrole ont chuté encore plus rapidement après l'annonce que l'Arabie Saoudite et la Fédération de Russie allaient augmenter leur production de pétrole, l'Arabie Saoudite prévoyant d'augmenter sa production à un niveau record de 12,3 millions de barils par jour, soit 2,5 millions de plus que sa production actuelle. Début mars, le prix du Brent a connu sa plus forte baisse en une journée depuis 1991 et se situe maintenant en dessous de 30 USD par baril.

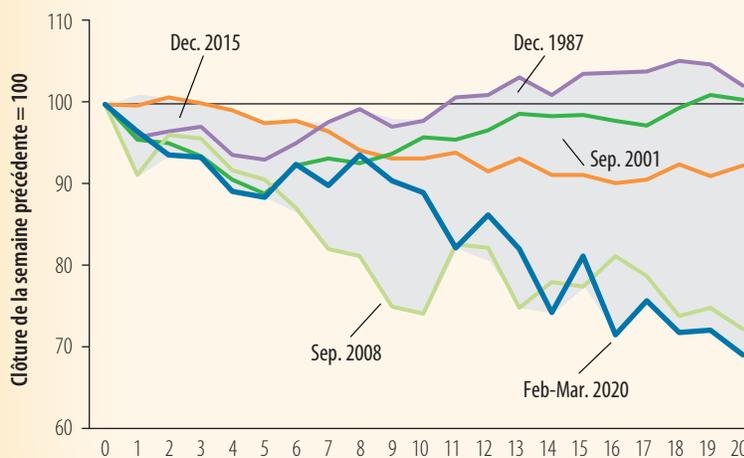
En réponse à ces développements, les banques centrales du monde entier, y compris la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne (BCE), ont pris des mesures radicales pour fournir un accompagnement monétaire supplémentaire, accroître les liquidités et assurer le bon fonctionnement des marchés financiers. Des mesures de relance budgétaire à grande échelle visant à atténuer les effets économiques du virus sont déployées dans le monde entier pour soutenir les ménages et le secteur des entreprises. Néanmoins, les perspectives mondiales ont été fortement

FIGURE 1.2 : PMI composite



L'effondrement de l'indice composite des directeurs des achats en Chine, aux États-Unis et dans la zone euro suggère que les perturbations économiques provoquées par le COVID-19 seront probablement très importantes.

FIGURE 1.3 : Indice S&P 500



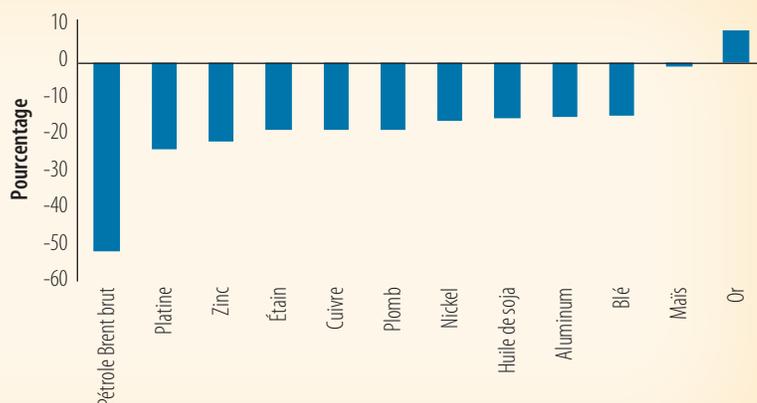
La volatilité des marchés boursiers mondiaux reflète l'incertitude qui entoure la pandémie de COVID-19.

Sources : Haver Analytics, Bloomberg et Banque mondiale.

Note : Sur la fig. 1.3, la zone ombrée indique la fourchette de 17 épisodes de 1951 à 2020, période où le S&P 500 a enregistré les pertes hebdomadaires les plus importantes. Les épisodes qui se chevauchent sont exclus. Valeur de clôture de la semaine précédente = 100

La plupart des prix des matières premières sont en baisse, les prix du pétrole brut et des métaux industriels ayant enregistré une forte chute.

FIGURE 1.4 : Changements des prix des matières premières depuis janvier 2020



Source : Banque mondiale.

Note : La dernière observation date du 25 mars 2020.

revues à la baisse. Les mesures agressives de confinement, l'incertitude accrue, les turbulences des marchés financiers et les restrictions strictes sur les voyages transfrontaliers devraient considérablement freiner la croissance mondiale au cours du premier semestre de l'année et peut-être plus longtemps. L'impact du COVID-19 sur l'activité économique mondiale devrait être plus important que celui d'autres pandémies, non seulement parce que le virus du

COVID-19 est considérablement plus contagieux mais aussi parce que l'intégration de l'économie chinoise dans l'économie mondiale est plus importante. Par rapport à l'épidémie de SRAS en 2002, la Chine joue aujourd'hui un rôle beaucoup plus important dans la production mondiale, le commerce, les marchés des matières premières et le tourisme international (encadré 1.1). La faiblesse de la demande extérieure, la chute brutale des prix des principales matières premières qui l'accompagne et la perturbation du tourisme que le COVID-19 devrait provoquer auront un effet négatif sur l'activité économique en Afrique subsaharienne.

#### ENCADRÉ 1.1. LE VIRUS DU COVID-19 : cette fois, la situation est différente

En comparaison des pandémies précédentes, le COVID-19 a un impact plus sévère sur l'économie mondiale en raison : 1) d'un impact direct plus important sur les vies humaines, 2) de l'importance accrue de la Chine dans une économie mondiale de plus en plus interconnectée et 3) de la sévérité économique des mesures de prévention. Par rapport à la précédente épidémie comparable, à savoir celle du SRAS en 2002, la Chine joue un rôle nettement plus important dans l'économie mondiale et sur les marchés des matières premières (figures B1.1.1 et B1.1.2). La pandémie de COVID-19 s'est étendue de la Chine à 205 pays et territoires. Au 7 avril 2020, 41 pays d'Afrique subsaharienne avaient enregistré plus de 5 425 cas confirmés et 126 décès. Les pays qui comptaient le plus grand nombre de cas confirmés étaient l'Afrique du Sud (1 548), le Burkina Faso (276), la Côte d'Ivoire (216), le Ghana (204) et le Sénégal (216).

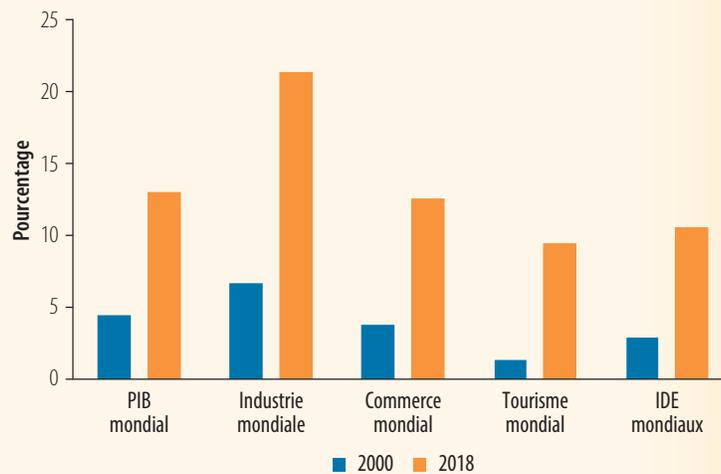
Le COVID-19 a déjà dépassé les trois grandes épidémies de virus des vingt dernières années (SRAS, grippe aviaire et MERS-CoV) au regard du nombre de personnes infectées et de décès. Au 7 avril, le nombre de cas confirmés dans le monde dépasse 1,4 million, ce qui est nettement supérieur aux 8 096 cas de SRAS en 2002. Le nombre de décès dépasse les 80 000, ce qui est supérieur aux 858 décès liés au MERS-CoV en 2012. Enfin, le SRAS et le MERS-CoV ont respectivement touché 29 et 28 pays et territoires — contre 205 pays et territoires

### ENCADRÉ 1.1 suite

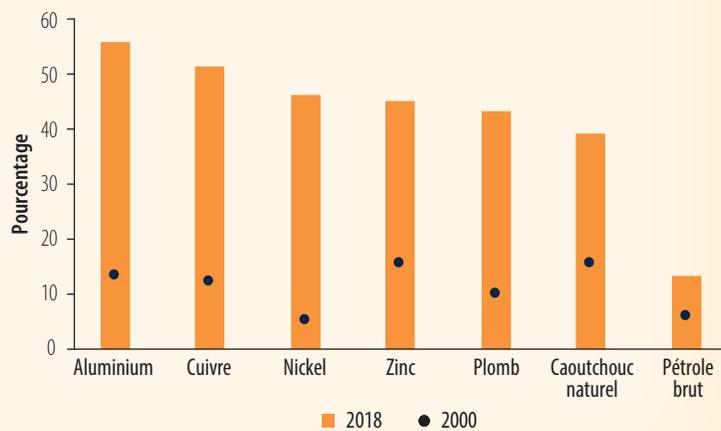
actuellement touchés par le COVID-19. La propagation du virus à travers le monde est telle que le nombre de cas confirmés en dehors de la Chine a déjà dépassé celui de l'épicentre.

Depuis la fin février 2020, de nouveaux foyers majeurs de pandémie ont été identifiés en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient. D'autres pays clés de l'économie mondiale ont été largement touchés par le COVID-19, à savoir les États-Unis, le Japon, la République de Corée, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni. Le nombre de personnes infectées continue de croître à un rythme plus rapide en Amérique du Nord et en Europe, tandis que les pays d'Asie semblent avoir déjà aplani la courbe des cas confirmés. La Chine et les huit pays susmentionnés représentent la moitié de la production et de la consommation mondiales. Ils représentent également près des deux tiers de la production manufacturière mondiale et plus de la moitié des exportations mondiales de produits manufacturés. Certaines de ces économies — notamment la Chine, la Corée du Sud, le Japon, les États-Unis et l'Allemagne — font également partie des chaînes de valeur mondiales. Dans ce contexte, le ralentissement de l'activité économique dans ces pays produira une « contagion de la chaîne d'approvisionnement » dans pratiquement tous les pays.

**FIGURE B1.1.1 : La Chine joue un rôle clé dans l'économie mondiale (% du monde)**



**FIGURE B1.1.2 : La Chine est une source majeure de demande sur les marchés mondiaux des matières premières**



Sources : Indicateurs du développement dans le monde, Commodity Market Outlook, Banque mondiale.

## 1.2. CAS CONFIRMÉS DE COVID-19 EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CANAUX DE TRANSMISSION ET MARGE DE MANŒUVRE POLITIQUE INITIALE

En Afrique subsaharienne, malgré une arrivée tardive, l'épidémie de COVID-19 s'est rapidement propagée dans la région au cours des dernières semaines (figure 1.5). Au 7 avril, 5 425 cas de COVID-19 avaient été confirmés dans 45 pays d'Afrique subsaharienne.<sup>1</sup> Un nombre relativement faible mais croissant de cas confirmés est désormais dû à la transmission locale. Le manque de capacités de dépistage dans de nombreux pays suggère que ces chiffres sous-estiment très probablement le nombre réel d'infections. Avec 1 686 cas confirmés, l'Afrique du Sud est le plus grand foyer de la région (carte 1.1). Le pays a déclaré l'état de catastrophe nationale et a annoncé un certain nombre de mesures visant à freiner la propagation du virus, dont une interdiction de voyager pour les ressortissants étrangers des pays à haut risque, l'interdiction des rassemblements publics de plus de 100 personnes et la fermeture des écoles. Bien que d'une ampleur moindre qu'en Afrique du Sud, des foyers en nombre croissant sont également apparus en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Ghana et Nigéria) et en Afrique de l'Est (Rwanda et Kenya). Ces développements ont incité les gouvernements à mettre en place leurs propres mesures de confinement, dont des interdictions de voyager pour les étrangers provenant de pays ayant signalé un cas de COVID-19, des restrictions sur les rassemblements publics et des fermetures d'écoles. En l'absence d'interventions sanitaires adaptées et d'une réponse appropriée des populations, ces mesures de confinement peuvent s'avérer insuffisantes pour endiguer l'épidémie.

Le COVID-19 crée un choc d'offre et un choc de demande. Du côté de l'offre, on note une baisse mesurée de l'emploi qui ne se résume pas au nombre de personnes infectées par le COVID-19. Elle inclut également une baisse de l'emploi due aux fermetures de lieux de travail et aux interdictions de voyager. La contraction de la production qui en résulte peut être partiellement atténuée grâce à la technologie numérique et aux logiciels et bases de données collaboratifs hébergés sur le cloud. Toutefois, certaines tâches ne peuvent être effectuées à distance et nécessitent la présence de travailleurs sur place. L'emploi peut également se trouver directement réduit par les mesures sanitaires visant à ralentir la propagation du virus — par exemple, les fermetures d'écoles et de crèches ainsi que les quarantaines — car les individus ne se rendent plus au travail pour s'occuper de leurs enfants ou soigner des parents malades, ou encore parce qu'ils ont été en contact avec des personnes infectées ou que ces dernières font partie de leur famille. Du côté de la demande, les consommateurs et les entreprises vont avoir tendance à reporter leurs dépenses lorsqu'ils seront confrontés à l'incertitude « Knightienne » (incertitude liée aux risques incommensurables) qui est actuellement associée à la nature, l'intensité et la durée de la crise de COVID-19. Lors des crises précédentes, les ménages et les entrepreneurs ont reporté leurs achats et retardé leurs investissements. En outre, l'accès aux biens et aux services va être réduit, car les magasins vont être fermés (ou les heures de service réduites) et certains services de livraison à domicile vont être suspendus.<sup>2</sup>

### *Le COVID-19 affecte les pays de l'Afrique subsaharienne par différents canaux de transmission*

L'impact économique du COVID-19 est reflété par le choc sanitaire (travailleurs et consommateurs infectés par le virus) et la succession de perturbations causées par les mesures d'atténuation imposées par les gouvernements, les réponses des individus (notamment en termes d'hygiène et de confinement), les ralentissements de l'activité économique chez les principaux partenaires commerciaux et financiers, le bouleversement des marchés mondiaux de capitaux et les différentes

<sup>1</sup> Le nombre de cas de COVID-19 proviennent du Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes de l'université Johns Hopkins.

<sup>2</sup> Les décisions de retarder les plans de dépenses et d'investissement des ménages et des entreprises peuvent être involontairement synchronisées à cause d'Internet (par exemple, les communications personnelles et les médias internationaux). Le choc de demande peut se transmettre (au niveau national et international) par des canaux qui vont au-delà des liens commerciaux et financiers (Baldwin et Weder di Mauro 2020).

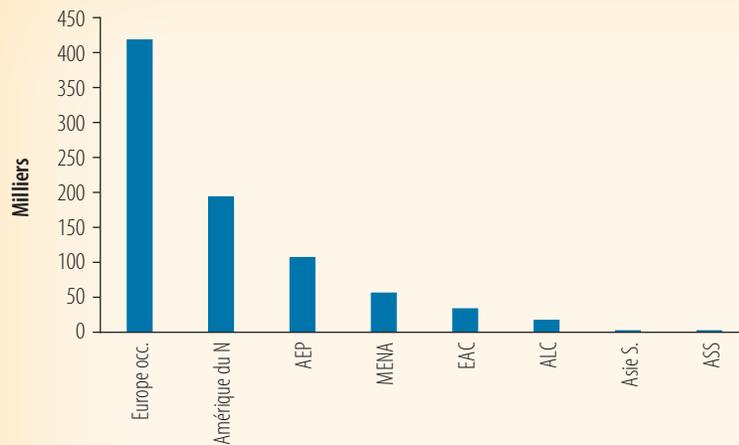
réponses économiques stratégiques. Pour ce qui est de l'Afrique subsaharienne, l'accès limité à des installations d'eau potable et des installations sanitaires sécurisées, la surpopulation urbaine, les systèmes de santé médiocres, une économie informelle importante et une marge de manœuvre insuffisante sur le plan des politiques peuvent poser problème pour la protection des vies et les moyens de subsistance en Afrique sur fond de crise du COVID-19.

Sont énumérés ci-dessous, en termes généraux, les principaux canaux de transmission des impacts du COVID-19 sur l'activité économique en Afrique subsaharienne :

Le premier canal de transmission est la perturbation du commerce et des chaînes de valeur. La baisse de la croissance dans les principales économies, y compris la Chine, affectera la demande pour les exportations de l'Afrique subsaharienne. Cela réduira nettement les prix internationaux des produits de base exportés par la région — notamment le pétrole, les minerais et les métaux — et touchera les pays qui ont une solide participation dans les chaînes des valeurs. Le dernier point concerne particulièrement les pays dont la participation est croissante dans l'agroalimentaire et les vêtements (l'Éthiopie et le Kenya), les biens manufacturés (la Tanzanie), l'industrie automobile (l'Afrique du Sud), et les exportateurs de minerais qui font partie des chaînes de valeur dans l'électronique (la République démocratique du Congo et la Zambie). Les perturbations sur les chaînes de valeur mondiales (CVM) peuvent, à leur tour, exacerber la chute des prix du pétrole à la suite de la baisse la demande chinoise.

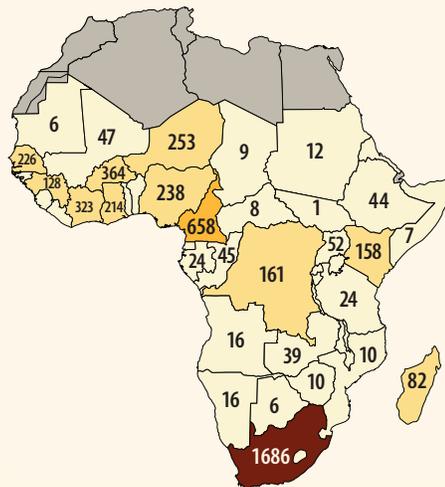
Le deuxième grand canal de transmission est constitué par les flux de financements étrangers dans les pays de l'Afrique subsaharienne.<sup>3</sup> La baisse des rentrées liées à l'investissement direct étranger (IDE) pourrait affecter plus durement les secteurs de l'extraction (secteurs de l'énergie et miniers) et, dans une moindre mesure, l'activité manufacturière. À mesure que l'accès aux flux de financement

FIGURE 1.5 : Cas mondiaux de COVID-19 (milliers)



Malgré une arrivée tardive, la pandémie de COVID-19 s'est rapidement répandue en Afrique subsaharienne au cours des dernières semaines.

CARTE 1.1 : Cas confirmés de COVID-19 en Afrique subsaharienne



Bien que l'Afrique du Sud connaisse la plus grande flambée dans la région, d'autres pays observent une augmentation du nombre de cas de COVID-19.

Source : Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes de l'université Johns Hopkins  
 Note : La dernière observation date du 7 avril 2020. EAP = Asie de l'Est et Pacifique ; ECA = Europe et Asie centrale ; LAC = Amérique latine et Caraïbes ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; SSA = Afrique subsaharienne.

<sup>3</sup> Les flux de financement étrangers en Afrique subsaharienne sur fond de propagation du COVID-19 vont connaître une baisse, non seulement en raison des effets d'impulsion (tandis que l'activité économique des pays qui investissent dans la région connaissent un ralentissement de la croissance et les investisseurs mondiaux orientent leur demande vers des actifs sûrs) et des effets d'attraction (de nombreux pays de l'ASS connaîtront également une décélération de la croissance).

venant de la Chine et des marchés de capitaux va devenir plus restreint, les investissements dans les infrastructures seront également gravement touchés. Dans le contexte de ces investissements, les obstacles au niveau de la préparation et de la mise en œuvre — parallèlement à la réduction du financement — pourraient retarder la livraison des projets d'infrastructure (à savoir, les projets énergétiques, les routes, les aéroports, et les ports). Les flux de l'aide pourraient également être affectés puisque les donateurs habituels (à savoir, les États-Unis et l'Europe) se trouvent désormais à l'épicentre de la pandémie de COVID-19 et pourraient déployer leurs ressources plutôt pour soutenir les couches de leurs populations qui sont les plus touchées par les répercussions économiques du virus. La propagation du COVID-19 et la chute des prix du pétrole pourraient déclencher une fuite des capitaux de l'Afrique — à mesure que les investissements de portefeuille sortent des pays dans lesquels les investisseurs avaient acheté des titres en devise locale (par exemple, le Ghana, le Nigéria, et l'Afrique du Sud). En plus des perturbations dans les flux de financement, l'arrêt brutal des voyages nuira très certainement au secteur du tourisme en Afrique subsaharienne. Les pays qui dépendent le plus des recettes du tourisme vont être fortement touchés (le Botswana, le Kenya, Maurice, et l'Afrique du Sud, entre autres).

Le troisième canal important de transmission est la voie sanitaire, l'impact direct du COVID-19 sur l'activité économique découlant d'une plus grande propagation du virus dans la région (à la fois au niveau du nombre de personnes infectées et du nombre de décès) et le quatrième canal comprend les perturbations résultant des mesures de confinement et d'atténuation imposées par les gouvernements et de la réponse des citoyens. Plusieurs facteurs constituent des obstacles pour l'efficacité du confinement et des mesures d'atténuation contre la propagation du COVID-19 en Afrique subsaharienne, notamment, la densité de peuplement dans les vastes habitats informels urbains, les difficultés d'accès aux installations d'eau et d'assainissement, et la fragilité des systèmes de santé. Quoiqu'il en soit, l'ampleur de l'impact dépendra de la réaction des populations dans les pays africains, de la propagation de la maladie et des réponses politiques apportées. Cela pourrait entraîner une diminution de la participation au marché du travail, une sous-utilisation des capitaux, un affaiblissement du capital humain et des impacts à long terme sur la productivité.

### *Le canal sanitaire : sauver des vies*

Au-delà des conséquences économiques, le risque d'une explosion de cas de COVID-19 en Afrique subsaharienne reste élevé, et le coût humain de la pandémie pourrait augmenter de manière significative. En plus d'un appel pour le renforcement des systèmes de soins de santé dans la région, un ensemble d'interventions non pharmaceutiques (INP) — comme la distanciation sociale et la mise en quarantaine — ont été préconisées. Elles engendrent des coûts économiques lourds, mais elles ralentissent sans doute la propagation de la pandémie.

Les modèles récents de simulation qui intègrent l'interaction entre des décisions sur le plan épidémique et économique montrent que la décision de réduire la consommation et le travail (à la suite d'un confinement) pourrait faire baisser la gravité de l'épidémie. Toutefois, cela amplifiera la profondeur du ralentissement économique (Eichenbaum, Rebelo et Trabandt 2020). L'atténuation des coûts économiques de la politique de confinement en réduit l'intensité, mais en prolonge la durée. Cependant, adjoindre à la politique de confinement des tests aléatoires pourrait générer d'importants gains socioéconomiques et éliminer le besoin de recourir aveuglément aux quarantaines (Piguillem et Shi 2020). Une multiplication des tests accompagnée de mesures de quarantaine ciblées peut atténuer l'impact économique du COVID-19 et réduire les pics symptomatiques d'infections — ce qui est important pour alléger les contraintes liées aux capacités d'accueil des hôpitaux (Berger et al. 2020)

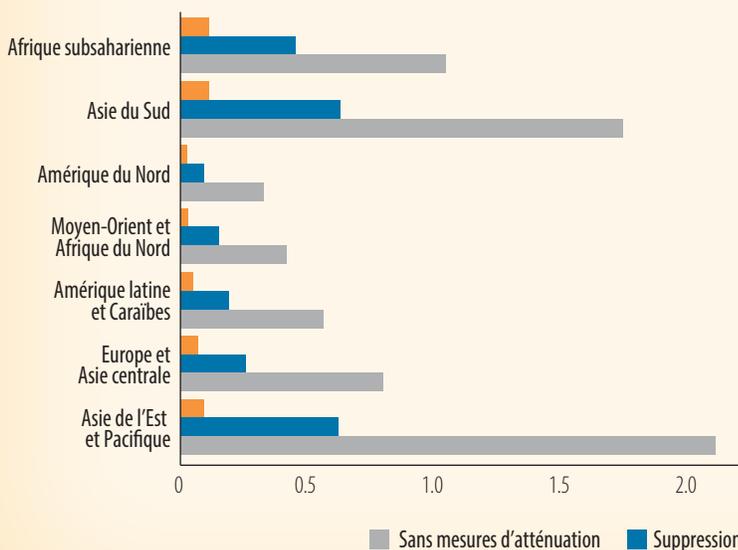
À quelques exceptions près, comme en Afrique du Sud, la mise en quarantaine et la distanciation sociale telle que pratiquée en Chine ou dans d'autres économies avancées pourraient ne pas

être des mécanismes efficaces pour ralentir la propagation du virus en Afrique subsaharienne. Les ressources nécessaires pour mettre en place des salles de quarantaine pour les cas suspectés dans les aéroports et hôpitaux, ou pour effectuer une traçabilité des contacts de cas confirmés de COVID-19, pourraient s'avérer insuffisantes. La mise en quarantaine et la distanciation sociale sont particulièrement difficiles dans un continent où 85 % de la population vit avec moins de 5,50 USD par jour et où 70 % des citoyens vivent dans des taudis surpeuplés. Un confinement pourrait provoquer des privations sévères dans des pays où la majorité de la population travaille comme agriculteurs ou entrepreneurs à leur compte dans le secteur informel et doit rester active pour subvenir aux besoins de leurs familles. Il faut par conséquent envisager la possibilité d'une propagation plus rapide et de longue durée du virus. L'Encadré 1.2 présente les différentes options qui s'offrent à l'Afrique subsaharienne dans l'éventail des mesures d'atténuation qui ont été imposées à travers le monde.

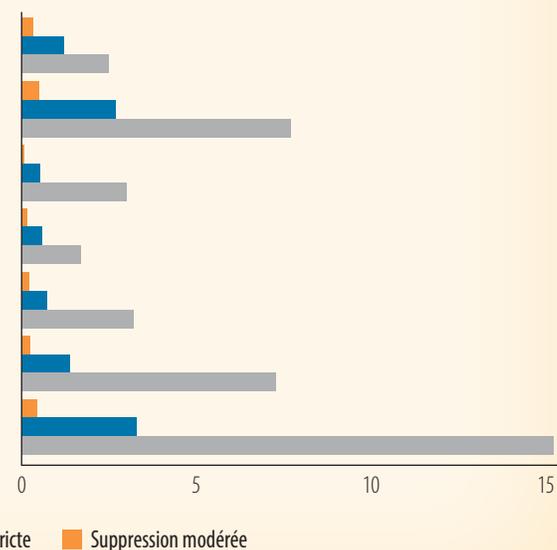
**ENCADRÉ 1.2 : Stratégies d'atténuation pour les pays africains**

De nombreux gouvernements africains ont déjà commencé à répondre à la crise dans leurs pays en adoptant des mesures de santé publique afin de limiter l'éventuelle propagation de l'infection. Ces actions vont des tests à la quarantaine pour les nouveaux arrivants dans le pays, en passant par des mesures actives de suppression, comme les restrictions sur les mouvements des populations et les rassemblements importants. Les enjeux sont élevés. Une modélisation réalisée par l'Imperial College (2020) indique que l'Afrique subsaharienne pourrait faire face à environ un milliard de personnes infectées dans le cadre d'un scénario sans mesure d'atténuation, dans lequel la maladie se propagerait de manière non contrôlée. Sur l'ensemble de la région, cela se traduirait par des pertes humaines résultant du COVID-19 d'environ 2,4 millions. Dans le cadre de deux scénarios d'atténuation, un avec une approche modérée en termes d'enrayement et le second avec une approche plus stricte, ces chiffres pourraient être revus à la baisse de manière importante. Dans le cadre du scénario d'enrayement modéré, les prévisions seraient d'environ 450 millions de personnes infectées et 1,2 million de pertes humaines, soit environ la moitié de l'impact du scénario sans mesure d'atténuation. Dans le cadre d'actions plus strictes par les États pour enrayer la propagation, les infections pourraient être maintenues à un chiffre aussi bas que 110 millions, tandis que les pertes humaines, se situant à 300 000, représenteraient un huitième de l'impact du scénario sans mesure d'atténuation (chiffres B1.2.1 et B1.2.2).

**FIGURE B1.2.1 : Cas d'infections envisagés (milliards)**



**FIGURE B1.2.2: Décès envisagés (millions)**



Source : Imperial College, Rapport 12, The Global Impact of COVID-19 and Strategies for Mitigation and Suppression, 26 mars 2020

## ENCADRÉ 1.2 suite

Les stratégies optimales de confinement pour les pays à revenu élevé ne sont pas forcément adaptées ou réalisables dans les environnements à faible revenu d'Afrique subsaharienne.

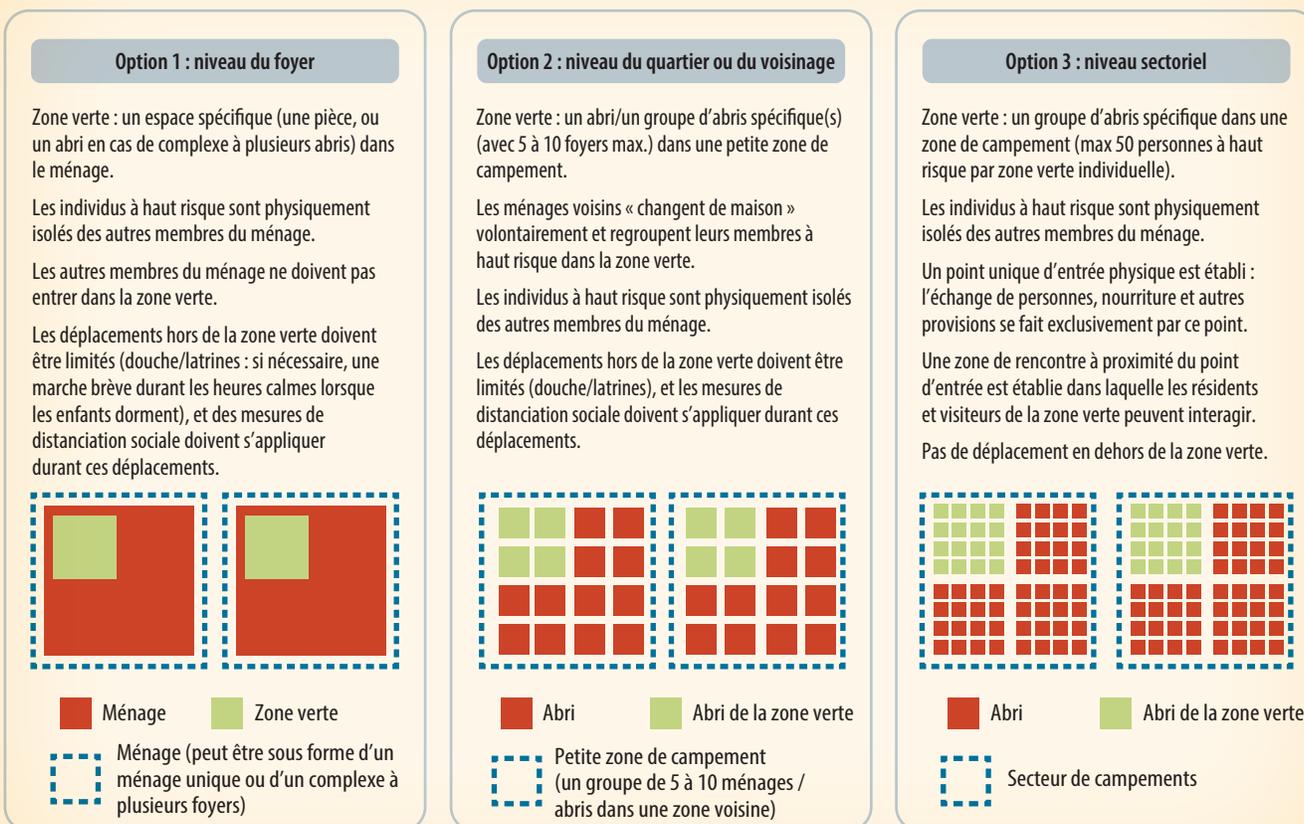
*Les coûts de confinement pour le reste de la population peuvent être très élevés.* Une nouvelle analyse de l'OCDE (2020) estime que les coûts économiques initiaux des mises à l'arrêt pourraient dépasser les 15 % du produit intérieur brut (PIB) en Afrique du Sud pour 2020, plus de 25 % du PIB aux États-Unis, et environ 30 % du PIB au Mexique. Des estimations comparables pour les autres pays de l'Afrique subsaharienne ne sont pas encore disponibles ; cependant, il est très probable que des mises à l'arrêt comparables à celles des pays de l'OCDE pourraient avoir de fortes répercussions sur le PIB, tout en augmentant les risques encourus par la population, tels que la faim, la famine, l'appauvrissement, ou même des renversements politiques. Les directives de 2020 des Centres africains pour le contrôle des maladies (CDC), qui font partie de l'Union africaine, mettent en garde contre des « mesures... qui auraient un impact négatif grave sur le bien-être social et l'avancement économique des pays » et précisent que « cela permettra de garantir la viabilité des mesures correctives... et d'éviter la lassitude vis-à-vis des interventions et la révolte communautaire. »

*Il existe une série de stratégies alternatives en matière d'atténuation en fonction du contexte du pays.* Les pays à faible revenu pourraient envisager des stratégies de confinement moins agressives ou davantage adaptées à leur contexte ; celles-ci permettraient une poursuite plus importante de l'activité économique normale, mais pourraient également donner lieu à l'infection de franges plus larges de la population avant que tout vaccin ne soit disponible.

*Les directives de 2020 pour les CDC africains préconisent une approche graduelle,* par laquelle les mesures de confinement seraient mises en œuvre peu à peu durant les phases de la propagation. Durant la phase 2, avec une propagation en expansion, elles préconisent la distanciation sociale, une intensification de la promotion des mesures d'hygiène et des restrictions sur les rassemblements de masse. Durant la phase 3, avec une propagation avancée, l'isolement au domicile pour les cas suspectés et le recours éventuel aux confinements des communautés sont encouragés. Durant la phase 4, avec une large propagation au niveau national et une transmission à grande échelle, elles encouragent la levée des confinements des communautés et l'annulation des fermetures des institutions. Les directives ne mentionnent pas spécifiquement — dans un sens positif ou négatif — des stratégies comme la fermeture de toutes les activités non essentielles et précisent, ce qui est important, que ce sont des directives temporaires avec des recommandations minima pour les États membres de l'Union africaine sur la base des données actuellement disponibles. Les pays peuvent choisir d'appliquer des mesures plus strictes en fonction des ressources dont ils disposent.

*La protection des groupes vulnérables plutôt que la suppression agressive pourrait être envisagée dans les pays à faible revenu.* Selon une étude de la London School of Hygiene & Tropical Medicine (Dahab et al. 2020), une politique visant à protéger les groupes vulnérables contre le virus — comme les personnes de plus de 60 ans — pourrait s'avérer davantage réalisable et souhaitable qu'une politique cherchant à contenir le virus dans le contexte de pays à faible revenu. Seule une petite fraction de la population de la région est âgée de plus de 55 ans — on l'estime à 7,4 % au Nigéria et 5,9 % dans la République démocratique du Congo, par exemple (CIA 2020). En outre, la capacité de faire appliquer sur la durée des mesures de confinement plus agressives, comme la fermeture de toutes les activités non essentielles, pourrait s'avérer bien trop limitée dans de nombreux pays africains. Des protections de ce type signifient l'isolement de seulement certains groupes de la population, ce qui permettrait aux plus jeunes ou aux personnes moins vulnérables de continuer à participer à l'activité économique habituelle (figure B1.2.3).

FIGURE B1.2.3 : Organisations des logements pour chaque option de protection



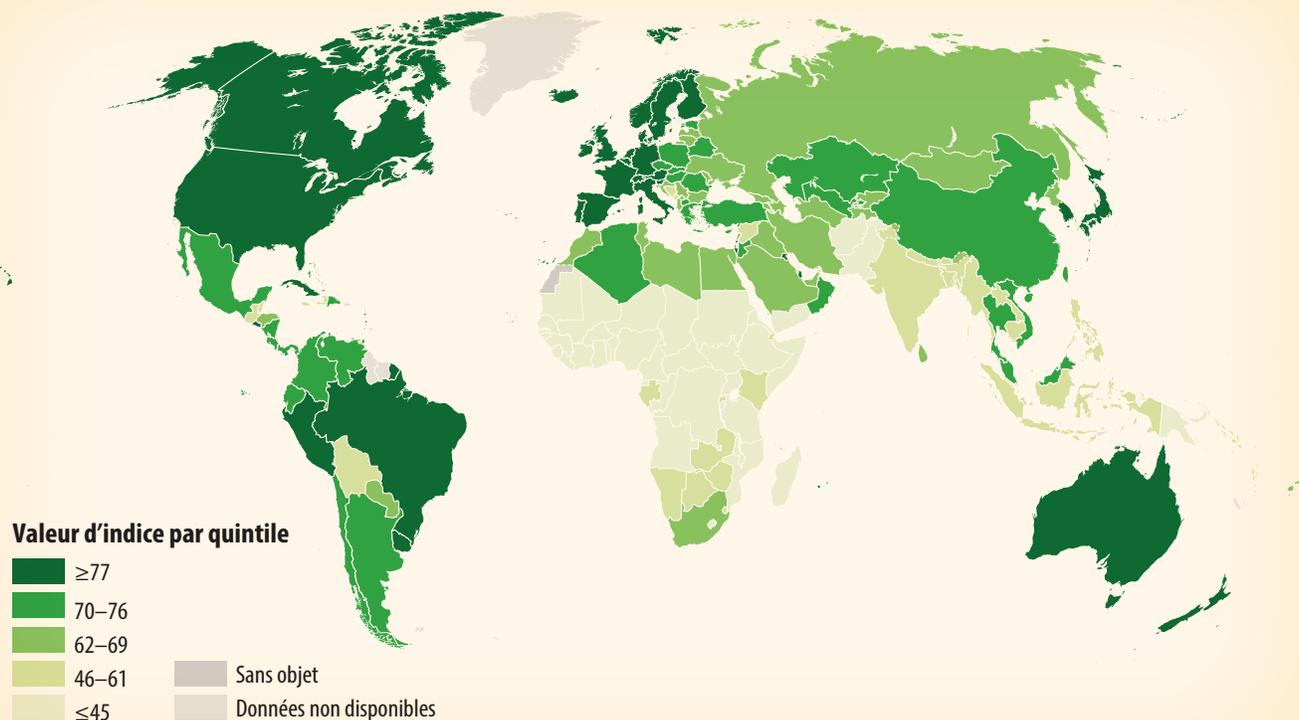
Source : Dahab et al. 2020.

## Couverture et financement des services de la santé

Le besoin d'une couverture sanitaire universelle (CSU) n'a jamais été plus important qu'aujourd'hui. Cependant, les pays de l'Afrique subsaharienne sont classés dans le quintile inférieur des régions mondiales. Une CSU signifie que toutes les personnes d'un pays bénéficient des services de santé de qualité dont ils ont besoin, tout en veillant parallèlement à ce que le recours à ces services soit abordable. La couverture des services de santé fait l'objet d'un suivi à l'aide de 16 indicateurs qui sont compilés en un indice allant de 0 à 100.<sup>4</sup> Si l'on considère le classement des pays en quintiles selon cet indice, la couverture sanitaire est la plus faible dans la région africaine, notamment pour les pays à faible revenu (carte 1.2). La région affiche non seulement un déficit en termes de couverture de services de santé, mais également des dépenses de santé qui sont bien en dessous des niveaux recommandés. La plupart des pays de la région connaissent des pénuries importantes de professionnels de santé, tandis que parallèlement, un nombre considérable de professionnels de santé se trouvent sans emploi en raison des contraintes financières. Une multitude de facteurs — une pauvreté généralisée, un marché du travail imparfait et un financement public limité — donnent lieu à ce paradoxe : des pénuries de services tout en ayant des talents sous-utilisés dans de nombreux pays (Statistiques de l'OMS, 2019).

<sup>4</sup> L'indice de couverture sanitaire universelle utilise 16 indicateurs, divisés à parts égales en quatre sous-catégories : (1) un indice pour la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (planification familiale, soins prénatals et obstétricaux, vaccination complète de l'enfant, et demande de soins pour la pneumonie) ; (2) un indice pour les maladies infectieuses (traitement de la tuberculose, traitement pour le VIH, traitement des filets de lits et soins sanitaires de base) ; (3) un indice pour les maladies non transmissibles (tension artérielle, prévention et traitement de l'hyperglycémie, dépistage du cancer du col de l'utérus, et non consommation des produits du tabac) ; et (4) un indice pour les capacités de services et accès (densité des lits d'hôpitaux, densité des personnels soignants, accès aux médicaments essentiels, et respect du Règlement sanitaire international).

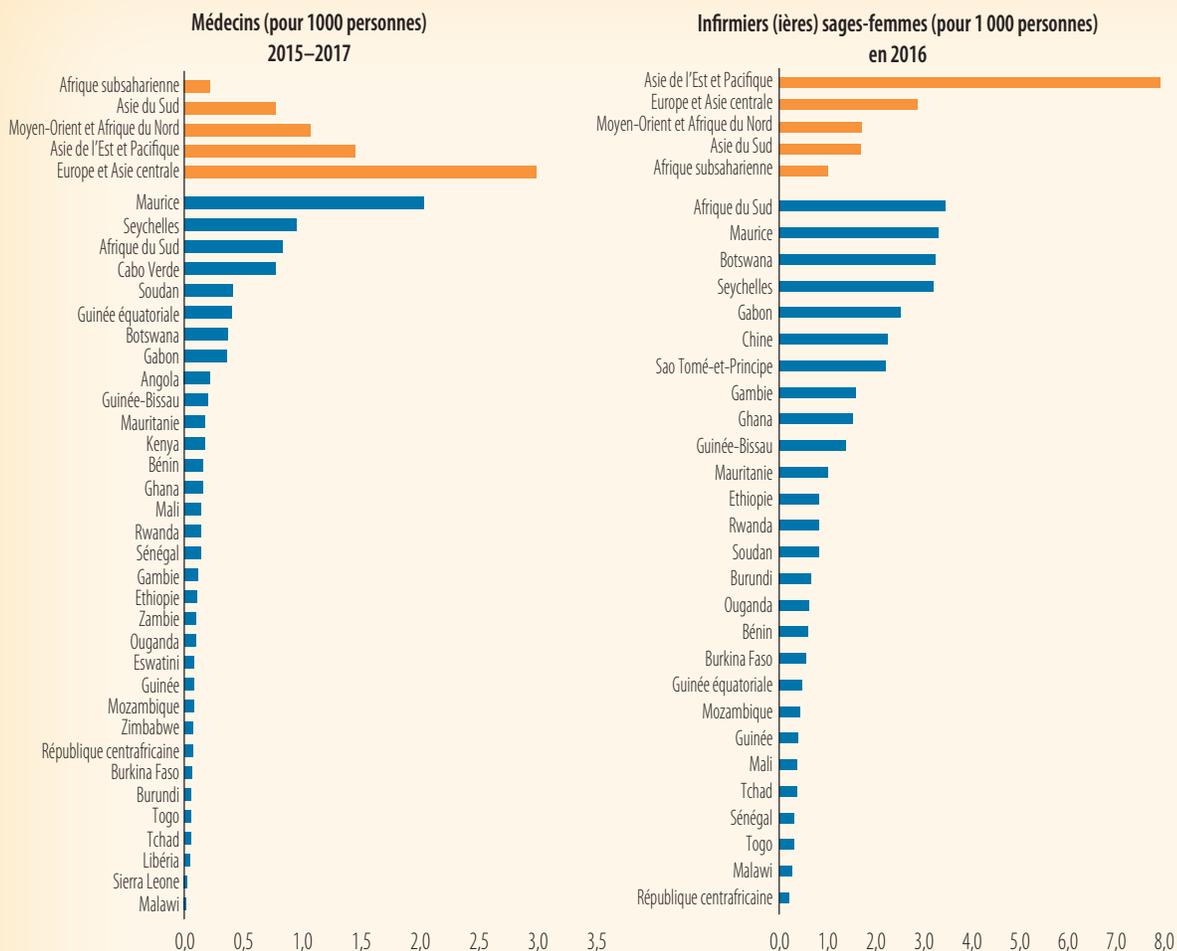
CARTE 1.2 : Indice de couverture sanitaire universelle et classement des pays



Sources : Statistiques de l'Organisation mondiale de la santé, 2019

**Couverture des services de santé en Afrique.** La faible couverture de services de santé en Afrique relève de plusieurs facteurs, notamment la faible densité de population dans de nombreuses parties des pays africains qui rend la livraison de services relativement coûteuse, un financement limité, des goulets d'étranglement en matière de fournitures et une faible productivité des professionnels de santé. Une large transmission communautaire du virus pourrait s'avérer difficile à gérer en Afrique subsaharienne, étant donné la faiblesse des systèmes de santé de la région, la pénurie de personnel médical (docteurs, infirmiers(ières), et sages-femmes) et le manque de lits hospitaliers et d'équipement, et pourrait donc entraîner un nombre de décès important. L'absence de personnels soignants qualifiés est relativement alarmante dans certains cas (figure 1.6). Par exemple, un pays fragile comme le Togo ne compte que 8 médecins et 14 infirmiers(ières) pour 100 000 personnes en 2018 — bien en dessous des niveaux recommandés par l'OMS (100 médecins et 35 infirmiers(ières)). En outre, les disparités géographiques sont relativement importantes : 64 % des professionnels de santé sont dans la région de la capitale. En revanche, la population zambienne reçoit des services de santé de base, bien que la couverture soit faible dans les zones rurales et la qualité des services de santé généralement médiocre à travers le pays. Une étude de 2018 a indiqué que 437 jours de travail sont perdus chaque mois dans le système de santé en raison de l'absentéisme et de la lenteur des institutions de santé publique, et que la plupart des institutions de santé n'ont pas le matériel de base (Banque mondiale 2019 b). Enfin, les hôpitaux pourraient se révéler sous-équipés en cas de montées soudaines du nombre de personnes infectées. Le nombre de lits hospitaliers pour 10 000 personnes est relativement hétérogène sur l'ensemble des pays de la région, mais plus de 20 pays ont moins d'un lit hospitalier pour 10 000 personnes (dont l'Éthiopie, le Sénégal, le Nigéria, la Tanzanie, l'Angola, et le Ghana). En moyenne, les pays de l'Afrique australe, comme la Namibie, Maurice, et l'Afrique du Sud, ont plus de 2,5 lits hospitaliers pour 10 000 personnes (figure 1.7). Maurice a une densité de lits hospitaliers qui est comparable à celle de l'Italie (3,4 pour 10 000 personnes) et inférieure à celle de la Chine (4,2).

FIGURE 1.6 : Nombre de professionnels de santé dans les pays africains par rapport aux autres régions



L'Afrique manque de professionnels de santé qualifiés, et cette pénurie est assez grave dans certains pays.

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

FIGURE 1.7 : Lits hospitaliers pour 10 000 personnes

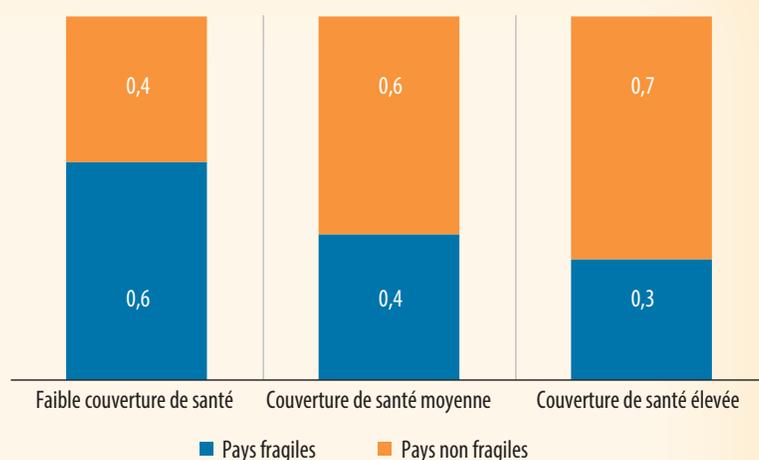


Près de la moitié des pays de la région comptent moins d'un lit d'hôpital pour 1 000 habitants.

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

Les habitants des pays fragiles ont un accès particulièrement faible aux services de santé de base.

**FIGURE 1.8 : Couverture de santé et prestations de services sanitaires : pays fragiles et non fragiles**



Source : rapports d'évaluation des politiques et institutions nationales, Banque mondiale.

Note : la couverture de santé est faible lorsque la plupart des personnes pauvres ne reçoivent pas les services sanitaires de base; elle est moyenne lorsque la plupart de la population reçoit des services sanitaires de base; et elle est élevée lorsque la majorité de la population reçoit les services sanitaires de base adaptés et qu'on observe une bonne couverture et une qualité des services de santé préventifs et de soins.

Naturellement, la couverture des services de santé est particulièrement faible dans les pays fragiles de la région (figure 1.8); plusieurs d'entre eux connaissent de sévères pénuries de professionnels de santé et de fournitures médicales. Sur la base des notations récentes de l'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales (EPIN) pour le volet couverture des services de santé dans le cadre de la question du statut sanitaire, le personnel de la Banque mondiale a estimé que les pays fragiles ont une mauvaise couverture en matière de services de santé, et que ces services sont souvent limités

aux capitales. De nombreux pays fragiles reçoivent la note de 2 ou en dessous sur une échelle de 1 à 5 (5 étant la notation la plus élevée). Deux tiers des pays dont les notes sont faibles en matière de couverture sont des pays fragiles, ce qui indique que leurs populations n'ont pas accès aux services de santé de base. 70 % des pays qui ont des notes élevées en matière de couverture de services (4 ou au-dessus) sont des États non fragiles. Dans ces pays, la majorité de la population reçoit des services de santé de base adaptés et on y observe une bonne couverture et une bonne qualité des services de santé préventifs et de soins.

*Le financement de la santé en Afrique.* La disponibilité et l'affectation du financement pour le secteur de la santé sont une préoccupation majeure en Afrique subsaharienne, notamment les débours relativement élevés payés par les patients eux-mêmes pour les soins (figure 1.9). Par exemple, les dépenses de santé totales par habitant pour l'année la plus récente, pour laquelle des données sont disponibles, se montent à 32 USD, ce qui est inférieur à la moitié des niveaux recommandés par l'OMS pour les pays à faible revenu (86 USD). Le financement de la santé est principalement assuré par le budget gouvernemental et souvent à partir de fonds de donateurs internationaux. Par exemple, le financement du secteur de la santé en Zambie provient principalement du gouvernement et des donateurs externes —81 % des dépenses totales de santé actuelles, tandis que les débours représentent seulement 12 % des dépenses de santé actuelles. Les donateurs financent environ 43 % des dépenses de santé totales actuelles. Les dépenses de santé par habitant en Zambie sont de 59 USD (Banque mondiale 2018). En revanche, comparativement à la Zambie, les débours au Sénégal restent élevés—51 % des dépenses de santé actuelles en 2016. Au Nigéria, les dépenses de santé actuelles par habitant ont baissé depuis 2014 : 107 USD en 2014, 98 USD en 2015, 79 USD en 2016, et 74 USD en 2017. Les débours sont très élevés au Nigéria avec 77 % des dépenses de santé actuelles. Le Mali, qui dépense seulement 50 USD par habitant

FIGURE 1.9 : Dépenses de santé actuelles par habitant, 2016 (USD)



Un faible niveau de dépenses de santé publique par habitant entraîne souvent un niveau élevé des frais à la charge des ménages, ce qui rend les services de santé inaccessibles.

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

pour les dépenses de santé actuelles, est l'un des 25 pays au monde dont le financement de la santé est le plus faible par habitant. Le budget national couvre environ 16 % des dépenses de santé actuelles, les donateurs fournissant 36 %, tandis que le reste (46 %) provient des débours. Madagascar est un autre pays qui dépense moins pour la santé que la plupart des pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne (environ 20 USD par habitant) et qui a une proportion élevée de financement de santé en provenance des débours effectués par les ménages. En règle générale, de nombreux pays en Afrique ont des débours pour la santé qui sont supérieurs au seuil des 20 % recommandé par l'OMS.<sup>5</sup>

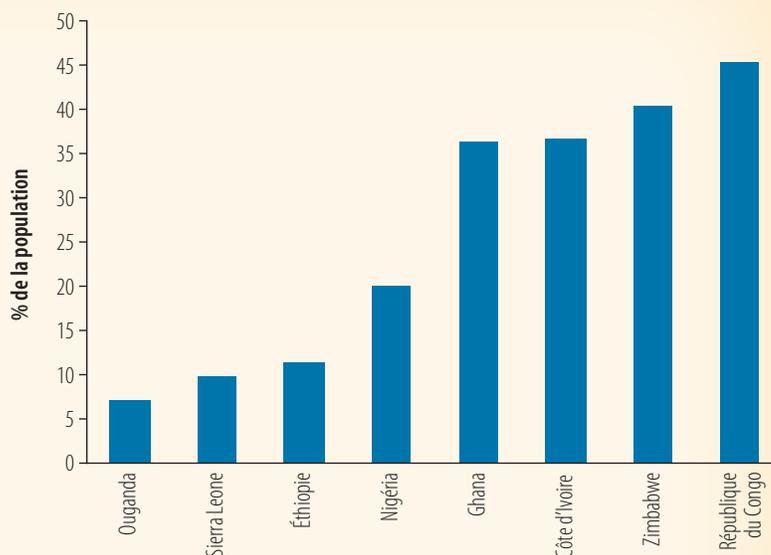
### Accès restreint à l'eau et à l'assainissement

Un lavage des mains correct et fréquent est l'une des mesures les plus importantes pour prévenir l'infection au virus COVID-19. Les responsables de la santé publique recommandent de se laver les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes pour éliminer les particules virales présentes. Cependant, cette recommandation est difficile à suivre dans les pays africains où l'accès à l'eau est limité. La pénurie d'eau peut être expliquée par une contamination des réserves d'eau locales, par les distances par rapport à la source d'eau la plus proche, par les sécheresses ou par le changement climatique. De plus, les personnes possiblement infectées ou ayant contracté le COVID-19 doivent avoir leurs propres toilettes ou latrines avec une porte qui ferme, les séparant de la chambre du patient. Ces toilettes doivent fonctionner correctement et avoir des siphons d'évacuation en état de marche.

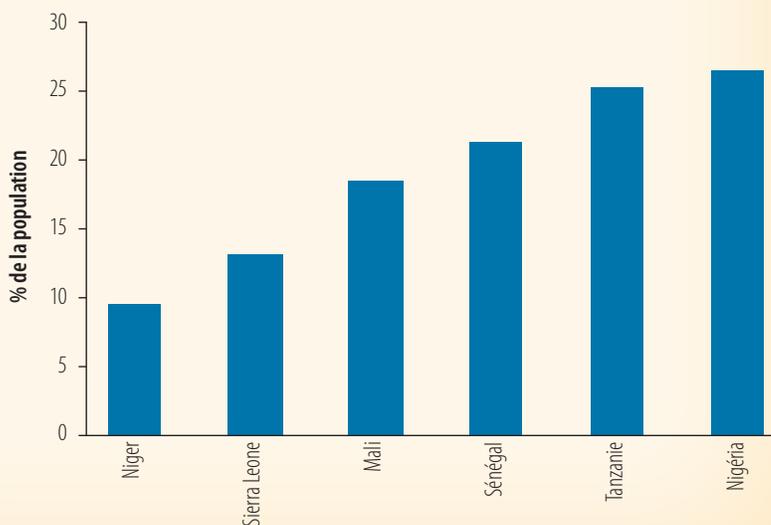
<sup>5</sup> Les récentes notations EPIN relatives au financement de la santé indiquent que les pays fragiles bénéficient d'un faible financement de santé comparativement aux autres pays à faible revenu. De nombreux pays fragiles ont reçu une note de 2 ou en dessous sur une échelle de 1 à 5 (5 étant la note la plus élevée). Deux tiers des pays dont les notes sont faibles en matière de financement de la santé sont des pays fragiles, ce qui indique que le financement de la santé dans ces pays est non seulement limité mais également mal ciblé et que les dépenses directes élevées sont supportées par la plupart de la population. En revanche, plus de 70% des pays qui obtiennent des notes élevées (4 ou plus) sont principalement des États non fragiles. Dans ces pays, le financement public de la santé est relativement élevé et ciblé sur des programmes de santé publique prioritaires. En outre, ces pays disposent de politiques d'assurance sociale de santé appropriées qui offrent une bonne prise en charge.

Le manque d'accès à une eau potable sûre et aux services d'assainissement entraîne des risques accrus pour la santé.

**FIGURE 1.10 : Personnes utilisant des services d'eau potable gérés de manière sûre, 2017 (%)**



**FIGURE 1.11 : Personnes utilisant des services d'assainissement gérés de manière sûre, 2017 (%)**



Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

Pour illustrer les défis que pose une hygiène des mains appropriée et que posent l'assainissement et la plomberie, les figures 1.10 et 1.11 présentent les pourcentages de personnes utilisant des services d'eau potable et des services d'assainissement gérés de manière sûre. Dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, l'accès à des services d'eau potable et d'assainissement gérés de manière sûre est médiocre, mais présente une grande diversité de situations : en Ouganda et en Sierra Leone moins de 10 % de la population a accès à de l'eau potable ; au Zimbabwe et au Congo, plus de 40 % de la population a accès à de l'eau potable. Pour ce qui est de l'accès à un assainissement adéquat, le pourcentage de gens utilisant ces services n'atteint pas 30 % pour les pays ayant des données disponibles et il dépasse 25 % seulement pour la Tanzanie et le Nigéria.

L'eau est idéale pour le lavage des mains. Toutefois, en l'absence de points d'eau améliorés, des solutions à petite échelle, telles qu'un réseau de postes de lavage

des mains, pourraient constituer une alternative. Des postes de lavage des mains ont été installés en Afrique de l'Ouest au moment de l'épidémie d'Ebola en 2014. La figure 1.12 présente le nombre de gens vivant dans des foyers disposant d'installations pour le lavage des mains, avec savon et eau.<sup>6</sup> Environ la moitié de la population du Mali a accès à des installations de base pour le lavage des mains tandis que plus de 40 % des habitants de la République du Congo, de la Tanzanie, de la Namibie, de l'Afrique du Sud, de la Mauritanie, du Nigéria et du Ghana ont accès à de telles installations. Un faible pourcentage seulement de la population (soit moins de 10 %) a accès à des postes de lavage des mains en République Démocratique du Congo, au Rwanda, au Tchad et en Guinée-Bissau, entre autres.

<sup>6</sup> Les installations pour le lavage des mains peuvent être fixes ou mobiles, et peuvent être constituées par un évier avec eau du robinet, des seaux avec robinet, des tippy-taps et des pichets ou bassins conçus pour le lavage des mains. Le savon inclut les pains de savon, le savon liquide, la lessive et l'eau savonneuse, mais pas les autres agents de lavage des mains tels que cendres, terre ou sable.

FIGURE 1.12 : Personnes disposant d'installations pour le lavage des mains avec eau et savon, 2017 (% de la population)

Une bonne hygiène des mains est une mesure préventive essentielle contre le COVID, mais la plupart des gens n'y ont pas accès.



Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

## Capacité de préparation aux pandémies

Le nombre de personnes infectées et de morts dans la région de l'Afrique subsaharienne n'est pas aussi élevé que dans les autres régions. Toutefois, il est possible que le nombre de cas soit sous-déclaré, car le dépistage dans la région n'a pas été très répandu. De plus, la propagation en Afrique subsaharienne est préoccupante, car les systèmes de santé sont fragiles, et le continent doit déjà faire face à d'importants problèmes de santé publique — en particulier, la malaria, la tuberculose et le VIH/SIDA. Des recherches montrent que l'Afrique du Sud, l'Éthiopie et le Nigéria présentent le plus grand risque d'importation du COVID-19. Néanmoins, on s'attend à ce que la propagation dans la région soit très hétérogène, car elle est fonction de la répartition des cas dans les provinces chinoises et des déplacements de ces provinces vers les différents pays de l'Afrique subsaharienne. Des restrictions de voyage retarderaient le risque de propagation de l'épidémie, mais n'empêcheront pas le risque d'importation (Gilbert et al. 2020).

Les simulations suggèrent, sur la base des tendances actuelles, que presque tous les pays africains devraient dépasser les 1 000 cas confirmés d'ici le 1<sup>er</sup> mai, et 10 000 cas dans les quelques semaines à venir.<sup>7</sup> Si tous les pays africains devaient connaître une phase d'épidémie avancée comme l'Afrique du Sud, ils dépasseraient les 10 000 cas d'ici la fin avril (Pearson et al. 2020). On s'attend à ce que l'expansion du virus soit très synchronisée entre les pays du continent, ce qui requiert l'application d'urgence de nouvelles mesures d'enrayement (incluant un dépistage accru, le traçage des contacts, et l'isolation des cas). Toutefois, il y a de très grandes différences entre les estimations tirées des scénarios sans intervention et des scénarios avec interventions pour l'Afrique subsaharienne (voir encadré 1.2). Le scénario sans intervention prédit 1 milliard d'infections et 2,4 millions de morts, et le scénario d'interventions pondérées aboutit à 450 millions d'infections et 1,2 million de morts. Un scénario d'interventions agressives se traduit par 110 millions d'infections et 300 000 morts (Walker et al. 2020). Dans un environnement avec des tests de dépistage limités, des tests aléatoires à grande échelle sur la population permettront de déterminer les stratégies à mettre en œuvre là où

<sup>7</sup> Les auteurs utilisent un processus de ramification pour simuler l'épidémie en utilisant les paramètres suivants : (a) chaque cas produit en moyenne deux cas supplémentaires (Abbott et al. 2020), et (b) le temps moyen entre l'apparition d'un cas et l'apparition d'un cas ultérieur infecté par ce même cas est de 4,7 jours (Nishiura et al. 2020). Notez que la précision de ces prévisions dépend de la disponibilité des données dans les rapports de situation de l'OMS et de l'applicabilité de l'expérience mondiale à l'Afrique. En l'absence de données, le moment réel où le nombre de cas atteint ce cap peut être plus précoce.

elles sont les plus nécessaires. On a fait valoir que le dépistage aléatoire devrait démarrer dans les régions les plus touchées, puis être mis en œuvre dans le reste du pays (Stock 2020).

La gestion et le contrôle des cas de COVID-19 dépendent fortement des capacités des systèmes de santé de chaque pays. Selon la Nuclear Threat Initiative (NTI) et le Johns Hopkins Center for Health Security (2019), les systèmes nationaux de sécurité sanitaire sont faibles dans le monde, et tous les pays ont d'importantes lacunes à combler pour être pleinement préparés à une pandémie. La capacité de préparation internationale est aussi fragile au niveau collectif. L'index de sécurité sanitaire mondiale (Global Health Security, "GHS") est en moyenne de 40,2 (sur un maximum de 100) pour 195 pays dans le monde.<sup>8</sup> La moyenne pour la région est de 30,8 et seuls 4 pays de la région dépassent la moyenne mondiale (Afrique du Sud, Kenya, Ouganda et Éthiopie).<sup>9</sup> Enfin, la plupart des pays (35 sur les 47 pays du continent) ont un plan de préparation à une pandémie de grippe. Toutefois, la plupart de ces plans sont obsolètes — ils ont été mis en place avant la pandémie de grippe A H1N1 de 2009 — et sont considérés comme inadéquats pour faire face à une pandémie mondiale. Le score composite relatif à l'exhaustivité des plans de lutte contre la pandémie dans les 35 pays était de 36 %. Les scores propres à chaque pays sur chacun des indicateurs thématiques relatifs à l'exhaustivité du plan de lutte contre la pandémie étaient variables, allant de 5 % en Côte d'Ivoire à 79 % en Afrique du Sud (Sambala et al. 2018).

Globalement, les pays africains font preuve de sérieuses faiblesses dans leur capacité à prévenir, détecter et répondre aux urgences sanitaires. Ils présentent également de graves lacunes dans les systèmes de santé — en termes de sécurité sanitaire dans les cliniques et hôpitaux, contre-mesures médicales et déploiement de personnel, accès aux soins de santé, pratiques de contrôle des infections et disponibilité de l'équipement, et capacité à tester et approuver les nouvelles contre-mesures médicales (NTI et Johns Hopkins 2019).

### *Impact prolongé sur l'accumulation de capital humain*

L'impact du COVID-19 sur le capital humain va bien au-delà des effets directs sur le personnel du secteur de la santé (docteurs, infirmiers et infirmières, entre autres). Des fermetures d'écoles ont été ordonnées par 143 pays — avec 130 pays imposant des mesures de fermeture pour le pays entier, tandis que 13 pays ont mis en œuvre des mesures locales. Le nombre d'apprenants touchés dans les pays ayant procédé à des fermetures à l'échelle nationale s'élève à des milliards d'enfants et de jeunes. Si les fermetures locales sont étendues à un niveau national, ce nombre augmenterait de 500 millions d'étudiants (Banque mondiale 2020).

Outre l'impact économique des ruptures d'approvisionnement et l'effondrement de la demande globale, le COVID-19 entraînera des coûts importants à long terme en raison de la pause de l'accumulation de capital humain. L'éducation à distance, des programmes de télé-enseignement et des formations en ligne sont en cours de mise en place à l'échelle des pays. L'apprentissage en ligne a un énorme potentiel. Il existe des preuves que les enfants indiens utilisant l'application Mindspark ont fait plus de progrès en compétences linguistiques et mathématiques de base après quatre mois et demi que ceux du groupe de contrôle (Rajagopalan et Kothari 2017).

Cependant, les protocoles d'apprentissage à distance seront difficiles à mettre en pratique en Afrique subsaharienne à cause du faible niveau de pénétration de l'Internet dans la région. En moyenne, moins de 20 % de la population africaine a accès à l'Internet — contre 90 % de la population dans les pays développés et 60 % dans d'autres pays en développement (Calderon

<sup>8</sup> L'index GHS examine la sécurité sanitaire et les capacités des pays dans le monde à travers six catégories : (1) prévention de l'émergence ou de la libération d'agents pathogènes, (2) détection précoce et annonce d'une épidémie de taille potentielle internationale, (3) réponse rapide et limitation de la propagation d'une épidémie, (4) système de santé suffisant et solide pour traiter les malades et protéger les travailleurs de la santé, (5) engagements pour améliorer les capacités nationales, plans de financement pour combler les lacunes, et adhésion aux normes mondiales, et (6) environnement à risque et vulnérabilité des pays aux menaces biologiques. Tous ces indices sont normalisés sur une échelle de 0 à 100, et 100 indique les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

<sup>9</sup> Seul un pays dans la région, l'Afrique du Sud (54,8), dépasse l'index moyen de la GHS sur les 60 économies à hauts revenus dans l'échantillon (51,9).

et Cantu 2020).<sup>10</sup> Des approches innovatrices vont être nécessaires pour éviter une longue interruption de l'enseignement et de l'apprentissage dans les pays à faible revenu. Des méthodes d'apprentissage alternatives par la radio, la télévision et le téléphone peuvent aussi être déployées. Plus la durée des programmes d'enseignement à distance est longue, plus l'accent doit être mis sur la langue d'enseignement, la progression du contenu et la pertinence pour les étudiants (van Fleet 2020).

Des recherches universitaires affirment que les effets épidémiologiques directs des fermetures d'écoles sont incertains et dépendent des stratégies de mise en œuvre suivies par les districts ou les nations. Par ailleurs, il existe des estimations sur les coûts économiques des fermetures d'écoles. Lempel et al. (2009) relève que la fermeture de toutes les écoles aux États-Unis pendant 4 semaines coûterait entre 10 et 47 milliards de dollars (0,1 - 0,3 % du PIB). Ces estimations ont été jugées prudentes par les auteurs, car les coûts calculés étaient basés sur les revenus plutôt que sur la rémunération globale.

## LE CANAL COMMERCIAL

L'épidémie de COVID-19 a un impact direct sur l'économie mondiale par le canal du commerce. Cela représente un contraste frappant avec la crise mondiale financière de 2008-2009 où l'impact sur le commerce mondial était indirect. Bien que les effets des deux crises soient aussi transmis aux secteurs financiers et non-financiers, cette section se concentre sur la façon dont l'impact économique de l'épidémie de COVID-19 se transmet aux économies de l'Afrique subsaharienne par le canal commercial. Deux faits stylisés ressortent de l'analyse de la structure des échanges dans la région : (1) les matières premières primaires constituent la principale source d'exportations de la région, et (2) la Chine est devenue le principal partenaire commercial de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. La crise financière mondiale de 2008-2009 a affecté immédiatement la plupart des pays dans le monde par le biais des canaux financiers — avec en particulier une forte réduction des prêts bancaires internationaux.<sup>11</sup> Par contraste, l'épidémie de COVID-19 a démarré en Chine et causé un ralentissement brutal dans les principaux secteurs commerciaux intégrés aux chaînes de valeur globales (GVC) ainsi qu'un affaiblissement de la demande pour les produits exportés d'Afrique (de ce fait entraînant une forte baisse des prix à l'international). Cette section présente une classification des pays de l'Afrique subsaharienne par leur degré d'exposition aux implications commerciales du COVID-19.

Sur les deux dernières décennies, les schémas de diversification des marchés en Afrique subsaharienne ont changé, les débouchés commerciaux Sud-Sud (en particulier avec la Chine et les autres économies asiatiques) connaissant une expansion rapide au lendemain de la crise mondiale financière de 2008-2009.<sup>12</sup> Par exemple, un changement important est survenu dans les destinations des exportations de l'Afrique subsaharienne. En 1998, les cinq premières destinations d'exportation de la région étaient les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et la Belgique, et le montant des exportations vers ces pays s'élevait à 26 milliards de dollars. En 2017 la configuration des cinq premières destinations d'exportation avait changé radicalement, les exportations de la région vers la Chine, l'Inde, les États-Unis, l'Afrique du Sud et la Suisse représentant 126 milliards de dollars.<sup>13</sup>

<sup>10</sup> La moyenne régionale ne tient pas compte des grandes variations de l'utilisation de l'Internet entre les pays de la région : Gabon (62 %), Afrique du Sud (56 %) et île Maurice (55 %) figurent parmi les pays ayant le plus grand nombre d'utilisateurs de l'Internet ; la République Centrafricaine et la Guinée-Bissau (4 %) sont parmi les pays avec le plus faible pourcentage d'utilisateurs.

<sup>11</sup> Le manque de financement résultant de ces canaux financiers a ralenti les IDE actuels et futurs et a fortement décélééré le commerce mondial. Par conséquent, cela reflète non seulement la faiblesse cyclique de la croissance mondiale, mais aussi les changements structurels sous-jacents à long terme de l'économie mondiale — ce qui inclut la faible demande concentrée sur les produits très commercialisés, le ralentissement de la libéralisation du commerce dans le monde, le rythme décroissant de la spécialisation verticale internationale, et des changements dans la structure de l'économie chinoise (Lewis et Monarch 2016, Constantinescu, Mattoo, et Ruta 2020).

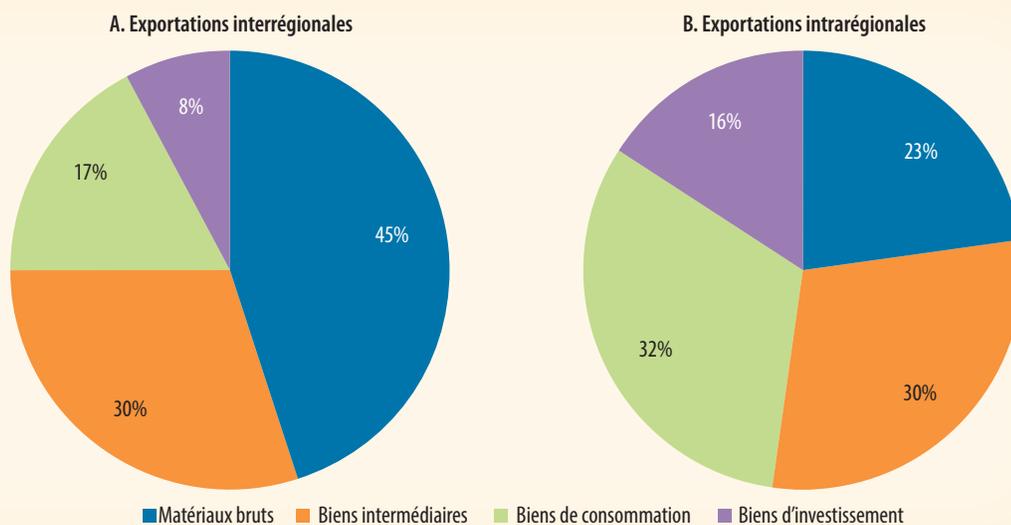
<sup>12</sup> L'Asie émergente et en développement fait plus de commerce avec l'Afrique subsaharienne (en valeur) que l'Union européenne depuis 2013 (Coulibaly, Kassa et Zeufack 2020).

<sup>13</sup> Un changement analogue a eu lieu dans le classement des origines d'importation. En 1998, les cinq principales origines d'importation des pays d'Afrique subsaharienne étaient la France, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon, la région ayant importé pour 32 milliards de dollars de biens et de services en provenance de ces pays. En 2017, environ 123 milliards de dollars des importations de la région provenaient de la Chine, de l'Afrique du Sud, de l'Inde, des États-Unis et de l'Allemagne.

L'Afrique subsaharienne a accru sa participation dans les GVC. Cependant, son rôle prédominant est la fourniture de matériaux bruts dans ces GVC (figure 1.13). La structure d'exportation de la région est encore concentrée sur les matériaux bruts malgré de récents progrès dans sa diversification. La diversification du panier de produits d'exportation s'est récemment améliorée lentement en Afrique subsaharienne, et le rythme de progrès a été variable selon les pays. Par exemple, l'index Herfindahl-Hirschman (HHI) de la diversification de produits pour la région entière est passé de 0,27 en 2000-2004 à 0,21 en 2010-2014. Cette diversification dépend du degré d'abondance des ressources ou de la zone géographique. S'il y a eu des progrès dans la diversification des produits pour les pays abondants en pétrole et les pays non abondants en ressources, en revanche le panier à l'export est devenu plus resserré pour les pays abondants en ressources non pétrolières (leur index HHI a progressé de 0,32 en 2000-2004 à 0,39 en 2010-2014). Dans la région, les modèles de diversification des produits d'exportation ont varié dans le temps : tandis que le panier de produits se resserrait davantage en Afrique centrale (avec une progression dans l'index HHI de 0,4 en 2000-2004 à 0,46 en 2010-2014), il s'est diversifié à un rythme plus rapide en Afrique de l'Ouest (avec une baisse de l'index HHI de 0,43 en 2000-2004 à 0,24 en 2010-2014). En conclusion, le niveau de diversification des produits de la région dans son ensemble est notablement plus bas que celui de l'Asie émergente et en développement et de ses repères de référence — soit le Bangladesh, le Cambodge, l'Indonésie, le Vietnam (Calderón, Cantú et Zeufack 2020).

Malgré les progrès réalisés en matière de diversification, les exportations de la région sont essentiellement constituées de matières premières.

**FIGURE 1.13** : Le commerce interrégional et intrarégional de l'Afrique : Produits par stade de transformation, 2017



Sources : COMTRADE Nations Unies ; Coulibaly, Kassa et Zeufack 2020.

L'intégration des pays de l'Afrique subsaharienne aux GVC n'est pas entièrement circonscrite à l'exportation de matières premières. Le commerce intra-industriel de biens intermédiaires a augmenté non seulement dans la région, mais aussi avec d'autres partenaires commerciaux émergents. La région a accru ses échanges intra-industriels de biens intermédiaires avec l'Asie de l'Est, car ses flux d'exportation et d'importation de fournitures industrielles ont augmenté de manière significative et presque au même rythme depuis 2005. Toutefois, les exportations de fournitures industrielles de l'Afrique subsaharienne vers l'Union européenne ont été affectées par la récession mondiale en 2009 et la chute des prix des matières premières en 2014. De plus, les flux d'exportation et d'importation dans cette catégorie n'ont pas évolué à la même vitesse, ce qui indique que ce commerce était davantage orienté vers les produits métalliques et minéraux. Par exemple, les trois principaux marchés de destination des équipements et pièces de transport (Asie de l'Est, Amérique du Nord et Union européenne) présentent des schémas d'échanges différents avec la région. L'Asie de l'Est semble exporter principalement du matériel de transport vers l'Afrique subsaharienne, tandis que l'Amérique du Nord augmente ses importations de pièces de transport en provenance de l'Afrique subsaharienne plus que ses exportations de matériel de transport vers la région. L'Union européenne a progressivement augmenté ses importations de pièces de transport en provenance de la région depuis 2014. Les tendances résumées dans ce paragraphe sont le signe d'une participation croissante d'entreprises de l'Afrique subsaharienne dans les GVC de l'Union européenne, l'Amérique du Nord et l'Asie de l'Est (Coulibaly, Kassa et Zeufack 2020 ; Banque Mondiale 2020).

Les pays subsahariens sont plus vulnérables à la transmission par le canal commercial de l'impact du COVID-19 sur l'activité économique en raison de la forte intensité des connexions de la région avec l'économie mondiale par le biais des exportations de matières premières et des liens avec la Chine (ce qui inclut les matières premières et les GVC). Cette sous-section présente une taxonomie des pays de la région basée sur le degré d'exposition à la Chine (comme l'un des axes de GVC concernant les pays de l'Afrique subsaharienne) et aux exportations de matières premières. Dans cette classification, un pays de la région est défini comme ayant une exposition « élevée » au commerce avec la Chine si, en pourcentage du PIB, ses importations ou son commerce avec la Chine dépassent le 75e percentile mondial — c'est-à-dire, 5,2 % et 7,3 % de leur PIB, respectivement. Un pays de la région est également défini comme ayant une exposition élevée aux matières premières si, en pourcentage du PIB, ses exportations de matières premières dépassent le 75e percentile mondial (21 %).

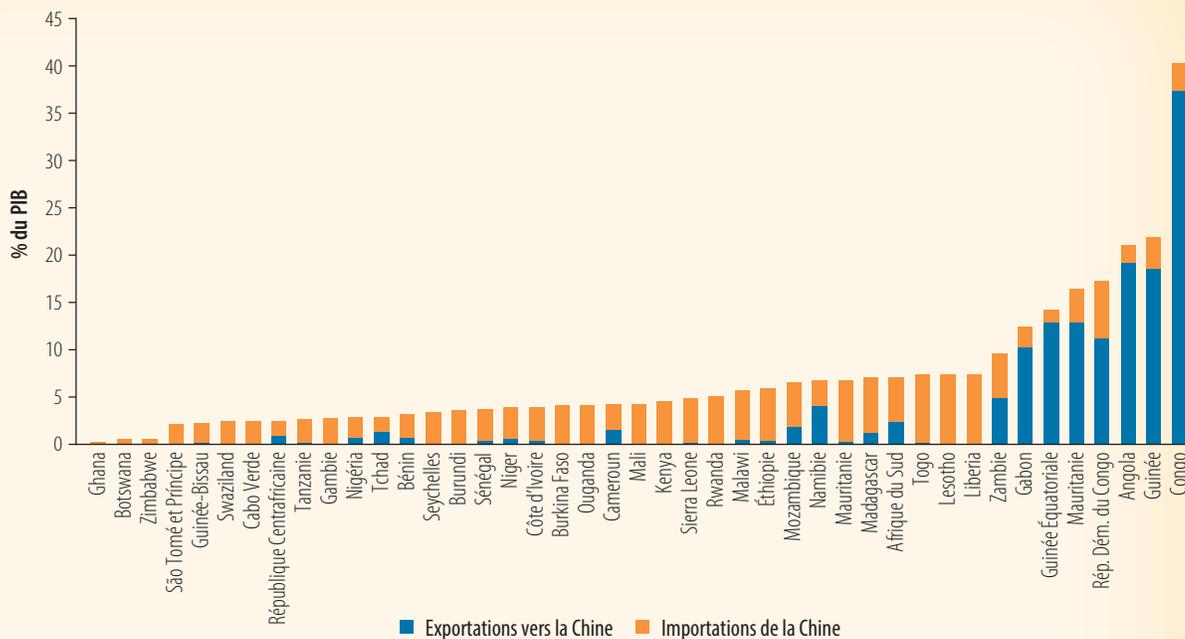
Il y a beaucoup d'hétérogénéité parmi les pays de l'Afrique subsaharienne dans leur exposition commerciale à la Chine (figure 1.14).<sup>14</sup> L'exposition aux marchés mondiaux des matières premières — mesurée en fonction de l'intensité des exportations du pays en produits bruts d'agriculture, alimentation, carburant, minerais et métaux — varie largement selon les pays de l'Afrique subsaharienne (figure 1.15).<sup>15</sup>

<sup>14</sup> Les pays de la région dont les exportations vers la Chine sont les plus importantes (en pourcentage du PIB) sont des pays riches en pétrole (Angola, Congo, Guinée équatoriale et Gabon) ou des pays riches en minerai (Guinée, Mauritanie, Zambie et République Démocratique du Congo). Les pays les plus exposés en termes d'importations en provenance de Chine sont intégrés dans une chaîne d'approvisionnement (par ex. l'Éthiopie, le Lesotho, et l'Afrique du Sud).

<sup>15</sup> Quatre des cinq premiers pays ayant le plus grand rapport entre les exportations de matières premières et le PIB sont des pays où le pétrole est abondant (Congo, Angola, Guinée Équatoriale, et Gabon), et les exportations de matières premières de ces pays dépassent un tiers de leur PIB. Les autres pays les plus exposés aux marchés mondiaux des matières premières sont les pays riches en minerais et en métaux (Mozambique, Zambie, et Mauritanie).

L'ouverture des pays d'Afrique subsaharienne aux échanges avec la Chine varie considérablement.

FIGURE 1.14 : Commerce extérieur des pays de l'Afrique subsaharienne avec la Chine (% du PIB)



Sources : Indicateurs de développement mondial, Banque mondiale. Direction des statistiques du commerce, Fonds monétaire international.  
 Note : Le graphique représente la valeur des exportations vers la Chine et des importations en provenance de ce pays sur 2016-2018 pour chaque pays de l'Afrique subsaharienne normalisée par la production du pays.

Les pays africains sont exposés aux chocs des prix des matières premières en raison de l'importance des exportations de ces produits.

FIGURE 1.15 : Exportations de matières premières des pays de l'Afrique subsaharienne (% du PIB)



Source : Indicateurs de développement mondial, Banque mondiale.  
 Note : Le graphique représente la valeur des exportations de matières premières (produits bruts d'agriculture, alimentation, carburant, minerais et métaux) au cours de la période 2016-2018 pour chaque pays de l'Afrique subsaharienne normalisée par la production du pays.

L'information présentée dans les figures 1.15 et 1.16 est combinée pour établir une taxonomie des pays subsahariens en fonction de leur degré d'exposition aux conséquences commerciales du COVID-19 (figure 1.16). Six pays de la région sont non seulement très exposés à la Chine, mais aussi aux matières premières : l'Angola, le Congo, Guinée Équatoriale, le Gabon, la Mauritanie et la Zambie. Huit pays ont une faible exposition aux matières premières, mais une forte exposition à la Chine : La République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Guinée, le Libéria, le Lesotho, Madagascar, l'île Maurice et le Togo. Quatre pays sont plus exposés aux marchés des matières premières, mais peu à la Chine : la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée-Bissau et le Mozambique. Pour conclure, la majorité des pays subsahariens sont peu exposés à la fois à la Chine et aux marchés mondiaux des matières premières.

**FIGURE 1.16 : Exposition économique au COVID-19 des pays de l'Afrique subsaharienne : le canal commercial**

		Exposition à la Chine	
		Faible	Élevée
Exposition aux matières premières	Faible	Bénin Botswana Burkina Faso Burundi Cabo Verde Cameroun République Centrafricaine Tchad Eswatini Gambie Kenya Malawi Mali	Namibie Niger Nigéria Rwanda Sao Tomé-et-Principe Sénégal Seychelles Sierra Leone Afrique du Sud Tanzanie Ouganda Zimbabwe
	Élevée	Côte d'Ivoire Ghana Guinée Bissau Mozambique	Angola République du Congo Gabon Guinée Équatoriale Mauritanie Zambie

Les pays africains sont vulnérables à des degrés divers au COVID-19, en fonction de leurs exportations de matières premières vers la Chine et de leur ouverture aux échanges avec ce pays.

Sources : Indicateurs de développement mondial, Banque mondiale. Direction des statistiques du commerce, Fonds monétaire international.

Note : un pays a une exposition « élevée » au commerce avec la Chine si ses importations ou son commerce avec la Chine en pourcentage du PIB dépassent le 75e percentile mondial — c'est-à-dire, 5,2 et 7,3 % de leur PIB, respectivement. Un pays de la région est également défini comme ayant une exposition « élevée » aux matières premières si ses exportations de matières premières en pourcentage du PIB dépassent le 75e percentile mondial (21 %).

## CANAL FINANCIER

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les flux de financements étrangers vers les pays d'Afrique subsaharienne devraient diminuer en raison de facteurs de rejet. Par exemple, les principaux partenaires d'investissement de la région sont confrontés à une forte baisse de l'activité économique, à la chute brutale des prix internationaux des matières premières énergétiques (notamment le pétrole) ainsi que des minerais et des métaux, et au comportement des investisseurs mondiaux réorientant leurs investissements vers des actifs sûrs ; tous ces facteurs pourraient contribuer à la réduction des flux de capitaux étrangers. En outre, des facteurs d'attraction pourraient également entraîner la baisse des flux de capitaux étrangers, en particulier la décélération de l'activité économique dans les pays d'Afrique subsaharienne, les déséquilibres macroéconomiques, et une réduction de l'élan pour les réformes structurelles dans le contexte de la crise du COVID-19. À des degrés différents, les facteurs de rejet et d'attraction affecteront les flux de financements étrangers qui sont essentiels au fonctionnement des économies africaines, à savoir, les IDE (principalement dans les secteurs extractifs et ceux liés aux projets d'infrastructure), les transferts des migrants et les flux de l'aide internationale. Les recettes touristiques baisseront également de manière significative.

## Investissement direct étranger (IDE)

En 2018, les flux d'IDE vers l'Afrique subsaharienne ont augmenté pour atteindre 32 milliards USD, après avoir connu une forte contraction pendant deux ans. Le plus haut niveau des IDE dans la région était principalement dû à une augmentation des IDE axés sur l'exploitation des ressources naturelles (en raison de la hausse des prix et de la demande de certains produits de base) et à une reprise des flux financiers vers l'Afrique du Sud (en particulier dans les secteurs de l'automobile et des énergies renouvelables). Cette augmentation avait plus que compensé la baisse importante des flux d'IDE dans plusieurs pays de la région provoquée par l'incertitude politique et des fondamentaux économiques défavorables (comme dans le cas du Nigéria et de l'Éthiopie). Le Kenya a été l'un des pays ayant enregistré la plus forte hausse des flux d'IDE, destinés en partie au financement d'importants projets d'infrastructure. La République du Congo a enregistré des flux d'IDE principalement destinés à l'exploration et à la production de pétrole. Dans le cas de la République démocratique du Congo, les entrées d'IDE ont augmenté en raison d'investissements réguliers dans les minéraux, en particulier le cobalt. Le Mozambique a enregistré une hausse des entrées de capitaux de l'ordre de 18 %, ce qui a porté l'IDE à 2,7 milliards USD. Cette hausse est principalement attribuable aux transferts intragroupes opérés par des entreprises déjà établies dans le pays, principalement dans le cadre de l'exploration pétrolière et gazière (CNUCED 2019).

Le montant des investissements directs étrangers dans les pays d'Afrique subsaharienne est très hétérogène (figure 1.17). En 2018, la moyenne régionale était de 4,5 % du PIB, et 11 des pays de la région ont un ratio d'IDE au PIB dépassant cette moyenne régionale. Le pays avec le ratio le plus élevé est la République du Congo (38,3 % du PIB en 2018), où le pétrole brut représente environ la moitié du panier d'exportation. Le Mozambique, pays exportant principalement des produits minéraux et des métaux, reçoit des IDE équivalents à près du cinquième de son PIB. Les principaux bénéficiaires d'IDE dans la région (en pourcentage du PIB) sont pour la plupart des pays riches en ressources naturelles et/ou qui investissent dans l'exploration, comme le Ghana, l'Ouganda, la Sierra Leone, et le Tchad. Pour ces pays, la chute des prix des matières premières, en particulier du

Le volume des investissements directs étrangers dans les pays d'Afrique subsaharienne présente une grande hétérogénéité.

FIGURE 1.17 : IDE vers les pays d'Afrique subsaharienne, 2018 (% du PIB)



Source : Rapport sur l'investissement dans le monde, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Note : PIB=Produit intérieur brut

pétrole brut, des métaux et des minéraux, entrainera non seulement une réduction des recettes d'exportation, mais également une baisse considérable du montant du financement apporté par les investisseurs étrangers.

### Fonds envoyés par les expatriés et flux d'aide

Les transferts de fonds par les émigrés sont devenus une source importante de financement étranger pour les pays d'Afrique subsaharienne. Ces transferts ont atteint 46 milliards USD en 2018 (en hausse de près de 10 % par rapport à 2017) grâce aux conditions économiques solides des économies à revenu élevé. Bien que les coûts de transfert de fonds aient diminué au fil du temps, le coût moyen d'envoi de 200 USD en Afrique subsaharienne était de 9,3 % au premier trimestre de 2019. Du fait qu'ils sont acycliques ou contracycliques par rapport au niveau de l'activité économique dans le pays d'origine du travailleur (le pays destinataire des fonds), les envois de fonds de travailleurs expatriés constituent une source de financement plus stable que d'autres formes telles que les IDE ou les investissements de portefeuille. Toutefois, ces flux sont procycliques par rapport au niveau de l'activité économique dans le pays d'accueil du migrant, c'est-à-dire l'expéditeur des envois de fonds (Frankel 2011 ; Banque mondiale 2015).

Les transferts de fonds par les émigrés sont négligeables pour 18 des 48 pays de la région, c'est-à-dire qu'ils ne représentaient pas plus de 1 % du PIB en 2019. L'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Éthiopie et la Zambie figurent parmi les pays qui affichent des ratios transferts/PIB très faibles (figure 1.18). Pour la même année, 14 pays affichaient un ratio supérieur à la moyenne régionale (4 % du PIB). Ces pays sont les plus vulnérables à une forte baisse des envois de fonds, du fait qu'avec la baisse du niveau d'activité économique dans les pays d'accueil la plupart des contractuels et des travailleurs immigrés sont mis à pied ou licenciés. Par exemple, les envois de fonds des travailleurs émigrés du Nigéria, l'un des cinq principaux bénéficiaires dans le monde, qui représentaient 5,7 % du PIB, provenaient principalement des États-Unis, de l'Europe, du Cameroun, des Émirats arabes unis et de la Chine. Les autres pays d'Afrique de l'Ouest qui sont d'importants

FIGURE 1.18 : Envois de fonds vers les pays d'Afrique subsaharienne, 2019 (% du PIB)



Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.  
 Note : PIB = produit intérieur brut.

destinataires des envois de fonds sont le Sénégal (9,9 % du PIB) et le Togo (9,1 %). Un ralentissement significatif de l'activité économique en Afrique du Sud affectera le flux de financements vers les pays dépendants des envois de fonds comme le Lesotho (15,7 % du PIB en 2019) et le Zimbabwe (8 %).

Les flux d'aide vers les pays africains devraient également diminuer, car les principaux donateurs sont désormais à l'épicentre de l'épidémie de COVID-19 et leurs gouvernements déploieront leurs ressources pour protéger les couches vulnérables de la population qui sont touchées par les conséquences économiques de la pandémie. La baisse de l'aide extérieure affectera principalement les pays à faible revenu, en particulier ceux en situation de fragilité. Les pays pour lesquels les apports nets de l'aide publique au développement (APD) par rapport à leur revenu national brut (RNB) étaient les plus élevés en 2018 étaient la Somalie et la République centrafricaine, avec un flux d'APD dépassant 25 % de leur revenu national brut (RNB). Des pays comme le Libéria (20,2 % du RNB) et la Sierra Leone (13,3 %), qui ont été durement touchés par l'épidémie d'Ebola de 2014-2016, ont reçu un montant important d'APD en termes de RNB (figure 1.19).

Près de la moitié des pays à faible revenu de la région sont très vulnérables aux chocs de l'aide étrangère, car de nombreux donateurs subissent de plein fouet les effets de la pandémie de COVID-19.

FIGURE 1.19 : Aide publique au développement nette reçue en 2018 (% du RNB)



Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.  
 Note : PIB = produit intérieur brut.

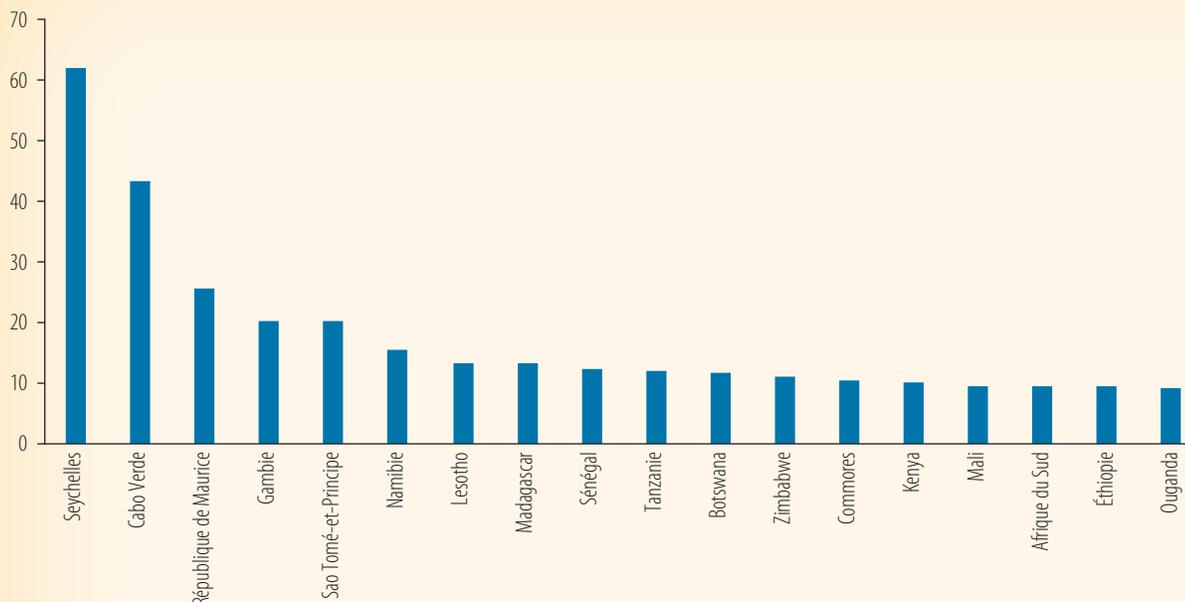
## Tourisme

Les déplacements internationaux sont actuellement découragés par les mesures de distanciation sociale, ce qui nuit au secteur du tourisme en Afrique subsaharienne. L'ampleur de la perturbation pour les déplacements et le tourisme dépend : (1) de la gravité de l'épidémie de COVID-19 dans la région, et (2) des restrictions de déplacement qu'imposent les pays de la région aux voyageurs provenant des pays où le nombre de cas confirmés de COVID-19 est plus élevé (par exemple, la Chine, la République de Corée et l'Europe). L'activité touristique pourrait chuter, même si la région reste relativement moins touchée par le COVID-19, car les voyageurs évitent le transport aérien en général.

L'épidémie de COVID-19 met en péril 50 millions d'emplois dans le secteur mondial du voyage et du tourisme, et les déplacements devraient s'effondrer en 2020, selon le Conseil du voyage et du tourisme. Les figures 1.20 et 1.21 illustrent la dépendance aux recettes touristiques dans les pays

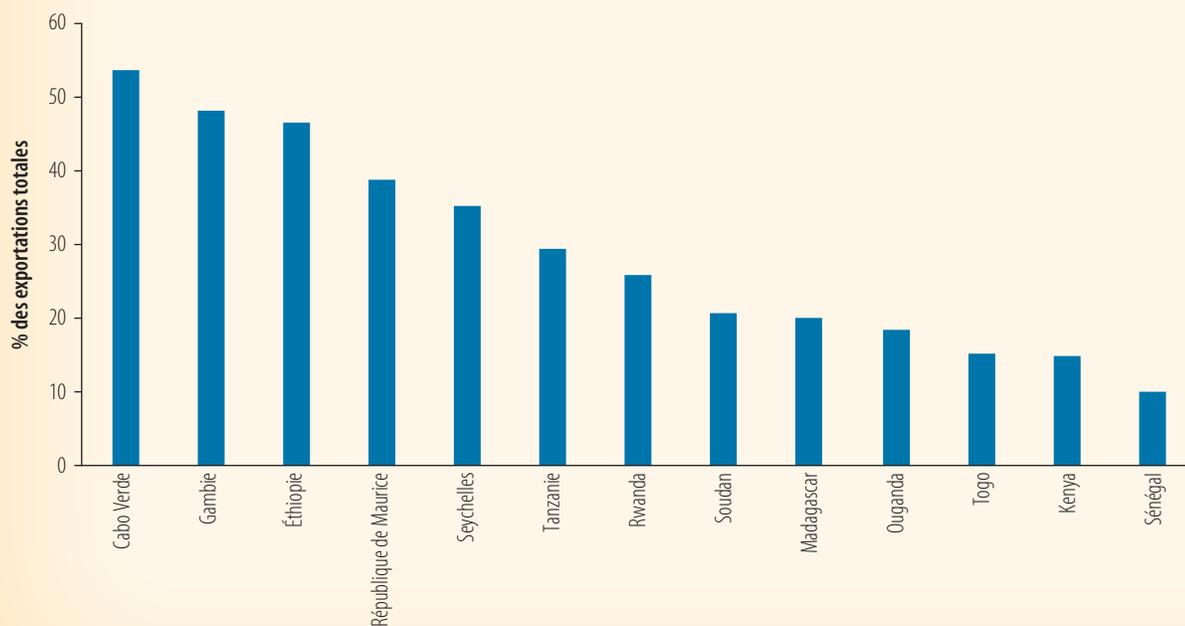
d'Afrique subsaharienne. Par exemple, le secteur du tourisme représente plus de 20 % du PIB dans des pays comme les Seychelles, le Cabo Verde, République de Maurice, la Gambie et São Tomé et Príncipe (figure 1.20). Et les recettes tirées du tourisme international représentent plus de 25 % des recettes d'exportation au Cabo Verde, en Gambie, en Éthiopie, en République de Maurice, aux Seychelles, en Tanzanie et au Rwanda (figure 1.21).

**FIGURE 1.20 : Contribution totale du tourisme (% du PIB)**



Des facteurs liés à l'offre (par exemple, la peur de voyager et les restrictions de voyage) entraîneront un recul marqué dans le secteur du tourisme.

**FIGURE 1.21 : Recettes du tourisme international (% des exportations totales)**



Sources : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale ; Calculs de la CNUCED basés sur les estimations et prévisions du Conseil mondial du commerce et du tourisme.

## EN MATIÈRE DE POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES, LA MARGE DE MANŒUVRE DES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE EST PLUS RESTREINTE

Les pays d'Afrique subsaharienne doivent prendre des mesures stratégiques contracycliques pour soutenir l'activité économique, en combinaison avec des mesures d'urgence pour lutter contre l'épidémie de COVID-19 (c'est-à-dire distribuer des fournitures médicales et stabiliser l'épidémie). Cependant, la capacité des pays africains à financer ces réponses politiques contracycliques est faible en raison de leurs faibles réserves budgétaires, de leur marge de manœuvre limitée et de leur accès restreint aux emprunts extérieurs. À ce sujet, les organisations financières internationales, telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), pourraient fournir des programmes d'assistance financière. Actuellement, les pays d'Afrique subsaharienne disposent d'une certaine marge de manœuvre monétaire tandis que leur marge de manœuvre budgétaire continue de se rétrécir. En dépit des mesures décisives prises par les décideurs pour ouvrir des espaces budgétaire et monétaire supplémentaires, le COVID-19 se propage rapidement à travers le monde, et les mesures de confinement réduisent à la fois la consommation et le travail. La mise en œuvre rapide de programmes de santé et d'autres mesures de secours pèserait sur les budgets des pays. En plus des pressions budgétaires croissantes, la dette publique dans la région a augmenté au cours de la dernière décennie, même si, en moyenne, elle se situe en deçà du niveau d'endettement enregistré avant les initiatives d'annulation de la dette. Le profil de la dette publique dans la région est devenu plus risqué en raison de la baisse des emprunts concessionnels et de l'augmentation des obligations auprès de gouvernements non membres du Club de Paris et de créanciers privés. Par conséquent, les vulnérabilités macroéconomiques s'accroissent dans un environnement moins favorable et avec des bases macroéconomiques faibles.

### *Les pays africains disposent toujours d'une certaine marge de manœuvre monétaire alors que leur marge de manœuvre budgétaire continue de se rétrécir*

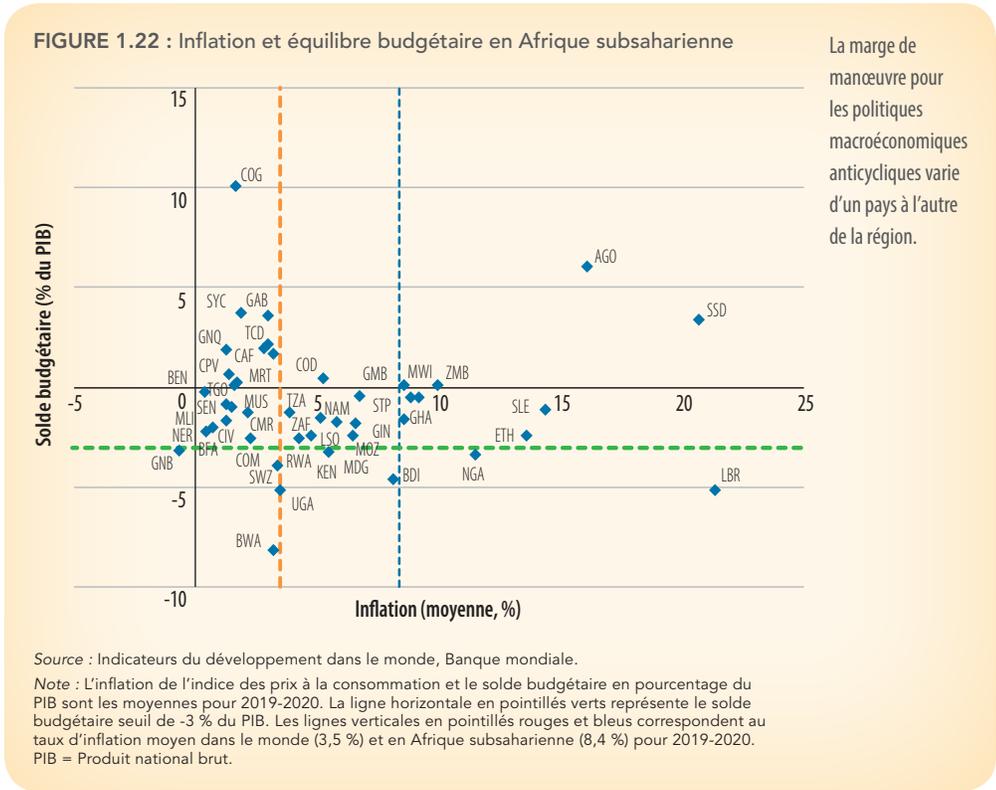
Les pays africains ont encore la possibilité de mener des politiques monétaires contracycliques. Le taux d'inflation médian dans la région devrait passer d'environ 2,8 % en 2019 à 3,5 % en 2020. Des taux d'inflation à deux chiffres ont été enregistrés dans 8 des 47 pays africains considérés au cours de la période 2019-2020. Les exportateurs de métaux de la région (Libéria, Sierra Leone et Zambie) sont confrontés à des taux d'inflation à deux chiffres élevés en raison de la dépréciation de leurs monnaies, de la monétisation des déficits budgétaires et de l'inflation des prix de denrées alimentaires. Le Zimbabwe est le seul pays de la région à afficher une inflation à trois chiffres en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires à la suite de chocs climatiques successifs. En revanche, près de la moitié des pays de la région (23 sur 47) affichent un taux d'inflation supérieur à la moyenne mondiale (3,5 % en 2019-2020).

Cependant, l'espace fiscal semble se rétrécir dans les pays africains. Le déficit budgétaire médian de la région devrait s'agrandir, passant d'environ 2,9 % du PIB en 2019 à 4,4 % du PIB en 2020, principalement en raison d'une forte augmentation des déficits budgétaires des exportateurs de pétrole.<sup>16</sup> Au cours de la période 2019-2020, 31 pays de la région ont enregistré un déficit primaire). Sur ces 31 pays, 9 ont un déficit primaire supérieur à 3 % du PIB (leur solde budgétaire moyen est de -4,9 % du PIB). Avant le COVID-19, certains pays de la région, comme le Soudan et le Libéria, avaient un besoin urgent de renforcer leur cadre de politique monétaire et budgétaire afin de se donner davantage de possibilités d'agir en cas de chocs négatifs (extérieurs ou intérieurs) à venir.

<sup>16</sup> Dans beaucoup de ces pays, le budget national 2020 est basé sur une hypothèse de prix du pétrole qui se trouve désormais nettement supérieure au prix moyen du pétrole brut. Par conséquent, les revenus qui sont devenus inférieurs aux prévisions budgétaires exercent une pression sur les soldes budgétaires. En Angola, le solde budgétaire devrait passer d'un excédent modeste en 2019 à un déficit important en 2020. Le déficit budgétaire du Nigéria devrait s'élargir à environ 5,8 % du PIB et, en tant que groupe, les producteurs de pétrole de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale verront leurs équilibres budgétaires se dégrader fortement.

La capacité de mener des politiques contracycliques diffère d'un pays d'Afrique subsaharienne à l'autre, car les marges de manœuvre budgétaire et monétaire varient considérablement selon les pays. La figure 1.22 illustre l'amplitude de ces marges de manœuvre dans le graphe ci-dessous avec le taux d'inflation moyen en abscisse et le solde primaire en ordonnée (en pourcentage du PIB) pour 2019-2020. Les seuils utilisés pour déterminer l'amplitude des marges de manœuvre budgétaire et monétaire sont (1) le taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) correspondant à l'inflation mondiale moyenne (3,5 %) et le taux d'inflation en Afrique subsaharienne (8,4 %) en 2019-2020 (respectivement les lignes verticales rouges et bleues) et (2) le solde primaire de -3 % du PIB (ligne verte). Un pays de la région avec un taux d'inflation IPC inférieur au seuil d'inflation (mondial ou régional) et un solde primaire supérieur à son seuil correspondant est considéré comme disposant d'une marge de manœuvre budgétaire et monétaire adéquate. Autrement, le pays pourrait manquer de marge de manœuvre budgétaire ou monétaire (ou les deux à la fois). Ainsi certains pays de la région disposent de marges de manœuvre budgétaire et monétaire pour mener des politiques contracycliques : 19 pays ont une inflation inférieure à la moyenne mondiale et un solde primaire supérieur à -3 % du PIB et 14 de ces pays appartiennent à la zone franc CFA (8 en Afrique de l'Ouest et 6 en Afrique centrale). En revanche, quatre pays de la région ont des marges de manœuvre budgétaire et monétaire limitées. Ces pays — le Burundi, le Libéria, le Nigéria et le Soudan — ont un taux d'inflation supérieur à la moyenne mondiale et un déficit primaire supérieur à 3 % du PIB.

Les pays d'Afrique subsaharienne, riches en ressources, sont parmi ceux qui ont le plus besoin de mener des politiques contracycliques en dépit du fait que leur situation budgétaire se détériore et que les pressions budgétaires s'intensifient à mesure que les prix des produits de base baissent. Par exemple, le prix international du pétrole brut a chuté d'environ 60 %, tandis que celui du gaz naturel a baissé de 27 % depuis le 1er janvier 2020. Les prix du cuivre et du zinc ont également connu une baisse de près de 20 % depuis le début de l'année. La chute des prix du pétrole, résultant de la baisse de la demande mondiale, a été exacerbée par la rupture de l'alliance OPEP + et les attentes d'une récession plus profonde et plus prolongée à travers le monde en dehors de la Chine, en particulier aux États-Unis et en Europe. Ces pressions ont poussé les prix internationaux du pétrole en dessous de 30 USD le baril. La forte baisse des prix du pétrole et des métaux pourrait entraîner une crise budgétaire dans la région, en particulier dans les trois plus grandes économies tributaires des produits de base (Nigéria, Afrique du Sud et Angola). Ce choc sera le plus dur en Angola et au Nigéria, où les produits énergétiques représentent respectivement 88 et 76 % des recettes d'exportation, et les prix du pétrole prévus dans le budget 2020 sont respectivement de 55 USD et 57 USD le baril. Cet impact se répercutera sur d'autres économies dépendantes



du pétrole dans la région, comme la République du Congo et le Tchad, où la baisse des prix du pétrole contribuera à la détérioration de la situation budgétaire. La baisse des prix du cuivre réduira également les perspectives de croissance dans des pays comme la Zambie, où le cuivre brut représente près de la moitié des recettes d'exportation du pays, et la République démocratique du Congo. D'autres économies africaines (importateurs nets de pétrole) bénéficieront d'une baisse des prix du pétrole bien que cela ne suffise pas à compenser l'impact qu'aura la réduction de la croissance sur les grandes économies de la région.

Le resserrement budgétaire pourrait être aggravé par une augmentation des coûts d'emprunt extérieurs. La chute des prix du pétrole et la dislocation des marchés mondiaux des capitaux sont accompagnées d'une forte augmentation des écarts de rendement des obligations souveraines des pays riches en pétrole. Par exemple, depuis le début de l'année l'augmentation cumulative de l'écart souverain EMBI en Angola s'est établie à 2 005 points de base, tandis qu'elle a augmenté respectivement de 1 142 et 691 points de base au Gabon et au Nigéria. En Afrique du Sud, marché émergent au marché obligataire très liquide, l'écart s'est accru de 442 points de base depuis le début de l'année. Dans un contexte de détérioration de la situation budgétaire et de faible croissance tendancielle, l'agence de notation Moody's a dégradé la cote de risque de la dette souveraine de l'Afrique du Sud à la catégorie de sous-investissement (de Baa3 à Ba1). L'augmentation des coûts d'emprunt aggravera encore les perspectives de viabilité de la dette.

La marge de manœuvre dans les domaines budgétaire et monétaire déterminera la capacité des pays à mener des politiques contracycliques. L'accumulation de coussins de liquidité — telle que mesurée par le nombre de mois d'importations couverts par les réserves de change dans les pays d'Afrique subsaharienne — peut aider à défendre la monnaie en cas d'attaques spéculatives et / ou garantir la stabilité du système financier. L'autorité monétaire pourrait également mener des politiques macro-prudentielles pour stabiliser les variables quantitatives (par exemple, le montant du crédit) ou les cours des produits financiers nationaux (par exemple, les rendements obligataires et les actions, entre autres). Dans les pays d'Afrique subsaharienne, la couverture des importations par les réserves a diminué au fil du temps (figure 1.23).<sup>17</sup> Environ la moitié des pays de l'échantillon (17 sur 35) ont connu une baisse du ratio de couverture des importations par les réserves sur la période 2013-2018 — par exemple, il est passé de 8,75 mois en 2013 à 0,73 mois en 2018 pour la République du Congo, rendant ainsi le pays vulnérable aux attaques spéculatives.<sup>18</sup> Cet indicateur signale non seulement la faible disponibilité des réserves pour défendre les cours des produits financiers en cas de fortes fluctuations, mais également l'incapacité du secteur des exportations du pays à générer des revenus durables.

La surveillance des déséquilibres budgétaires et extérieurs contribue à l'élaboration de meilleures politiques contracycliques, car les premières peuvent influencer les secondes.<sup>19</sup> Les déficits de la balance courante se creusent en Afrique subsaharienne. Par exemple, après avoir diminué et atteint environ 4,6 % du PIB en 2019, le déficit médian de la balance courante dans la région devrait passer à 5,8 % du PIB cette année, reflétant la détérioration des balances courantes des exportateurs de pétrole en raison de la forte baisse des prix du pétrole.<sup>20</sup> Environ la moitié des pays de la région (24

17 Le ratio illustré à la figure 1.23 identifie le nombre de mois d'importations de biens et services que les réserves internationales pourraient permettre. Des valeurs plus élevées de ce ratio impliquent qu'un pays a accumulé plus de réserves de change pour défendre sa monnaie et stabiliser les cours des produits financiers. Cela donne à l'autorité monétaire une plus grande marge d'action en matière de politique monétaire et financière.

18 Le Botswana enregistre le ratio le plus élevé de couverture des importations par les réserves de change en Afrique subsaharienne, avec près d'un an d'importations (11,9 mois), suivi de Maurice (9,1 mois) et du Nigéria (7,8 mois). En revanche, le Zimbabwe et la Guinée équatoriale ont les ratios les plus faibles (0,13 et 0,14 mois, respectivement). Environ un tiers des pays de la région disposant de données sur les réserves internationales (12 sur 35) avaient un ratio en-dessous d'un niveau acceptable en 2018 (c'est-à-dire moins de trois mois).

19 Une expansion budgétaire financée par des émissions de dettes publiques augmente le revenu disponible des particuliers ainsi que la consommation privée tout en réduisant l'épargne nationale. L'expansion budgétaire fait monter les taux d'intérêt intérieurs et évince l'investissement privé. Par conséquent, la baisse de l'épargne nationale s'accompagne d'une détérioration de la balance des opérations courantes. Cela pourrait entraîner un déficit budgétaire doublé d'une balance courante négative.

20 Parmi les principaux exportateurs de pétrole de la région, l'économie angolaise pourrait être durement touchée en raison de sa dépendance relativement élevée à l'égard des exportations de pétrole pour ses revenus. L'excédent de la balance courante devrait dégénérer en un déficit de 3 pour cent en 2020, la faiblesse de la production pétrolière exacerbant la baisse des prix. Le Nigéria devrait connaître une baisse des exportations mais la baisse des importations, en raison de ses politiques commerciales restrictives, pourrait atténuer l'aggravation du déficit de la balance courante du pays. Les producteurs de pétrole de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale connaîtront une forte augmentation de leurs déficits courants, en raison de la diversification limitée de leurs exportations et de la fragilité de leurs économies.

**FIGURE 1.23 : Ratio de couverture des importations par les réserves de change dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2018**



Sources : Banque mondiale ; Haver Analytics

Plus de la moitié des pays africains ont de faibles réserves, ce qui limite leur capacité à atténuer les chocs monétaires et financiers.

sur 47) affichent un déficit courant supérieur à 5 % du PIB, et 13 d'entre eux affichent des déficits extérieurs supérieurs à 10 % du PIB (figure 1.24). Les pays présentant le plus grand déséquilibre extérieur sont le Mozambique, le Niger, le Libéria, la Guinée, la Mauritanie, le Burundi, la Sierra Leone, l'Ouganda et le Soudan, entre autres. Plus le déséquilibre extérieur est important, plus la pression exercée affaiblit la monnaie nationale.

**FIGURE 1.24 : Balance courante, moyenne, 2019-20 (% du PIB)**



Sources : Indicateurs du développement dans le monde ; Perspectives macroéconomiques et de pauvreté, Banque mondiale.

Un quart des pays de la région affichent un important déficit du compte des opérations courantes (plus de 10 % du PIB), qui sera difficile à financer.

## La viabilité de la dette en Afrique subsaharienne, une cause de préoccupation croissante

Les problèmes de viabilité de la dette peuvent compromettre la mise en place de politiques anticycliques. La viabilité de la dette publique est un sujet de préoccupation toujours plus prégnant, en raison de : (1) l'augmentation rapide de la dette publique depuis 2013 et (2) la modification de la composition de la dette publique, car une plus grande part de la dette extérieure publique et garantie par l'État (PPG) est détenue par des créanciers privés et des gouvernements hors Club de Paris. La Section 2 de l'édition actuelle de *Africa's Pulse* présente une analyse détaillée des tendances en matière d'accumulation de la dette dans la région, en présentant les différentes catégories d'emprunteurs. Elle classe les pays d'Afrique subsaharienne selon leur rythme d'accumulation de la dette publique : ils sont répartis entre gros emprunteurs, emprunteurs modérés et petits emprunteurs. La Section 2 montre les différents niveaux d'endettement et de vulnérabilité de ces catégories de pays, en ce qui concerne : (1) le niveau et la composition de leur dette publique totale et extérieure, (2) le montant et la composition du total des services de la dette extérieure, (3) l'efficacité du financement par emprunt (que traduisent leurs différences de croissance du PIB, d'investissement et d'efficacité de l'investissement), et (4) le niveau de qualité des institutions.

La dette publique dans les pays de la région augmente à un rythme plus rapide depuis 2013, et cette croissance s'est accompagnée de changements dans la composition des passifs de l'État, lesquels ont donné lieu à un profil d'endettement plus risqué (voir la section 2 pour plus de détails). Cela menace la viabilité de la dette dans la région. La figure 1.25 montre les niveaux de viabilité de la dette dans les pays d'Afrique subsaharienne en 2019.<sup>21</sup> L'accroissement de la dette publique dans les pays d'Afrique subsaharienne au cours de la période 2013-2019 s'est accompagné d'une hausse du nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité de la dette, pour 38 des 44 pays de la région. Le nombre moyen d'années de remboursement pour ces 38 pays a augmenté de 1,5 an. Ce

Il faut quatre années d'imposition pour rembourser entièrement les fonds publics pour près de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne.

FIGURE 1.25 : Viabilité de la dette dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2019



Source : World Economic Outlook (Perspectives de l'économie mondiale), Fonds monétaire international.

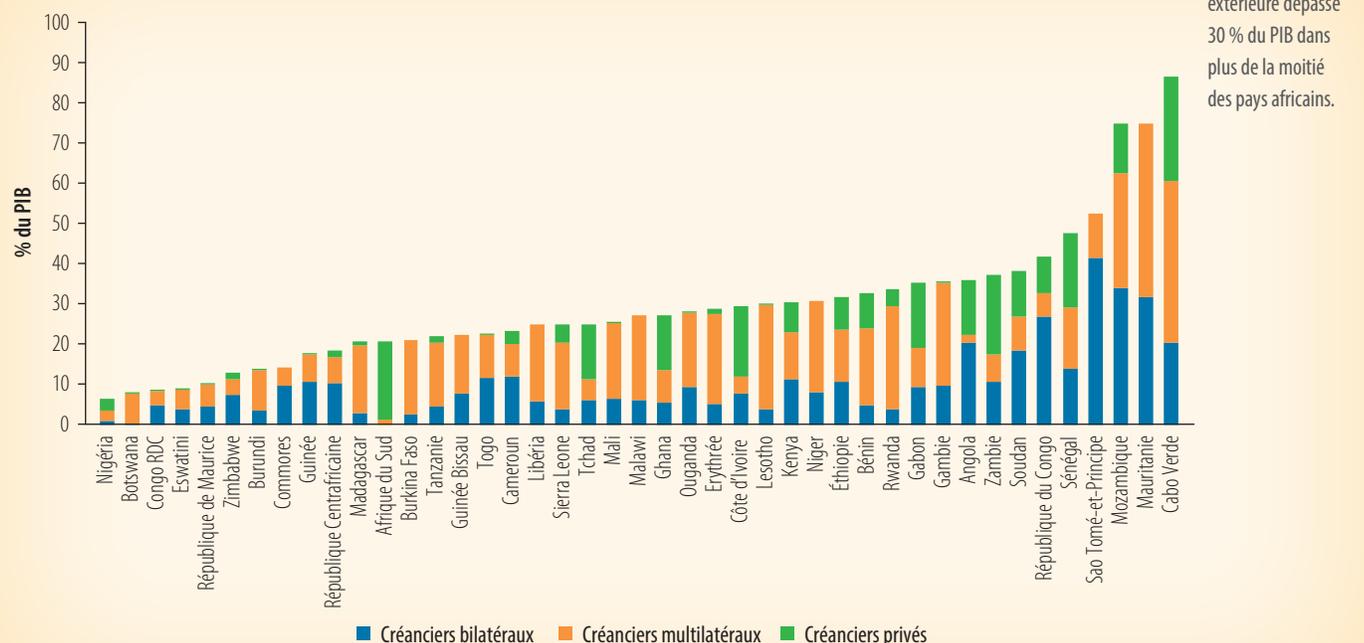
Note : Le graphique illustre le ratio de la dette brute des administrations publiques sur la composante permanente des recettes fiscales pour chaque pays d'Afrique subsaharienne en 2019. Ce ratio indique le nombre d'années qui sont nécessaires pour rembourser la totalité de la dette publique.

21 Globalement, la viabilité de la dette se traduit par le nombre d'années d'imposition nécessaires pour que le gouvernement rembourse intégralement la dette brute des administrations publiques. Concrètement, cet indicateur est le rapport de la dette brute des administrations publiques sur la tendance des recettes fiscales des administrations publiques (selon le filtre Hodrick-Prescott). La composante tendancielle des recettes fiscales des administrations publiques est calculée pour éliminer la volatilité due aux cycles économiques et pour fournir une meilleure mesure de l'assiette fiscale. La dette d'un pays est considérée comme viable si ce pays est en mesure de rembourser ses dettes dans un délai relativement court. Par conséquent, un ratio plus élevé implique qu'il faut plus de temps pour rembourser le montant total de la dette publique avec les recettes fiscales.

chiffre a baissé pour six pays, ce qui indique une amélioration de la viabilité de la dette publique de ces pays.<sup>22</sup> Enfin, des pays tels que la Gambie, la Guinée équatoriale et le Nigéria auraient besoin de plus de sept années fiscales pour rembourser leur dette publique brute. Pour ces pays, non seulement le montant de la dette a augmenté, mais les recettes fiscales n'ont pas connu la même tendance, plombées par la baisse des revenus liés aux produits de base.

Parallèlement à l'augmentation du montant emprunté par les gouvernements d'Afrique subsaharienne, la composition de la dette a changé au fil du temps. L'arrivée de nouveaux créanciers sur les marchés de la dette des pays africains (en particulier des gouvernements hors Club de Paris) pourrait avoir rendu moins transparent l'enregistrement des créances, et ce phénomène menace la viabilité de la dette de ces pays. Le manque de transparence peut ainsi entraîner des niveaux d'endettement supérieurs à ce qui est enregistré officiellement (voir section 2). Les figures 1.26 et 1.27 illustrent l'encours de la dette extérieure publique et garantie par l'État (PPG) et le service de la dette totale par type de créancier dans les pays d'Afrique subsaharienne, respectivement. Si l'on s'intéresse à l'encours de la dette et au service de la dette, ainsi qu'à sa composition (en particulier la part des créanciers bilatéraux publics et privés), il est possible d'identifier les pays dont les situations d'endettement sont vulnérables. Par exemple, la dette extérieure publique de l'Éthiopie semble être modérée (environ 32 % du PIB en 2018) ; cependant, sa composition est considérée comme risquée, car elle est détenue à près de 60 % par des créanciers bilatéraux publics et privés (figure 1.26). Le service de la dette extérieure PPG de l'Éthiopie représente en outre 25,3 % des exportations, ce qui est le plus grand ratio service de la dette sur exportations de la région. Plus de la moitié des intérêts de la dette sont notamment versés aux créanciers privés et environ un tiers aux créanciers publics bilatéraux (figure 1.27).

FIGURE 1.26 : Encours de la dette extérieure publique et garantie par l'État, 2018 (% du PIB)

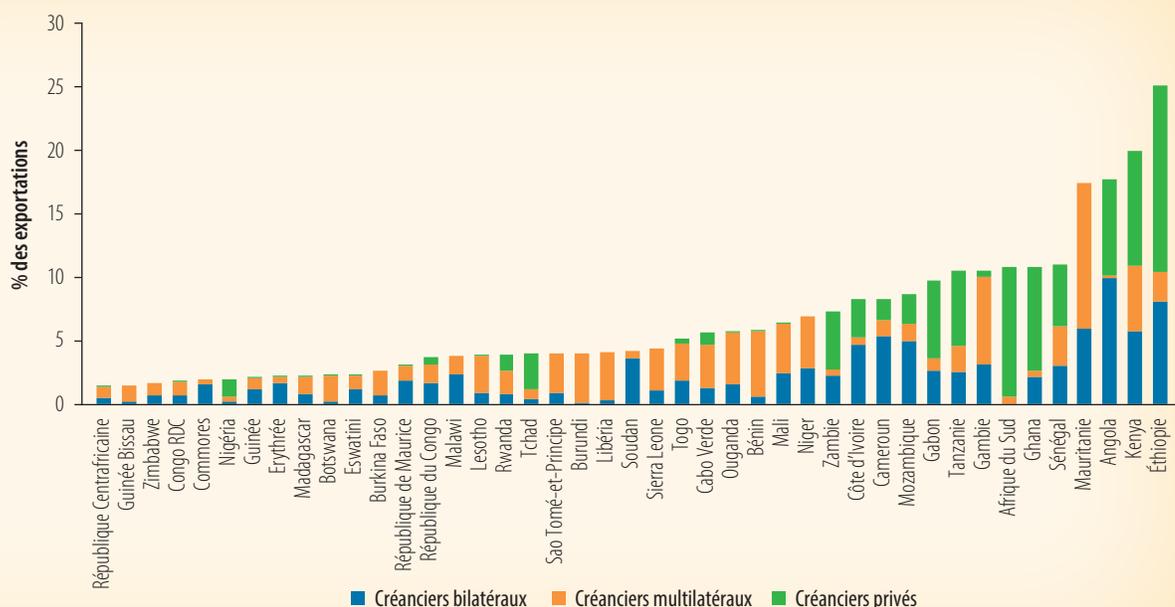


Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

22 Ces six pays sont le Botswana, la République démocratique du Congo, la Guinée-Bissau, Madagascar, le Malawi et les Seychelles.

Près de la moitié des pays de la région ont payé plus de 5 % de leurs exportations au titre du service de la dette extérieure.

FIGURE 1.27 : Service de la dette extérieure publique et garantie par l'État, 2018 (% des exportations)



Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

Le profil de l'encours de la dette et du service de la dette révèle la vulnérabilité accrue des pays dont la dépendance s'accroît vis-à-vis de créanciers qui leur prêtent non seulement en devises, mais aussi à des intervalles plus courts et, dans la plupart des cas, à des taux d'intérêt plus élevés. L'Afrique du Sud connaît par exemple un encours de la dette extérieure PPG relativement faible par rapport au reste de la région (20,9 % en 2018). Cependant, la plupart des fonds ont été empruntés à des créanciers privés (94,5 % de la dette extérieure PPG). Le service de la dette de l'Afrique du Sud représentait 10,8 % des exportations en 2018, et ces intérêts étaient, encore une fois, versés principalement aux créanciers privés (94,7 % du service de la dette extérieure PPG). Dans les deux cas (Éthiopie et Afrique du Sud), le niveau d'endettement est modéré ; cependant, la composition de l'encours de leur dette et du service de leur dette peut révéler des faiblesses dans le cadre de viabilité de leur dette.

Le montant de la dette extérieure PPG (en pourcentage du PIB) n'est pas un indicateur suffisant de la viabilité de la dette. Par exemple, la Mauritanie et le Mozambique affichent un fardeau de la dette extérieure comparable (75 % du PIB). Et pourtant, la composition de leur dette est très différente. Bien que la dette extérieure du Mozambique soit principalement détenue par des créanciers publics (45,3 % est détenue par des créanciers bilatéraux et 38,2 % par des créanciers multilatéraux), les créanciers privés représentent environ 16,5 % de sa dette extérieure PPG. La dette de la Mauritanie, quant à elle, n'est détenue que par des créanciers publics, et principalement des créanciers multilatéraux qui détiennent près de 58 % de la dette publique extérieure totale. Le service de la dette extérieure en Mauritanie est deux fois plus élevé que celui du Mozambique (17,6 et 8,8 % des exportations, respectivement), tandis que plus de 25 % du service de la dette du Mozambique sont versés à des créanciers privés. Les différences de risque entre ces deux pays sont dues au fait que le Mozambique paye davantage d'intérêts aux créanciers privés, et au manque de transparence de certaines des opérations d'emprunt menées par les autorités mozambicaines auprès de créanciers non traditionnels.

Dans la région, les pays les plus exposés à des problèmes de viabilité de la dette sont ceux dont le service de la dette est le plus élevé et qui présentent les profils de dette les plus risqués (et / ou moins transparents), même si l'encours de leur dette extérieure est relativement gérable. 62,4 % de l'encours de la dette du Kenya (30,6 % du PIB) sont détenus par les créanciers bilatéraux et privés, 37,5 % par les créanciers bilatéraux et 24,8 % par les créanciers privés. Le service de la dette du Kenya représente 20,1 % des exportations, le deuxième taux le plus élevé parmi les pays d'Afrique subsaharienne, et les intérêts sont versés principalement aux créanciers privés (qui touchent 45,3 % du service de la dette), suivis des créanciers bilatéraux (29 %). Par conséquent, les profils d'endettement plus risqués pourraient mettre en péril la viabilité de la dette, par des défauts de paiement du service de la dette.

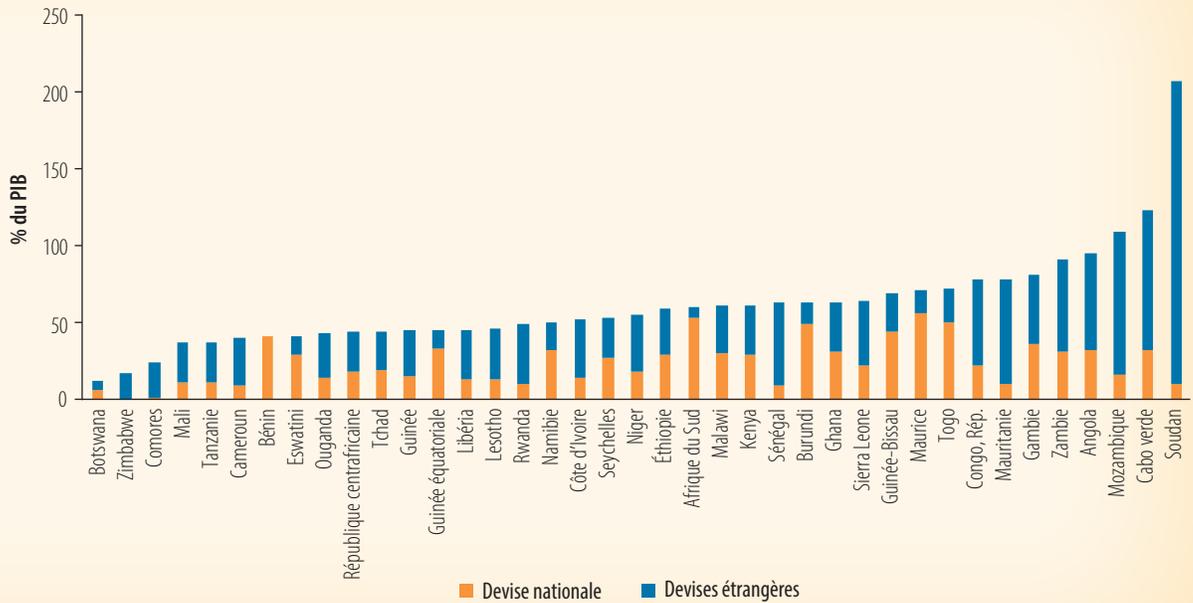
Six pays de la région ont un niveau de dette extérieure PPG qui dépasse 40 % du PIB. Le niveau de leur dette publique extérieure va de 42 % (République du Congo) à 87 % (Cabo Verde). Le niveau moyen de la dette de ces six pays est de 63,4 % du PIB, et la part de cette dette détenue par les créanciers publics bilatéraux et les créanciers privés est respectivement de 44 % et 17 %. Cependant, parmi ces six pays, l'on constate des différences dans la part de la dette détenue par des créanciers publics bilatéraux et créanciers privés, par rapport à leur endettement total (figure 1.26). Pour ce qui est du service de la dette, neuf pays de la région ont un niveau de service de la dette extérieure PPG qui dépasse 10 % des exportations, et le montant du service de la dette va de 10,6 % (Tanzanie) à 25,3 % (Angola). Le niveau moyen du service de la dette de ces neuf pays est de 15 % des exportations, et la part des intérêts payés aux créanciers publics et aux créanciers privés, sur le total du service de la dette extérieure, s'élève respectivement à 30 et 45 % (figure 1.27). Si l'on associe ces deux critères, le Sénégal et la Mauritanie sont les pays dont l'encours et le service de la dette dépassent le 75<sup>e</sup> centile des pays d'Afrique subsaharienne. Cela pèse donc sur la viabilité de leur dette publique. Il existe cependant une différence de taille entre leurs situations d'endettement : le Sénégal a eu recours à des créanciers émergents et plus chers.

La composition en devises de la dette publique est un facteur majeur qui influence la viabilité de la dette. La Figure 1.28 montre la dette brute des administrations publiques par devise (monnaie nationale contre monnaie étrangère) dans les pays d'Afrique subsaharienne en 2019. Selon certains analystes, de brusques fluctuations des taux de change pourraient entraîner des déficits comptables dans les pays qui ont une dette publique substantielle en devises étrangères. Par exemple, le Soudan avait le fardeau de la dette publique le plus élevé de la région en 2019 — la dette publique représentait 207 % du PIB — et la majeure partie de cette dette est libellée en devises étrangères (environ 95 % de la dette). Le Mozambique a également une forte dette publique (108,8 % du PIB), le troisième fardeau de la dette publique de la région, et la majorité de cette dette est libellée en devises étrangères (85,4 %). Il en va de même pour l'Angola (dette publique représentant 95 % du PIB et plus des deux tiers de la dette libellée en devises). Par conséquent, ces pays sont confrontés à des risques de change, car leur dette publique est importante et principalement libellée en devises. En revanche, la dette publique de l'Afrique du Sud (60 % du PIB en 2019) est principalement libellée en monnaie nationale. Bien que les émissions de titres d'emprunt en monnaie nationale contribuent

à réduire les risques de change, une grande partie de cette dette est détenue par des investisseurs étrangers qui participent aux marchés locaux des valeurs mobilières (et, principalement, effectuent des investissements à court terme). Les investissements étrangers pourraient donc provoquer à tout moment des sorties de fonds brutales. Ces sorties de fonds pourraient exacerber la volatilité des taux de change et conduire à une dépréciation du Rand par rapport aux principales devises.

La part de la dette publique en devises étrangères est plus importante dans près de la moitié des pays africains, ce qui les rend vulnérables aux fortes variations des taux de change.

**FIGURE 1.28 : Dette brute des administrations publiques par composition en monnaies dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2019 (en pourcentage du PIB)**



Source : World Economic Outlook (Perspectives de l'économie mondiale), Fonds monétaire international.

### 1.3 L'IMPACT DU COVID-19 SUR LES PERSPECTIVES À COURT TERME

Cette sous-section se penche sur les effets potentiels de l'épidémie de COVID-19 sur les perspectives de croissance à court terme de l'Afrique subsaharienne. L'analyse présente deux scénarios principaux. Le premier, que nous appellerons *scénario de crise grave mais circonscrite*, examine les impacts d'une flambée épidémique grave, mais contenue, à la fois au niveau mondial et au niveau régional. Le second, que nous appellerons *scénario de crise en deux phases*, analyse les impacts économiques potentiels si l'épidémie de coronavirus persiste et se propage plus largement qu'envisagé dans le scénario de crise grave mais circonscrite. L'analyse montre que la croissance en Afrique subsaharienne devrait considérablement faiblir cette année, et repartir lentement à la hausse en 2021. Ces deux scénarios seront comparés à un scénario sans COVID-19, que nous appellerons scénario de référence.

#### *Scénario de crise grave mais circonscrite*

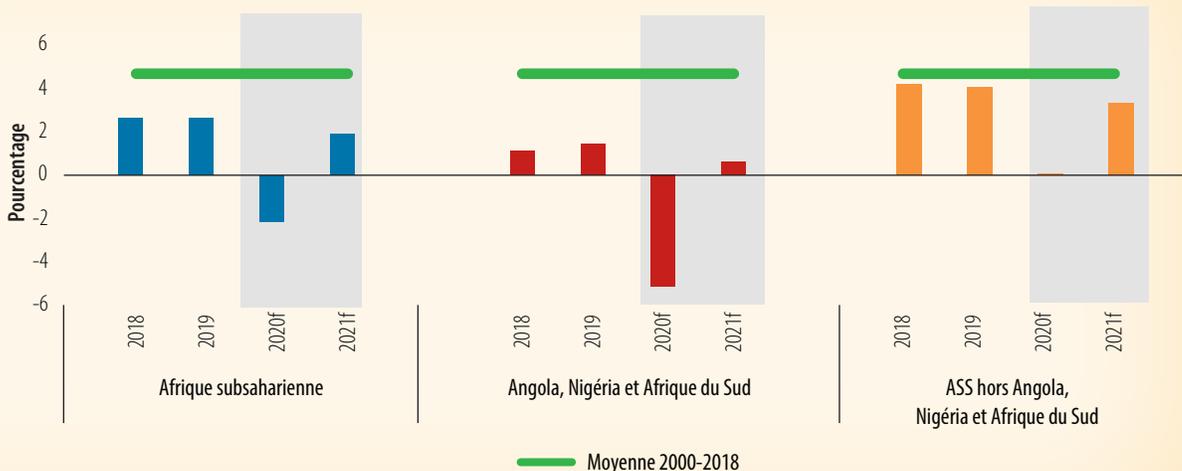
Ce scénario suppose qu'après une propagation rapide, les flambées épidémiques commenceront à ralentir, de sorte que, dans les économies avancées, les mesures de confinement pourront être levées après deux mois. Pendant la période de confinement, une part importante de la consommation privée intérieure, qui nécessite des interactions sociales, cesse. L'on suppose en outre que la pandémie refluera et que l'activité reprendra lentement en Chine, dans un contexte de marasme économique mondial. Malgré des injections rapides et massives de liquidités, et malgré les baisses de taux directeurs dans le cadre de leurs politiques monétaires inférieures efficaces et non conventionnelles, les marchés financiers devraient connaître des épisodes récurrents de tourmente, pendant plusieurs semaines, et ce dans un contexte de volatilité accrue. Alors que l'économie mondiale s'enfonce dans la récession et que les marchés financiers sont en pleine tempête, les prix du pétrole continuent de baisser au deuxième trimestre 2020 avant de se reprendre, parallèlement à la stabilisation de l'activité. Les prix des matières premières hors énergie baissent eux aussi fortement. Dans toutes les grandes économies, un soutien budgétaire à grande échelle est rapidement fourni aux ménages et aux entreprises en manque de liquidités.

Des simulations effectuées à titre d'illustration montrent que, par rapport à un scénario de base sans COVID-19, la croissance mondiale pourrait chuter de 4,7 points de pourcentage en 2020, traduisant un net ralentissement économique aux États-Unis, dans la zone euro et en Chine. En Afrique subsaharienne, la croissance pourrait être amputée de 5,2 points de pourcentage. Sur cette base, le PIB réel dans la région devrait décroître à raison de -2,1 % en 2020, contre une croissance de 2,4 % en 2019, principalement en raison de fortes contractions en Afrique du Sud, au Nigéria et en Angola (figure 1.29). Le nombre de cas confirmés de COVID-19 en Afrique subsaharienne est relativement faible, mais la maladie se propage rapidement dans certains pays, ce qui incite les gouvernements à mettre en œuvre des mesures strictes de confinement et à adopter des politiques économiques visant à accroître la capacité d'accueil des systèmes de santé, et à soutenir les entreprises.

Cette révision à la baisse en 2020 reflète les risques macro-économiques résultant de la forte baisse de la croissance de la production parmi les principaux partenaires commerciaux de la région, notamment la Chine et la zone euro. Cela traduit également l'effondrement des prix des matières premières, la baisse de l'activité touristique dans plusieurs pays, ainsi que les effets des mesures de confinement. L'effondrement des prix des produits de base plombera la croissance des exportateurs de pétrole et de métaux de la région, tandis que les craintes de propagation du virus, ajoutées aux restrictions de voyage et de travail, pèseront sur la demande intérieure. De nombreux pays moins riches en ressources dépendent largement du tourisme pour générer des revenus, des recettes d'exportation et créer des emplois. Ces pays-là seront gravement affectés par le coup d'arrêt aux voyages internationaux. En principe, une baisse des prix du pétrole devrait stimuler l'activité dans les pays importateurs de pétrole, par le biais des canaux de consommation et d'investissement. Cependant, les incertitudes liées à l'épidémie de COVID-19 atténuent ces effets positifs en

La croissance en Afrique subsaharienne devrait chuter en 2020, sous l'effet de fortes contractions au Nigéria, en Afrique du Sud et en Angola.

FIGURE 1.29 : La croissance en Afrique subsaharienne devrait ralentir fortement en 2020



Source : Modèles de fiscalité et de macro-économie de la Banque mondiale, Estimations des services de la Banque mondiale.

restreignant les dépenses. La croissance devrait rebondir en 2021, mais rester en dessous de son niveau de 2019 dans de nombreux pays, ce qui suggère que l'épidémie de COVID-19 continuera de perturber l'activité économique dans la région en 2021.

### Scénario de crise en deux phases

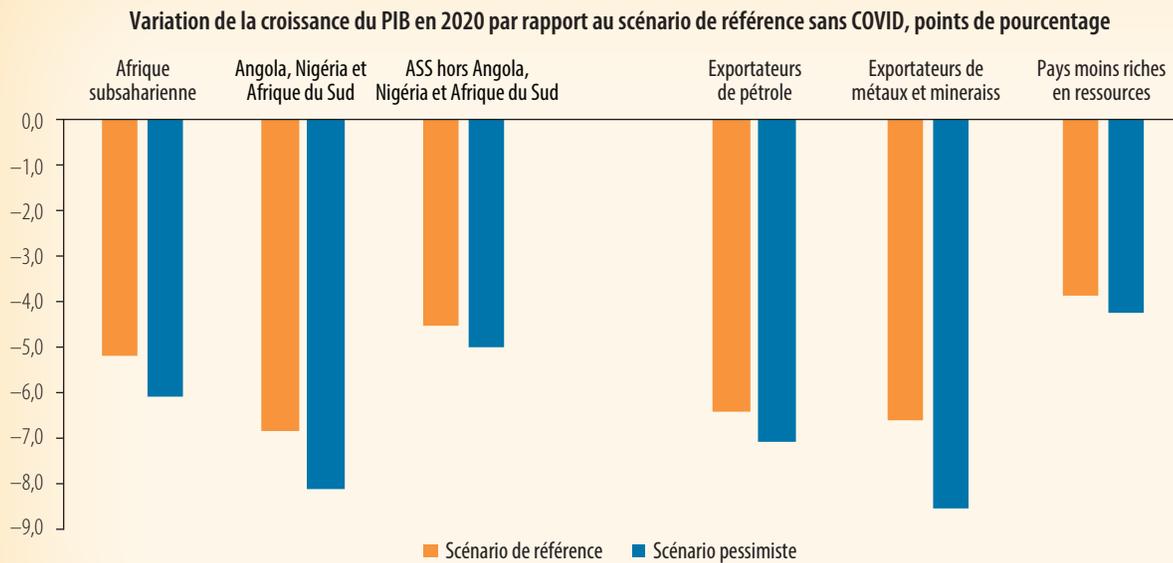
Le scénario de crise en deux phases se fonde sur l'hypothèse que, dans chaque pays, la crise du COVID-19 se déroulera en deux phases, avec une première phase aiguë commençant à la mi-mars et s'étalant sur trois mois, et une deuxième phase chronique qui lui succèdera et durera six trimestres.

Au cours de la phase aiguë, les services, notamment le tourisme, les transports en commun et les services de vente au détail non essentiels devraient diminuer davantage que les activités industrielles, en raison des mesures de distanciation sociale et des restrictions commerciales. Dans les MEED (marchés émergents et économies en développement), les mesures de distanciation sociale sont moins contraignantes sur le plan économique que dans les pays à revenu élevé, en raison des faiblesses institutionnelles, d'une économie informelle beaucoup plus importante et de l'importance de l'agriculture — *autant d'éléments qui pourraient freiner la reprise*. Pour la phase chronique, l'hypothèse est que les pays auront remédié à bon nombre des problèmes logistiques et médicaux associés à la gestion du COVID-19, ce qui leur permettra de contrôler la progression de l'épidémie avec moins de perturbations dans l'économie. La demande est atone dans tous les pays, et les chocs intérieurs devraient donc se répercuter sur le commerce mondial, ce qui assombriera encore davantage les perspectives des partenaires commerciaux. Les prix des produits de base, eux, devraient rester faibles.

Dans le cadre du scénario de crise en deux phases, les simulations suggèrent qu'en 2020, le PIB mondial pourrait diminuer de 6 points de pourcentage par rapport au *scénario de référence* sans COVID-19, au lieu de 4,5 points de pourcentage comme dans le *scénario de crise grave mais circonscrite*. En Afrique subsaharienne, le PIB réel pourrait être amputé de 6,3 points de pourcentage par rapport au scénario de référence sans COVID-19, soit plus que la baisse de 5,2 points de pourcentage du scénario de base (figure 1.30). Une telle détérioration des perspectives ferait baisser le taux de croissance du PIB réel de -3,0 % en 2020, contre -2,1 % dans le scénario de crise grave mais circonscrite, ce qui pourrait faire sombrer de nombreuses économies dans la récession. Les économies qui dépendent fortement des exportations de pétrole et de l'exploitation minière seraient les plus durement touchées.

FIGURE 1.30 : Scénarios de croissance en fonction du COVID-19 en Afrique subsaharienne

Les scénarios illustratifs soulignent l'impact négatif de l'épidémie de COVID-19 sur la croissance dans la région.



Source : estimations du personnel de la Banque mondiale, basées sur des simulations avec le modèle de fiscalité et de macro-économie.

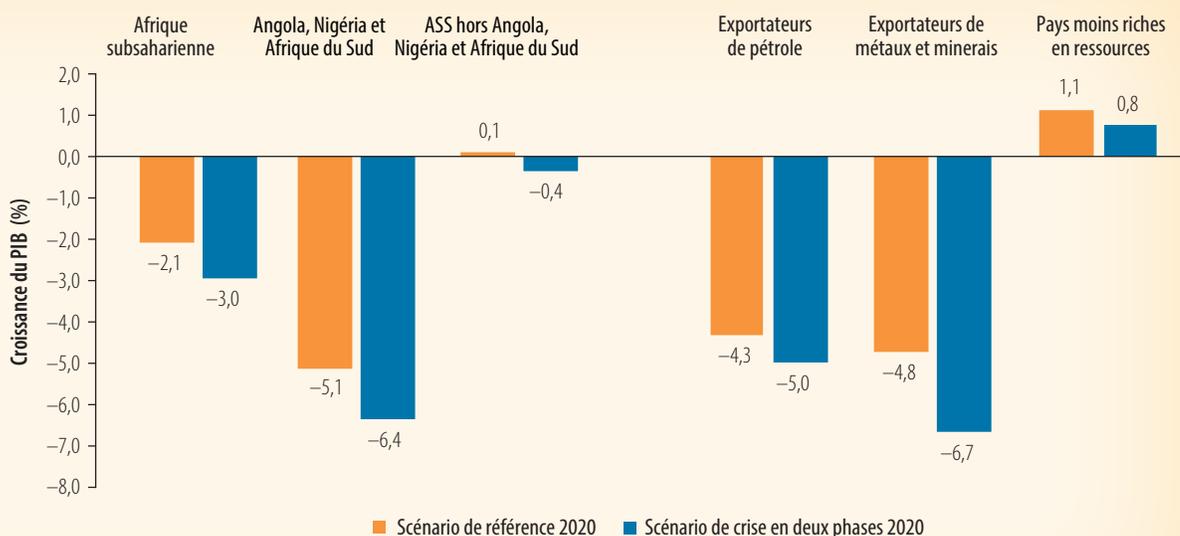
Note : Ces graphiques ont été générés sur la base d'hypothèses précises au sujet de l'évolution de l'épidémie de COVID-19, qui sont par nature incertaines, ainsi que des hypothèses sur les réponses politiques apportées à ce sujet. Ces graphiques doivent donc être considérés comme des extrapolations à titre d'illustration, plutôt que des prédictions.

Un impact plus persistant de l'épidémie de COVID-19 sur l'économie mondiale entraînera une réduction de la croissance dans la région par le biais de différents canaux de transmission : Premièrement, un dérèglement prolongé des échanges commerciaux et des chaînes de valeur ainsi que des baisses plus importantes que prévu des prix des produits de base. Des retards au redémarrage de l'économie mondiale pourraient peser encore davantage sur les cours des prix de l'énergie et des produits miniers et les pays fortement connectés aux chaînes de valeur — en particulier dans l'agro-industrie et l'habillement (Éthiopie et Kenya), les produits manufacturés (Tanzanie et Afrique du Sud) et les exportateurs de minéraux participant à la chaîne de valeur de l'électronique (République démocratique du Congo et Zambie). Deuxièmement, un arrêt soudain des flux de financement étranger vers les pays d'Afrique subsaharienne — en particulier, les entrées d'IDE dans les secteurs de l'extraction (énergie et mines) et les investissements étrangers dans les infrastructures. Les flux d'aide, les recettes du tourisme international et les envois de fonds s'amenuiseront eux aussi s'il faut plus de temps aux pays d'où viennent ces fonds pour relancer leur activité économique. Enfin, un déclin plus prolongé des prix du pétrole et un impact plus persistant du COVID-19 pourrait déclencher de nouvelles fuites des capitaux hors d'Afrique. Des sorties d'investissements de portefeuille plus importantes que prévu pourraient se produire, en particulier dans les pays où les investisseurs ont acheté des titres en monnaie locale, par exemple le Ghana, le Nigéria et l'Afrique du Sud.

Le scénario de crise en deux phases montre que le déclin de la croissance pourrait être plus important et plus généralisé à mesure que les flambées épidémiques s'intensifient et se propagent plus largement dans la région (figure 1.31). Le risque d'une explosion de cas de COVID-19 en Afrique subsaharienne est élevé et le coût humain de la pandémie pourrait augmenter considérablement. L'accès limité à l'eau potable et aux installations sanitaires, la surpopulation urbaine, la proportion importante d'enfants souffrant de malnutrition et de retard de croissance et l'importance de l'économie informelle créent des obstacles aux mesures de confinement et d'atténuation imposées par les gouvernements et aux réponses que les individus peuvent y apporter. L'ampleur des impacts

Le scénario le plus pessimiste montre que la baisse de la croissance dans la région pourrait être profonde et plus généralisée.

FIGURE 1.31 : Le scénario de crise en deux phases illustre l'impact négatif du COVID-19 sur la croissance



Source : estimations du personnel de la Banque mondiale, basées sur des simulations sur le modèle MFMoD

Note : Ces graphiques ont été générés sur la base d'hypothèses précises au sujet de l'évolution de l'épidémie de COVID-19, qui sont par nature incertaines, ainsi que des hypothèses sur les réponses politiques apportées à ce sujet. Ces graphiques doivent donc être considérés comme des extrapolations à titre d'illustration, plutôt que des prédictions.

du COVID-19 dépendra de la réaction de la population au sein des pays, de la propagation de la maladie et des réponses politiques. L'épidémie pourrait entraîner une baisse de la participation au marché du travail, une sous-utilisation du capital, une moindre accumulation de capital humain et avoir un impact à long terme sur la productivité.

### Impacts au niveau des pays

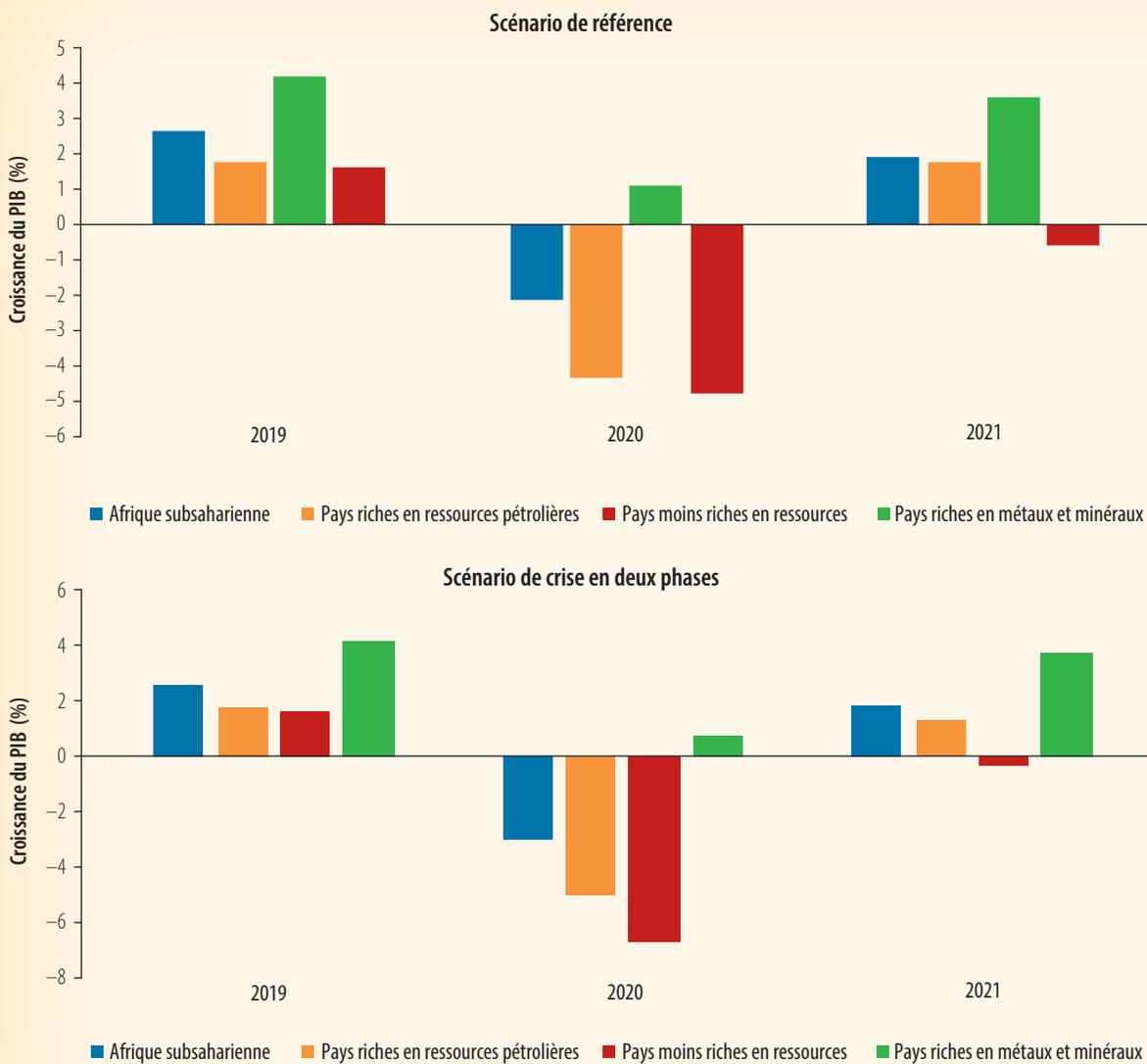
Les perspectives de croissance seront inégales selon les pays. Le COVID-19 frappe les trois plus grandes économies de la région (le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Angola) dans un contexte de croissance et d'investissement atones. Par rapport à un scénario de base sans COVID-19, la croissance moyenne du PIB réel dans ces pays pourrait être réduite de 6,9 points de pourcentage en 2020 dans le scénario de crise grave mais circonscrite, et de 8 points de pourcentage dans le scénario de crise en deux phases.

- L'économie sud-africaine était déjà fragile avant la crise du COVID-19, malgré une reprise de l'activité économique en début d'année. Les baisses de taux d'intérêt et l'assouplissement quantitatif annoncé par la South African Reserve Bank soutiendront dans une certaine mesure les dépenses de consommation et encourageront les prêts et l'investissement. Cependant, la faiblesse des prix des produits de base, associée aux sorties de capitaux (principalement des investissements de portefeuille), à une diminution de l'activité touristique et à un ralentissement majeur des principaux partenaires commerciaux devrait frapper durement l'économie sud-africaine. Le confinement de la population pour 21 jours qui a été annoncé par le chef de l'État le 24 mars, affectera de manière significative les ventes au détail et le secteur minier, deux moteurs importants de croissance pour l'économie.
- Au Nigéria, la croissance a rebondi à 2,2 % en 2019, soutenue en partie par une production pétrolière stable. Avec un prix moyen du pétrole brut divisé par deux par rapport au cours de 2019, le secteur pétrolier devrait connaître une forte contraction, due à la baisse de la production, à la fermeture des gisements de pétrole en raison de leur faible rentabilité et au report des investissements. Les répercussions de cette régression du secteur pétrolier pèseront sur l'activité intérieure, aggravant les effets des mesures de confinement prises par le gouvernement.

- En Angola, deuxième producteur de pétrole de la région, l'économie est restée en récession en 2019 et a commencé l'année 2020 sous le signe d'une croissance molle. Le pays devrait plonger dans une récession économique plus profonde encore en 2020, entraîné par un effondrement des exportations et des investissements. Cela reflète en partie les retombées de la faible croissance de la Chine, un partenaire commercial majeur de l'Angola. Une inflation élevée, due en partie à la dépréciation de la monnaie, plombera la consommation privée.

Les perspectives de croissance pour le reste de la région ont été sensiblement revues à la baisse en 2020. Avant l'émergence du COVID-19, l'activité dans le reste de la région progressait à un rythme soutenu, bien que la croissance se soit montrée moins dynamique que les années précédentes. La croissance dans les pays dotés en ressources et les pays moins riches en ressources devrait s'affaiblir considérablement en raison du choc provoqué par le COVID-19 (figure 1.32).

FIGURE 1.32 : Les perspectives de croissance faibliront pour toutes les catégories de pays en 2020



Alors que les perspectives de croissance diminueront dans toute la région, les pays producteurs de pétrole et de métaux connaîtront le plus net recul de la croissance.

Source : estimations du personnel de la Banque mondiale, basées sur des simulations avec le modèle MFMod

Note : Ces graphiques ont été générés sur la base d'hypothèses précises au sujet de l'évolution de l'épidémie de COVID-19, qui sont par nature incertaines, ainsi que des hypothèses sur les réponses politiques apportées à ce sujet. Ces graphiques doivent donc être considérés comme des extrapolations à titre d'illustration, plutôt que des prédictions.

- Parmi les pays fortement dotés en ressources, la croissance dans les pays exportateurs de pétrole pourrait chuter de 7 points de pourcentage et chez les exportateurs de métaux de plus de 8 points de pourcentage par rapport au scénario de base sans COVID-19. La zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, qui comprend la plupart des autres exportateurs de pétrole de la région, verra sa croissance chuter en 2020, parallèlement au déclin des recettes publiques et au ralentissement de l'investissement. De même, y compris en excluant l'Afrique du Sud, l'activité devrait chuter dans les pays exportateurs de métaux en raison de la baisse de la production minière.
- Selon les estimations, la croissance des pays moins riches en ressources devrait faiblir, mais rester positive. Dans la plupart de ces pays, l'activité économique était vigoureuse avant l'épidémie de COVID-19. Cependant, dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), où les épidémies se propagent rapidement, une diminution de moitié de la croissance est projetée, à mesure que la faible demande des partenaires commerciaux entraîne une baisse des exportations et que les mesures visant à contenir l'épidémie font des ravages sur l'activité économique. De même, la croissance dans la Communauté de l'Afrique de l'Est devrait faiblir considérablement, avec un ralentissement marqué en Éthiopie, au Kenya et au Rwanda. En Éthiopie, une invasion de criquets a gravement compromis la production agricole, aggravant les effets du COVID-19 sur l'économie. Au Kenya, la croissance devrait ralentir en raison de la baisse de la demande de ses partenaires commerciaux et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et la production nationale. Dans les pays dépendants du tourisme tels que le Cabo Verde, la République Maurice et les Seychelles, l'activité pourrait se contracter de manière significative en raison de l'effondrement des revenus du tourisme.

Le scénario de crise en deux phases suggère que les incertitudes liées à la durée et à la propagation de la pandémie pourraient intensifier encore davantage l'impact économique de celle-ci. Dans le scénario de crise grave mais circonscrite et dans le scénario en deux phases, la croissance économique tombe bien en dessous du taux de croissance démographique moyen de la région, qui est de 2,7 %. Cela laisse penser qu'en l'absence de mesures d'atténuation appropriées, l'épidémie de COVID-19 affectera le bien-être de nombreuses populations dans la région. La baisse du PIB par habitant sera particulièrement marquée dans les pays riches en ressources, conséquence de la chute de la croissance de la production au Nigéria et en Afrique du Sud, où vit une grande partie des pauvres de la région. Parmi les pays moins riches en ressources, le ralentissement de la croissance du PIB par habitant devrait être moins prononcé, bien que l'on s'attende à ce que la baisse de la demande extérieure et le déclin de l'activité commerciale et du tourisme plombent les revenus des ménages.

## 1.4. IMPACTS DU COVID-19 EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : SIMULATIONS PAR MODÉLISATION EGC

Cette section évalue les impacts de la pandémie de COVID-19 à l'aide de simulations exécutées sur le modèle mondial d'équilibre général calculable (EGC) ENVISAGE, développé par la Banque mondiale et destiné à analyser l'impact des changements de politique et des chocs économiques dans les pays en développement. Les modèles EGC sont bien adaptés à l'évaluation des impacts des catastrophes naturelles (y compris les pandémies) pour les raisons suivantes : (1) ils sont suffisamment flexibles et détaillés pour faire face à la grande variété des canaux de transmission des chocs (marché du travail, capital, IDE, commerce, productivité); (2) ils s'appuient sur des tableaux d'entrées-sorties et tiennent compte des fonctions comportementales des agents concernés (entreprises et ménages); (3) ils permettent l'évaluation complète des conséquences des chocs, en saisissant les impacts directs et indirects ainsi que les retombées des deuxième et troisième cycles et (4) ils peuvent saisir les impacts dans plusieurs dimensions, notamment les comptes nationaux (PIB, consommation et investissement), le cadre budgétaire (recettes publiques, déficits et dettes), les comptes extérieurs (commerce, IDE et compte courant), les industries, les facteurs de production et les ménages qui seraient les plus affectés par les chocs.

### Méthodologie

La version actuelle d'ENVISAGE repose largement sur la base de données GTAP 9 (Global Trade Analysis Project 2014). Les données incluent des matrices de comptabilité sociale et les flux commerciaux bilatéraux de 141 pays/régions pour 57 secteurs. Cette analyse concerne 14 pays/régions africains sélectionnés selon les critères suivants : (1) la disponibilité des données dans la base de données GTAP (seuls 32 pays africains sont représentés dans la base de données GTAP); (2) la taille de l'économie (la priorité est d'évaluer les plus grandes économies africaines représentées dans la base de données GTAP); (3) les principaux canaux de transmission (pétrole, mines, autres produits de base, chaînes d'approvisionnement mondiales, tourisme et voyages) et (4) les pays actuellement touchés. Les groupes de pays non africains considérés sont : la Chine, l'Union européenne (UE-27), les États-Unis, d'autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et le reste du monde. La liste des secteurs, des facteurs de production et des régions identifiés dans le modèle et leur correspondance avec les secteurs, facteurs et régions d'origine du GTAP figurent en Annexe A.

### Scénarios

Trois scénarios basés sur les facteurs suivants ont été pris en compte : (1) les régions et les pays touchés par la pandémie; (2) l'efficacité des réponses politiques et (3) la durée prévue de la crise. Les trois scénarios supposent une grave crise en Chine, aux États-Unis, dans l'Union européenne et dans le reste du monde (tableau 1.1). Ces trois scénarios seront comparés à un scénario sans COVID-19 que nous appellerons scénario de référence.

**Scénario 1 : Scénario de crise grave avec propagation mondiale et cas graves en Afrique.** Ce scénario suppose que les mesures de confinement instituées dans les pays avancés ne sont levées qu'après deux mois et à mesure que le nombre de cas diminue. Une part importante de la consommation

privée intérieure (ainsi que des entreprises) qui requiert une interaction sociale cesse pendant cette période. Il est également supposé que la pandémie faiblît et que l'activité reprend lentement en Chine au milieu d'un marasme mondial. Dans ce scénario, la croissance mondiale chutera jusqu'à 3,5 points de pourcentage en 2020, reflétant un net ralentissement aux États-Unis, dans la zone euro et en Chine, avant de s'accélérer en 2021 à mesure que les effets de la pandémie de COVID-19 s'atténueront et que l'activité mondiale se rétablira progressivement.

Ce scénario suppose que les systèmes de surveillance sont inefficaces et que la pandémie de COVID-19 s'étendra à tous les pays d'Afrique subsaharienne. Il suppose également que la réponse politique est rapide et efficace, de sorte que de nouveaux cas n'apparaissent plus dans les trois mois (comme cela semble avoir été le cas en Chine). Dans ce scénario, la pandémie se termine début juillet 2020. Il suppose également que le profil de propagation de la pandémie de COVID-19 se rapproche de celui de la pandémie Ebola de 2014 en Guinée, où le nombre de cas a atteint 2 707 en 2014 et 1 097 en 2015<sup>23</sup>. L'impact économique de la crise Ebola de 2014 en Guinée est donc utilisé dans ce scénario comme indicateur indirect pour étalonner les chocs intérieurs exogènes. La taille des chocs est adaptée à chaque pays touché en fonction de l'indice de préparation aux épidémies (EPI) : plus l'EPI est élevé, moins l'économie du pays est affectée par la pandémie.

**Scénario 2 : Scénario catastrophique avec propagation mondiale et épidémie catastrophique en Afrique.** Comme dans le scénario 1 (crise grave), ce scénario suppose que la pandémie s'étendra aux 54 nations africaines. Cependant, la réponse politique est lente et inefficace dans les pays touchés et entraîne un nombre beaucoup plus élevé de cas et de décès en 2020 ainsi que de cas additionnels en 2021 avant que le virus ne soit maîtrisé. Les nombres de cas et de décès sont pires que dans le scénario 1. Nous supposons dans ce scénario que le profil de propagation de la pandémie sera proche de la pandémie Ebola de 2014 en Sierra Leone (pays le plus touché), où le nombre de cas a atteint 9 446 en 2014 et 4 676 en 2015. L'impact économique de la crise Ebola de 2014 en Sierra Leone est donc utilisé dans ce scénario comme indicateur indirect pour étalonner les chocs exogènes. Les chocs sont comme précédemment ajustés à l'aide des EPI.

**Scénario 3 : Scénario de non coopération en Afrique avec propagation mondiale et réponse africaine non coopérative.** Ce scénario évalue les conséquences d'une absence de collaboration dans la réponse africaine au COVID-19. Ce scénario est similaire au scénario 2 (catastrophique), en ce qu'il suppose que la pandémie est tout aussi grave, s'étend à l'ensemble des 54 nations africaines et dure jusqu'en 2021. Comme dans le scénario 2, l'expérience de la crise Ebola en Sierra Leone sera utilisée comme indicateur indirect pour étalonner l'amplitude des chocs de la pandémie de COVID-19, chocs ajustés en fonction des EPI. La seule différence par rapport au scénario 2 est l'imposition d'un blocus des échanges commerciaux sous régionaux en Afrique (tableau 1.1).

<sup>23</sup> Étant donné la vitesse de propagation mondiale et les taux plus élevés de mortalité, la plupart des dommages sont causés par un facteur de peur identique à celui généré par Ebola.

TABLEAU 1.1 : Hypothèses des différents scénarios

Scénarios	Gravité de la pandémie en Afrique	Durée de la crise	Canaux de transmission	Type de coopération
<b>1</b> <b>Crise grave : Propagation mondiale — Situation grave en Afrique</b>	<b>Moyenne</b> – La Chine et le reste du monde sont gravement touchés – 54 pays africains sont gravement touchés – Nombre limité de cas – Confinement et fermetures des frontières	La pandémie est rapidement contenue (3 mois comme en Chine)	1) <b>Chocs mondiaux</b> (pétrole, mines, produits agricoles, flux touristiques). 2) <b>Chocs intérieurs à court terme</b> (participation au marché du travail, augmentation des coûts commerciaux, réduction des investissements).  Chocs intérieurs évalués sur la base des effets de la crise Ebola de 2014 en Guinée (pays le moins affecté économiquement) et ajustés en fonction des EPI (indice de préparation aux épidémies).	Pas de blocus commercial
<b>2</b> <b>Catastrophique : Propagation mondiale — Situation catastrophique en Afrique</b>	<b>Élevée</b> – La Chine et le reste du monde sont gravement touchés – 54 pays africains sont gravement touchés – Nombre élevé de cas – Confinement et fermetures des frontières	La pandémie n'est que faiblement contenue (la crise se poursuit jusqu'en 2021)	1) <b>Chocs mondiaux</b> (pétrole, mines, produits agricoles, flux touristiques). 2) <b>Chocs intérieurs à court terme</b> (participation au marché du travail, productivité du travail, augmentation des coûts commerciaux, réduction des investissements).  Chocs intérieurs évalués sur la base des effets de la crise Ebola de 2014 en Sierra Leone (pays le plus affecté économiquement lors de la crise de 2014) et ajustés en fonction des EPI (indice de préparation aux épidémies).	Pas de blocus commercial
<b>3</b> <b>Non coopération : Propagation mondiale — Non-coopération en Afrique</b>	<b>Élevée</b> – La Chine et le reste du monde sont gravement touchés – 54 pays africains sont gravement touchés – Nombre élevé de cas – Confinement et fermetures des frontières	La pandémie n'est que faiblement contenue	1) <b>Chocs mondiaux</b> (pétrole, mines, produits agricoles, flux touristiques). 2) <b>Chocs intérieurs à court terme</b> (participation au marché du travail, productivité du travail, augmentation des coûts commerciaux, réduction des investissements).  Chocs intérieurs évalués sur la base des effets de la crise Ebola de 2014 en Sierra Leone (pays le plus affecté économiquement lors de la crise de 2014) et ajustés en fonction des EPI (indice de préparation aux épidémies).	Blocus commercial régional

### Principales hypothèses formulées pour déterminer l'amplitude des chocs

La simulation par le modèle ENVISAGE des impacts de la pandémie de COVID-19 sur les économies africaines prend en compte deux catégories de canaux de transmission, à savoir : (1) *les canaux liés aux chocs internationaux* et (2) *les canaux liés aux chocs intérieurs*. Le principal défi de cet exercice est de déterminer l'amplitude des chocs pour chaque canal de transmission (voir tableau 1.2).

TABLEAU 1.2 : Principales hypothèses formulées dans les scénarios

Canaux	Scénario 1 : crise grave		Scénario 2 : catastrophique		Scénario 3 : non coopération	
	Pays africains affectés	Autres pays	Toute l'Afrique	Autres pays	Toute l'Afrique	Autres pays
<b>Prix des matières premières</b>	Réduit pour correspondre aux projections PG de prix		Réduit pour correspondre aux projections PG de prix		Réduit pour correspondre aux projections PG de prix	
1. Participation au travail	Effet Ebola en Guinée	0	Effet Ebola en Sierra Leone	0	Effet Ebola en Sierra Leone	0
2. Tourisme	Réduit pour correspondre à la réduction des flux touristiques pendant la crise du SRAS		Réduit pour correspondre à la réduction des flux touristiques pendant la crise du SRAS		Réduit pour correspondre à la réduction des flux touristiques pendant la crise du SRAS	
3. IDE	Effet Ebola en Guinée	0	Effet Ebola en Sierra Leone	0	Effet Ebola en Sierra Leone	0
4. Commerce	Effet Ebola en Guinée	0	Effet Ebola en Sierra Leone	0	Effet Ebola en Sierra Leone	0
5. Utilisation du capital	Effet Ebola en Guinée	Projection PG de croissance	Effet Ebola en Sierra Leone	Projection PG de croissance	Effet Ebola en Sierra Leone	Projection PG de croissance
6. Productivité du travail	Effet Ebola en Guinée		Effet Ebola en Sierra Leone		Effet Ebola en Sierra Leone	Projection PG de croissance
7. Commerce régional	Aucun effet		Aucun effet		Tensions commerciales entre pays ASS	Aucun effet

Note : IDE = investissement direct étranger ; PG = Groupe des perspectives de développement ; SRAS = syndrome respiratoire aigu sévère ; ASS = Afrique subsaharienne.

## A. Canaux internationaux.

Les hypothèses suivantes ont été formulées :

*Prix du pétrole.* Pour simuler l'impact des récentes perturbations enregistrées sur le marché mondial du pétrole, nous supposons que la production de pétrole dans le reste du monde augmenterait de 20 % en raison de l'utilisation des capacités inutilisées après la levée du plafonnement de la production par les principaux producteurs de pétrole. L'amplitude des chocs est définie de façon à correspondre à la différence entre les projections actuelles des prix des matières premières (avec la crise) et les projections des prix des matières premières à fin 2019 (avant la crise) par le groupe des perspectives de développement de la Banque mondiale (PG).

*Flux touristiques.* L'amplitude des chocs est définie comme la différence entre la projection actualisée des flux touristiques (avec la crise) et la projection des flux touristiques de décembre 2019 (avant la crise). Les chocs touristiques appliqués à nos simulations (tableau 1.3) reflètent l'impact sur le tourisme tel qu'observé pendant la crise du SRAS. La simulation est réalisée en considérant une augmentation du coût de transaction et une baisse de 2 % de la productivité totale des facteurs dans le secteur du tourisme suite à l'affaiblissement de la demande. Le coût de transaction est modélisé selon le traditionnel « effet iceberg », où le transport est traité comme une friction exogène fixe et proportionnelle à la valeur transportée, la valeur ajoutée des services de transport étant considérée comme totalement perdue. Pour les pays africains, la simulation est basée sur l'étalonnage du niveau du coût de transaction après « effet iceberg » qui générerait la réduction ciblée des flux touristiques (de 10 à 15 % selon le contexte national).

*Investissement direct étranger (IDE).* L'investissement direct étranger diminue en raison de l'incertitude accrue quant à l'avenir et de l'interruption des voyages internationaux et des communications. D'autre part, de nombreux investissements étrangers dépendent des expatriés originaires des pays avancés qui seront probablement moins disposés à voyager ou à se rendre dans les zones où les systèmes de santé sont les plus faibles. Pour les pays africains, l'amplitude des chocs simulés correspond à la réduction des IDE entrants telle qu'observée lors de la pandémie Ebola de 2014 en Afrique de l'Ouest (tableau 1.4.3).

## **B. Canaux nationaux**

En addition aux mécanismes de transmission internationaux, les scénarios reflètent les réponses des gouvernements nationaux, réponses destinées à prévenir la propagation de l'infection et à amortir les impacts de la pandémie sur l'économie. Ils tiennent compte également des « comportements d'évitement », car la peur de la maladie provoque des changements de comportement chez les principaux acteurs économiques. Sur la base des rapports de la Banque mondiale sur la pandémie Ebola en Afrique de l'Ouest (Banque mondiale, 2015) et en République démocratique du Congo (Banque mondiale, 2019), cette étude suppose que ces changements de comportement nuisent à l'efficacité des marchés, entraînant un ralentissement des activités économiques avec des conséquences à moyen et long terme. Les principales répercussions des comportements d'évitement sur les interactions économiques sont la limitation de l'accès aux marchés et l'augmentation des risques et de l'incertitude. Les canaux nationaux par lesquels les économies seraient affectées à la suite d'un comportement d'évitement sont les suivants :

*Impact sur la participation au marché du travail.* La peur, les contrôles et les restrictions de circulation des travailleurs sont susceptibles d'affecter négativement l'offre de main-d'œuvre des ménages, à tout le moins pour les ménages qui peuvent se permettre d'arrêter de travailler. En fin de compte, la participation au marché du travail diminuerait. L'amplitude du choc correspond au niveau de changement observé en Afrique de l'Ouest lors de la crise Ebola de 2014, et n'est pas répercutée sur les autres pays, car l'impact total sur le marché du travail est introduit à travers la productivité du travail dans ces pays.

*Utilisation du capital.* L'absence des travailleurs sur les lieux de travail entraînera inévitablement une inutilisation du capital, tel que les machines, équipements, etc., pendant de plus longues périodes ce qui se traduira par une plus faible utilisation du capital dans l'économie. De plus, l'incertitude accrue devrait entraîner le report ou l'annulation de certains investissements. Deux types de chocs sont pris en compte pour matérialiser la baisse de l'utilisation du capital. Pour les pays africains, l'amplitude du choc est étalonnée pour correspondre au niveau des modifications observées en Afrique de l'Ouest lors de la crise Ebola de 2014 (tableau 1.4). Pour les autres pays, le choc sur l'utilisation du capital est étalonné pour générer le niveau de PIB projeté par le Development Prospects Group (PG) pour les scénarios de crise (tableau 1.3).

*Impact sur la productivité du travail.* Cet impact reflète la perte de productivité du travail due aux restrictions de déplacement des personnes. Deux types de chocs sont pris en compte pour simuler la réduction de la productivité du travail. Pour les pays africains, l'amplitude du choc de productivité est déterminée sur la base de la baisse de la productivité du travail observée lors de la crise Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014. Pour les autres pays, la variation de la participation au marché du travail est étalonnée pour générer le niveau de PIB projeté par le PG pour les scénarios de crise, et permet également de saisir d'autres impacts tels que la baisse de la participation au marché du travail.

*Commerce.* Il est supposé que le coût des transactions commerciales augmente pour les biens et services de tous les pays. L'impact est à nouveau modélisé en utilisant l'approche « effet iceberg », et dans ce cas-ci l'amplitude du choc est étalonnée pour correspondre à l'augmentation des prix unitaires à l'exportation et à l'importation observée pendant la crise Ebola en Afrique de l'Ouest.

*Commerce régional.* Dans le scénario catastrophique, le niveau des échanges entre pays d'Afrique subsaharienne est réduit d'environ 90 % afin de refléter les conséquences d'une approche non coopérative, toujours en augmentant les coûts commerciaux.

Comme indiqué ci-dessus, les chocs intérieurs seront étalonnés en fonction des changements des principales variables intervenus suite à la crise Ebola de 2014-2016 en Guinée et en Sierra Leone tels que calculés par la Banque mondiale (2019) :

Les chiffres du tableau 1.4 ont été mis à l'échelle en fonction des conditions spécifiques à chaque pays. Par exemple, la Banque mondiale (2019) utilise la proportion des régions affectées par Ebola dans le PIB national pour mettre à l'échelle ces chocs. Dans cette étude, nous supposons que tous les pays seront différemment affectés en fonction de la densité de la population urbaine et de la préparation du pays à la pandémie. Par conséquent, nous avons ajusté l'amplitude des chocs ci-dessus en fonction de l'indice de préparation aux épidémies.

Se reporter à <https://gh.bmj.com/content/4/1/e001157> (exemple).

**TABLEAU 1.3 : Chocs internationaux**

Variables	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Flux touristiques	-15,0	
Ralentissement économique :		
États-Unis	-6,9	
Chine	-7,0	
Union européenne	-7,5	
Reste du monde (RdM)	-6,6	
Production pétrolière (RdM)	20,0	

**TABLEAU 1.4 : Déviation observée pendant la crise Ebola de 2014-2016 par rapport aux tendances 2000-2013 (en %)**

Variables	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Participation au marché du travail	- 0,3	- 0,9
FBCF	- 6,6	- 41,8
IDE	- 40,0	- 34,9
Valeur unitaire d'exportation	10,9	16,9
Valeur unitaire d'importation	9,7	12,0
Productivité de la main d'œuvre	- 5,7	- 19,9

## RÉSULTATS : ANALYSES DE SIMULATION

### Impacts économiques à court et moyen terme du COVID-19

#### a. Impact sur la croissance de la pandémie de COVID-19

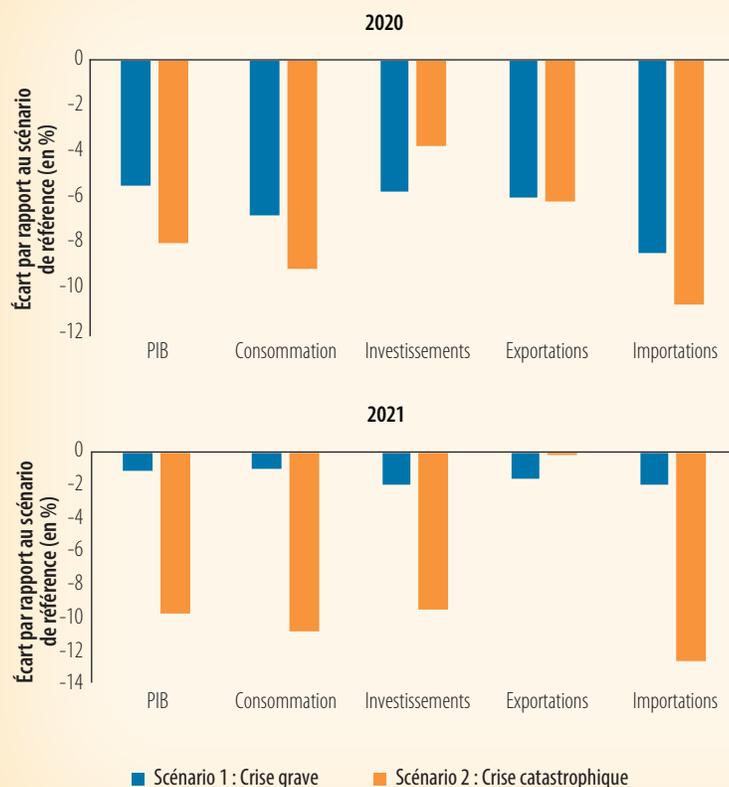
##### Impacts à l'échelle du continent

Nos estimations suggèrent que l'impact immédiat du COVID-19 sur la croissance des économies d'Afrique subsaharienne devrait être substantiel, même dans le scénario de crise grave le plus optimiste avec une réponse rapide et efficace. En supposant que la crise en Afrique subsaharienne se limite à trois mois (scénario 1, crise grave), les estimations selon le modèle EGC montrent que, par rapport au scénario de référence (scénario développé avant l'apparition du COVID-19), le PIB devrait être inférieur d'environ 5,7 % en 2020 et 1,0 % en 2021 (Figure 1.33). Sur cette base, la croissance dans la région passerait de 2,6 % en 2019 à -2,5 % en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19 (Figure 1.34).

Dans le scénario 1 (crise grave) comparé au scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020), la baisse en 2020 du PIB de l'Afrique subsaharienne est due au déclin des exportations (4 %), des investissements privés (8 %) et de la consommation privée (6 %) (Figure 1.33). La baisse des exportations est due à des coûts commerciaux plus élevés (Figure 1.35). L'investissement est plus faible pour au moins deux raisons : (1) la réduction des IDE et le report des investissements intérieurs

(Figure 1.35) et (2) la baisse de l'épargne publique (une augmentation du déficit) et la baisse de l'épargne des ménages, car une moindre participation au marché du travail combinée à une productivité plus faible réduit le revenu des ménages. La détérioration du solde budgétaire due à la pandémie de COVID-19 augmente les taux d'intérêt et supprime ainsi l'investissement privé. D'un autre côté, les importations sont nettement inférieures comparées à celles du scénario de référence sans COVID-19 (environ 8 % en 2020), contribuant ainsi positivement au PIB (Figure 1.35).

FIGURE 1.33 : Impact de la pandémie de COVID-19 sur le PIB réel (2020-2021) (écart par rapport au scénario de référence sans coronavirus, en %)

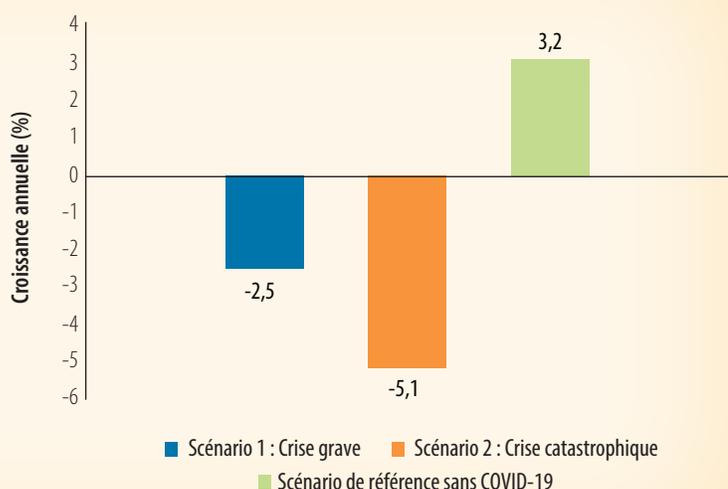


L'impact immédiat du COVID-19 sur le PIB des économies d'Afrique subsaharienne serait important

Source : Projections par les auteurs avec le modèle CGE (ENVISAGE).

L'effet dévastateur du COVID-19 entraînerait probablement une profonde récession des économies d'Afrique subsaharienne en 2020.

**FIGURE 1.34** : Impact de la pandémie de COVID-19 sur le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne (Taux de croissance annuel du PIB réel en %)



Source : Projections par les auteurs avec le modèle CGE (ENVISAGE).

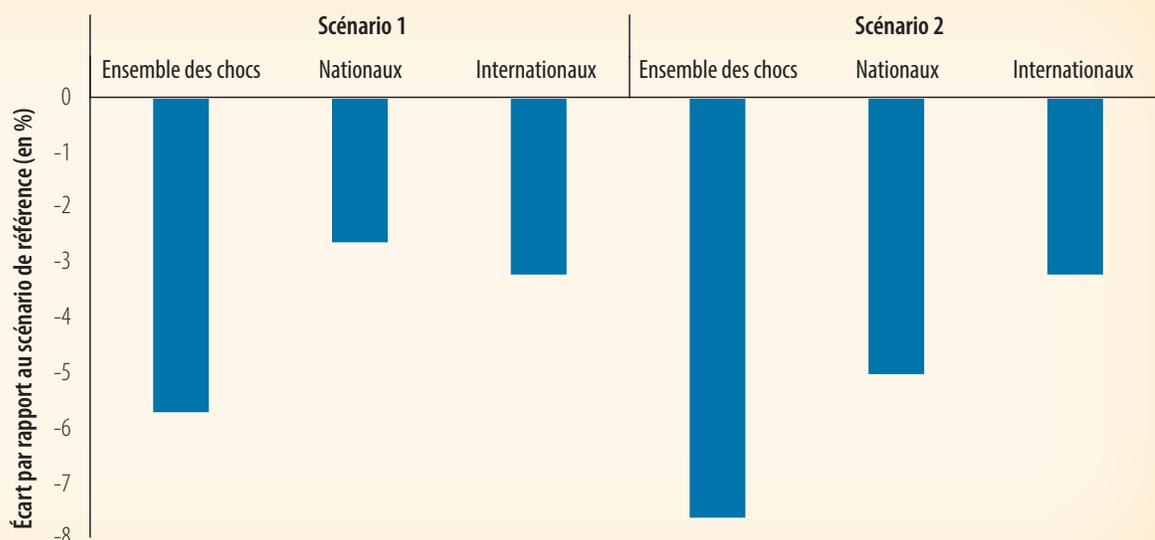
La baisse du PIB de l'Afrique subsaharienne serait beaucoup plus dramatique si la pandémie de COVID-19 devait perdurer jusqu'en 2021. Dans le scénario 2 (catastrophique), les estimations selon le modèle EGC montrent que le PIB de l'Afrique subsaharienne serait inférieur de 7,6 % en 2020 et de 9,8 % en 2021 à celui du scénario de référence (figure 1.33). Sur cette base, la croissance dans la région passerait de 2,4 % en 2019 à - 5,1 % en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

Les impacts de la pandémie de COVID-19 sur l'Afrique subsaharienne sont dus à des chocs internationaux et

nationaux. En moyenne et pour tous les pays, 45 % des impacts de la pandémie de COVID-19 sur le PIB de l'Afrique subsaharienne sont, dans le scénario 1 (crise grave), dus à des chocs intérieurs, reflétant ainsi les effets des mesures de confinement telles que l'annulation d'événements, la limitation des déplacements et la restriction des accès aux services en raison d'une distanciation sociale efficace (figure 1.35). Cependant, l'effet négatif des restrictions internes s'aggraverait si la crise sanitaire n'est pas rapidement surmontée. Nos estimations montrent que dans le scénario 2 (catastrophique), où la crise devrait durer jusqu'en 2021 avec un degré de gravité similaire à la pandémie d'Ebola de 2014 en Sierra Leone, environ 65 % des impacts de la pandémie de COVID-19 sur le PIB de l'Afrique subsaharienne seraient provoqués par des chocs intérieurs (figure 1.35). Le plus important canal de transmission de ces impacts au niveau national est une baisse de la

Si les chocs internationaux sont exogènes et échappent généralement au contrôle des pays africains, l'effet négatif des chocs internes pourrait être influencé par la mise en place de politiques rapides et efficaces.

**FIGURE 1.35** : Impact sur le PIB par nature des chocs (nationaux vs internationaux)



Source : Projections par les auteurs avec le modèle CGE (ENVISAGE).

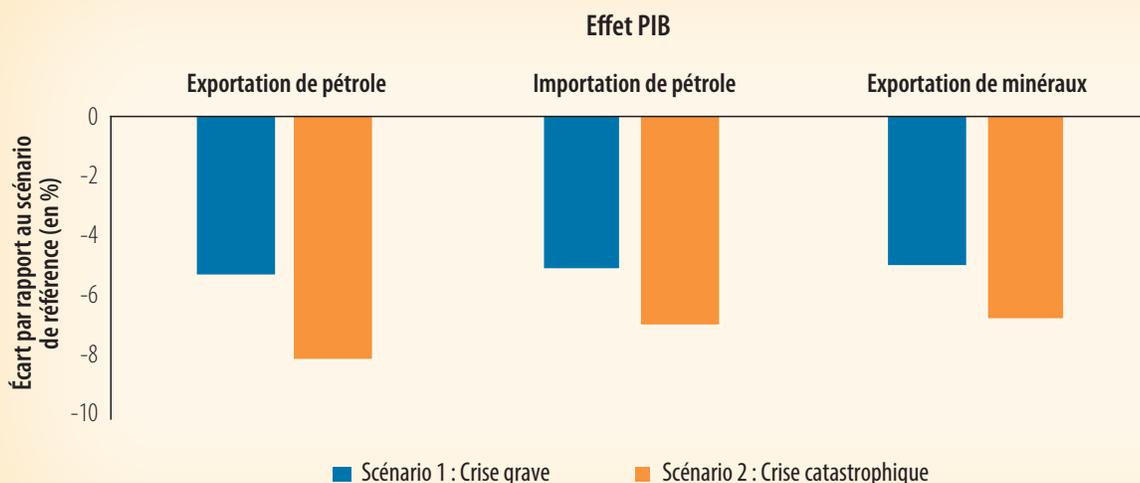
productivité, suivie par une plus faible utilisation du capital et une augmentation du coût des transactions commerciales. La participation au marché du travail est le canal ayant le plus faible impact, la plupart des personnes des pays pauvres ne disposant pas de systèmes de sécurité sociale formels suffisamment efficaces pour leur permettre d'arrêter complètement de travailler. Le canal de transmission des matières premières, dominé par la baisse du prix du pétrole, est le principal moteur des chocs internationaux. Cependant, la réduction des flux d'IDE et le déclin du tourisme jouent également un rôle important dans la réduction de la croissance.

### Impacts sur la croissance à l'échelle régionale

L'impact à court terme de la pandémie de COVID-19 sur la croissance variera d'un pays à l'autre en fonction de l'ouverture des marchés, de la dépendance à l'égard des produits de base, de l'importance du tourisme et de la préparation aux épidémies. En termes de groupe de ressources, les estimations du modèle EGC montrent que les pays dépendant du pétrole seront les plus durement touchés en raison de la combinaison d'une baisse des prix internationaux et d'une baisse de la demande (figure 1.36). De même, la croissance des pays exportateurs de métaux devrait fortement diminuer, la baisse de la demande mondiale entraînant une baisse de la production minière. Dans le scénario de crise grave (scénario 1), nos estimations suggèrent que le PIB baissera de 5,6 % dans les pays dépendant du pétrole et de 4,5 % dans les pays dépendant des métaux par rapport au PIB du scénario de référence (pas d'épidémie de COVID-19 en 2020). Bien que les pays dépendants du pétrole puissent compenser certaines des pertes dues à la baisse des prix mondiaux du pétrole, ces avantages seraient loin de compenser les pertes dues à la crise du COVID-19.

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les trois plus grandes économies de la région que sont le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Angola est substantiel et reflète la baisse des prix du pétrole brut (Angola et Nigéria) et des métaux industriels (Afrique du Sud), les sorties de capitaux et les conséquences des mesures de confinement. Les estimations selon le modèle EGC montrent que dans le scénario 1 (scénario de crise grave), la crise du COVID-19 réduirait le PIB de l'Afrique du Sud de 5,35 % par rapport au PIB du scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020) (figure 1.36). En Afrique du Sud l'impact des chocs intérieurs serait plus faible que dans de nombreux autres pays de la région grâce à un indice de préparation aux épidémies plus élevé (62,2). Les estimations selon le

FIGURE 1.36 : Impact en Afrique subsaharienne de la pandémie de COVID-19 par groupes de ressources



Les pays tributaires du pétrole sont les plus touchés par le COVID-19 sous l'effet de la baisse conjuguée des cours internationaux et de la demande.

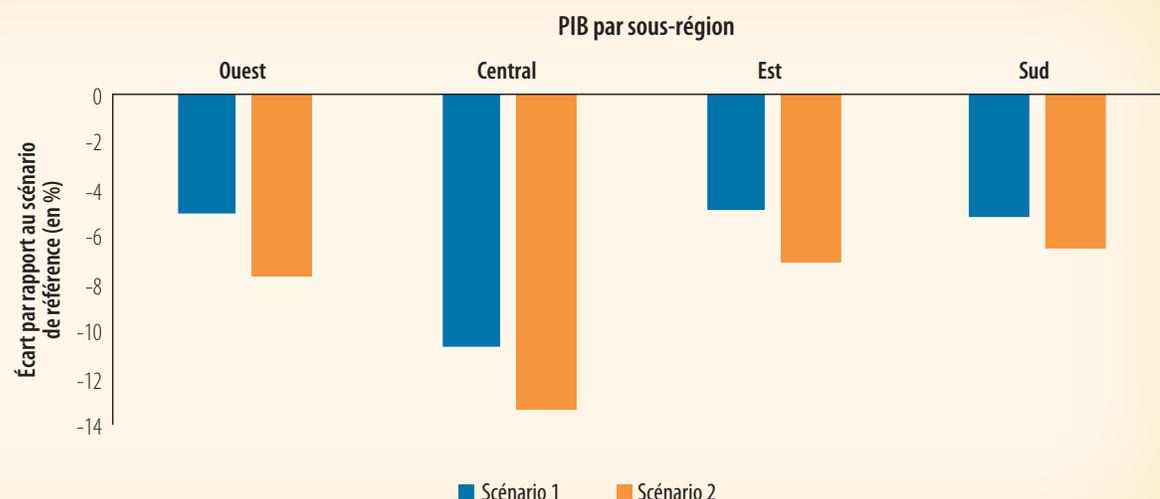
Source : Projections par les auteurs avec le modèle CGE (ENVISAGE).

modèle EGC font état d'une réduction de 4,72 % du PIB nigérian dans le scénario 1 par rapport au scénario de référence (figure 1.36). Les conséquences des chocs internationaux liés à la pandémie de COVID-19 au Nigéria sont moins prononcées qu'en Angola et en Afrique du Sud en raison du faible niveau d'ouverture du Nigéria. Mais le Nigéria est le plus durement touché par les chocs intérieurs, car le faible indice de préparation aux épidémies du pays montre une moindre capacité à atténuer les effets de la crise.

Parmi les quatre sous-régions considérées dans cette étude, l'Afrique centrale, qui comprend la plupart des autres exportateurs de pétrole de la région (Guinée équatoriale, Gabon, Cameroun, République du Congo et Tchad), est la plus affectée. Dans le scénario de crise grave (scénario 1), les estimations selon le modèle EGC suggèrent que le PIB de l'Afrique centrale diminuerait de 10,8 % par rapport au scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020). La vulnérabilité de l'Afrique centrale n'est pas seulement due aux chocs internationaux liés à sa forte dépendance à l'égard des produits pétroliers, mais aussi à sa mauvaise préparation aux épidémies, comme l'indique leur faible EPI (tableau A 2.3). La capacité limitée de ces pays à gérer la crise entraînerait un impact négatif relativement élevé des chocs intérieurs. Ceux-ci entraîneraient en Afrique centrale une baisse de 3,3 % du PIB par rapport au scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020) (figure 1.37).

L'Afrique de l'Est semble être la sous-région la moins touchée grâce à sa faible exposition à la baisse des cours du pétrole.

FIGURE 1.37 : Impact du COVID-19 par sous-région



Source : Projections par les auteurs avec le modèle CGE (ENVISAGE).

L'Afrique de l'Est est la sous-région la moins touchée. Dans le scénario de crise grave (scénario 1), les estimations selon la méthode EGC suggèrent que le PIB de l'Afrique de l'Est diminuerait de 4,5 % par rapport au scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020), une meilleure performance que dans n'importe quelle autre sous-région. Le commerce intrarégional représente une part plus importante du commerce dans les pays d'Afrique de l'Est que dans les autres sous-régions, et la plupart des pays d'Afrique de l'Est sont des importateurs nets de pétrole qui bénéficieraient alors de la baisse du prix du pétrole. Plus important encore, les pays d'Afrique de l'Est semblent être mieux préparés à gérer la crise que la plupart des autres sous-régions (après l'Afrique australe).

En Afrique de l'Ouest, les épidémies se propagent rapidement et l'impact de la pandémie de COVID-19 est très grave en raison de l'exposition de la région aux chocs liés aux produits miniers et au tourisme, ainsi que du faible niveau de préparation aux épidémies. Les estimations selon le

modèle EGC suggèrent que le PIB des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) diminuerait de 5 % dans le scénario de crise grave par rapport au scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020) (figure 1.37).

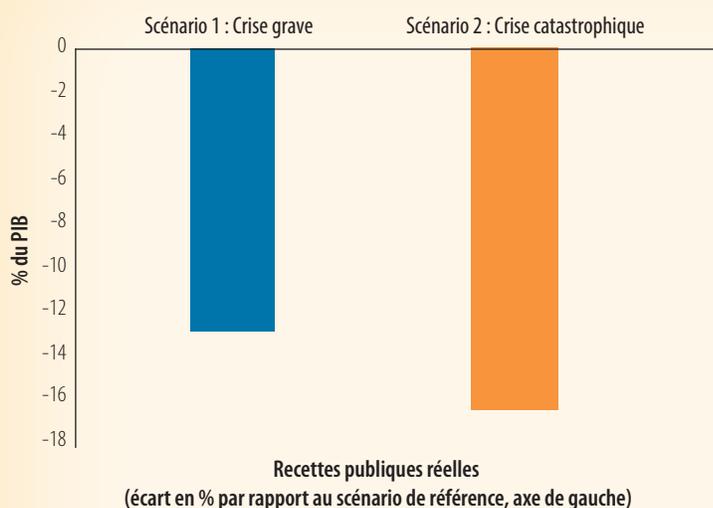
### b. Impact fiscal de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 pourrait avoir un impact substantiel sur les comptes budgétaires des économies africaines. Dans le scénario de crise grave (scénario 1), les revenus perçus par les pays d'Afrique subsaharienne seraient inférieurs de 12 % à ceux du scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020) (figure 1.38).

La lutte contre le COVID-19 nécessitera le maintien à un niveau élevé des dépenses et la baisse des recettes devrait entraîner une importante détérioration du solde budgétaire global. Comparé au scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020), le déficit global serait supérieur d'environ 2,7 points de PIB (figure 1.39).

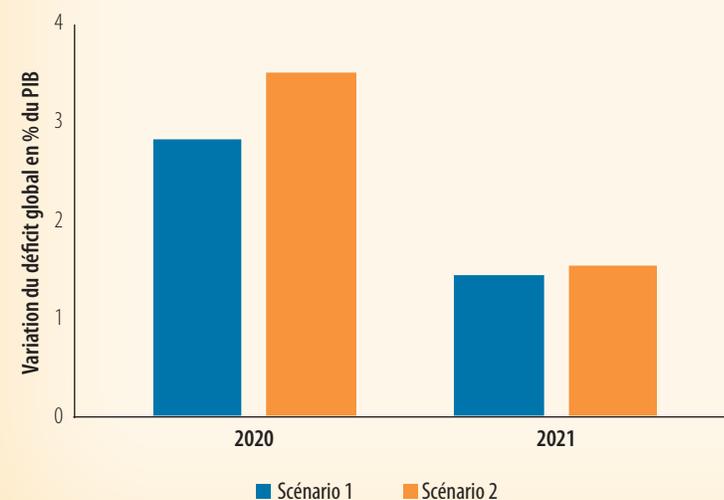
Mais si la crise devait s'aggraver et que la pandémie continuait à s'étendre jusqu'en 2021, les efforts nécessaires pour contrôler la pandémie et les dommages aux activités économiques qui en résulteraient entraîneraient une détérioration plus sévère du cadre budgétaire. Dans le scénario catastrophique (scénario 2), qui prend pour référence les nombres de personnes infectées et de décès observés en Sierra Leone pendant la crise Ebola de 2014, les finances publiques seraient sévèrement affectées. En 2020, les recettes seraient inférieures d'environ 16 % à celles du scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020) et conduiraient à une augmentation de 3,5 points de pourcentage du déficit global par rapport au scénario de référence (figure 1.38).

**FIGURE 1.38 : Impact fiscal en Afrique subsaharienne du COVID-19 — Perte de recettes en 2020 (% du PIB)**



La pandémie de COVID-19 pourrait entraîner une perte dévastatrice de recettes pour les budgets des pays d'Afrique subsaharienne.

**FIGURE 1.39 : Impact fiscal en Afrique subsaharienne du COVID-19 — Solde global en 2020 et 2021 (en % du PIB)**



La crise causée par le COVID-19 pourrait provoquer un important surendettement.

Source : Estimations des auteurs

### c. Impact de COVID-19 sur le bien-être des ménages

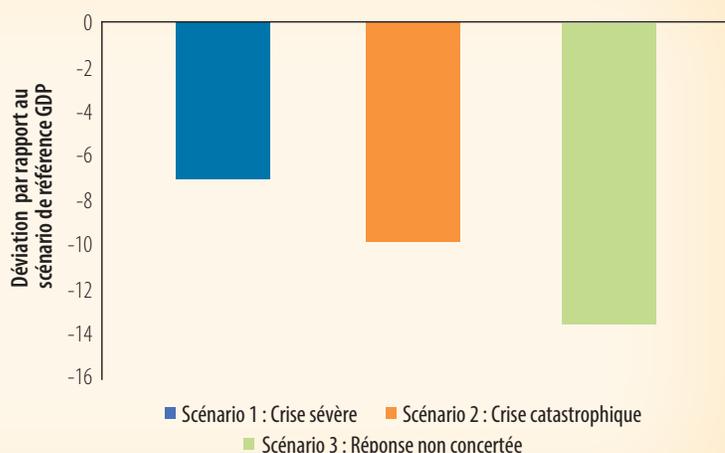
**L'impact négatif de la crise du COVID-19 sur le bien-être des ménages serait tout aussi dramatique**<sup>24</sup>. Dans le scénario de crise grave (scénario 1), le bien-être des ménages serait inférieur de 7 % à celui du scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020) (figure 1.40). Dans le scénario catastrophique (scénario 2), qui suppose une plus longue crise, le niveau de bien-être en Afrique subsaharienne serait de 10 % inférieur à celui du scénario de référence (figure 1.40). La baisse des termes de l'échange due à la baisse du prix des matières premières, combinée à la baisse de l'emploi, entraînera une réduction prononcée du bien-être des ménages. La réduction des termes de l'échange signifie principalement que l'Afrique devrait exporter plus de ressources, de biens et de services pour maintenir le même niveau d'importations. Les prix à la consommation augmentent, car l'impact de la baisse de la production et de l'augmentation des coûts de transaction a plus que compensé l'influence modératrice sur les prix de la baisse de la demande. La hausse des prix à la consommation, à son tour, réduit le pouvoir d'achat des ménages.

### d. Impact distributif de la pandémie de COVID-19

La crise du COVID-19 devrait affecter de manière négative presque tous les secteurs de l'économie, y compris l'agriculture et les services

L'impact du COVID-19 pourrait affecter de manière substantielle le bien-être des ménages.

**FIGURE 1.40** : Impact du COVID-19 sur le bien-être des ménages (écart en % par rapport au scénario de référence sans COVID-19 en 2020)



Source : Estimations de l'équipe utilisant le modèle EGC (ENVISAGE)

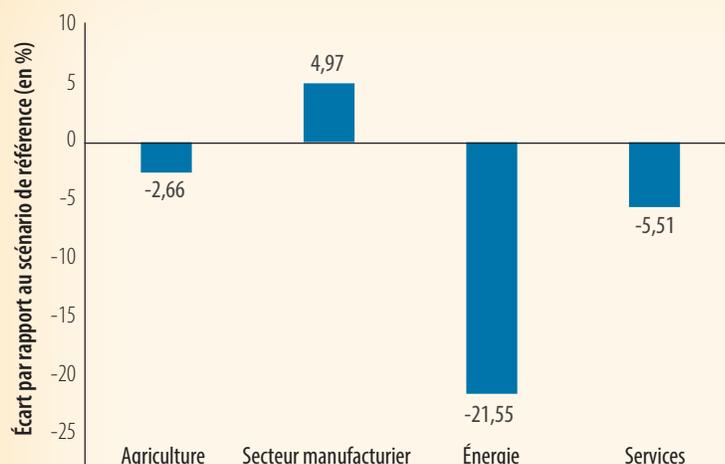
non échangeables, secteurs où sont occupés la plupart des travailleurs les plus pauvres. Dans les scénarios de crise grave, crise catastrophique et non-coopération en Afrique, la pandémie de COVID-19 devrait affecter à peu près toutes les activités de tous les secteurs en raison de ses impacts négatifs sur les principaux facteurs de production, la productivité et la demande intérieure et internationale. — En tant que principal secteur commercial dépendant le plus de la demande internationale, le secteur pétrolier et minier subit la plus forte baisse de production. Dans le scénario de crise grave, la production du secteur de l'énergie serait inférieure d'environ 21,5 % à celle du scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020). Les secteurs des services et de la production agricole diminueraient également de manière significative (figure 1.41). La baisse des investissements est un important moteur de la baisse du secteur des services, tandis que la baisse du secteur de l'agriculture est principalement due à la baisse de la consommation des ménages. Dans le scénario de crise grave (le plus optimiste), la production de services serait inférieure de 6,5 % à celle du scénario de référence (pas de COVID-19 en 2020). Au cours de la même période, la production agricole serait inférieure de 2,6 %. Ces fortes baisses dans les secteurs des services et de l'agriculture montrent que la crise frapperait gravement les plus pauvres et les plus vulnérables, et en particulier les femmes qui dépendent fortement de ces activités en Afrique. Les estimations indiquent que le COVID-19 entraînerait une augmentation de la production manufacturière. Dans

24 Le bien-être est mesuré par la consommation réelle des ménages.

le scénario de crise grave (scénario 1), la production du secteur manufacturier serait supérieure d'environ 5 % à celle du scénario de référence (figure 1.41). Le secteur manufacturier semble bénéficier de l'augmentation des coûts de transaction du commerce international qui rend la production locale plus compétitive<sup>25</sup>.

La crise du COVID-19 pourrait entraîner en Afrique une grave crise de sécurité alimentaire. Les résultats des simulations indiquent une chute dramatique des importations de produits agricoles et alimentaires. L'augmentation des coûts de transaction se combinant à la réduction de la demande intérieure entraînerait une baisse des importations de produits alimentaires de 13 % en 2020 dans le scénario de crise grave (mais avec réponse rapide et efficace à la crise) et de 25 % dans le scénario catastrophique (tableau 1.5).

**FIGURE 1.41 : Impact de la pandémie de COVID-19 sur la valeur ajoutée des principaux secteurs (écart en % par rapport au scénario de référence)**



Source : Projections par les auteurs avec le modèle CGE (ENVISAGE).

Des baisses marquées observées dans les secteurs des services et de l'agriculture indiquent que la crise pourrait toucher sévèrement les plus pauvres et les plus vulnérables.

**TABLEAU 1.5 : Importations de produits agricoles et alimentaires en Afrique subsaharienne en 2020 et 2021 (écart en % par rapport au scénario de référence)**

		Scénario de crise grave	Scénario catastrophique	Scénario de non-coopération en Afrique
Produits agricoles	2020	-13,08	-12,62	-21,03
	2021	-3,47	-14,36	-22,52
Produits alimentaires	2020	-13,31	-14,24	-25,28
		-2,14	-15,94	-26,69

Source : Projections par les auteurs avec le modèle CGE (ENVISAGE).

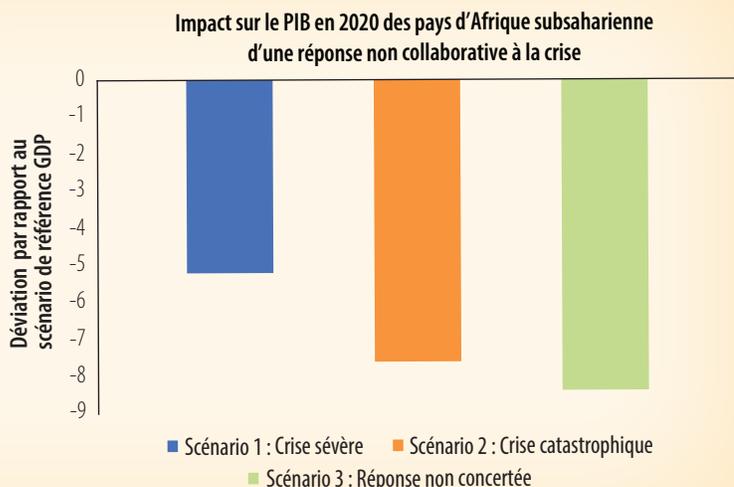
### e. Impact d'une réponse non collaborative à la pandémie de COVID-19

Une réponse désordonnée et non collaborative des pays d'Afrique subsaharienne accentuerait les impacts négatifs du COVID-19 (figure 1.42). Le scénario 3 de non-coopération en Afrique suppose que l'absence de coopération entre les partenaires commerciaux régionaux africains entraînerait un blocus commercial, blocus commercial simulé dans le modèle par l'introduction d'un coût exorbitant des « effets iceberg » qui réduirait presque à néant le commerce régional. S'il s'ajoutait à une réduction de la demande mondiale, le blocus commercial régional serait dévastateur. Dans ce scénario, le PIB serait inférieur de 8,5 % à celui du scénario de référence sans COVID-19, une dégradation significative par rapport à la réduction de 7,8 % du scénario catastrophique mais sans blocus commercial (scénario 2). Le blocus du commerce régional affecterait également et de manière disproportionnée les pauvres, en particulier les travailleurs agricoles et les travailleurs non qualifiés du secteur informel. Une littérature abondante démontre que le commerce régional en Afrique est dominé par les activités informelles et par

25 Un autre facteur à l'origine de l'augmentation du secteur manufacturier est l'effet inverse du syndrome hollandais dû à la forte baisse des exportations de matières premières.

Les restrictions des échanges transfrontaliers accentueront l'impact négatif du COVID-19 et contribueront au risque de crise de la sécurité alimentaire dans les pays d'ASS.

FIGURE 1.42 : Impact d'une réponse non collaborative à la crise



Source : Projections par les auteurs avec le modèle CGE (ENVISAGE).

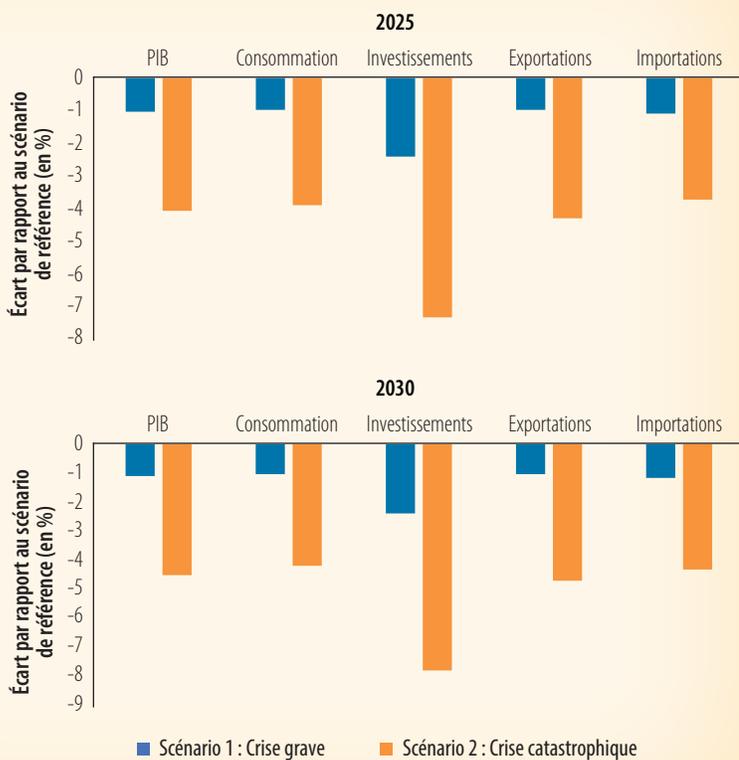
l'échange de produits à travers les frontières terrestres et qu'il est principalement pratiqué par les plus pauvres et les plus vulnérables, en particulier les femmes (Banque mondiale, 2017).

En augmentant les restrictions commerciales, une réponse désordonnée et non collaborative à la pandémie contribuera au risque de crise de sécurité alimentaire dans les pays d'Afrique subsaharienne. Les estimations produites par le modèle montrent qu'une réponse non coopérative entraînant un blocage du

commerce sous-régional en Afrique, où les échanges de produits agricoles et alimentaires sont traditionnellement très intensifs, aura un impact disproportionné sur les importations de produits alimentaires et agricoles (tableau 1.5).

L'effet de l'épidémie de COVID-19 sur la croissance reste important à long terme.

FIGURE 1.43 : Impact à long terme du COVID-19 sur le PIB de l'Afrique subsaharienne (écart en % par rapport au scénario de référence)



Source : Projections par les auteurs avec le modèle CGE (ENVISAGE).

### Impacts économiques à long terme de la pandémie de COVID-19

La plupart des impacts de la pandémie, notamment les chocs liés à la demande, seront temporaires et disparaîtront à long terme. Selon la gravité et la durée de la crise, elle pourrait cependant avoir des impacts durables sur l'accumulation de capital et la productivité en raison d'une détérioration des systèmes de santé (les médecins et les infirmières tombent malades ou décèdent et sont difficiles à remplacer) et plus généralement sur le niveau de capital humain (voir Huber et Finelli, 2018). Sur la base des expériences passées de crises similaires, notamment la crise Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014, la pandémie de COVID-19 pourrait impacter durablement la productivité du travail en

raison de ses conséquences négatives sur le capital humain et les infrastructures<sup>26</sup>. L'évaluation des impacts à long terme du COVID-19 est réalisée à l'aide du modèle mondial d'équilibre général calculable (EGC) développé par la Banque mondiale et baptisé ENVISAGE. Les trois mêmes scénarios de l'analyse à court terme ont été évalués et leur mise en œuvre repose sur les mêmes hypothèses. L'analyse se concentre néanmoins sur les impacts à long terme, de 2022 à 2030.

L'impact sur la croissance du COVID-19 reste important à long terme (figure 1.43). Les projections suggèrent que dans le scénario de crise grave (mais où l'épidémie est rapidement contenue), le PIB serait inférieur de 1 % à celui du scénario de référence (pas de COVID-19 en 2025). Dans le scénario catastrophique (la crise dure plus de 18 mois), le PIB serait alors inférieur de 4 %. Ces résultats montrent que la baisse de la productivité pourrait se pérenniser si la destruction du capital humain et la perturbation des infrastructures publiques causées par le COVID-19 ne sont pas rapidement inversées. Dans le scénario de crise catastrophique, l'aggravation de l'impact sur le PIB est due à de graves perturbations des activités par crainte de la maladie. Le COVID-19 génère des comportements d'évitement qui incitent les entreprises à reporter leurs investissements et les ménages à reporter leur consommation et à rester à l'écart du marché du travail.

---

<sup>26</sup> La Banque mondiale (2019) évalue la validité de cette hypothèse dans le contexte de la crise Ebola en Afrique de l'Ouest, en calculant la productivité du travail pour la période post-Ebola (2016-2018) de la même manière que pour la crise Ebola de 2014-2015. En Guinée, la productivité du travail commence à se redresser après la crise. Toutefois, au Libéria, la productivité du travail a régressé suite à la crise. En Sierra Leone, elle s'améliore mais reste nettement inférieure à la moyenne à long terme.

## 1.5. RÉPONSE POLITIQUE : POURQUOI L'IMITATION POURRAIT NE PAS FONCTIONNER EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Aux prises avec une situation qui évolue rapidement et se caractérise par une grande incertitude et d'innombrables inconnues, la plupart des gouvernements du monde ont adopté des approches similaires pour contenir la pandémie de COVID-19. À l'instar d'autres pays africains, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Rwanda et le Kenya ont réagi rapidement et de manière ferme pour freiner l'afflux et la propagation du virus du COVID-19, en s'inspirant de l'expérience internationale. Au fur et à mesure de l'évolution de la situation, plus de questions se posent sur la pertinence et l'efficacité probable de certaines de ces politiques telles que le confinement strict.

Dans une situation où les gouvernements du continent déploient une batterie de mesures d'urgence, les caractéristiques structurelles des économies africaines devraient déterminer les réponses politiques qui sont formulées et mises en œuvre en vue de circonscrire le COVID-19. Les politiques économiques mises en œuvre en Afrique subsaharienne ne devraient pas, pour de multiples raisons, être les mêmes que celles adoptées par les pays avancés et (certains) pays à revenu intermédiaire.

Premièrement, l'emploi informel est la principale source d'emploi en Afrique subsaharienne, comptant pour 89,2 % de l'emploi total (OIT 2018). Si l'on exclut l'agriculture, l'emploi informel représente 76,8 % de l'emploi total. En se fondant sur le nombre d'entrepreneurs (travailleurs à leur compte et employeurs) qui sont propriétaires d'unités économiques informelles, on peut en conclure que la grande majorité des unités économiques de la région est informelle (92,4 %). Les travailleurs informels ne bénéficient pas de prestations telles que l'assurance maladie, l'assurance chômage et les congés payés. La plupart des travailleurs informels, en particulier les indépendants, doivent travailler tous les jours pour gagner leur vie et subvenir aux besoins essentiels de leur ménage. Un confinement prolongé mettra en danger la subsistance de leurs ménages. En outre, la majorité des travailleurs embauchés sont en situation précaire et la plupart de ces emplois sont temporaires et mal rémunérés, n'offrent pas de sécurité sociale et exposent les travailleurs à un risque accru de blessure et de mauvaise santé.

Deuxièmement, les petites et moyennes entreprises (PME), un important moteur de croissance des économies de l'Afrique subsaharienne, représentent jusqu'à 90 % de l'ensemble des entreprises et 38 % de son produit intérieur brut (PIB). Vu que la majorité des PME ne dispose pas des financements nécessaires à leur croissance, l'accès au financement est l'un des principaux défis auxquels sont confrontées les entreprises en temps normal. Avant l'apparition du COVID-19, le déficit de financement des PME de la région était estimé à 331 milliards USD (SFI 2018).

Troisièmement, les préoccupations concernant l'impact économique négatif de la pandémie de COVID-19 ont entraîné des réductions des taux d'intérêt dans plusieurs pays africains, conformément aux mesures de politique monétaire prises dans le monde entier.<sup>27</sup> Toutefois, ce type de stimulation monétaire peut s'avérer inefficace pour deux raisons : (1) la prévalence des effets de l'offre au plus fort des mesures d'enrayement (c'est-à-dire la réduction de l'offre de main-d'œuvre et la fermeture d'entreprises, en particulier dans les secteurs à forte intensité de contact)<sup>28</sup>, et (2) la faible transmission monétaire dans les pays dont les marchés financiers intérieurs sont sous-développés. Dans ce contexte, c'est un autre type d'intervention de la banque centrale qui est requis, apportant — par le biais de lignes de crédit directes ou de prêts commerciaux

27 En février, la Banque centrale de Gambie a abaissé son taux d'intérêt de référence de 50 points de base. En mars, la Banque de la République Maurice a réduit son taux directeur de 50 points de base, et la Banque centrale de la République démocratique du Congo a réduit le taux d'intérêt de référence de 150 points de base, tandis que la Banque du Ghana, la Banque de réserve sud-africaine et les banques centrales d'Eswatini, du Kenya et des Seychelles ont chacune abaissé leurs taux directeurs de 100 points de base. En ce qui concerne le Kenya et l'Afrique du Sud, il s'agissait de la deuxième baisse de taux consécutive cette année, dans un contexte d'incertitude croissante quant à l'impact de la crise du coronavirus sur une croissance économique déjà en ralentissement. Entre-temps, lors de sa réunion de mars, la Banque centrale du Nigeria a laissé son taux de politique monétaire inchangé malgré la hausse de l'inflation.

28 Les mesures de relance macroéconomique comme celles adoptées lors de la crise financière mondiale de 2008-2009 pourraient ne pas fonctionner à court terme cette fois-ci, car certains secteurs de l'économie sont fermés en particulier ceux qui sont à forte intensité de contact (Guerrieri et coll. 2020).

garantis — un soutien en liquidités aux entreprises formelles et informelles qui peuvent continuer à produire à l'avenir.

Il est également important de souligner que les types de chocs qui affectent aujourd'hui l'économie mondiale sont différents de ceux observés pendant la crise financière mondiale de 2008-2009. Contrairement à la crise financière mondiale, la pandémie du COVID-19 a des répercussions sur la demande et l'offre globales. Du point de vue de la demande globale, le virus affecte les individus qui achètent des biens, car les mesures d'enrayement (distance sociale, autoquarantaine et confinement) tendent à réduire la consommation privée. Du côté de l'offre, le virus peut affecter la main-d'œuvre, car l'arrêt de l'activité économique du fait de l'application des mesures d'enrayement — en particulier, dans les activités à forte intensité de contact — entraîne une réduction de l'offre de travail (Eichenbaum, Rebelo et Trabandt 2020). Le choc de l'offre, qui se manifeste par exemple par la fermeture d'activités de vente au détail, est aggravé par le manque de plateformes de commerce électronique pouvant aider ces entreprises à rester partiellement opérationnelles. Cette réponse reflète la faiblesse de la connectivité Internet dans de nombreux pays de la région.

L'Afrique devrait développer une stratégie à deux volets, pour à la fois sauver des vies et protéger les moyens de subsistance. Dans ce contexte, les décideurs politiques de la région doivent concevoir des stratégies efficaces qui comprennent des mesures palliatives (à court terme) et des mesures de redressement/stimulation (à moyen terme). L'efficacité réduite de la stimulation monétaire (traditionnelle) implique que cette double stratégie de lutte contre la pandémie du COVID-19 devra reposer sur les épaules des responsables de la politique budgétaire. Les décideurs politiques africains devraient viser à renforcer les systèmes de santé, à fournir aux travailleurs (formels et informels) un soutien au revenu, à fournir de la liquidité aux entreprises viables (formelles et informelles) et à garantir la fourniture de services publics et gouvernementaux. La relance budgétaire en phase de reprise devrait éviter les effets pro-cycliques. Étant donné que l'essentiel des mesures palliatives et de redressement proviendront principalement du volet budgétaire, la question qui se pose est de savoir comment les pays africains trouveront la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour financer un tel programme, dans un contexte de pressions budgétaires croissantes (en particulier dans les pays riches en pétrole) et de vulnérabilité accrue de la dette (une grande partie des dettes étant due à des gouvernements n'appartenant pas au club de Paris et à des créanciers privés).

La lutte contre le COVID-19 en Afrique subsaharienne — une région disposant de moins de ressources, d'une marge de manœuvre plus restreinte dans l'élaboration des politiques et d'une faible capacité à combattre la pandémie — nécessiterait une aide internationale. La nature mondiale du choc actuel auquel l'économie est confrontée exigera une coordination internationale non seulement en ce qui concerne les mesures d'enrayement et d'atténuation (en particulier pour les problèmes liés au commerce et à la migration), mais aussi en matière de santé et de politique économique. Le financement des mesures palliatives et de redressement nécessitera l'aide d'organisations multilatérales et de créanciers officiels bilatéraux dans une région déjà confrontée à la vulnérabilité de la dette publique. Conduire des politiques efficaces tout en préservant la stabilité macroéconomique en Afrique subsaharienne peut nécessiter un moratoire sur le paiement de la dette souveraine ou un allègement de la dette.

Enfin, les décideurs politiques africains doivent réfléchir à la stratégie de sortie du COVID-19. Une fois les mesures d'enrayement et d'atténuation levées, les politiques économiques devraient être orientées vers le renforcement de la résilience future. Les économies africaines doivent encore définir des orientations politiques qui permettent de parvenir à une croissance durable, à la diversification économique et à l'inclusion. La viabilité des économies africaines dépend de leur capacité à transformer leur stock de richesses naturelles qui s'épuisent en actifs physiques

reproductibles tels que le capital matériel, les infrastructures et le capital humain. Le paquet économique à long terme devrait également inclure des investissements qui prennent en compte la résilience des infrastructures, des villes et des sociétés. Les ambitieux projets d'infrastructure dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau et du développement urbain devraient inclure le développement d'infrastructures vertes — notamment l'extension des infrastructures de recharge des véhicules électriques, des pistes pour les vélos et les bus, des systèmes de transport et de distribution d'électricité, la couverture des services d'eau et d'assainissement et la transformation des zones de résidence en lieux plus agréables à vivre et moins voraces en énergie. Enfin, les politiques de diversification économique devraient viser à accroître la sophistication des produits d'exportation et la création de chaînes de valeur régionales ou leur intégration dans celles-ci — le commerce intra-industriel étant favorisé par l'Accord de zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

## **FORMULATION DE POLITIQUES POUR LUTTER CONTRE LE COVID-19 : IL S'AGIT PRINCIPALEMENT DE MESURES BUDGÉTAIRES !**

La politique budgétaire à court terme devrait viser à réorienter les dépenses publiques afin d'accroître la capacité du système de santé à fournir des soins médicaux adéquats et abordables aux personnes touchées par la pandémie de COVID-19. Elle devrait également fournir aux segments les plus vulnérables de la population — en particulier à ceux que les mesures d'enrayement empêchent de travailler — un soutien au revenu. L'administration fiscale devrait également aider les entreprises et les secteurs de production touchés par le biais d'allègements fiscaux, de lignes de crédit temporaires (à des taux d'intérêt et des conditions de remboursement favorables) et de reports pour le remboursement de la dette (Loayza et Pennings 2020).

### *Consolider la première ligne de défense de l'Afrique contre le COVID-19 : renforcer les capacités en matière de santé publique*

Face aux conséquences des récentes épidémies et pandémies — telles que le SRAS, le H1N1, le MERS et Ebola — l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer les capacités et les infrastructures de santé publique, qui constituent la première ligne de défense contre le virus du COVID-19. L'épidémie d'Ebola qui a frappé les pays d'Afrique occidentale et centrale ces dernières années a fourni à la région une série d'enseignements pour la priorisation des mesures pour lutter contre le COVID-19 dans les domaines de la communication efficace, de l'implication de la communauté et des soins complets même dans des environnements difficiles. La mobilisation générale de la communauté a permis la diffusion d'informations crédibles à la population. Au plus fort de la crise d'Ebola au Libéria, la résolution des problèmes au niveau communautaire s'est avérée décisive — qu'il s'agisse des initiatives pour trouver l'eau et le savon pour le lavage des mains ou de la pratique de la distanciation sociale. Ces solutions communautaires ont tendance à émerger lorsque les pouvoirs publics manquent de crédibilité ou l'ont complètement perdue auprès de leurs administrés.

Compte tenu des contraintes budgétaires, la plupart des gouvernements d'Afrique subsaharienne réallouent des ressources vers les dépenses de santé publique et/ou élaborent des plans d'intervention d'urgence pour le secteur de la santé, qui prévoient notamment le renforcement des capacités humaines et techniques des hôpitaux publics, l'accroissement des capacités d'essai et l'achat de fournitures médicales, ainsi que l'augmentation du nombre de lits d'hôpital. Face à la propagation du COVID-19, les gouvernements doivent assigner les fonds existants ou supplémentaires au renforcement de la surveillance épidémiologique et biologique (par exemple, kits de dépistage, création de centres d'appel gratuits, et réhabilitation et/ou création

de laboratoires), à l'augmentation de la fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) pour les personnels soignants, et au renforcement des capacités des industries pharmaceutiques et du financement de la recherche sur le virus. Au niveau organisationnel, la mise en place d'un centre de commandement national dirigé par des scientifiques très respectés et l'instauration d'une coordination au sein du gouvernement (avec au centre les cadres supérieurs en santé, économie et finances) et avec les organisations du secteur privé seront essentielles pour réussir.

Dans les pays fragiles, les gouvernements approuvent des financements supplémentaires et demandent des facilités de crédit rapide aux institutions financières internationales pour le renforcement de la réponse gouvernementale à la crise, qui comprend de meilleures méthodes de détection précoce, une plus grande coordination technique et opérationnelle au sein du gouvernement, une surveillance améliorée des points d'entrée, la fourniture de soins médicaux de haute qualité (abordables) aux patients infectés, la formulation de stratégies de communication préventive efficaces et l'amélioration des plateformes logistiques médicales. Certains gouvernements prévoient le déploiement d'hôpitaux et de centres de santé mobiles dans des régions reculées (Tchad). D'autres pays préparent l'affectation de personnel d'appoint pour les activités de traçage des contacts, la constitution d'équipes de réponse rapide et la formation des intervenants (Libéria). D'autres mesures pourraient inclure l'appel à des volontaires pour participer aux équipes médicales d'intervention — comme ce fut le cas en Guinée lors de l'épidémie d'Ebola de 2014-2016<sup>29</sup>.

D'autres interventions sanitaires peuvent consister à garantir la fourniture de services d'eau et d'assainissement à la population. L'hygiène des mains est une pratique fortement recommandée pour se protéger du virus. Dans ce contexte, la mise en place d'un réseau de postes publics de lavage des mains pourrait s'avérer une solution efficace pour les zones qui manquent d'eau courante et d'installations sanitaires. Cela a été mis en œuvre par les pays d'Afrique de l'Ouest lors de l'épidémie d'Ebola de 2014-2016. Des postes de lavage des mains ont été placés dans des bâtiments publics, des établissements scolaires et des marchés dans les zones touchées par le virus Ebola. Ces postes ont été réaménagés dans les aéroports et à l'extérieur des bâtiments publics (dont le ministère de la Santé) au Libéria et en Sierra Leone. Pour éviter que les postes de lavage des mains ne deviennent un haut lieu de transmission des maladies, des points de repérage pour la distanciation sociale sont marqués sur le sol (par exemple, des points rouges peints sur le béton ou des pierres si la surface n'est pas lisse)<sup>30</sup>.

### *Politique à mettre en œuvre de manière prioritaire : protéger les moyens de subsistance des travailleurs et des entreprises d'Afrique subsaharienne*

Dans le court terme, les politiques fiscales doivent être axées sur l'octroi d'une aide au revenu pour les travailleurs qui sont les plus touchés par le COVID-19 ou qui y sont les plus vulnérables. Dans ce contexte, au début avril 2020 106 pays avaient promulgué ou adapté des programmes de protection sociale et d'emploi pour lutter contre la COVID-19. Dans le monde, au total 418 programmes sont en place : les programmes d'assistance sociale (transferts non contributifs) sont les plus utilisés (241 programmes), suivis par l'assurance sociale (116) et les interventions sur le marché du travail du côté de l'offre (61). Pour les programmes d'assistance sociale, la plupart des gouvernements ont opté pour des programmes de transfert monétaire, 71 pays ayant un programme en place et 36 pays ayant organisé ces programmes pour faire face au COVID-19. Jusqu'à présent, 15 pays d'Afrique subsaharienne ont introduit des réponses de protection sociale au COVID-19 (Gentilini, Almenfi et Orton 2020)<sup>31</sup>.

<sup>29</sup> Kpanake et coll. (2019) constatent que le recrutement de volontaires, si nécessaire lors de futures épidémies, devrait adopter une approche motivante à multiples facettes qui se concentre sur les valeurs patriotiques et la responsabilité morale.

<sup>30</sup> Voir Gharib (2020).

<sup>31</sup> Le groupe de pays de la région qui ont introduit des mesures de protection sociale comprend l'Afrique du Sud, le Bénin, le Burkina Faso, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Libéria, le Mali, la Namibie, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal et le Togo.

Les transferts monétaires sont l'instrument le plus utilisé dans la boîte à outils de la protection sociale pour la majorité des pays en développement — y compris certains pays d'Afrique subsaharienne. Les transferts de fonds sont non seulement faciles à mettre en œuvre, mais ils peuvent également atteindre le secteur informel. Dans ce contexte, le gouvernement devrait fournir un soutien aux segments vulnérables de la population — en particulier les travailleurs indépendants occupant des emplois peu rémunérés et résidant souvent dans des bidonvilles densément peuplés — dont les moyens de subsistance et les revenus sont perturbés par le COVID-19. Certains pays en développement utilisent les paiements en ligne pour soutenir les travailleurs qui ont perdu leur emploi à cause de la pandémie (Inde). Dans les pays avec des infrastructures moins capables d'organiser des paiements en espèces, le soutien en nature par la distribution directe de nourriture peut apporter une aide aux pauvres. Les gouvernements infranationaux de Lagos et de Kaduna au Nigéria ont annoncé la fourniture d'une aide alimentaire aux habitants de leurs États dans le cadre des mesures de confinement à domicile.

La plupart des programmes de protection sociale ont été mis en œuvre dans deux pays d'Afrique australe, l'Afrique du Sud et la Namibie. En Afrique du Sud, l'agence de sécurité sociale a accepté d'accorder des paiements anticipés des aides sociales aux personnes âgées et aux personnes handicapées à partir des 30 et 31 mars 2020. Le gouvernement paiera des congés de maladie aux travailleurs touchés par le confinement de 21 jours ou à ceux qui tombent malades pendant l'épidémie. Les prestations d'assurance chômage seront versées aux travailleurs touchés par le biais du nouveau fonds *National Disaster Benefit* et du fonds déjà existant *Illness, Reduced Work Time, and Unemployment Benefits*.

Le gouvernement de Namibie a mis en place plusieurs mesures pour faire face aux difficultés économiques et à l'augmentation des dépenses de santé due au COVID-19. Par exemple, les employés qui ont perdu leur emploi dans le secteur formel ou informel et qui ne perçoivent pas d'autres indemnités recevront un paiement unique de 750 dollars namibiens. Les contribuables peuvent emprunter l'équivalent d'un douzième du montant des impôts payés pour la dernière année fiscale ; ce prêt, bénéficiant de taux d'intérêt favorables sur la base d'une garantie de l'État, sera à rembourser après un an. Enfin, le gouvernement garantira que les points d'eau resteront ouverts sans qu'il soit nécessaire d'utiliser des cartes d'eau pendant le confinement. *NamWater* et les autorités locales subventionneront le service.

Au Kenya, le Trésor a alloué 10 milliards de shillings kényans supplémentaires (environ 100 millions USD) pour aider avec des transferts monétaires les personnes âgées, les orphelins et d'autres personnes vulnérables. Le gouvernement a approuvé les exemptions de frais pour transactions d'argent mobile de personne à personne sur M-PESA, et il prévoit d'instaurer un allègement fiscal de 100 % pour les personnes qui gagnent moins de 24 000 shillings kényans. Le Ghana a suspendu pour les trois prochains mois les frais de tous les transferts d'argent par téléphone mobile qui ne dépassent pas 100 cédis ghanéens (Gentilini et coll. 2020). La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest offre des mesures plus souples pour ouvrir des comptes d'argent mobile et effectuer des transferts personnels de manière à promouvoir l'utilisation des outils de paiement électronique au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo. Au Libéria, les programmes de cantines scolaires vont mettre en place une formule de repas à emporter, comme cela a été fait pendant l'épidémie d'Ebola.

La Caisse nationale de sécurité sociale (NSSF) ougandaise a annoncé des mesures qui permettent aux entreprises et aux employeurs en difficulté de reporter sans pénalités les cotisations au NSSF pour les trois prochains mois. Enfin, le Cabo Verde est le seul pays de la région qui apporte un soutien aux salariés. Plus précisément, les employés percevront 70 % de leur salaire brut si leur contrat de travail est suspendu. La moitié de ce montant est financée par l'employeur, et l'autre moitié est versée par l'Institut national de la sécurité sociale.

## **Renforcer et adapter les systèmes de protection sociale existants**

Le nombre croissant de filets sociaux dans les pays d'Afrique subsaharienne fournit une base pour faire face aux impacts socioéconomiques de la pandémie. Le nombre de pays qui ont des programmes FSS dans la région est passé de 18 en 2000 à 45 en 2017 (Beegle et Christiaensen 2019). Pourtant, la région a la plus faible couverture de protection sociale, puisque 80 % de la population de la région n'est couverte par aucun programme de pension, de filet de sécurité ou de protection sociale. Les décideurs politiques africains devraient dès lors chercher à perturber le moins possible les systèmes existants et leurs bénéficiaires. Ils devront veiller à ce que les filets sociaux pour les plus pauvres et le soutien aux plus vulnérables continuent d'être fournis, ce qui peut être réalisé en renforçant les programmes phares existants et en utilisant plusieurs programmes simultanément.

Étant donné la faible couverture des systèmes de protection sociale en temps normal, les gouvernements devront étendre la couverture en ces temps extraordinaires. Les travailleurs indépendants/informels et les personnes vivant dans des zones urbaines à forte densité sont particulièrement exposés à un risque élevé. Actuellement, les programmes d'assurance sociale tels que les pensions en Afrique ciblent les employés formels et les retraités âgés, et les FSS visent principalement les ménages avec enfants (Srivastava 2020).

Les boîtes à outils de la politique de protection sociale des gouvernements africains comprennent d'autres options à utiliser dans des circonstances particulières (encadré 1.3). Par exemple, les programmes du marché du travail axés sur l'offre peuvent aider les employés du secteur formel. Des subventions salariales sont mises en œuvre en Bulgarie, en Jamaïque et au Cabo Verde pour encourager les employeurs à ne pas licencier leur personnel. On peut aussi envisager l'adoption de subventions aux services publics et le report ou la suppression des redevances pour les services de base, comme les exonérations des tarifs de l'électricité annoncées par la République du Niger.

### **ENCADRÉ 1.3 : Les solutions numériques peuvent contribuer à l'expansion de l'aide sociale**

Les technologies numériques peuvent apporter une solution au décaissement et à l'extension de l'aide sociale aux individus et aux ménages africains pendant la crise provoquée par le COVID-19. Avec environ 400 millions de comptes d'argent mobile enregistrés, l'Afrique subsaharienne se classe au premier rang dans le monde, et la plupart des adultes non bancarisés possèdent un téléphone portable. Dans plusieurs pays africains, les gouvernements transfèrent déjà des fonds sur les comptes mobiles de leurs citoyens. L'interopérabilité des différents fournisseurs de réseaux pose un problème, car il est fréquent que les gens s'abonnent à plus d'un réseau mobile, en raison de problèmes de connectivité.

La réduction des obstacles réglementaires à l'augmentation de l'aide sociale constitue une cible facile à atteindre pour les gouvernements africains. Au cours des dernières années, certains gouvernements africains ont imposé des taxes régressives sur l'argent mobile et d'autres transactions financières numériques. Ces taxes touchent de manière disproportionnée les personnes à faible revenu qui effectuent principalement des transactions de faible valeur et sont sensibles à ces coûts (Ndung'u 2019). Par conséquent, une révision de ces règlements, par exemple en suspendant temporairement ces charges, serait un moyen rapide et efficace de remettre de l'argent liquide dans les poches des pauvres et d'encourager les transactions sans argent liquide dans le but de renforcer la distanciation sociale. C'est déjà le cas : au Kenya, en consultation avec le gouvernement, Safaricom met en place des exemptions de frais pour les transactions d'argent mobile de moins de 1 000 shillings kényans, soit environ 10 USD, sur M-PESA (Bright 2020).

La couverture limitée de la protection sociale dans les pays africains peut être attribuée au faible niveau des dépenses sociales. Les faibles niveaux de mobilisation des revenus, d'autres priorités politiques concurrentes (telles que la fourniture d'infrastructures et la sécurité) et l'inefficacité des dépenses sociales expliquent les faibles niveaux d'investissement public dans la protection sociale (Choi, Dutz et Usman, 2019). Dans le cas des pays exportateurs de pétrole, l'effondrement des prix du pétrole réduit encore la marge de manœuvre budgétaire disponible pour financer la fourniture d'aides sociales à leurs citoyens pendant cette pandémie. Trois options politiques possibles se dégagent pour ces pays. Premièrement, réaffecter les dépenses publiques aux aides d'urgence pour les plus vulnérables au titre de la lutte contre le COVID-19. La subvention pétrolière — en particulier en Angola et au Nigéria — est un poste de dépenses qui peut être considéré comme peu prioritaire dans cette situation. Deuxièmement, une collaboration plus étroite avec le secteur privé : Par exemple, le *Solidarity Fund of South Africa* coordonne les contributions des personnes fortunées et des entreprises à forte valeur nette aux efforts de secours et à l'atténuation de l'impact socioéconomique de la pandémie sur les personnes vulnérables (Fonds de solidarité, 2020)<sup>32</sup>. Le Nigéria, qui dispose d'un secteur privé dynamique, reçoit et coordonne également les contributions de particuliers et d'entreprises (Onu, 2020).

Troisièmement, les partenaires de développement peuvent également apporter leur aide. L'aide au développement bilatérale et multilatérale fournit, en moyenne, 55 % du financement des FSS dans la plupart des pays africains. Le Groupe de la Banque mondiale met en place un soutien financier à long terme pour les 15 prochains mois d'un montant pouvant aller jusqu'à 160 milliards USD pour aider les pays à protéger leurs populations pauvres et vulnérables contre la pandémie, à soutenir les entreprises et à stimuler la reprise économique. En outre, le FMI et la Banque mondiale ont lancé un appel commun à tous les créanciers bilatéraux officiels pour un moratoire sur le paiement de la dette qui leur est dû par les pays à faible revenu, dont beaucoup se trouvent en Afrique. La suspension des paiements du service de la dette pourrait dégager une certaine marge de manœuvre budgétaire aux gouvernements africains pour augmenter les dépenses de protection sociale en faveur de leurs citoyens.

### **Un soutien à court terme est nécessaire pour maintenir la viabilité des entreprises<sup>33</sup>**

Les gouvernements doivent aider les entreprises à résoudre leurs problèmes immédiats de liquidités, limiter le nombre de fermetures d'entreprises ou de faillites (surtout si les entreprises les plus productives sont plus exposées à ces risques) et éviter un chômage massif. Ces mesures doivent être transparentes, rapides et s'inscrire dans un délai déterminé. Elles doivent également chercher à atténuer les perturbations causées par le COVID-19 au lieu de maintenir à flot les entreprises non viables. Les entreprises des secteurs durement touchés par le COVID-19 (commerce de détail, services de restauration et hôtellerie) ont des taux de sortie deux à trois fois plus élevés que les entreprises du secteur manufacturier ou des services à forte intensité de compétences (Banque mondiale, 2020).

La majorité des entreprises d'Afrique subsaharienne sont de petite taille et pour la plupart informelles, comptent peu d'employés rémunérés, dépendent fortement du financement communautaire et nombre d'entre elles sont détenues par des femmes. Pour faciliter le paiement des aides et les transferts monétaires, des mesures sont nécessaires pour soutenir le fonctionnement et l'expansion des comptes de transactions individuelles — avec en particulier un système d'ouverture de compte en ligne, et l'introduction d'une politique de gratuité pour les transactions d'argent mobile jusqu'à un certain seuil. Les institutions financières de proximité doivent être considérées comme des services essentiels pendant la crise et doivent recevoir des liquidités d'urgence si leurs activités rentrent dans le périmètre de la réglementation et de la surveillance établie par l'État. Il convient de promouvoir le partenariat entre les banques et les opérateurs de réseaux mobiles afin d'accorder des prêts aux abonnés. Enfin, les données clients des réseaux de téléphonie mobile peuvent être utilisées pour identifier les femmes entrepreneurs qui sont vulnérables à la crise provoquée par le COVID-19 et les cibler avec des paiements de secours.

<sup>32</sup> Le Fonds est alimenté par un don de 150 millions de rands du gouvernement sud-africain et permettra aux particuliers et aux organisations de soutenir ces efforts de secours par des dons sûrs et déductibles d'impôt.

<sup>33</sup> Le débat politique sur le soutien à court terme des entreprises s'inspire largement du document « Assessing the Impact and Policy Responses in Support of Private-sector Firms in the Context of the COVID-19 Pandemic » élaboré par le pôle Finance, compétitivité et innovation des Pratiques mondiales (Banque mondiale, 2020).

Une série de mesures devraient être mises en œuvre pour atténuer les problèmes de trésorerie des micro, petites, et moyennes entreprises (MPME) et, en particulier, pour pallier la pénurie de fonds de roulement. Ces mesures comprennent l'amortissement accéléré de certains ou de tous les types d'actifs, l'octroi de crédits d'impôt, de reports et de remboursements. La réduction des délais de paiement par le secteur public peut aider les MPME qui fournissent des biens ou des services au gouvernement. Des mécanismes de financement des exportations et d'assurance-crédit peuvent être mis en œuvre pour les MPME intégrées dans les chaînes de valeur mondiales. Enfin, les pays peuvent envisager un moratoire sur le paiement de la dette des entreprises ainsi que l'application d'une « indulgence réglementaire ».

Les gouvernements peuvent jouer un rôle crucial en encourageant les prêts bancaires aux entreprises afin que celles-ci continuent à payer les travailleurs et les fournisseurs. Par exemple, les banques commerciales accordent des prêts d'urgence aux PME avec des remboursements flexibles, même sur des prêts existants (Malaisie). Les gouvernements pourraient fournir et diversifier des systèmes de garantie partielle de crédit pour les prêts accordés par les banques privées, et ils pourraient également mobiliser des fonds par l'intermédiaire des Banques nationales de développement (BND) — y compris par des prêts concessionnels (Brésil). Les financements octroyés par les BND doivent être soumis à des critères d'éligibilité transparents et être effectués par des banques de second rang pour attirer des prêteurs privés. Certains pays ont des banques centrales qui accordent des garanties de crédit aux institutions financières pour prêter aux PME des fonds de roulement (Pérou), tandis que d'autres banques centrales prévoient de fournir des lignes de crédit aux banques pour les rétrocéder aux MPME selon des conditions préalables bien définies.

L'accès au financement des PME peut être amélioré par des solutions FinTech. Les technologies numériques peuvent simplifier le processus de demande de prêt et proposer d'autres méthodes et données qui facilitent et accélèrent les décisions de crédit des Banques nationales de développement. Les institutions financières pourraient exploiter des plateformes en ligne pour les transactions d'affacturage inversé (reverse factoring) qui facilitent le financement de la chaîne d'approvisionnement des MPME et raccourcissent l'échéance des paiements concernés (Mexique).

Enfin, la résolution des problèmes de solvabilité des PME en cas de crise prolongée nécessite des mesures complémentaires. Dans ce contexte, les mesures d'urgence doivent être complétées par un soutien direct par le biais de subventions aux entreprises viables et/ou aux secteurs qui ont été durement frappés par le COVID-19, par un soutien indirect avec des mécanismes de partage des pertes et d'autres formes de mobilisation des financements, et par la stimulation des investissements privés. Ces options stratégiques doivent être assorties d'une clause de limitation dans le temps et d'une stratégie de désengagement transparentes, faute de quoi elles risquent de conduire à des nationalisations pures et simples et peuvent s'avérer onéreuses en termes de ressources fiscales.

### **Politique de relance en vue de stimuler la reprise**

Les mesures d'aide pour lutter contre le COVID-19 dans les pays d'Afrique subsaharienne visent à consolider les lignes de défense médicales contre le virus (en renforçant la capacité de leurs systèmes de santé), mais aussi à protéger les individus et les entreprises qui sont plus vulnérables à ce choc sanitaire et à ses conséquences économiques. À partir du moment où les pays auront commencé à « aplanir la courbe » et quand les mesures d'endiguement seront progressivement levées, les décideurs politiques pourraient être amenés à recourir à des mesures qui stimulent la demande globale. Comme indiqué ci-dessus, ces politiques peuvent se révéler inefficaces au plus fort de l'application des mesures d'enrayement — dans la mesure où le choc du côté de l'offre ne s'est toujours pas atténué. Toutefois, ce type de politiques — en raison des décalages dans leur mise en œuvre et leur impact — peut être planifié pour stimuler la demande globale à l'avenir.

L'efficacité des mesures de relance discrétionnaires continue à faire l'objet d'une surveillance étroite. Cependant, les actions discrétionnaires visant à stimuler la demande globale à court terme (via la

consommation) devraient être distinguées de celles qui augmentent la capacité de production (investissements publics dans les infrastructures). Les estimations pour les multiplicateurs des dépenses publiques agrégées sur le court terme dans les pays en développement sont faibles. En moyenne, le multiplicateur des dépenses publiques sur un an fluctue entre 0,5 et 0,7 (Barro et Redlick 2011 ; Kraay 2012). Cela implique que l'augmentation des dépenses publiques se fera au détriment des dépenses privées, c'est-à-dire qu'elle évincera très probablement l'investissement privé. Toutefois, l'ampleur du multiplicateur de dépenses dépendra des conditions initiales du pays. Les multiplicateurs ont tendance à être plus élevés en période de récession qu'en période d'essor (Auerbach et Gorodnichenko 2012). Ils sont plus importants lorsque les taux d'intérêt sont proches de zéro — un contexte très inhabituel dans les pays africains (Christiano, Eichenbaum et Rebelo 2011).

L'efficacité des dépenses publiques dans le renforcement des capacités de production s'étend au-delà de l'horizon des multiplicateurs d'impact sur la production. Les projets d'investissement public — et, en particulier, les projets d'infrastructure — peuvent avoir des effets positifs durables sur la production, l'investissement et la productivité, notamment dans les pays où le stock global de capital infrastructurel est relativement faible (Calderon, Moral-Benito et Serven 2013). L'impact à court terme des investissements publics est de 0,6 dans les pays en développement, tandis que leur impact cumulé s'élève à une valeur à long terme de 1,6 (Ilzetzki, Mendoza et Végh 2013). Dans le cas des pays à faible revenu, un dollar supplémentaire d'investissement public augmente l'investissement privé de près de deux dollars, et la production de 1,5 dollar (Eden et Kraay 2014).

Les projets d'infrastructure publique nécessitent une coordination entre les différents niveaux de gouvernement et font l'objet d'un vaste processus de planification, d'appel d'offres, de passation de marchés, de construction et d'évaluation. Les mesures de stimulation des infrastructures publiques peuvent ne pas se traduire automatiquement par une augmentation comparable de l'offre de services infrastructurels si les projets en cours sont limités ou de faible qualité et s'il y a des inefficacités ou des retards dans la sélection, la préparation et la mise en œuvre de ces projets. La déconnexion entre les dépenses et l'accumulation d'actifs est particulièrement prononcée lorsque la gouvernance et les institutions fiscales sont faibles, comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement (Banque mondiale 2013).

Les politiques devraient également passer à une vitesse supérieure pour aider les entreprises à revenir à leurs niveaux de production et d'emploi d'avant la crise et jeter les bases d'une croissance à plus long terme axée sur la productivité. C'est l'occasion de s'attaquer aux contraintes qui pesaient sur les entreprises avant la crise. Les gouvernements peuvent accorder des crédits et des mesures de soutien fiscal pour promouvoir l'investissement et réactiver les chaînes d'approvisionnement. Les mesures de relance devraient également inclure des programmes de création d'emplois temporaires et la mise en place de programmes publics pour favoriser la croissance des entreprises et de la productivité—par exemple, un crédit d'impôt pour les investissements dans la formation professionnelle, la formation à la gestion et l'adoption de technologies (Banque mondiale, 2020).

### **Garantir l'accès des populations africaines aux denrées alimentaires<sup>34</sup>**

La vie et la subsistance de nombreuses personnes sont en danger, car la pandémie de COVID-19 menace d'affecter la sécurité alimentaire en perturbant la disponibilité de la main-d'œuvre et la chaîne d'approvisionnement. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une crise alimentaire est imminente si des mesures ne sont pas prises rapidement pour protéger les couches les plus vulnérables, garder les chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales actives et atténuer les effets de la pandémie sur l'ensemble du système alimentaire.

Les pays en développement sont particulièrement menacés, car le COVID-19 entraîne une réduction de la main-d'œuvre, et a un impact sur les revenus et les moyens de subsistance ainsi que sur les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre (agriculture, pêche/aquaculture). La situation de l'Afrique

<sup>34</sup> Cette section a été en grande partie adaptée des questions-réponses de la FAO en ligne : Q & R : Les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'alimentation et l'agriculture» (lien : <http://www.fao.org/2019-ncov/q-and-a/fr/>).

subsaharienne, où 1,2 milliard de personnes sont déjà confrontées au plus fort pourcentage de sous-alimentation de la planète — 20 % de la population est touchée — est particulièrement préoccupante. Le virus du COVID-19 s'est révélé particulièrement mortel pour les personnes âgées ou celles dont la santé est déjà compromise, ce qui probablement inclut également les personnes souffrant de malnutrition. Le déclin économique, la pauvreté et l'insécurité alimentaire vont souvent de pair.

La fermeture des frontières, les quarantaines et les perturbations dans les marchés, la chaîne d'approvisionnement et les échanges commerciaux pourraient restreindre l'accès des populations à une alimentation suffisante, diverse et nutritive, en particulier dans les pays durement frappés par le virus ou déjà touchés par des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. L'agriculture est considérée comme un travail essentiel dans le cadre des mesures de confinement mises en place dans de nombreux pays, mais les agriculteurs doivent toujours se conformer aux exigences de distance physique. Les agriculteurs peuvent être affectés par les réglementations et autres changements adoptés tout le long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Trouver des travailleurs saisonniers sera plus difficile. Bien que les stocks mondiaux de blé, de riz, de maïs et de sorgho soient à un niveau record, les décideurs politiques du monde entier doivent faire attention à ne pas répéter les erreurs commises lors de la crise alimentaire de 2007-2008 et à ne pas transformer cette crise sanitaire en une crise alimentaire tout à fait évitable. La flambée des prix des denrées alimentaires en 2007-2008 a montré que les restrictions à l'exportation, la spéculation sur les marchés, et les comportements de panique ont été en partie responsables de la hausse spectaculaire des prix des denrées alimentaires dans le monde au cours de cette période — des événements contre lesquels nous ne sommes pas protégés aujourd'hui.

Une majorité de ménages, y compris dans les zones rurales, sont des acheteurs nets de nourriture et les pauvres dépensent la majeure partie de leurs revenus pour se nourrir. Les conditions de sécurité alimentaire dans les zones fragiles, en conflit ou soumises aux violences et dans les autres zones à risque (zones affectées par les criquets, les sécheresses, etc.) sont déjà graves, et la riposte contre le COVID-19 présente des risques exceptionnellement élevés dans ces circonstances. L'impact de la pandémie sur les communautés vulnérables déjà aux prises avec la faim ou d'autres crises (par exemple, l'invasion de criquets pèlerins dans la Corne de l'Afrique) pose des problèmes supplémentaires. Les groupes vulnérables comprennent notamment les petits agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs qui pourraient être gênés pour travailler leurs terres, s'occuper du bétail ou partir à la pêche. Ils auront également des difficultés à accéder aux marchés pour vendre leurs produits ou acheter des intrants essentiels, et ils devront faire face aux hausses des prix des denrées alimentaires et à la réduction de leur pouvoir d'achat. Les travailleurs informels seront durement touchés par les pertes d'emplois et de revenus dans les activités de récolte et de transformation. Des millions d'enfants sont déjà privés des repas scolaires sur lesquels ils avaient pris l'habitude de compter, et beaucoup d'entre eux n'ont pas d'accès formel à la protection sociale, y compris à l'assurance maladie.

Les quarantaines et la panique lors de l'épidémie du virus Ebola en Sierra Leone, par exemple, ont provoqué des pics de faim et de malnutrition. Les souffrances se sont aggravées avec les restrictions de mouvement qui ont entraîné une pénurie de main-d'œuvre au moment de la récolte, tandis que d'autres agriculteurs étaient incapables d'acheminer leurs produits sur le marché. Des épidémies telles que le SRAS et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) ont également eu des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier pour les populations vulnérables, notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées et les pauvres. Toutes les grandes épidémies récentes — Ebola, SRAS et MERS — ont eu des effets négatifs directs et indirects sur la sécurité alimentaire.

La chaîne d'approvisionnement alimentaire est un réseau complexe qui intègre les producteurs, les consommateurs, les intrants agricoles et halieutiques, la transformation et le stockage, le transport et la commercialisation, etc. Déjà se posent des problèmes logistiques pour la circulation des denrées alimentaires (impossibilité de les transporter d'un point A à un point B), et l'impact de la pandémie se ressent sur le secteur de l'élevage en raison de l'accès réduit aux aliments pour animaux et de la capacité réduite des abattoirs (à la suite des contraintes logistiques et de la pénurie de main-d'œuvre), comme ce fut le cas en Chine.

Le blocage des itinéraires de transport gêne considérablement les chaînes d'approvisionnement de produits frais et peut également entraîner une augmentation des pertes et du gaspillage alimentaires. Les poissons et les produits aquatiques frais, qui sont très périssables et doivent donc être vendus, transformés ou stockés dans un délai relativement court, sont particulièrement menacés. Les restrictions sur les transports et les mesures de quarantaine sont susceptibles d'entraver l'accès des agriculteurs et des pêcheurs aux marchés, de réduire leurs capacités de production et de les empêcher de vendre leurs produits. La pénurie de main-d'œuvre pourrait perturber la production et la transformation des denrées alimentaires, notamment pour les industries à forte intensité de main-d'œuvre (par exemple, les cultures ou la pêche). On ne s'attend pas à ce qu'une flambée des prix touche les principaux produits de base, dont la production est probablement à forte intensité de capital, mais plutôt les produits à forte valeur ajoutée, notamment dans le court terme la viande et le poisson et les denrées périssables. D'autre part, lorsque les produits sont disponibles et que la demande s'effondre, comme dans certaines pêcheries, les prix devraient également s'effondrer.

En ce qui concerne le maintien des systèmes alimentaires pendant la pandémie, l'Afrique subsaharienne sera certainement confrontée dans les mois à venir à de graves problèmes qui nécessiteront l'entière attention des décideurs politiques. Les systèmes d'alerte précoce des famines — et les systèmes d'approvisionnement alimentaire d'urgence qui leur sont associés — devront être adaptés afin d'accroître l'attention sur les zones rurales et urbaines. Certaines des capacités gouvernementales pourraient être renforcées si le service de la dette était suspendu et si l'aide multilatérale liée au COVID-19 était fournie sans conditions superflues. Certaines stratégies importantes sont à étudier, notamment pour éviter les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire critiques et maintenir ouverts les couloirs logistiques, pour se servir des technologies numériques de manière à anticiper les problèmes et pallier les pénuries temporaires et pour renforcer la résilience des chaînes alimentaires. Les nouvelles technologies pourraient faciliter la mise en relation de l'offre et la demande, et dynamiser les systèmes de protection sociale dans la lutte contre les effets de la pandémie sur les moyens de subsistance des populations.

### *Rôle de la politique commerciale à court terme : mesures d'atténuation pour lutter contre la pandémie de COVID-19*

Un commerce plus ouvert des biens et des services peut jouer un rôle clé dans la lutte contre la pandémie et ses impacts sanitaires et économiques, en particulier sur les pauvres. Des flux commerciaux plus libres sont primordiaux pour assurer l'accès aux produits médicaux essentiels, y compris les intrants nécessaires à leur production, ainsi qu'aux services permettant de contenir la pandémie et de traiter les personnes touchées de manière à : garantir l'accès à la nourriture en vue de maintenir et d'améliorer l'apport nutritionnel des pauvres, et ainsi renforcer leur système immunitaire et contribuer à leur capacité de résistance au virus ; fournir aux agriculteurs les intrants nécessaires (semences, engrais, pesticides, équipements et produits vétérinaires) pour la prochaine récolte ; et soutenir l'emploi et maintenir l'activité économique face à la récession mondiale, étant donné qu'une perturbation importante des chaînes de valeur régionales et mondiales va réduire l'emploi et accroître la pauvreté.

Si les pays africains prennent des mesures strictes, en imposant des restrictions à la circulation des personnes et des biens en vue de protéger leurs frontières contre le virus, le ralentissement des échanges qui va s'ensuivre va avoir des conséquences économiques importantes. Les pays africains sont très dépendants du commerce mondial et pâtiront de la chute des échanges et de la récession mondiale. Les effets négatifs des chocs commerciaux liés aux prix des matières premières, aux perturbations des chaînes de valeur mondiales et à la baisse de la demande en exportations sont amplifiés par les mesures prises pour lutter contre la pandémie.

L'ouverture des frontières au commerce doit être maintenue autant que possible, tout en restant consistante avec la stratégie d'enrayement et en respectant les dispositions multilatérales en matière de transit. Bien que jugée nécessaire pour contenir la propagation du virus, la fermeture des frontières rend difficile l'acheminement des fournitures médicales et autres besoins vitaux vers les populations. Au 29 mars 2020, 31 pays africains ont fermé leurs frontières<sup>35</sup>. Le commerce transfrontalier à petite échelle contribue à la subsistance d'environ 43 % de la population de la région, principalement les pauvres et les femmes. Dominé par les produits de l'agriculture et de l'élevage, ce commerce est également essentiel pour maintenir la sécurité alimentaire et donc le bien-être et la réduction de la pauvreté. Les pays doivent minimiser les retombées sanitaires et économiques par un assouplissement sélectif des frontières pour permettre la circulation des biens essentiels.

Les restrictions à l'exportation vont entraîner une augmentation des prix et vont limiter la fourniture des produits liés au COVID-19 et des denrées alimentaires aux zones gravement touchées. Les crises précédentes ont montré que l'imposition de restrictions à l'exportation pour les produits médicaux et alimentaires rend plus difficile leur accès, en particulier par les plus pauvres, qui seront les plus touchés. Les restrictions à l'exportation adoptées pendant la crise par les pays africains et par d'autres pays affectent les coûts et la disponibilité non seulement des fournitures médicales liées au COVID-19, mais également des produits de première nécessité, principalement la nourriture<sup>36</sup>. Les pays africains dépendent fortement des importations de fournitures médicales, 94 % des produits pharmaceutiques de la région étant importés<sup>37</sup>. Les interdictions d'exportation à l'intérieur de la région empêchent l'approvisionnement continental d'être effectué là où il est le plus nécessaire<sup>38</sup>. D'autre part l'interdiction d'exporter des denrées alimentaires à l'intérieur de la région fait baisser les prix nationaux, ce qui réduit l'incitation à cultiver des produits alimentaires la saison suivante.

Les interdictions d'importation qui ne sont pas fondées sur des arguments scientifiques limiteront la disponibilité de certaines denrées alimentaires et augmenteront les prix pour les consommateurs locaux. Quelques pays africains ont récemment instauré des interdictions d'importation de produits alimentaires en provenance de Chine, ce qui a entraîné une hausse des prix de ces produits<sup>39</sup>. Toutefois, ces mesures n'étaient pas fondées sur des arguments scientifiques. Des mesures devraient être prises pour maintenir et ne pas perturber les chaînes d'approvisionnement alimentaire afin de réduire l'impact sur les moyens de subsistance, en particulier sur les pauvres et les plus vulnérables.

### **Mesures commerciales visant à limiter les effets néfastes de la crise**

Les réformes de la politique commerciale constituent un élément clé de la riposte à la crise en réduisant le coût et améliorant la disponibilité des biens et services liés au COVID-19, réduisant les charges fiscales et administratives pesant sur les importateurs et les exportateurs, réduisant le coût des denrées alimentaires et autres produits fortement consommés par les pauvres, accompagnant les mesures macroéconomiques mises en œuvre pour limiter l'impact économique et social négatif du ralentissement lié au COVID-19, soutenant l'éventuelle reprise économique et renforçant la résilience aux crises futures. L'encadré 1.4 présente les réponses en matière de politique commerciale auxquelles les pouvoirs publics africains peuvent avoir recours pendant la crise.

Les mesures visant à alléger les procédures commerciales et à faciliter le commerce aux frontières peuvent contribuer à la riposte à la crise en accélérant la circulation, la libération et le dédouanement des marchandises, y compris les marchandises en transit, et en permettant l'échange de services.

35 Africa CDC, 29 mars 2020

36 Une soixantaine de pays ont annoncé l'interdiction d'exporter des équipements médicaux, y compris des équipements de protection individuelle. Parmi eux figurent de nombreux pays de l'OCDE qui représentent une part importante des exportations de ces biens : la Corée du Sud, Taïwan, la France, l'Allemagne, la Russie et l'Inde, entre autres. L'Union européenne a également restreint les exportations d'équipements de protection individuelle en exigeant des autorisations.

37 UNCTADstat, 2020

38 Par exemple, l'Égypte, la Libye, le Kenya et le Maroc ont bloqué les exportations de masques médicaux, tandis que le Malawi a bloqué les réexportations de produits médicaux, en particulier de masques. L'Égypte a également restreint les exportations d'alcool à friction et la Libye celles d'outils de stérilisation.

39 Le Cameroun a récemment instauré une interdiction d'importation de produits de la pêche frais et congelés en provenance de Chine, tandis que l'Égypte a fait de même pour les importations d'ail, de carottes et de gingembre vert, ce qui a entraîné une hausse des prix.

Les réformes peuvent être conçues de manière à réduire la nécessité de contacts étroits entre les commerçants, les transporteurs et les fonctionnaires aux frontières afin de protéger les parties prenantes et limiter la propagation du virus, tout en maintenant les évaluations essentielles pour garantir les revenus, la santé et la sécurité. Les interventions visant à soutenir et à améliorer l'efficacité des opérations logistiques sont également essentielles pour éviter des perturbations importantes des réseaux de distribution et donc des chaînes de valeur régionales et mondiales.

**ENCADRÉ 1.4 : Réformes de la politique commerciale et mesures de facilitation des échanges en riposte à la crise du COVID-19 pouvant avoir un effet positif**

*Pour faciliter l'accès aux biens et fournitures médicaux essentiels liés au COVID-19*

- Réduction à zéro des droits de douane à l'importation sur les biens médicaux liés au COVID-19<sup>40</sup>;
- Exonération de la TVA sur les importations de biens et services médicaux liés au COVID-19;
- Exonération des retenues à la source (impôts anticipés sur le revenu) sur les importations de biens liés au COVID-19;
- Engagement à s'abstenir d'imposer des interdictions d'exportation ou des taxes sur les biens ou services médicaux liés au COVID-19.

*Pour soutenir la consommation de produits essentiels et limiter les impacts négatifs sur les plus pauvres,*

- Réduction à zéro des droits de douane à l'importation sur tous les produits alimentaires;
- Exonération des retenues à la source sur les importations de produits alimentaires pendant la durée de la crise;
- Arrêt des interdictions d'exportation ou des taxes sur les denrées alimentaires de base essentielles<sup>41</sup>.

*Pour aider les exportateurs à maintenir les emplois et les recettes en devises,*

- Suppression des interdictions, des restrictions quantitatives et des taxes à l'exportation;
- Exonération des retenues à la source sur les exportations;
- Examen de tous les permis, demandes et licences d'exportation et suppression de ceux qui ne sont pas nécessaires pour maintenir l'accès au marché ou pour protéger la santé, la sûreté et la sécurité;
- Remboursement aux exportateurs qui ont perdu des ventes à l'étranger de la TVA qui a été payée sur les intrants dans l'espoir qu'elle serait remboursée à l'exportation.

*Pour contribuer aux efforts de politique macroéconomique visant à protéger l'économie du ralentissement lié au COVID-19, pour la période de la crise*

- Réduction à zéro des droits de douane à l'importation sur tous les biens et allègement des réglementations affectant le commerce des services;

<sup>40</sup> Le gouvernement éthiopien, par exemple, a exonéré de taxe l'importation de matériaux et d'équipements utilisés dans la «prévention et l'endigement du #COVID-19».

<sup>41</sup> Si des restrictions à l'exportation doivent être mises en place, elles doivent être ciblées, proportionnées, transparentes et temporaires, ne pas créer d'obstacles inutiles au commerce ou de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, et être conformes aux règles de l'OMC.

#### ENCADRÉ 1.4 suite

- Exonération des retenues à la source sur les importations de tous les biens et services ;
- Permission aux importateurs de différer le paiement de la TVA<sup>42</sup>.

*Pour alléger les procédures réglementaires et frontalières afin de faciliter l'accès aux biens médicaux et aux produits alimentaires essentiels liés au COVID-19*

- Suppression de la nécessité des demandes, permis et licences pour les produits qui présentent un risque minimal pour la santé humaine, la sécurité environnementale ou la protection des consommateurs ; allègement des procédures pour ceux qui sont requis et priorisation de l'octroi et de l'approbation réglementaire pour les importations de tous les biens médicaux, denrées alimentaires essentielles et denrées périssables liés au COVID-19 ;
- Reconnaissance des certificats ou systèmes de conformité pour les équipements médicaux, les denrées alimentaires essentielles et les intrants agricoles provenant d'organismes accrédités dans des pays ayant des normes similaires ou supérieures ;
- Mise en œuvre d'une gestion des risques pour permettre aux fournitures critiques à faible risque de passer rapidement les contrôles de dédouanement ;
- Appui à une collaboration accrue entre les agences chargées des frontières intérieures et extérieures. Par exemple, les douanes et les agences responsables des normes sanitaires et phytosanitaires devraient collaborer pour accélérer le dédouanement des biens médicaux essentiels, des produits alimentaires et des intrants agricoles ;
- Amélioration de la continuité des activités par une utilisation accrue des TIC, des horaires de travail flexibles, des heures d'ouverture plus longues aux frontières, un accès élargi aux points de renseignements téléphoniques et en ligne ; tous ces éléments peuvent accroître l'efficacité et limiter la présence physique et l'interaction des travailleurs et des responsables de la logistique dans les installations et aux points de passage frontaliers.

*Pour garantir le bon fonctionnement des services de camionnage et de logistique et une perturbation minimale de la chaîne d'approvisionnement*

- Maintien des droits de transit et prise de mesures pour accélérer le transit des médicaments et des équipements médicaux essentiels, des denrées alimentaires et d'autres articles essentiels ;
- Garantie qu'aucune taxe ou redevance supplémentaire n'est imposée sur le trafic de transit et réduire, dans la mesure du possible, les droits existants sur les produits médicaux et alimentaires liés au COVID-19 ;
- Limitation des impacts sur les principaux corridors commerciaux et mise en place de « cliniques-conteneurs » destinées à lutter contre le COVID-19 aux principaux nœuds du réseau afin de réduire la contamination et la propagation.

<sup>42</sup> Quelques pays d'Afrique ont apporté des modifications à la TVA pour soutenir les entreprises pendant la crise. Le 29 mars, l'Ouganda a reporté les exigences de conformité à la TVA, le 27 mars, le Nigéria a reporté la date limite de déclaration de la TVA, et le 26 mars, le Kenya a réduit le taux de TVA de 16 % à 14 %. Voir <https://www.avalara.com/vatlive/en/vat-news/world-turns-to-vat-cuts-on-coronavirus-threat.html>

## ENSEMBLE FACE À CETTE CRISE : LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

*Les institutions financières internationales agissent rapidement pour soutenir les pays dans la riposte au COVID-19<sup>43</sup>*

Les institutions financières internationales ont réagi rapidement pour fournir des ressources aux pays africains afin qu'ils puissent renforcer leur capacité à répondre à la pandémie de COVID-19 et réduire le temps nécessaire à la reprise économique et sociale. Par exemple, le groupe de la Banque mondiale est prêt à déployer jusqu'à 160 milliards USD au cours des 15 prochains mois pour soutenir les mesures de lutte contre le COVID-19 qui permettent aux pays de riposter aux conséquences sanitaires de la pandémie et de soutenir la reprise et la croissance économiques. Le FMI est prêt à fournir 50 milliards USD en fonds d'urgence flexibles et à décaissement rapide pour les pays en développement, avec jusqu'à 10 milliards USD disponibles à taux d'intérêt zéro.

Le Groupe de la Banque mondiale a approuvé une première série d'interventions de soutien d'urgence pour les pays en développement par le biais du mécanisme accéléré de riposte au COVID-19. Le premier groupe de projets viendra en aide à 25 pays (dont 10 pays d'Afrique subsaharienne) et représente 1,9 milliard USD. Grâce à ce mécanisme, de nouvelles interventions sont en cours de préparation pour plus de 40 pays. En outre, le Groupe de la Banque mondiale réoriente les projets existants pour lutter contre le COVID-19, par la restructuration, la réaffectation, le déclenchement des composantes d'intervention d'urgence de projets existants et l'activation des Options de tirage différé pour les risques liés aux catastrophes (*Catastrophe Deferred Drawdown Options*).

En Afrique, des projets de riposte d'urgence dans le cadre de l'aide rapide ont été financés pour 10 pays, à savoir le Cabo Verde, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, la Mauritanie, São Tomé-et-Príncipe, le Sénégal, la Sierra Leone et la Gambie. Le financement de ces projets s'élève à 265 millions USD. Dans le cas de l'Éthiopie, 82 millions USD ont été versés pour renforcer la préparation et la riposte du pays au COVID-19, ce qui comprend la fourniture d'équipements médicaux, le renforcement des capacités des systèmes de santé et l'aide à la mise en place de centres de traitement. L'enveloppe de 47 millions USD destinée à la République démocratique du Congo permettra au pays de préparer des stratégies de confinement, de former le personnel médical et de fournir des équipements permettant la détection rapide des cas et la recherche des contacts.

Les mesures d'aide d'urgence et de redressement visant à aider les entreprises privées ayant souffert de la crise du COVID-19 et à prévenir les licenciements massifs seront financées par la Société financière internationale (SFI) (jusqu'à 8 milliards USD). Ces mesures comprennent l'extension des crédits commerciaux et des fonds de roulement aux institutions financières partenaires, ainsi que le soutien des clients existants dans les secteurs des infrastructures, de la fabrication, de l'agriculture et des services menacés par la pandémie. La SFI a jusqu'à présent engagé 470 transactions pour un montant de 545 millions USD de lignes de crédit pour le financement du commerce par le biais de son Programme de financement du commerce mondial (*Global Trade Finance Program*), dont 54 % ont été octroyés à des pays à faible revenu et fragiles et 29 % à des pays en Afrique subsaharienne et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Enfin, le soutien financier le plus important est constitué par les 6 milliards USD de garanties de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (*Multilateral Investment Guarantee Agency*), qui fournit une assurance contre le risque politique et un renforcement du crédit aux investisseurs et aux prêteurs du secteur privé.

<sup>43</sup> Les mesures de soutien approuvées et prévues par la Banque mondiale sont extraites du communiqué de presse no 2020/157/EXC « COVID-19 (Coronavirus) : le Groupe de la Banque mondiale déploie une aide d'urgence afin de soutenir la riposte sanitaire des pays en développement ».

## La coordination régionale en Afrique peut renforcer la riposte à la pandémie de COVID-19

Une coordination régionale plus approfondie en matière de commerce et de riposte au COVID-19 est nécessaire, à la fois pour limiter la propagation de la pandémie dans la région, ainsi que pour minimiser les retombées économiques. L'Afrique peut tirer parti de la récente dynamique observée au sein de l'Union africaine et de l'AfCFTA et des communautés économiques régionales pour améliorer l'efficacité des interventions dans la région. Les domaines clés pour la coordination de l'action dans la région sont les suivants :

- La coordination de l'achat de fournitures médicales serait plus efficace pour s'approvisionner à des prix plus bas que dans le cas où les pays s'approvisionnent individuellement en ces produits.
- La coordination régionale en matière de surveillance des normes et d'approbation réglementaire des produits médicaux liés au COVID-19 contribue au déploiement efficace des ressources techniques et sanitaires limitées.
- La coordination peut favoriser un partage efficace des informations en temps réel afin de favoriser une compréhension et une prise de conscience communes de la propagation du virus et des zones de crise émergentes ainsi qu'un partage des ressources et une mise en œuvre de la riposte plus efficace (et plus rapide). Africa CDC a collaboré activement avec l'OMS pour fournir conseils et informations et soutenir le renforcement des capacités de base en matière de surveillance et d'intervention dans la région. L'Afrique peut relancer les infrastructures existantes qui avaient été utilisées pour lutter contre les catastrophes sanitaires précédentes telles que le VIH/sida et la maladie à virus Ebola. L'Union africaine pourrait jouer un rôle important dans la facilitation de la coordination de la riposte et la mobilisation du soutien international à la région.
- La coordination de la mise en place de « cliniques-conteneurs dédiées au COVID-19 » le long des principaux corridors de transport africains est essentielle. L'un des enseignements tirés de l'épidémie de VIH/sida survenue il y a 30-40 ans en Afrique est que celle-ci s'était répandue le long des corridors de transport. En réponse, la Banque mondiale et d'autres partenaires avaient conçu des interventions centrées sur les corridors et ciblant les chauffeurs (par exemple, l'Organisation du corridor Abidjan-Lagos en Afrique de l'Ouest), dont en particulier la mise en place de cliniques-conteneurs. Les chauffeurs de camion sont susceptibles de devenir des vecteurs de transmission critiques, c'est pourquoi il serait utile de mettre en place des cliniques similaires le long des corridors de transport.
- Par l'intermédiaire de l'Union africaine ou d'autres forums, les pays africains devraient faire pression en faveur d'un commerce plus ouvert qui limite les restrictions sur les exportations de fournitures médicales et de produits alimentaires essentiels par les pays de l'OCDE. Seul un front plus puissant et plus uni pourrait faire obstacle aux restrictions commerciales qui rendent plus difficile l'accès des pays les plus pauvres aux fournitures médicales essentielles et aux autres produits de première nécessité en période de crise.
- Un effort régional en faveur d'une exemption temporaire des protections des droits de propriété intellectuelle sur les biens médicaux liés au COVID-19 pourrait aider à augmenter la production nationale de ces articles.
- La pandémie renforce l'urgence de faire pression pour une coordination et une coopération régionales accrues en matière de commerce, et en faveur d'efforts de riposte globale. Elle donne un élan supplémentaire au suivi de la mise en œuvre prévue de l'AfCFTA, puisque ces actions contribuent aux efforts visant à limiter les impacts sanitaires et économiques à court terme, ainsi qu'à mettre en place des systèmes commerciaux résilients à long terme.

Au-delà des mesures d'aide, la mise en œuvre des engagements commerciaux régionaux existants, y compris l'AfCFTA, peut contribuer à réduire les coûts du commerce des biens et des services. Les effets du COVID-19 sur l'économie peuvent être aggravés par des blocages commerciaux entre les pays de la région. La fermeture des frontières au commerce des marchandises risque d'entraîner des pertes dramatiques de bien-être (jusqu'à 14 % par rapport à un scénario sans COVID-19). La fermeture des frontières en Afrique, une région traditionnellement très intensive en produits agricoles et alimentaires, va affecter de manière disproportionnée l'importation de biens et de produits agricoles. Les décideurs politiques africains doivent saisir cette occasion pour renforcer les chaînes de valeur régionales dans le contexte de l'AfCFTA. Celle-ci pourrait fournir un forum et constituer un mécanisme vital pour accompagner les pays dans l'inévitable récession et le redressement qui s'ensuivra en augmentant les possibilités de croissance grâce à l'expansion des marchés régionaux.

## PRÉPARER L'AVENIR : POSER LES FONDEMENTS DE LA RÉSILIENCE FUTURE DES ÉCONOMIES AFRICAINES

La riposte politique au COVID-19 doit permettre de poser les fondements de la résilience future. Il s'agit d'une condition sine qua non pour éviter une autre décennie perdue dans le développement de l'Afrique. Les pays africains exportateurs de produits de base sont confrontés à une période difficile, car la pandémie de COVID-19 semble devoir faire baisser les prix durant les années à venir. Les mesures prises dans les prochains mois par les pouvoirs publics pour atténuer la crise économique et faire des investissements pour l'avenir économique de l'Afrique détermineront la nature de la trajectoire économique à long terme de ces pays.

Les décideurs politiques et les partenaires de développement doivent penser à l'avenir et être attentifs aux politiques économiques qui renforcent la résilience et permettraient aux économies africaines de se redresser plus rapidement et de prospérer après la pandémie de COVID-19. Cette vision à long terme, bien que contre-intuitive en période d'urgence, pourrait être décisive pour les pays africains. Au-delà des solutions rapides indispensables, la réponse politique devrait envisager des stratégies pour stimuler les secteurs de l'eau et de l'assainissement, remédier à la crise qui affecte le capital humain, en particulier dans le secteur de la santé, mettre à profit les technologies numériques pour renforcer l'efficacité du commerce et des pouvoirs publics pendant et après le confinement, maintenir un niveau d'investissement sain pour les services tels que l'électricité, et favoriser les chaînes de valeur intra-africaines sous l'égide de l'AfCFTA pour la substitution des importations.

Plus généralement, ce contexte difficile offre donc l'occasion de faire des choix politiques délibérés et mûrement réfléchis qui peuvent contribuer à stimuler la transformation économique de l'Afrique.

*Un redressement plus vert.* L'Afrique sortira de cette crise avec le besoin urgent d'investir dans les infrastructures, y compris dans le secteur de l'énergie, en raison du déficit persistant d'infrastructures et de la croissance démographique. En même temps, l'urgence de la transition carbone pour atténuer les pires effets des changements climatiques va inévitablement réapparaître à l'ordre du jour mondial. Dans l'ensemble, cela représente un risque et une opportunité. Pas moins de 9 % des richesses totales de l'Afrique se trouvent dans des combustibles fossiles qui polluent au dioxyde de carbone (Cust et Manley, 2018), mais la valeur future de ces actifs est de plus en plus incertaine, car les pays riches adoptent des politiques plus strictes en matière de carbone et le coût des technologies énergétiques à faible teneur en carbone continue de baisser. Au lieu de cela, les pays peuvent utiliser les rentes provenant de l'exportation de pétrole, de gaz et d'autres minéraux

pour accélérer leur transition vers une économie plus verte alimentée par des sources d'énergie à faible teneur en carbone, de haute qualité et à faible coût, notamment en élargissant l'accès au réseau électrique (Blimpo et Cosgrove-Davies, 2019). Le faible prix du carburant domestique crée un contexte politique idéal pour la suppression des subventions au carbone, comme pour l'essence domestique. Ces subventions peuvent constituer une politique budgétaire régressive et leur suppression peut donc être favorable aux pauvres, en particulier lorsque les recettes sont plutôt utilisées pour des politiques et des programmes progressistes.

*Un redressement plus viable.* Plus de la moitié des pays d'Afrique (26 sur 48) sont considérés comme riches en ressources selon la définition de la dépendance aux ressources du FMI (FMI, 2012). Cela signifie qu'ils dépendent généralement de ressources extractives non renouvelables qui représentent plus de 20 % de leurs exportations ou recettes publiques. Étant donné la nature limitée de ces ressources, la viabilité économique dépend de leur capacité à transformer le stock de richesse qui s'épuise en d'autres formes de richesse nationale telles que le capital humain et physique ou le capital naturel amélioré (Lange et coll., 2018). Selon de nouvelles recherches, les actions gouvernementales, par le biais de mesures politiques soigneusement conçues telles que l'acquisition de capital humain, public et intellectuel, ainsi que la promotion du dynamisme des entreprises, pourraient aider à promouvoir la diversification de l'économie en s'éloignant de la dépendance aux ressources. Lashitew, Ross et Werker (2020) affirment que l'Indonésie constitue un très bon exemple de la manière dont un pays riche en pétrole et en minéraux peut accroître considérablement la valeur ajoutée dans d'autres secteurs d'exportation tels que le secteur manufacturier tout en continuant à produire à grande échelle des produits primaires issus du sous-sol.

*Un redressement plus résilient.* L'Afrique sortira de cette crise encore plus menacée par les effets des changements climatiques. Il est donc impératif que tout programme économique à long terme comprenne des investissements qui tiennent compte de la nécessité de disposer d'infrastructures, de villes et de sociétés résilientes. Des programmes tels que la restauration des rivières, les mesures d'efficacité énergétique et les transports verts ont été couronnés de succès, notamment dans le cadre du plan de relance post-2008 de la Corée (Hallegatte et Hammer, 2020). En outre, les programmes de travaux publics à grande échelle peuvent bénéficier aux pauvres par la création d'emplois, tout en permettant la création d'infrastructures résilientes. Dans d'autres régions, beaucoup de ces programmes sont axés sur l'irrigation, le boisement, la conservation des sols et le développement des bassins versants. En Éthiopie, le Programme de filets sociaux productifs (*Productive Safety Net Program*) contribue à accroître la résilience et l'adaptation en investissant dans la création d'actifs communautaires pour inverser la grave dégradation des bassins versants et fournir un approvisionnement en eau plus fiable (Hallegatte et Hammer, 2020). Les projets d'infrastructure ambitieux dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau ou du développement urbain sont généralement difficiles à inclure dans un plan de relance, car ils prennent beaucoup de temps à préparer. La nature unique de cette crise pourrait toutefois donner le temps d'élaborer des projets d'infrastructures vertes pour le moment où la relance sera nécessaire. Cela pourrait comprendre un déploiement à grande échelle d'infrastructures de recharge de véhicules électriques, des couloirs d'autobus, des pistes cyclables et de systèmes de transmission et de distribution d'électricité, une extension de la couverture des services d'eau et d'assainissement, ou encore un effort pour rendre les quartiers plus vivables et moins énergivores (Hallegatte et Hammer, 2020).



## Section 2 : Trouver les ressources budgétaires nécessaires pour lutter contre le COVID-19 dans un contexte de vulnérabilité accrue de la dette publique

La pandémie de COVID-19 exerce une pression insoutenable sur les gouvernements qui connaissent d'importants déficits budgétaires, une vulnérabilité accrue à la dette et des systèmes de santé faibles. Les coûts budgétaires énormes qu'elle impose pourraient amener plusieurs gouvernements à cesser d'assurer le service de leur dette. Environ 17 gouvernements affichent des écarts de rendement des obligations supérieurs à 1 000 points de base (pb), une valeur seuil qui précède généralement les cas de défaut.<sup>1</sup> Les écarts de taux souverains de l'Indice des obligations des marchés émergents (EMBI) ont déjà dépassé ce seuil en Angola, au Ghana, au Nigéria et en Zambie.

Avec les mesures mondiales visant à contenir le COVID-19, la chute des prix des matières premières (en particulier le prix du pétrole brut) a entraîné une baisse des recettes d'exportation pour des pays comme l'Angola, le Nigéria et la Zambie. Elles ont entraîné un élargissement des déficits budgétaires et une augmentation des pressions financières dans ces pays. Depuis le début de l'année, les cours internationaux du pétrole, du gaz naturel, du cuivre et du zinc ont fortement chuté. Cette chute est due en partie à une baisse de la demande mondiale. Les tensions supplémentaires sur l'offre (c'est-à-dire l'éclatement de l'alliance OPEP+) ont poussé le prix international du pétrole sous les 30 dollars le baril. Le choc sera plus dur dans les pays producteurs de pétrole où les produits énergétiques représentent un pourcentage important de leurs recettes d'exportation et où le prix budgétisé du pétrole pour 2020 se situe entre 55 et 57 dollars le baril. Les rigidités budgétaires constituent une source supplémentaire de tension fiscale pour certains de ces pays — une grande partie de leurs dépenses étant consacrée aux salaires et au paiement des intérêts. La perte potentielle de dépenses à la suite du rajustement du prix du pétrole de sa valeur de référence budgétaire initiale jusqu'à 30 dollars le baril, s'élèverait en moyenne à 7 % du produit intérieur brut (PIB) (voir tableau 2.1).

TABLEAU 2.1 : Prix du pétrole et position budgétaire de certains pays d'Afrique subsaharienne

Pays	Prix du pétrole budgétisé en	Dépenses budgétisées en	Pertes sur les dépenses liées au pétrole	Paiements des intérêts de l'administration publique		Recettes publiques sur les produits de base		Solde budgétaire		Dette publique brute		PIB pétrolier
	2020	2020	2020	2019	2019	2019	2019	Global	Primaire	2019	2019	2019
	(US\$ / baril)	(% PIB)	(% PIB)	(% Dépenses)	(% PIB)	(% Total)	(% PIB)	(% PIB)	(% PIB)	(% PIB)	(% PIB)	(# années fiscales)
Angola	55	20,2	6,7	32,24	5,13	60,75	12,13	0,76	5,89	94,99	5,07	28,48
Tchad	55	19,0	3,7	10,75	1,10	35,15	5,48	0,31	1,41	44,74	4,71	19,15
Rép. Congo	55	24,6	8,5	9,50	1,78	63,27	19,92	8,56	10,28	78,49	2,68	61,58
Guinée équatoriale	57	16,7	5,9	7,33	0,80	66,67	11,65	0,90	1,70	45,42	8,65	30,20
Gabon	..	..	..	16,64	2,15	36,06	6,60	1,61	3,76	56,38	4,76	31,58
Nigéria	57	6,6	1,6	15,86	1,61	46,22	3,56	-4,98	-3,36	29,78	7,34	8,57
Soudan du Sud	55	32,2	15,6	1,45	0,41	88,55	27,66	2,42	2,83	34,35	11,37	63,35

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international.

Notes : La perte de dépenses liées au pétrole est la réduction potentielle des dépenses publiques totales si le prix du pétrole était réduit de la valeur de référence budgétaire à 30 dollars américains le baril.

<sup>1</sup> Ce nombre de gouvernements ne tient pas compte de ceux qui sont déjà en défaut de remboursement de leur dette souveraine, tels que l'Argentine, le Liban et la République bolivarienne du Venezuela.

Si la majeure partie des réponses politiques au COVID-19 seront assumées par les responsables des politiques fiscales en Afrique, il convient de se demander où les pays de la région trouveront les ressources nécessaires pour financer ces actions. Sous l'hypothèse que des déficits supérieurs à 5 % du PIB mettent en péril la stabilité macroéconomique, il est possible d'évaluer globalement dans quelle mesure les gouvernements africains peuvent accroître leurs dépenses en comparant leurs soldes budgétaires de 2019 avec le seuil de déficit mentionné ci-dessus. En 2019, la majorité des pays d'Afrique subsaharienne (38 sur 47) ont enregistré un déficit budgétaire et treize pays ont affiché un déficit budgétaire supérieur à 5 %. Pour les pays de la région, l'expansion budgétaire moyenne — mesurée par l'écart entre le solde budgétaire de 2019 et le seuil de 5 % du PIB — est d'environ 2,6 %. Les pays disposant de la plus petite marge d'expansion budgétaire (le tercile inférieur) peuvent dépenser, en moyenne, 0,1 % du PIB. En revanche, les pays disposant de la plus grande marge d'expansion budgétaire (le tercile supérieur) peuvent dépenser en moyenne 5,6 % de leur PIB.<sup>2</sup> Certains des pays africains situés dans le tercile inférieur ou supérieur sont soit exposés au risque de surendettement, soit déjà surendettés. Dans ce contexte, la mise en œuvre de politiques anticycliques se fera au prix de la soutenabilité de la dette publique.

La lutte contre le COVID-19 en Afrique subsaharienne nécessitera des actions politiques ambitieuses. Il est probable que la plupart des pays de la région ne soient pas en mesure de financer ces actions sans mettre en péril la stabilité macroéconomique et la viabilité de leur dette. Dans ce contexte, la conception de politiques efficaces pour barrer la route au COVID-19 tout en préservant la stabilité macroéconomique peut nécessiter une intervention des partenaires au développement qui fournisse non seulement des liquidités rapides mais aussi un allègement des obligations à l'égard de la dette des économies africaines.

Le montant du financement nécessaire pour soutenir les systèmes de santé, les travailleurs (formels et informels) et les entreprises dépassera probablement les ressources dont disposent les pays africains. Une aide multilatérale liée au COVID-19 (octroyée par le FMI, le GBM et les banques régionales de développement) et une suspension des paiements au titre du service de la dette permettraient d'injecter immédiatement de nouvelles liquidités et d'élargir la marge de manœuvre budgétaire des gouvernements africains. En 2018, l'Afrique subsaharienne a payé au total 35,8 milliards USD au titre du service de la dette extérieure, dont 9,4 milliards USD aux créanciers bilatéraux publics (environ 0,6 % du PIB régional). L'instauration d'un moratoire sur le paiement de la dette due aux créanciers publics signifie la libération de ressources qui s'élèvent à 4,1 milliards USD en Angola (7 % du PIB) et à 675 millions USD au Kenya (2,7 % du PIB).<sup>3</sup> Dans une région qui pourrait avoir besoin d'un plan de relance économique d'urgence de 100 milliards USD (dont 44 milliards USD d'exemption des paiements d'intérêts en 2020), le moratoire sur la dette aiderait les gouvernements à apporter des réponses anticycliques au COVID-19 sans mettre en péril la viabilité de leurs cadres de politique macroéconomique.<sup>4</sup>

L'appel lancé par le Fonds monétaire international (FMI) et le Groupe de la Banque mondiale (GBM) à tous les créanciers bilatéraux officiels, les invitant à suspendre les paiements au titre du remboursement de la dette des pays l'Association internationale de développement qui en demandent une dispense, doit donc être entendu et mis en œuvre. Le FMI et le Groupe de la Banque mondiale vont présenter une approche d'allègement de la dette bilatérale à l'approbation des gouverneurs du Comité du développement lors de leur réunion virtuelle le 17 avril. Les institutions multilatérales soutiennent que la préservation de la soutenabilité de la dette publique des pays les plus pauvres — y compris ceux d'Afrique subsaharienne — pourrait nécessiter

<sup>2</sup> Il est à noter que ces calculs ne tiennent pas compte de la baisse des recettes dont disposeront les gouvernements africains, car les prix des matières premières et le taux de croissance de l'économie qui ont été prévus dans la préparation de leurs budgets seront nettement inférieurs.

<sup>3</sup> Ces chiffres sont basés sur le service total de la dette extérieure assuré par ces pays en 2018.

<sup>4</sup> Le montant et la composition du service de la dette extérieure varient considérablement d'un pays à l'autre dans la région. La marge de manœuvre budgétaire des pays comme l'Angola, l'Éthiopie, le Kenya et la Zambie peut s'élargir considérablement en cas d'instauration d'un moratoire sur la dette envers les créanciers bilatéraux publics (voir le tableau 2.1 de l'Annexe).

un moratoire sur le paiement de la dette bilatérale publique et la participation des créanciers commerciaux.<sup>5</sup> Enfin, le FMI et le Groupe de la Banque mondiale ont approuvé l'éligibilité de la Somalie à l'allégement de la dette dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE). Cela implique une réduction de la dette de 5,2 milliards USD en fin 2018 à 557 millions USD en valeur actuelle nette une fois que le pays aura atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE en 2023.

Le reste de cette section présente des faits sur la dette africaine et analyse son évolution récente afin d'aider à dépassionner le débat.

### *Une gestion économique robuste pour la soutenabilité de la dette*

Des politiques économiques efficaces contribuent à garantir la stabilité, encourager la croissance et promouvoir la soutenabilité de la dette. Une gestion économique saine comprenant à la fois une gestion de la dette et une gestion macro-économique est susceptible d'accroître la capacité de remboursement d'un pays. Par exemple, une amélioration de l'efficacité de la dépense publique peut contribuer à élargir l'espace budgétaire. Encourager des réformes structurelles dans les pays d'Afrique subsaharienne peut contribuer à diversifier les exportations, dynamiser les investissements dans les secteurs non fondés sur les ressources, améliorer la productivité de l'agriculture, développer des marchés obligataires en monnaie locale, et promouvoir dans tous les secteurs l'introduction des technologies numériques dans l'activité économique. De telles politiques aident à créer un flux régulier de revenus, et par conséquent vont renforcer la capacité des pays à rembourser leurs obligations en matière de dette. Il est également essentiel pour les pays de mener une gestion macro-économique efficace. À ce titre, ils devront mettre en œuvre des pratiques de gestion de la dette qui réduisent les risques encourus du fait d'une augmentation du passif provenant de créanciers émergents (par exemple, des gouvernements ou des créanciers privés n'appartenant pas au club de Paris) et encourager des politiques destinées à améliorer la transparence de la dette.

Une transparence renforcée et une meilleure qualité institutionnelle pourront aider à améliorer les pratiques de gestion de la dette en fournissant des informations de haute qualité et en établissant des contraintes sur l'élaboration de politiques (Fisher 2003). La transparence des données<sup>6</sup>, qui comprend la production et la publication ponctuelle des indicateurs macro-économiques et de la dette, est essentielle pour garantir un suivi adéquat de la dette et de la macroéconomie. Des marchés financiers nationaux actifs sont des outils performants et complémentaires de gestion des risques. Par exemple, les pays d'Afrique subsaharienne doivent développer des marchés de la dette en monnaie locale et établir un menu plus riche en instruments financiers en monnaie locale pour aider à réduire les risques de change et les asymétries de devises. Ces politiques élargissent l'ensemble d'options susceptibles de diversifier les risques provenant d'emprunts en devises étrangères.

### *Évolution du profil de la dette des pays d'Afrique subsaharienne*

Au cours de la dernière décennie, les pays d'Afrique subsaharienne ont accumulé des dettes importantes, bien qu'à des rythmes différents d'un pays à l'autre. La crise financière mondiale de 2008-2009, la crise des dettes souveraines de 2011-2012 en Europe, la baisse persistante des taux directeurs dans les pays avancés, la volatilité des prix des matières premières (par exemple, la baisse et la fluctuation des prix du pétrole brut) et la croissance économique rapide dans les pays ne faisant pas partie du club de Paris ont aggravé leur endettement. Ces grands événements internationaux ont contribué à modifier le profil de la dette des pays d'Afrique subsaharienne. Leur

<sup>5</sup> Voir la déclaration commune du FMI et du Groupe de la Banque mondiale à l'adresse : <https://www.worldbank.org/en/news/statement/2020/03/25/joint-statement-from-the-world-bank-group-and-the-international-monetary-fund-regarding-a-call-to-action-on-the-debt-of-ida-countries>.

<sup>6</sup> Le concept de transparence va au-delà de la transparence des données. Geraats (2002) distingue cinq concepts de transparence : la transparence politique, économique, opérationnelle, ainsi que la transparence des procédures et celle des politiques.

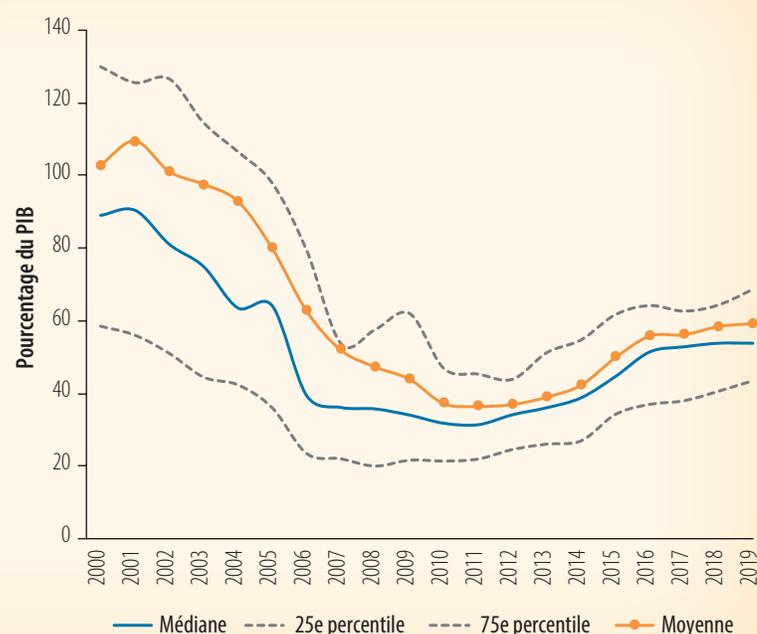
capacité de remboursement s'est donc détériorée, car leurs recettes budgétaires ont diminué et l'activité économique s'est ralentie dans la région. Après avoir affiché une tendance à la baisse due en partie à l'annulation de dettes, le rapport entre la dette publique brute et le produit intérieur brut (PIB) en Afrique subsaharienne a progressivement augmenté depuis 2012 (figure 2.1). En moyenne, la dette publique brute est passée de 37 % du PIB en 2012 à 59 % en 2019, soit une augmentation de 22 points de pourcentage du PIB.

Compte tenu de l'évolution du profil de risque de la dette africaine, une analyse exacte et opportune de la dette et de la situation macroéconomique peut aider les pays dans leur gestion économique et réduire le fardeau croissant de leur dette. Une plus grande transparence en matière de dette (tant en ce qui concerne les fonds empruntés et que les conditions d'emprunt) est

nécessaire, car les questions qui se posent sont de plus en plus complexes avec l'émergence de nouveaux créanciers et la part croissante des obligations souveraines dans les pays d'Afrique subsaharienne. Les pratiques de gestion de la dette devraient être modernisées pour tenir compte des possibilités et des risques associés à ces nouveaux risques. Une raison supplémentaire justifiant la transparence est que la non-publication des données relatives à la dette peut entraîner une mauvaise évaluation des obligations souveraines et des risques de défaillance y relatifs (Horn, Reinhart et Trebesch 2019).

L'accumulation de la dette publique s'est accélérée en Afrique subsaharienne depuis 2012.

**FIGURE 2.1 : Dette publique brute en Afrique subsaharienne, 2000-2019**  
(% du PIB)



Source : Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international.

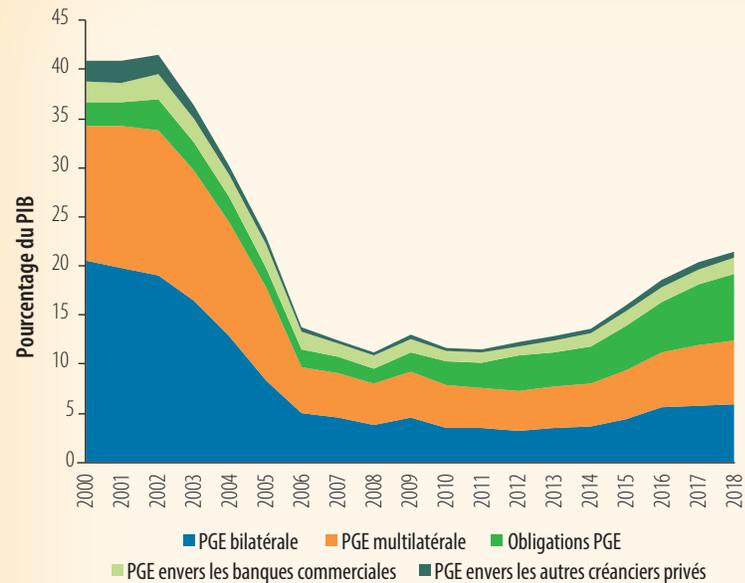
Les figures 2.2 et 2.3 montrent également pourquoi une analyse économique détaillée est cruciale pour une gestion économique efficace : ils indiquent que les pays d'Afrique subsaharienne ont eu recours à des sources plus coûteuses de financement des déficits (obligations souveraines par opposition aux prêts concessionnels) en raison des problèmes de liquidité causés par la crise financière mondiale et la crise de la dette européenne. Par exemple, la figure 2.2 montre le ratio de l'encours de la dette extérieure publique et garantie par l'État (PGE) par rapport au PIB en Afrique subsaharienne. Une grande partie de la dette extérieure publique était due à des créanciers publics (la dette PGE bilatérale et la dette PGE multilatérale représentaient près de 80 % de l'encours de la dette avant 2006), tandis que la part de la dette publique due aux créanciers privés, en particulier les obligations PGE, a commencé à augmenter depuis 2010. En moyenne, l'encours des obligations PGE pour l'ensemble de la région est passé de 2,5 % du PIB en 2010 à 6,9 % du PIB en 2018 — un montant supérieur à l'encours de la dette PGE bilatérale et multilatérale (5,9 et 6,5 % du PIB respectivement en 2018). Dans le cas du service de la dette extérieure PGE par rapport aux exportations (figure 2.3), le service de la dette PGE multilatérale a progressé de 0,6 % en 2011 à 2,2 % en 2018, tandis que le service de la dette contractée sous

forme d'obligations PGE est passé de 0,4 % en 2011 à 3,2 % en 2018.

Le rythme d'accumulation de la dette varie considérablement d'un pays d'Afrique subsaharienne à l'autre, car leurs pratiques en matière de gestion des risques et leurs réactions aux chocs ne sont pas les mêmes et sont fonction des différentes structures de l'activité économique de ces pays. Par exemple, la dette publique par rapport au PIB a augmenté de façon monotone de 2007 à 2019 pour la plupart des groupes de pays d'Afrique subsaharienne, à l'exception des pays de la région qui sont riches en minéraux et en métaux (figure 2.4). La réduction de la dette publique en 2013 pour ce groupe de pays est due à la remise de dette accordée à la République démocratique du Congo en juillet 2010. De 2012 à 2019, la dette publique a évolué à des rythmes différents dans les pays de la région. La figure 2.5 montre le ratio de la dette publique au PIB en 2012 et l'évolution de ce ratio dans les pays de la région au cours de la période 2012-19. Le Botswana, la République démocratique du Congo et le Zimbabwe ont connu une baisse de leur ratio dette/PIB — avec des réductions respectivement de 7, 8 et 20 points de pourcentage du PIB au cours de la période 2012-19.<sup>7</sup> Le Burkina Faso, la République centrafricaine (RCA) et la Guinée affichent non seulement des ratios dette/PIB similaires

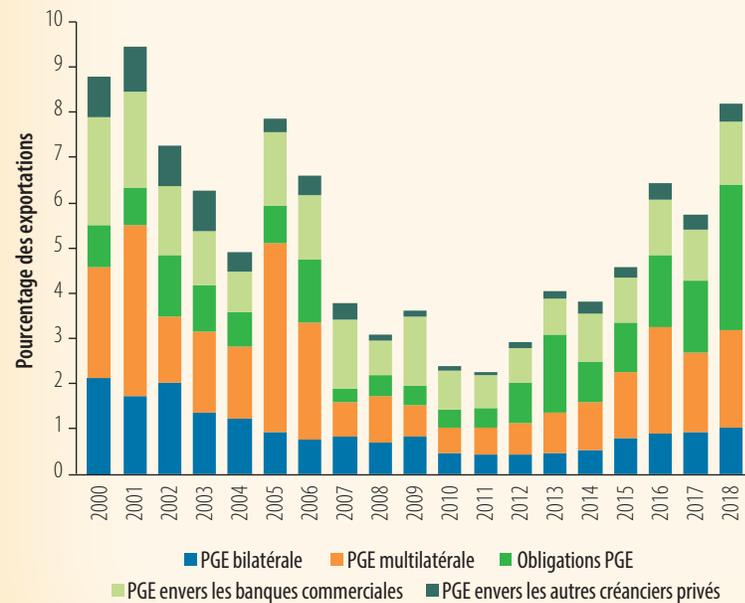
(qui fluctuent entre 43 et 45 % du PIB en 2019), mais aussi des augmentations analogues de la dette (entre 13 et 18 points de pourcentage du PIB).<sup>8</sup> La dette publique de la Guinée équatoriale

**FIGURE 2.2 : Encours de la dette extérieure publique et garantie par l'État en Afrique subsaharienne, 2000-2018 (% du PIB)**



Le financement obligataire a augmenté alors que la composition de la dette a changé en Afrique subsaharienne.

**FIGURE 2.3 : Service de la dette extérieure publique et garantie par l'État en Afrique subsaharienne, 2000-2018 (% des exportations)**



Le service de la dette a fortement augmenté en Afrique subsaharienne, en particulier le service envers les créanciers privés.

Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

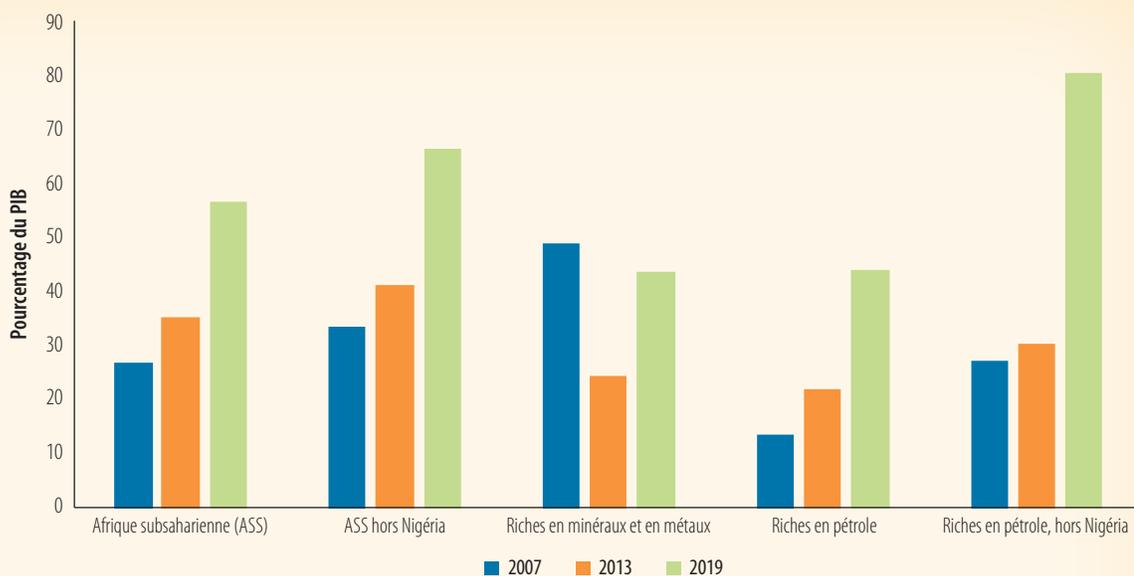
Notes : Les chiffres régionaux sont des moyennes pondérées en fonction du PIB. PIB = produit intérieur brut; PGE = public et garanti par l'État.

7 La République démocratique du Congo a bénéficié d'une remise de dette pendant cette période. Ce ne fut pas le cas pour le Botswana ou le Zimbabwe.

8 La République centrafricaine et la Guinée ont bénéficié d'une remise de dette, mais pas le Burkina Faso.

Le poids de la dette s'est largement alourdi en 2019 dans la plupart des groupes de pays d'Afrique subsaharienne.

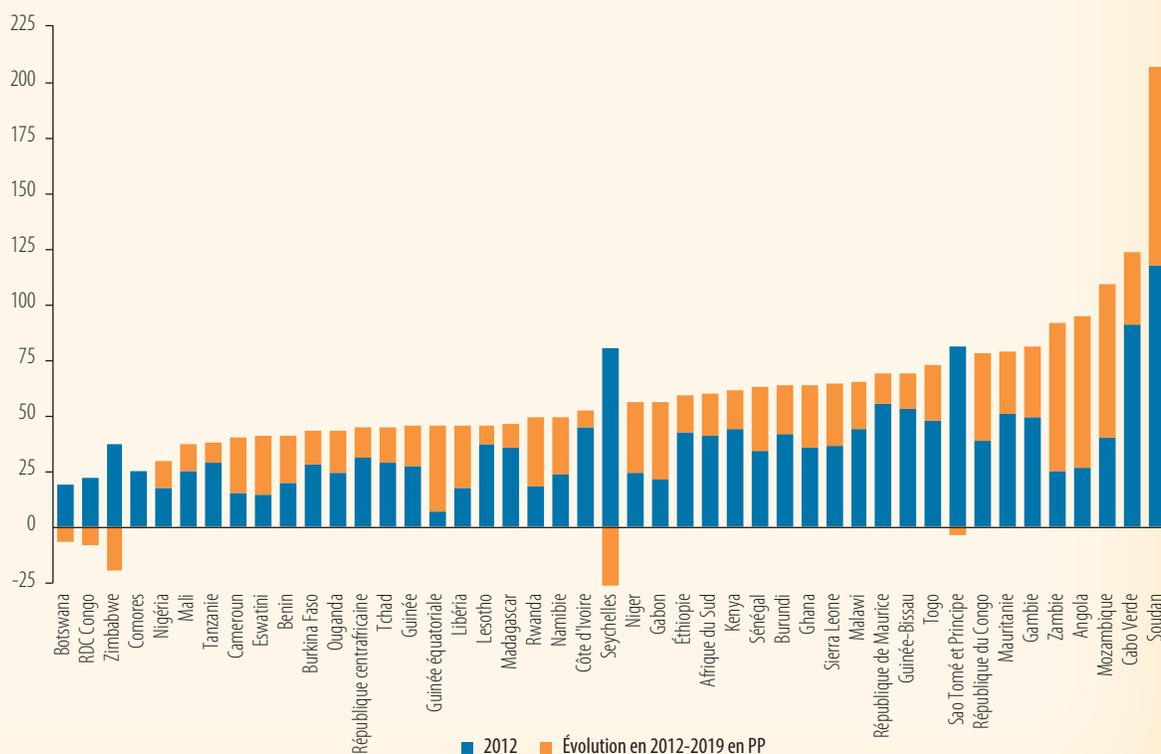
FIGURE 2.4 : Dette publique brute, certaines années, par richesse en ressources naturelles (% du PIB)



Source : Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international.  
 Note : PIB = produit intérieur brut; ASS = Afrique subsaharienne.

L'accumulation de la dette varie d'un pays à l'autre dans la région.

FIGURE 2.5 : Dette publique brute des pays d'Afrique subsaharienne (% du PIB)



Source : Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international.  
 Note : PIB = produit intérieur brut; PP = points de pourcentage.

a augmenté d'environ 38 points de pourcentage du PIB au cours de la période 2012-2019, le gouvernement ayant augmenté ses emprunts dans un contexte de chute des cours du pétrole. Le Soudan affiche le niveau de dette publique le plus élevé (207 % du PIB en 2019) et a connu la plus forte augmentation parmi les pays de la région (89 points de pourcentage du PIB au cours de la période 2012-2019).

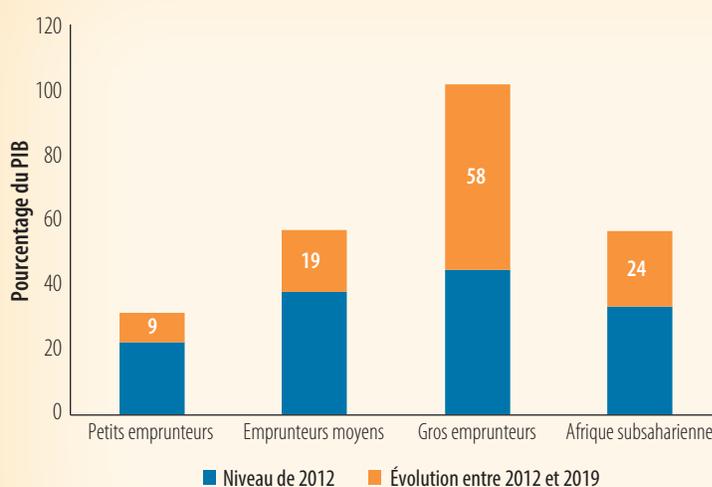
## À quel rythme les pays de la région empruntent-ils ?

Une amélioration de la gestion de la dette permettrait d'alléger l'important fardeau de la dette publique qui a augmenté rapidement dans la région — bien que le rythme d'accumulation de la dette varie d'un pays à l'autre. Au regard des tendances récentes de l'accumulation de la dette, les pays de la région peuvent être classés en trois catégories selon l'intensité d'augmentation de leur dette. Sur la base de l'accumulation de leur dette publique brute par rapport au PIB, ils peuvent être classés en

groupes de petits emprunteurs, d'emprunteurs moyens et de gros emprunteurs.<sup>9</sup> Les 33e et 67e percentiles de la distribution de la variation cumulative de la dette publique brute en Afrique subsaharienne entre 2012 et 2019 (15 et 28 points de pourcentage du PIB, respectivement) sont utilisés pour faire la distinction entre les petits, moyens et gros emprunteurs (Calderon et Zeufack 2020).<sup>10</sup> La figure 2.6 présente la dette publique (niveau et variation) en Afrique subsaharienne pour les petits, moyens et gros emprunteurs de 2012 à 2019. Les niveaux et les variations de la dette publique sont plus importants pour

les gros emprunteurs et relativement plus faibles pour les petits emprunteurs. Le comportement des emprunteurs moyens est proche de la moyenne régionale. La variation cumulative moyenne (pondérée) de la dette publique des petits emprunteurs entre 2012 et 2019 est de 9,2 % du PIB et le niveau moyen pondéré de la dette publique est de 31,7 % du PIB en 2019 (figure 2.7). Dans le cas des emprunteurs moyens, la variation cumulative moyenne de la dette publique est de 19,3 % du PIB (entre 2012 et 2019) et le niveau moyen pondéré de la dette publique est de 57,4 % du PIB en 2019. L'accumulation moyenne de la dette publique des gros emprunteurs est de 57,7 % du PIB et le niveau moyen pondéré de la dette publique est de 102,8 % du PIB en 2019.

**FIGURE 2.6 : Dette publique en Afrique subsaharienne, par intensité d'accumulation de la dette, 2012-2019 (% du PIB, moyenne pondérée)**



Le fardeau de la dette s'est intensifié dans différents groupes de pays emprunteurs en Afrique subsaharienne.

Sources : Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international ; calculs du personnel de la Banque mondiale.

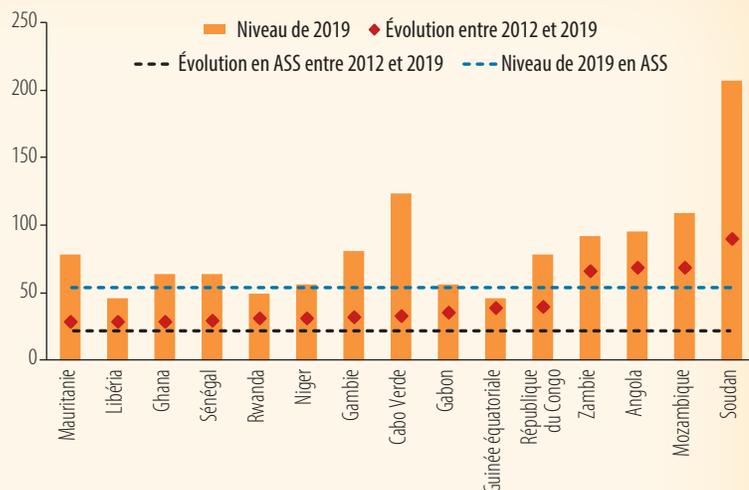
Note : Les chiffres des groupes de pays sont des moyennes pondérées en fonction du PIB = produit intérieur brut.

<sup>9</sup> Le groupe des petits emprunteurs comprend le Botswana, le Burkina Faso, la République centrafricaine, les Comores, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Lesotho, Madagascar, le Mali, Maurice, le Nigéria, São Tomé et Príncipe, les Seychelles, la Tanzanie et le Zimbabwe. Le groupe des emprunteurs moyens se compose du Bénin, du Burundi, du Cameroun, du Tchad, d'Éswatini, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Kenya, du Malawi, de la Namibie, de la Sierra Leone, de l'Afrique du Sud, du Togo et de l'Ouganda. Le groupe des gros emprunteurs comprend l'Angola, le Cabo Verde, la République du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, la Gambie, le Ghana, le Liberia, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Soudan et la Zambie.

<sup>10</sup> Si la variation cumulative de la dette publique d'un pays entre 2012 et 2019 se situe au-dessous du 33e percentile, le pays est alors classé comme petit emprunteur. Si l'accumulation de la dette d'un pays se situe entre le 33e et le 67e percentile, le pays est considéré comme un emprunteur moyen. Enfin, si l'accumulation de la dette d'un pays est égale ou supérieure au 67e percentile, il est qualifié de gros emprunteur. Les catégories de pays peuvent varier donc en fonction de la période.

Les niveaux d'endettement varient énormément parmi les gros emprunteurs.

**FIGURE 2.7 :** Dette publique des gros emprunteurs en Afrique subsaharienne (% du PIB)



Les emprunteurs moyens ont pour la plupart contracté des emprunts en monnaie nationale.

**FIGURE 2.8 :** Dette publique, par monnaie et par type d'emprunteurs, 2007-2019



Source : Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international.  
 Notes : Les chiffres régionaux sont des moyennes pondérées en fonction du PIB. Les lignes horizontales pointillées bleues et noires représentent respectivement le niveau de la dette publique brute en 2019 et la variation cumulative de la dette publique brute entre 2012 et 2019 pour la région. Les barres grises et les diamants rouges indiquent respectivement le niveau et la variation cumulative de la dette publique brute de chaque pays. PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne.

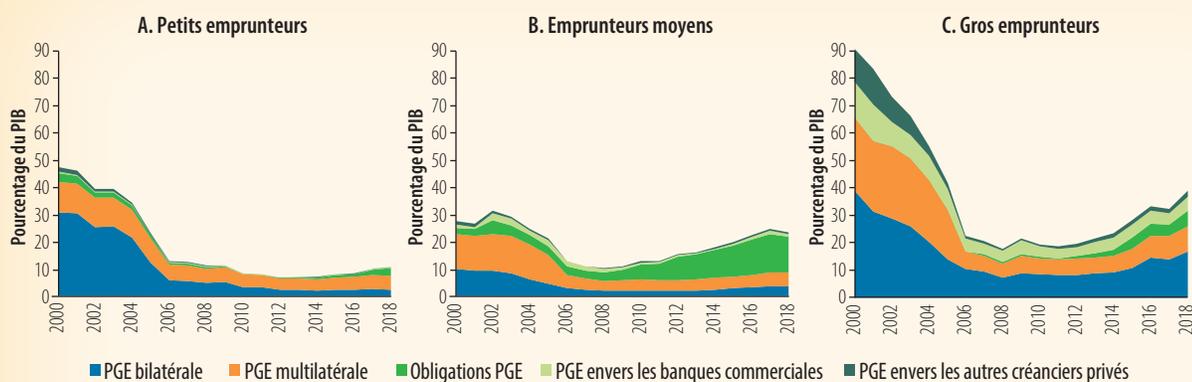
La figure 2.7 fait un zoom sur le niveau et l'évolution de la dette publique des gros emprunteurs en Afrique subsaharienne. Quatre des 15 gros emprunteurs affichent en 2019 un niveau d'endettement supérieur à la moyenne régionale de 2019 (54 % du PIB). La variation de la dette publique entre 2012 et 2019 pour tous les 15 gros emprunteurs dépasse la variation moyenne pour la région (21 % du PIB). Par conséquent, le montant de leur dette a augmenté au cours des sept dernières années à un rythme plus rapide que celui de la région de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble. La figure 2.8 présente la composition en monnaie de la dette publique pour la région ainsi que pour les petits, moyens et gros emprunteurs. L'encours de la dette publique brute des petits et gros emprunteurs est principalement libellé en monnaie étrangère, tandis que celui des emprunteurs moyens est principalement libellé en monnaie nationale. En 2019, environ 77 % des dettes contractées par les gros emprunteurs étaient exprimées en monnaies étrangères, alors que la part de la dette publique en monnaie nationale des

emprunteurs moyens était de 76 %. Par conséquent, les emprunteurs moyens gèrent mieux leur profil d'endettement que les gros et petits emprunteurs en empruntant principalement en monnaie nationale et en minimisant leurs risques de change.

L'accumulation de la dette s'est accélérée dans les différents types de groupes de pays emprunteurs dans la région. Comme l'illustre la figure 2.2, la composition de la dette publique en Afrique subsaharienne a évolué. Les emprunteurs gros et moyens ont modifié la composition de l'encours de leur dette extérieure PGE après la crise financière mondiale, tandis que les petits emprunteurs ont réduit le montant des dettes contractées auprès des créanciers bilatéraux

PGE (figure 2.9). Par exemple, les emprunteurs moyens ont augmenté la part des émissions d'obligations dans l'encours de leur dette extérieure PGE après la crise mondiale, et ils ont réduit la part de la dette bilatérale et multilatérale PGE dans l'encours de leur dette extérieure PGE. Le montant de la dette contractée sous forme d'obligations est passé de 4,1 % du PIB en 2009 à 13,1 % du PIB en 2018 pour les emprunteurs moyens. Les gros emprunteurs ont augmenté le montant de leur dette envers les créanciers privés (banques commerciales PGE et obligations PGE) ainsi que leur dette envers les créanciers bilatéraux et multilatéraux PGE. Notamment, l'encours de la dette bilatérale PGE des gros emprunteurs est passé de 8,9 % du PIB en 2009 à 16,7 % du PIB en 2018, tandis que les obligations PGE ont bondi de 0,7 % du PIB en 2009 à 5,8 % du PIB en 2018. Dans le cas des petits emprunteurs, la composition de la dette publique extérieure est passée de la dette bilatérale PGE aux obligations PGE. Le montant dû par les petits emprunteurs à des gouvernements étrangers a diminué, passant de 4,9 % du PIB en 2009 à 2,1 % du PIB en 2018, tandis que le montant emprunté auprès de détenteurs d'obligations a augmenté, passant de 0,4 % du PIB en 2009 à 2,9 % du PIB en 2018. Cette évolution se traduit également par un service de la dette contractée sous forme d'obligations plus important — qui est passé de 0,1 % des exportations en 2011 à 1,1 % des exportations en 2017 (figure 2.10).

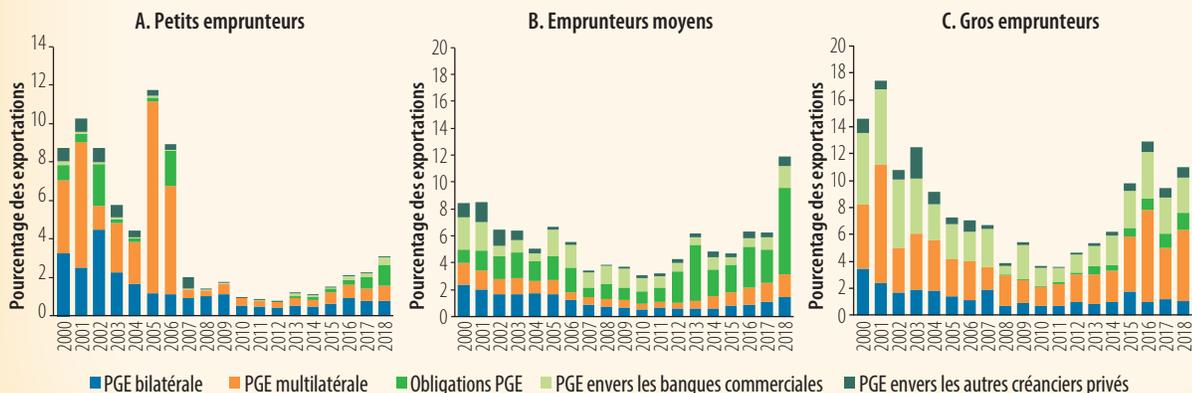
FIGURE 2.9 : Dette extérieure publique et garantie par l'État en Afrique subsaharienne, par type d'emprunteur (% du PIB)



Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale

Note : Les chiffres des groupes de pays sont des moyennes pondérées en fonction du PIB. PIB = produit intérieur brut; PGE = public et garanti par l'État.

FIGURE 2.10 : Service de la dette extérieure publique et garantie par l'État en Afrique subsaharienne, par type d'emprunteur (% des exportations)



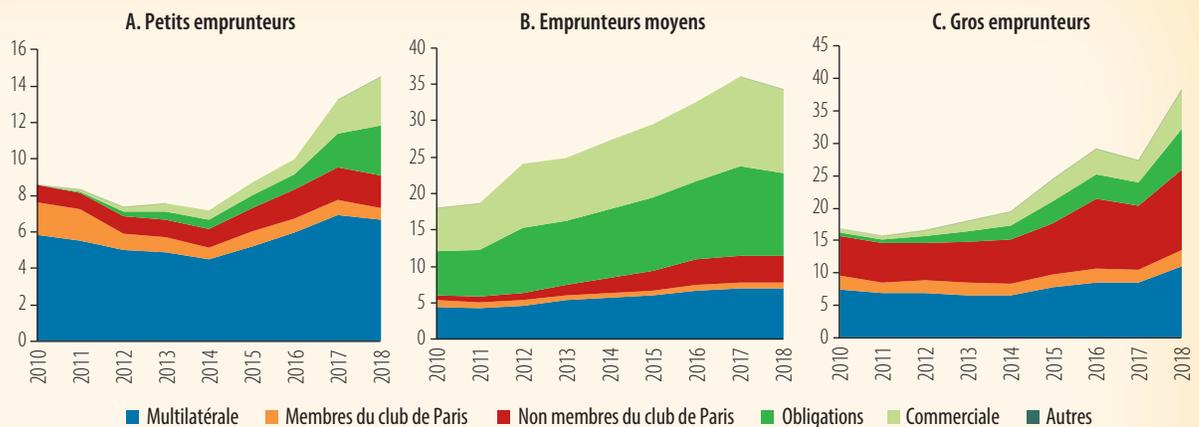
Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale

Note : Les chiffres des groupes de pays sont des moyennes pondérées en fonction du PIB. PIB = produit intérieur brut; PGE = public et garanti par l'État.

Un examen plus approfondi de la composition de la dette publique montre une augmentation rapide du crédit accordé par les acteurs émergents aux nations africaines sur les marchés internationaux du crédit — en particulier, en faisant une distinction entre les gouvernements membres du club de Paris de ceux qui ne le sont pas. L'encours de la dette extérieure PGE envers les gouvernements non membres du club de Paris a augmenté depuis 2012 pour les trois catégories d'emprunteurs africains — bien qu'à des rythmes différents (figure 2.11). Par exemple, la dette extérieure PGE envers les gouvernements non membres du club de Paris est passée de 0,9 % du PIB en 2012 à 1,8 % du PIB en 2018 pour les petits emprunteurs, tandis qu'elle est passée de 5,8 % du PIB en 2012 à 12,3 % du PIB en 2018 pour les gros emprunteurs. Cette conclusion souligne les constatations de la figure 2.9 selon lesquelles la dette bilatérale PGE a augmenté en même temps que la dette PGE due aux créanciers privés (obligations et banques commerciales) depuis 2012 pour les petits, moyens et gros emprunteurs (figure 2.11). Comme prévu, les gros emprunteurs ont augmenté le service de leur dette extérieure envers les gouvernements non membres du club de Paris depuis 2011 (figure 2.12). En revanche, les emprunteurs moyens ont

Les emprunts contractés auprès de gouvernements non-membres du club de Paris ont fortement augmenté chez les gros emprunteurs, tandis que les dettes contractées auprès de créanciers privés sont importantes chez les emprunteurs moyens.

**FIGURE 2.11 : Encours de la dette extérieure publique et garantie par l'État, par type d'emprunteur, 2010-2018 (% du PIB)**

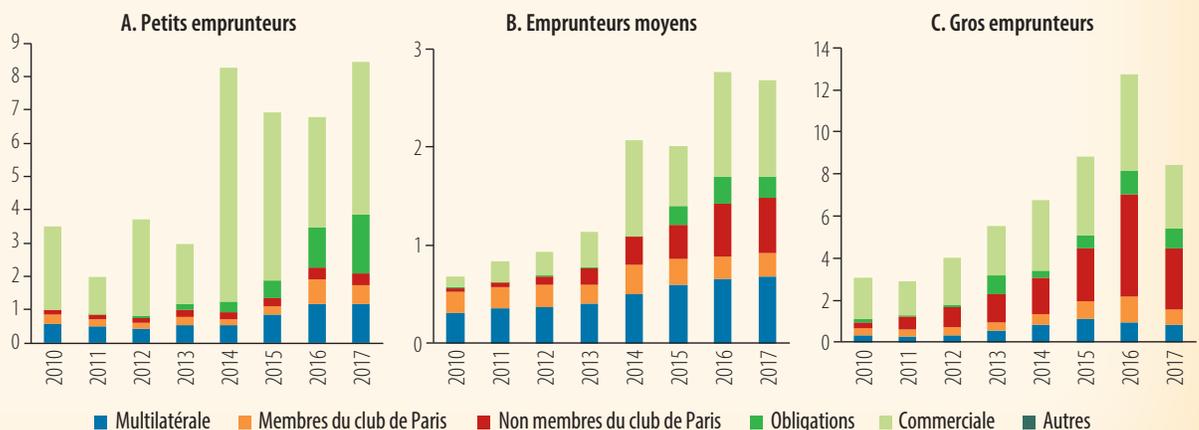


Source : Banque mondiale.

Note : Les chiffres des groupes de pays sont des moyennes pondérées en fonction du PIB. PIB = produit intérieur brut.

Le service de la dette a considérablement augmenté, notamment envers les créanciers privés chez les petits emprunteurs et envers les gouvernements non membres du club de Paris chez les gros emprunteurs.

**FIGURE 2.12 : Service de la dette extérieure PGE par niveau d'endettement, 2010-2018 (% du PIB)**



Source : Banque mondiale.

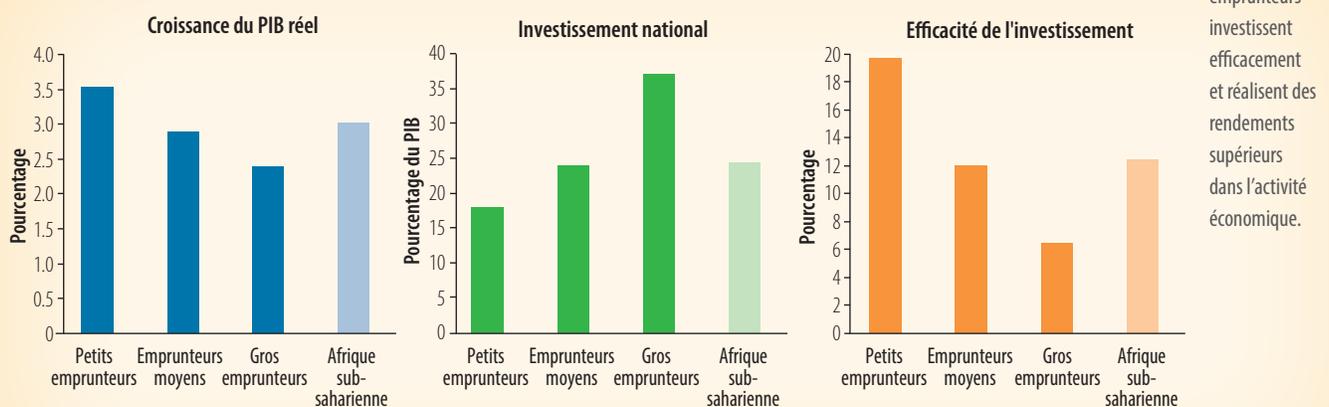
Note : Les chiffres des groupes de pays sont des moyennes pondérées en fonction du PIB. PIB = produit intérieur brut.

augmenté le service de leur dette envers les gouvernements non membres du club de Paris, les banques commerciales et les créanciers multilatéraux depuis 2012. Le service de leur dette envers les détenteurs d'obligations a augmenté de manière plus significative depuis 2015. Dans le cas des petits emprunteurs, le service de la dette envers les banques commerciales et les détenteurs d'obligations a augmenté depuis 2012.

### Politiques visant à améliorer l'efficacité du financement par emprunt

La mise en œuvre de politiques structurelles visant à améliorer la productivité est essentielle pour aider les économies de la région à s'engager sur une voie durable et à renforcer leur capacité à rembourser leurs dettes. La figure 2.13 montre la croissance moyenne du PIB réel, l'investissement intérieur (en pourcentage du PIB) et l'efficacité de l'investissement des petits, moyens et gros emprunteurs en Afrique subsaharienne au cours de la période 2013-19. Les petits emprunteurs ont connu une croissance plus rapide que les emprunteurs moyens et les gros emprunteurs. Bien qu'ils n'aient pas investi autant que les autres groupes de pays (18 % du PIB en moyenne au cours de la période 2013-2019), l'efficacité de leur investissement était nettement supérieure. Les gros emprunteurs ont le coefficient d'investissement le plus élevé (37 % du PIB en 2013-19) ainsi que la croissance du PIB et l'efficacité de l'investissement les plus faibles parmi ces groupes. L'efficacité de l'investissement des gros emprunteurs est d'environ un tiers de celle des petits emprunteurs, tandis que la croissance de leur PIB réel (moyenne annuelle de 2,4 % au cours de la période 2013-2019) est inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

FIGURE 2.13 : Croissance, investissement et efficacité de l'investissement, par type d'emprunteur (moyenne 2013-2019)



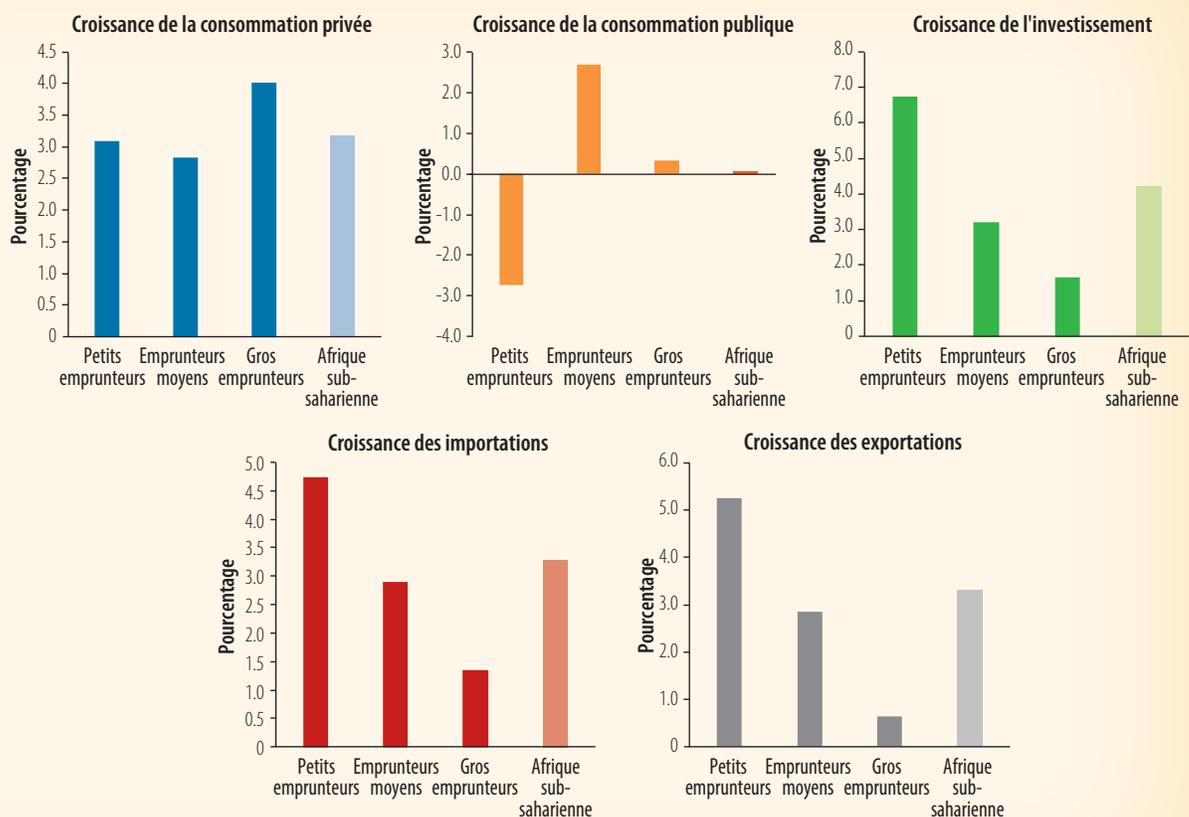
Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

Note : Les chiffres des groupes de pays sont des moyennes pondérées en fonction du PIB. PIB = produit intérieur brut.

Les taux de croissance annuels moyens de l'investissement, des importations et des exportations sont, par exemple, les plus élevés pour les petits emprunteurs (6,7 %, 4,7 % et 5,2 % respectivement), comme le montre la figure 2.14. Parallèlement, les petits emprunteurs enregistrent le plus faible taux de croissance de la consommation publique (c'est-à-dire une contraction de la consommation publique qui est négative), et les emprunteurs moyens semblent emprunter pour financer une plus forte croissance de la consommation publique. Les gros emprunteurs affichent la plus faible croissance de l'investissement, des importations et des exportations, tandis que la croissance de leur consommation privée est plus élevée que celle des autres groupes d'emprunteurs. L'évolution de la croissance de l'investissement s'est ralentie chez les petits, moyens et gros emprunteurs avant 2017, et la croissance de l'investissement des gros emprunteurs s'est contractée en raison de la chute drastique des prix du pétrole en 2014 (figure 2.15).

La croissance des investissements est la plus élevée parmi les petits emprunteurs, tandis qu'elle est la plus faible parmi les gros emprunteurs. Ce dernier groupe de pays enregistre le taux de croissance de la consommation privée le plus élevé.

**FIGURE 2.14 : Croissance de la demande globale, par type d'emprunteur (taux annuel moyen, 2013-2019)**



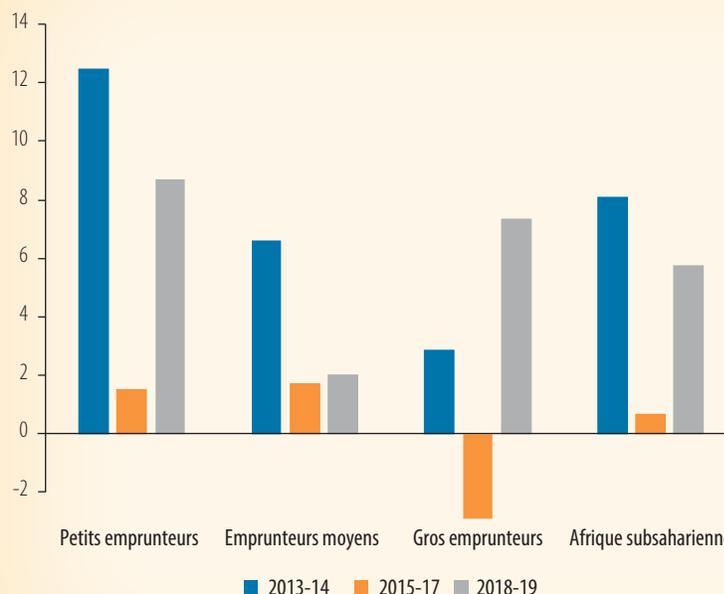
Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale

Note : Les chiffres des groupes de pays sont des moyennes pondérées en fonction du PIB. PIB = produit intérieur brut.

La gestion macroéconomique est plus efficace dans des contextes dotés d'institutions de meilleure qualité, ce qui accentue l'importance de faire progresser parallèlement la politique macroéconomique et les réformes institutionnelles. La figure 2.16 montre la qualité moyenne des politiques et des institutions des petits, moyens et gros emprunteurs en Afrique subsaharienne (Banque mondiale 2020). En moyenne, les emprunteurs moyens présentent la meilleure qualité des politiques et des institutions (telle que mesurée par les notes globales de l'Évaluation des politiques et des institutions nationales [CPIA]) de 2016 à 2018, tandis que les notes de la CPIA ont progressivement baissé pour les petits et gros emprunteurs après la forte chute des prix des matières premières

au cours de la période 2014-2015. En ce qui concerne la qualité des politiques macroéconomiques (groupe de la gestion économique de la CPIA), les emprunteurs moyens affichent toujours les meilleures notes au cours de la période 2016-2018, tandis que les petits et les gros emprunteurs connaissent une tendance à la baisse depuis 2013. Cette tendance à la baisse est principalement attribuée à l'évolution de la note de la CPIA sur la qualité de la politique budgétaire. Cependant, les petits emprunteurs ont la meilleure note de la catégorie Politique de la dette de la CPIA, tandis que les gros emprunteurs enregistrent la note la plus faible. Des politiques budgétaires efficaces nécessitent des institutions fortes en matière de gestion budgétaire et des finances publiques. La qualité des institutions budgétaires est donc meilleure dans les emprunteurs moyens que dans les

**FIGURE 2.15 : Croissance de l'investissement au cours de la période 2013-2019, par type d'emprunteur (%)**



La croissance des investissements s'est ralentie chez les petits, moyens et gros emprunteurs en raison de la chute des prix des matières premières.

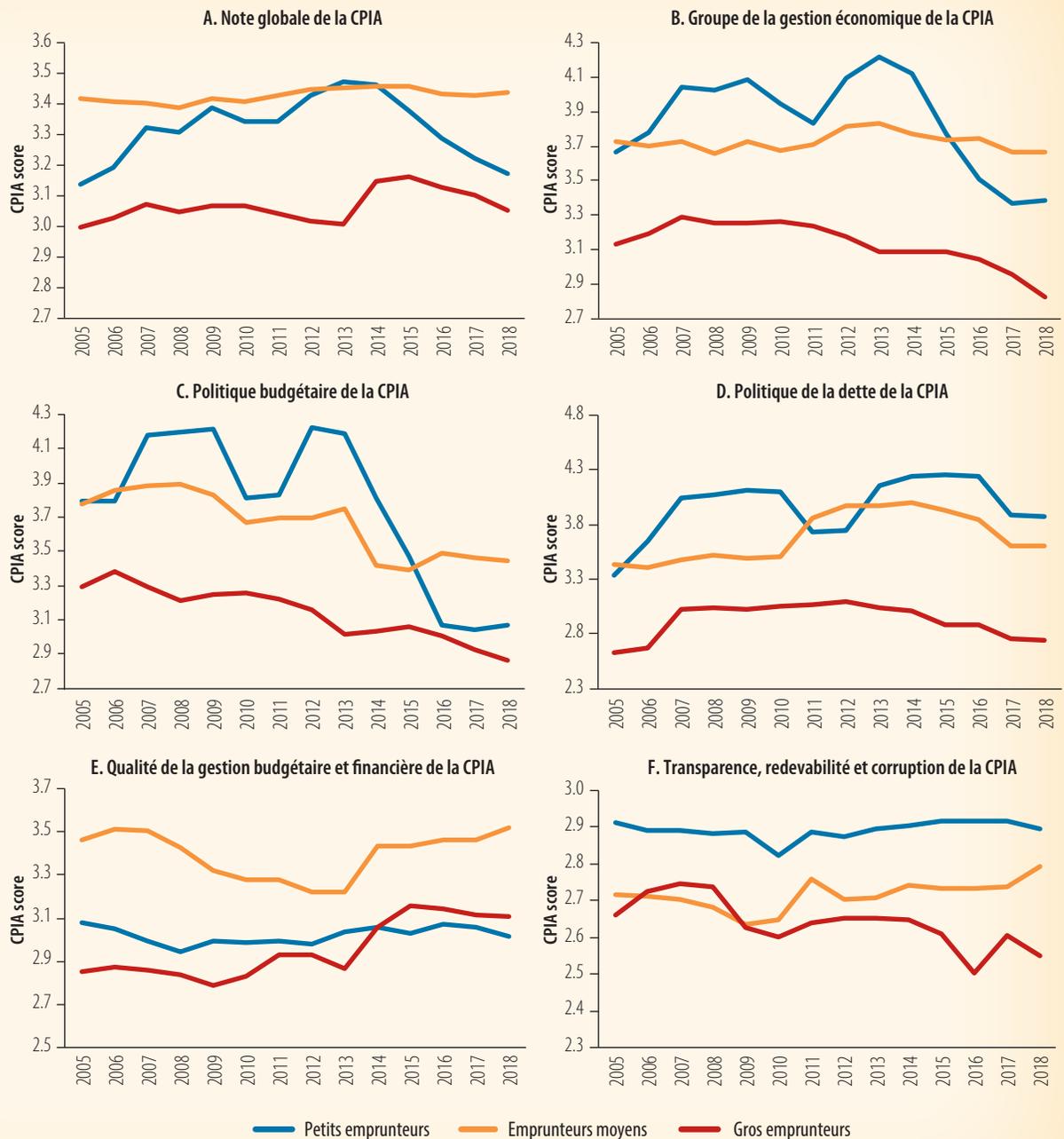
Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale

Note : Les chiffres des groupes de pays sont des moyennes pondérées en fonction du PIB. PIB = produit intérieur brut.

petits et gros emprunteurs. En ce qui concerne les notes en matière de transparence, redevabilité et corruption dans le secteur public, les petits emprunteurs ont tendance à obtenir de meilleures notes que les autres groupes de la région, tandis que les gros emprunteurs voient leurs notes se détériorer depuis 2012. Ainsi, les emprunteurs moyens disposent de politiques et d'institutions de meilleure qualité, en particulier dans les domaines de la gestion macroéconomique et de la transparence, redevabilité et corruption dans le secteur public.

Les emprunteurs moyens affichent de meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

**FIGURE 2.16 : Qualité des politiques et des institutions en Afrique subsaharienne, par type d'emprunteur**



Source : Banque mondiale 2019a.

Note : CPIA = Évaluation des politiques et des institutions nationales.

TABLEAU 2A : Service de la dette extérieure PGP par type de créancier, 2018 (en millions d'USD)

Code	Pays	Créanciers officiels		Créanciers privés			Service total
		Bilatéraux	Multilatéraux	Obligations	Banques comm.	Autres	
ZAF	Afrique du Sud	0	638	10 518	720	60	11 937
AGO	Angola	4 145	93	169	2 147	812	7 366
GHA	Ghana	496	115	1 087	609	136	2 444
KEN	Kenya	675	598	259	796	1	2 330
ETH	Éthiopie	619	180	66	489	576	1 930
NGA	Nigéria	156	275	911	0	0	1 341
CIV	Côte d'Ivoire	630	75	393	4	9	1 111
TZA	Tanzanie	219	169	0	501	0	889
ZMB	Zambie	225	48	237	202	28	740
GAB	Gabon	174	71	157	250	0	652
CMR	Cameroun	393	93	34	82	9	611
MOZ	Mozambique	301	79	0	140	4	525
SEN	Sénégal	141	144	162	53	8	508
MRT	Mauritanie	124	238	0	0	0	362
UGA	Ouganda	90	232	0	0	0	322
COG	Rép. du Congo	129	108	48	0	0	285
CED	Rép. dém. du Congo	121	162	0	0	1	284
MLI	Mali	90	143	0	0	0	233
SDN	Soudan	183	26	0	0	0	209
BEN	Bénin	19	169	0	5	0	193
TCD	Tchad	19	35	0	0	120	174
MUS	Maurice	103	65	0	6	0	174
BWA	Botswana	13	151	0	0	9	173
NER	Niger	47	68	0	0	0	114
BFA	Burkina Faso	27	81	0	0	0	108
OMD	Madagascar	36	59	0	6	0	101
ZWE	Zimbabwe	36	51	0	0	0	87
GIN	Guinée	50	35	1	0	0	86
TGO	Togo	31	49	0	5	0	84
RWA	Rwanda	17	37	27	0	0	80
CPV	Cabo Verde	13	34	0	9	0	56
LSO	Lesotho	12	37	0	0	0	48
SWZ	Eswatini	23	21	0	2	0	46
MWI	Malawi	27	16	0	0	0	43
GMB	Gambie	11	24	0	2	0	37
SLE	Sierra Leone	9	25	0	0	0	33
ERI	Érythrée	20	6	0	0	0	26
LBR	Libéria	2	20	0	0	0	22
BDI	Burundi	0	11	0	0	0	12
GNB	Guinée-Bissau	1	5	0	0	0	6
CAF	Rép. centrafricaine	2	3	0	0	0	5
STP	São Tomé et Príncipe	1	3	0	0	0	4
COM	Comores	2	1	0	0	0	3
SOM	Somalie	0	0	0	0	0	0
<b>ASS</b>	<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>9 425</b>	<b>4 493</b>	<b>14 071</b>	<b>6 031</b>	<b>1 773</b>	<b>35 794</b>

Source : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale. PGP = publique et à garantie publique.



## Annexe A : Groupes de pays et cartographie

TABLEAU A.1 : Groupes de pays/régions proposés et principaux canaux de transmission

Pays	Exposition du pétrole	Exposition de l'extraction minière	Exposition de l'agro-alimentaire	Exposition du tourisme	Perturbation des chaînes d'approvisionnement	Nombre de cas atteints par le COVID-19 (au 15 mars 2020)
<b>Nigéria</b>						
<b>Exposé</b>						
<b>Angola</b>	Exposé					
<b>Afrique du Sud</b>		Exposé		Exposé		
<b>Éthiopie</b>				Exposé	Exposé	
<b>Kenya</b>				Exposé		
<b>Rép. dém. du Congo</b>		Exposé				
<b>Ghana</b>	Exposé					
<b>Cameroun</b>	Exposé		Exposé			
<b>Côte d'Ivoire</b>			Exposé			
<b>Reste de l'Afrique centrale</b>	Exposé					
<b>Reste de l'Afrique de l'Ouest</b>		Exposé				
<b>Reste de l'Afrique australe</b>		Exposé	Exposé			
<b>Reste de l'Afrique de l'Est</b>		Exposé	Exposé			
<b>Autres pays africains (y compris Madagascar et Maurice)</b>			Exposé	Exposé	Exposé	
<b>UE 27</b>						50 000
<b>Chine</b>						80 995
<b>USA</b>						3 000
<b>Autres pays de l'OCDE</b>						
<b>Reste du monde</b>						

TABLEAU A.2 : Cartographie des secteurs proposés et des secteurs GTAP

Secteurs proposés	Secteurs GTAP
<b>Agriculture</b>	Riz paddy
	Blé
	Grains céréaliers n. c. a
	Légumes, fruits, noix
	Graines oléagineuses
	Canne à sucre, betterave à sucre
	Fibres à base de plantes
	Cultures n. c. a
	Foresterie
	Pêche
<b>Bétail</b>	Bovins, moutons, agneaux, chevaux
	Produits animaux n. c. a
	Lait cru
	Laine, cocons de verre à soie

Secteurs proposés	Secteurs GTAP
Ressources naturelles	Charbon
	Minéraux n. c.a.
Pétrole, gaz et pétrole raffiné	Pétrole
	Gaz
	Produits dérivés du pétrole et du charbon
Manufacture peu qualifiée	Produits de viande bovine
	Produits carnés n. c. a
	Huiles et graisses végétales
	Produits laitiers
	Riz transformé
	Sucre
	Produits alimentaires n. c.a.
	Boissons et produits du tabac
	Textile
	Habillement
	Produits en cuir
	Produits ligneux
	Produits minéraux n. c. a
	Métaux ferreux
	Métaux n. c. a
	Produits métalliques
Produits manufacturés n. c.a.	
Manufacture hautement qualifiée	Produits en papier, édition
	Produits chimiques, caoutchouc, produits plastiques
	Véhicules motorisés et pièces
	Équipement de transport n. c. a
	Matériel électronique
	Machines et équipements n. c. a
Voyages	Transport aérien
Hôtellerie et restauration (tourisme)	Commerce Logement Divertissement et autres services
Services peu qualifiés	Électricité
	Production et distribution du gaz
	Eau
	Construction
	Transport n. c. a
	Transport maritime
	Logement
Services hautement qualifiés	Communication
	Services financiers n. c. a
	Assurance
	Services aux entreprises n. c. a
Services publics	Administration publique, défense, éducation, santé

## Annexe B : Principaux indicateurs pour le seuil de référence No-COVID

TABLEAU B.1 : PIB et principaux indicateurs macro-économiques  
(la première ligne représente la croissance du PIB de chaque pays, en %)

	2015	2020	2025	2030
Côte d'Ivoire	5,8	8,6	8,8	7,9
Investissements	6,8	9,6	9,8	8,8
Exportations	5,8	8,4	8,4	7,5
Importations	5,7	7,3	7,1	6,3
Cameroun	5,2	5,6	5,9	5,7
Investissements	1,9	1,7	1,0	-0,6
Exportations	4,9	5,7	6,0	5,7
Importations	4,4	5,1	5,0	4,5
Rép. dém. du Congo	7,5	9,6	10,5	9,3
Investissements	6,4	8,4	9,2	7,9
Exportations	8,0	9,7	10,7	9,4
Importations	6,3	7,6	8,5	7,6
Éthiopie	6,5	6,7	6,3	6,1
Investissements	3,8	3,5	2,6	1,7
Exportations	9,5	9,5	8,4	8,0
Importations	4,4	4,8	4,7	4,6
Gabon	3,1	3,0	3,3	3,1
Investissements	3,6	3,4	3,8	3,5
Exportations	2,0	1,9	2,3	2,1
Importations	3,6	3,9	3,8	3,3
Ghana	8,5	6,8	6,4	5,9
Investissements	6,9	5,1	4,6	3,9
Exportations	10,6	8,0	7,3	6,4
Importations	7,1	5,8	5,4	4,9
Guinée	11,3	12,6	9,4	8,0
Investissements	13,3	14,5	11,1	9,5
Exportations	15,8	15,1	9,7	7,8
Importations	6,8	9,4	7,6	6,6
Kenya	5,5	5,8	5,9	5,7
Investissements	4,6	5,0	5,0	4,7
Exportations	9,5	9,1	8,1	7,1
Importations	4,2	4,6	4,6	4,4
Madagascar	3,3	5,9	6,5	6,7
Investissements	5,4	7,9	8,4	8,3
Exportations	2,8	5,5	6,2	6,4
Importations	2,9	5,2	5,7	5,8
Maurice	4,1	4,4	3,6	3,0
Investissements	3,8	4,1	3,3	2,7
Exportations	4,8	5,0	4,0	3,4
Importations	3,3	3,6	3,1	2,7
Nigéria	6,6	6,6	6,4	6,1
Investissements	8,2	8,1	7,8	7,5
Exportations	4,5	6,9	6,8	6,5
Importations	3,4	7,2	7,6	7,4
Rwanda	7,1	6,9	6,9	6,5
Investissements	6,3	6,1	6,0	5,5
Exportations	8,3	7,9	7,5	6,7
Importations	5,9	6,2	6,1	5,6
Sénégal	4,7	5,8	5,8	5,6
Investissements	2,8	3,7	3,5	3,0
Exportations	7,4	8,2	7,8	7,1
Importations	3,0	3,8	4,0	4,0

	2015	2020	2025	2030
Tchad	4,2	4,2	6,0	6,2
<i>Investissements</i>	3,0	2,9	4,6	4,7
<i>Exportations</i>	4,7	4,8	6,6	6,4
<i>Importations</i>	3,8	4,3	5,4	5,2
Tanzanie	6,4	7,2	7,3	6,8
<i>Investissements</i>	3,9	4,3	4,0	2,9
<i>Exportations</i>	9,6	9,0	8,5	7,5
<i>Importations</i>	4,6	4,9	5,1	4,8
Reste de l'Afrique	4,3	5,3	4,8	4,3
<i>Investissements</i>	3,1	4,0	3,4	2,9
<i>Exportations</i>	4,6	5,5	4,9	4,3
<i>Importations</i>	3,4	4,2	4,0	3,6
Afrique du Sud	4,1	4,4	3,8	3,3
<i>Investissements</i>	4,1	4,3	3,7	3,3
<i>Exportations</i>	4,1	4,3	3,8	3,3
<i>Importations</i>	4,1	4,2	3,7	3,2

TABLEAU B.2 : Part des exportations pétrolières, minières et touristiques dans le total des exportations (%)

	2011	2020	2030
Côte d'Ivoire	11	8	7
<i>Pétrole</i>	10	7	6
<i>Exploitation minière</i>	1	1	1
<i>Tourisme</i>	0	0	0
Cameroun	28	22	23
<i>Pétrole</i>	17	9	13
<i>Exploitation minière</i>	11	12	9
<i>Tourisme</i>	0	0	0
République démocratique du Congo	39	30	27
<i>Pétrole</i>	12	8	9
<i>Exploitation minière</i>	23	18	14
<i>Tourisme</i>	3	4	4
Éthiopie	3	4	3
<i>Pétrole</i>	0	0	0
<i>Exploitation minière</i>	0	0	0
<i>Tourisme</i>	3	3	3
Gabon	96	94	94
<i>Pétrole</i>	95	93	93
<i>Exploitation minière</i>	1	1	1
<i>Tourisme</i>	0	0	0
Ghana	21	16	15
<i>Pétrole</i>	18	13	12
<i>Exploitation minière</i>	2	2	2
<i>Tourisme</i>	1	1	1
Guinée	43	15	17
<i>Pétrole</i>	12	6	7
<i>Exploitation minière</i>	32	9	11
<i>Tourisme</i>	0	0	0
Kenya	4	3	2
<i>Pétrole</i>	2	1	1
<i>Exploitation minière</i>	2	2	1
<i>Tourisme</i>	0	0	0
Madagascar	28	14	17
<i>Pétrole</i>	24	10	13
<i>Exploitation minière</i>	3	4	4
<i>Tourisme</i>	0	0	0

	2011	2020	2030
Maurice	3	3	3
<i>Pétrole</i>	0	0	0
<i>Exploitation minière</i>	0	0	0
<i>Tourisme</i>	3	3	3
Nigéria	94	58	57
<i>Pétrole</i>	94	56	57
<i>Exploitation minière</i>	0	0	0
<i>Tourisme</i>	0	1	1
Rwanda	61	49	49
<i>Pétrole</i>	43	31	33
<i>Exploitation minière</i>	16	15	13
<i>Tourisme</i>	2	2	3
Sénégal	8	7	6
<i>Pétrole</i>	3	2	2
<i>Exploitation minière</i>	3	3	3
<i>Tourisme</i>	2	2	2
Tchad	85	81	76
<i>Pétrole</i>	81	76	71
<i>Exploitation minière</i>	0	0	0
<i>Tourisme</i>	4	5	5
Tanzanie	14	15	10
<i>Pétrole</i>	0	0	0
<i>Exploitation minière</i>	9	9	4
<i>Tourisme</i>	6	5	6
Reste de l'Afrique	48	41	40
<i>Pétrole</i>	40	33	33
<i>Exploitation minière</i>	6	7	6
<i>Tourisme</i>	2	2	2
Afrique du Sud	25	26	26
<i>Pétrole</i>	3	3	3
<i>Exploitation minière</i>	19	20	20
<i>Tourisme</i>	3	3	3
Reste du monde	15	16	16
<i>Pétrole</i>	10	11	10
<i>Exploitation minière</i>	2	2	2
<i>Tourisme</i>	3	3	3

TABLEAU B.3 : Part des exportations pétrolières, minières et touristiques vers la Chine, l'Union européenne et les États-Unis dans le total des exportations (%)

	2011	2020	2030
Côte d'Ivoire	37	32	29
<i>Pétrole</i>	33	26	24
<i>Exploitation minière</i>	76	76	75
<i>Tourisme</i>	52	52	52
Cameroun	72	73	74
<i>Pétrole</i>	72	72	74
<i>Exploitation minière</i>	72	73	73
<i>Tourisme</i>	58	58	57
République démocratique du Congo	56	61	64
<i>Pétrole</i>	70	73	76
<i>Exploitation minière</i>	49	57	58
<i>Tourisme</i>	57	57	57
Éthiopie	63	63	64
<i>Pétrole</i>	60	60	59
<i>Exploitation minière</i>	78	78	76
<i>Tourisme</i>	61	62	63

	2011	2020	2030
Gabon	71	72	72
<i>Pétrole</i>	71	72	72
<i>Exploitation minière</i>	70	72	72
<i>Tourisme</i>	59	60	60
Ghana	62	61	61
<i>Pétrole</i>	60	58	59
<i>Exploitation minière</i>	76	79	78
<i>Tourisme</i>	58	57	55
Guinée	54	46	42
<i>Pétrole</i>	0	0	0
<i>Exploitation minière</i>	74	74	67
<i>Tourisme</i>	39	36	33
Kenya	30	32	30
<i>Pétrole</i>	19	17	13
<i>Exploitation minière</i>	38	43	40
<i>Tourisme</i>	40	38	36
Madagascar	53	51	49
<i>Pétrole</i>	52	46	46
<i>Exploitation minière</i>	57	62	61
<i>Tourisme</i>	61	63	64
Maurice	63	63	64
<i>Pétrole</i>	43	35	30
<i>Exploitation minière</i>	42	41	37
<i>Tourisme</i>	63	64	64
Nigeria	50	44	42
<i>Pétrole</i>	50	44	42
<i>Exploitation minière</i>	64	69	69
<i>Tourisme</i>	35	33	32
Rwanda	51	50	50
<i>Pétrole</i>	52	50	50
<i>Exploitation minière</i>	46	49	48
<i>Tourisme</i>	62	63	64
Sénégal	41	41	39
<i>Pétrole</i>	11	9	8
<i>Exploitation minière</i>	56	51	46
<i>Tourisme</i>	60	59	57
Tchad	71	71	72
<i>Pétrole</i>	71	72	73
<i>Exploitation minière</i>	30	30	31
<i>Tourisme</i>	59	59	59
Tanzanie	68	67	64
<i>Pétrole</i>	4	4	3
<i>Exploitation minière</i>	73	73	73
<i>Tourisme</i>	60	58	56
Reste de l'Afrique	73	70	69
<i>Pétrole</i>	75	73	71
<i>Exploitation minière</i>	60	61	60
<i>Tourisme</i>	59	58	57
Afrique du Sud	52	56	56
<i>Pétrole</i>	16	12	12
<i>Exploitation minière</i>	56	61	60
<i>Tourisme</i>	62	63	65
Reste du monde	75	76	76
<i>Pétrole</i>	79	80	78
<i>Exploitation minière</i>	77	80	80
<i>Tourisme</i>	58	61	64

TABLEAU B.4 : Indice de préparation (%)

Pays/Région	Indice IPE	Pays/Région	Indice IPE
Cameroun	31,3	Afrique de l'Ouest	33,7
Tchad	27,9	Afrique centrale	28,1
Gabon	27,9	Afrique de l'Est	37,2
Reste de l'Afrique centrale	25,3	Afrique australe	46,1
Côte d'Ivoire	34,2	Afrique du Nord	26,2
Nigéria	38,9	Exportateurs de pétrole	31,7
Sénégal	35,9	Importateurs de pétrole	35,7
Ghana	34,9	Exportateurs miniers	37,5
Reste de l'Afrique de l'Ouest	24,8	Ensemble de l'Afrique subsaharienne	34,2
RDC	18,7	Ensemble de l'Afrique	33,7
Rwanda	33,9		
Tanzanie	37,7		
Éthiopie	38,5		
Kenya	50,8		
Maurice	35,3		
Reste de l'Afrique de l'Est	26,9		
Afrique du Sud	62,2		
Reste de l'Afrique australe	29,9		
Reste de l'Afrique	26,2		
États-Unis d'Amérique	87,2		
UE et AELE	57,9		
Chine	47,5		
Reste du monde	32,9		

## Annexe C : Bilan des mesures budgétaires, monétaires et macro-financières prises dans les pays d'Afrique subsaharienne

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>Angola</b>	Le gouvernement travaille sur un ensemble de mesures pour lutter contre l'épidémie de COVID-19 et ses retombées économiques.	Aucune mesure (instruments de politique monétaire inchangés depuis le quatrième trimestre 2019).	La banque centrale autorise un taux de change de compensation du marché lors des enchères de devises.
<b>Bénin</b>	Les autorités ont utilisé 17 millions de dollars (0,1 % du PIB) pour des mesures d'atténuation et de prévention.	Mesures annoncées au niveau de la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) : (i) l'apport de 340 milliards de FCFA de liquidités supplémentaires pour porter le total des liquidités mises à la disposition des banques à 4 750 milliards de FCFA ; (ii) l'extension du dispositif de garantie pour accéder au refinancement de la BCEAO pour inclure 1 050 milliards de FCFA de prêts bancaires à 1 700 entreprises privées préqualifiées ; (iii) la mise en place d'un cadre avec le système bancaire pour soutenir les entreprises ayant des difficultés de remboursement. (iv) l'allocation de 25 milliards de FCFA au fonds fiduciaire de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) pour les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement ; (v) communication sur le programme spécial de refinancement des crédits bancaires accordés aux PME ; (vi) l'ouverture de négociations avec les entreprises émettrices de monnaie électronique pour encourager son utilisation ; et (vii) fourniture d'une provision suffisante de billets de banque pour un fonctionnement satisfaisant des GAB.	Aucune mesure.
<b>Botswana</b>	Les autorités s'activent pour approuver un budget de 500 millions de pesos (25 % du PIB).	Aucune mesure.	Aucune mesure. La banque centrale maintient une parité à crémaillère par rapport à un panier de devises.
<b>Burkina Faso</b>	Le gouvernement évalue actuellement les mesures fiscales anticycliques potentielles pour faire face aux impacts socio-économiques. Un plan d'intervention d'urgence pour le secteur de la santé comprend le renforcement des capacités humaines et techniques des hôpitaux publics, l'augmentation du nombre de lits d'hôpitaux disponibles, le développement des capacités de dépistage et l'achat de fournitures médicales pour faciliter la mise en œuvre des mesures d'hygiène.	Mesures annoncées au niveau de la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) : (i) la fourniture de liquidités supplémentaires aux banques ; (ii) l'extension du cadre des garanties ; (iii) la mise en place d'un cadre avec le système bancaire pour soutenir les entreprises ayant des difficultés de remboursement ; (iv) l'augmentation du montant des prêts concessionnels pour financer les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement ; (v) communication sur le programme spécial de refinancement des crédits bancaires accordés aux PME ; (vi) l'ouverture de négociations avec les entreprises émettant de la monnaie électronique pour encourager son utilisation ; et (vii) la fourniture d'une provision suffisante de billets de banque pour un fonctionnement satisfaisant des GAB.	Aucune mesure.

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>Burundi</b>	Aucune mesure.	Aucune mesure.	Aucune mesure. Le Burundi s'est engagé dans des pratiques monétaires multiples, avec un taux de change du marché parallèle qui est considérablement plus déprécié que le taux de change officiel.
<b>Cabo Verde</b>	<p>Les mesures comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) des garanties de prêts jusqu'à 50 % pour les grandes entreprises (1 milliard de CVE, environ 9 millions d'euros)</li> <li>(ii) — jusqu'à 80 % pour les entreprises des secteurs du tourisme et des transports (1 milliard de CVE)</li> <li>(iii) — jusqu'à 100 % pour les petites et moyennes entreprises (300 millions CVE, 2,7 millions d'euros) et pour les microentreprises (700 millions CVE, environ 6,7 millions d'euros)</li> <li>(iv) un règlement plus rapide des factures et des remboursements de TVA</li> <li>v) la prolongation de la période de paiement de l'impôt</li> <li>vi) le paiement échelonné de la TVA et des autres impôts retenus à la source</li> <li>vii) l'exonération des cotisations à la Caisse de sécurité sociale</li> <li>(viii) le financement d'un plan d'urgence à hauteur de 76 millions de CVE par la réaffectation de crédits budgétaires pour le personnel et le matériel médical</li> </ul>	Aucune mesure.	Aucune mesure.
<b>Cameroun</b>	Le plan de préparation et d'intervention des autorités pour les dépenses de santé liées au COVID-19 représente 6,5 milliards de francs CFA (soit 11 millions de dollars US ou 0,1 % du PIB).	<p>Les mesures de la BEAC comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) une augmentation des « injections de liquidités » de 400 à 800 millions de dollars (240 à 500 milliards de francs CFA)</li> <li>(ii) les banques ayant des besoins de financement pourront satisfaire leurs demandes à la facilité de prêt marginal dans les conditions habituelles.</li> <li>(iii) de nouveaux délais accordés aux pays de la CEMAC pour le remboursement de leurs titres de créance détenus par les établissements de crédit.</li> </ul> <p>Le gouvernement du Cameroun a adopté un plan national de préparation et d'intervention COVID-19 d'un montant de 11 millions de dollars américains, principalement consacré à l'achat d'équipements médicaux, à une réhabilitation de base des installations sanitaires, à une assistance technique et des formations. Le gouvernement travaillera au cours du mois d'avril pour finaliser son plan d'intervention qui s'articule autour de trois piliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) les interventions sanitaires/médicales ;</li> <li>(ii) le soutien au secteur privé et</li> <li>(iii) les mesures sociales.</li> </ul>	Aucune mesure.

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>République centrafricaine</b>	<p>SIDP2, 50 millions de dollars (IDA19) sont prévus pour le Conseil début juillet 2020. Les mesures politiques prises dans le cadre du programme, qui ont toutes été respectées, ont renforcé la position du gouvernement pour répondre à la crise (par exemple, soins de santé gratuits ciblés, protection sociale, amélioration de la gestion budgétaire et de l'administration douanière). Le gouvernement a demandé de manière informelle de concentrer les ressources de l'IDA19 pour financer et déboursier rapidement le CSIDP2. Le gouvernement va mettre en œuvre un plan de réponse pour le secteur de la santé dont le coût est estimé à 27 milliards de FCFA ou 1,9 % du PIB (avec l'OMS). Ce plan vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) fournir des soins médicaux pour les cas confirmés ;</li> <li>(ii) améliorer la surveillance des points d'entrée du pays ; et</li> <li>(iii) renforcer les capacités du personnel médical, des laboratoires et des hôpitaux.</li> </ul> <p>Le déficit budgétaire résultant du COVID-19 est estimé à 70 millions de dollars, sur la base d'une hypothèse de durée de la crise de 4 mois. Ce déficit sera financé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) 25 millions de dollars comme financement supplémentaire au CSIDP1, soit un complément de 25 % du montant initial.</li> <li>(ii) 30 millions de dollars provenant d'une facilité de crédit rapide du FMI ;</li> <li>(iii) le reste sera couvert par la BAD, l'UE et/ou un plan de relance de la CEMAC.</li> </ul>	<p>Les mesures de la BEAC comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) une augmentation des « injections de liquidités » de 400 à 800 millions de dollars (240 à 500 milliards de francs CFA)</li> <li>(ii) les banques ayant des besoins de financement pourront satisfaire leurs demandes à la facilité de prêt marginal dans les conditions habituelles.</li> <li>(iii) de nouveaux délais accordés aux pays de la CEMAC pour le remboursement de leurs titres de créance détenus par les établissements de crédit.</li> </ul>	Aucune mesure.
<b>Tchad</b>	<p>Il est estimé que 15 milliards de francs CFA (0,3 % du PIB non pétrolier) de mesures fiscales ont été approuvés et sont en cours d'application. Les mesures clés comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) une formation du personnel médical et technique,</li> <li>(ii) l'achat de l'équipement médical nécessaire,</li> <li>(iii) la construction de sept centres de santé dans des régions éloignées,</li> <li>(iv) la construction de trois hôpitaux mobiles, et</li> <li>(v) la gestion sécurisée des points d'entrée.</li> </ul> <p>Les autorités envisagent des mesures fiscales pour aider le secteur privé.</p>	<p>Les mesures de la BEAC comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) une augmentation des « injections de liquidités » de 400 à 800 millions de dollars (240 à 500 milliards de francs CFA)</li> <li>(ii) les banques ayant des besoins de financement pourront satisfaire leurs demandes à la facilité de prêt marginal dans les conditions habituelles.</li> <li>(iii) de nouveaux délais accordés aux pays de la CEMAC pour le remboursement de leurs titres de créance détenus par les établissements de crédit.</li> </ul>	Aucune mesure.
<b>Comores</b>	<p>Les autorités ont l'intention de mettre pleinement en œuvre leur plan de préparation à la pandémie en accordant la priorité absolue aux soins de santé, suivis par les ménages vulnérables.</p>	<p>Les autorités ont l'intention de surveiller l'impact du choc COVID-19 sur la qualité des actifs des banques.</p>	<p>Les autorités ont l'intention de surveiller l'évolution de l'inflation et de continuer à préserver l'ancrage à l'euro.</p>

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>République démocratique du Congo</b>	<p>Le FMI estime à 400 millions de dollars le déficit budgétaire supplémentaire de 2020 lié au COVID-19. En raison de la forte dépendance vis-à-vis du commerce (les exportations représentent environ 30 % du PIB et environ 40 % des exportations vers la Chine), un espace fiscal étroit souffrira des conséquences de la pandémie et augmentera la vulnérabilité extérieure du pays. Le ralentissement de la croissance aura également un impact négatif sur la pauvreté, et une augmentation des dépenses publiques en réponse à la pandémie pourrait compromettre la capacité déjà faible du gouvernement à financer les programmes de dépenses sociales.</p> <p>Un plan national de préparation et d'intervention (130 millions de dollars, soit 0,3 % du PIB) est en cours de finalisation et porte sur des actions visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) renforcer la détection précoce et favoriser la coordination technique et opérationnelle au sein du gouvernement ;</li> <li>(ii) améliorer la qualité des soins médicaux aux patients infectés ; et</li> <li>(iii) développer des stratégies de communication préventive efficaces et améliorer les plateformes logistiques médicales.</li> </ul>	<p>La banque centrale (BCC) a reporté l'adoption de nouvelles exigences minimales de fonds propres, encouragé la restructuration des prêts non performants, annoncé des mesures visant à réduire les risques de contamination et à promouvoir l'utilisation des paiements électroniques. Pour faciliter la liquidité, la BCC a annoncé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) une réduction du taux directeur de 150 points de base à 7,5 % ;</li> <li>(ii) la suppression des réserves obligatoires sur les dépôts à vue en monnaie locale ; et</li> <li>(iii) l'extension de la durée des prêts de liquidité d'urgence à 24 mois au maximum.</li> </ul>	Aucune mesure.
<b>République du Congo</b>	<p>Le coût global du plan de réponse à l'épidémie de COVID 19 a été estimé à 35 millions de dollars américains. Le gouvernement a mis 1,4 million de dollars américains à la disposition du ministère de la santé.</p>	<p>Les mesures de la BEAC comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) une augmentation des « injections de liquidités » de 400 à 800 millions de dollars (240 à 500 milliards de francs CFA)</li> <li>(ii) les banques ayant des besoins de financement pourront satisfaire leurs demandes à la facilité de prêt marginal dans les conditions habituelles.</li> <li>(iii) de nouveaux délais accordés aux pays de la CEMAC pour le remboursement de leurs titres de créance détenus par les établissements de crédit</li> </ul>	Aucune mesure.
<b>Côte d'Ivoire</b>	<p>Le gouvernement travaille sur un plan d'intervention d'urgence de 96 milliards de francs CFA (soit 0,3 % du PIB) qui va</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) fournir des soins gratuits aux personnes infectées et équiper les unités de soins intensifs ;</li> <li>(ii) renforcer la surveillance épidémiologique et biologique (dépistage des virus ; création d'un centre d'appel gratuit, réhabilitation et équipement des laboratoires) ;</li> <li>(iii) renforcer les capacités des industries pharmaceutiques et financer la recherche sur le virus.</li> </ul>	<p>Mesures annoncées au niveau de la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) la fourniture de liquidités supplémentaires aux banques ;</li> <li>(ii) l'extension du cadre des garanties ;</li> <li>(iii) la mise en place d'un cadre avec le système bancaire pour soutenir les entreprises ayant des difficultés de remboursement ;</li> <li>(iv) l'augmentation du montant des prêts concessionnels pour financer les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement ;</li> <li>(v) communication sur le programme spécial de refinancement des crédits bancaires accordés aux PME ;</li> <li>(vi) l'ouverture de négociations avec les entreprises émettant de la monnaie électronique pour encourager son utilisation ; et</li> <li>(vii) la fourniture d'une provision suffisante de billets de banque pour un fonctionnement satisfaisant des GAB.</li> </ul>	Aucune mesure.

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>Guinée équatoriale</b>	<p>Le gouvernement a déployé un premier plan de dépenses de santé (0,07 % du PIB) axé principalement sur la prévention. Ce plan a permis de mettre en place un système de première intervention, des installations de quarantaine pour les voyageurs entrants, ainsi que des installations pour les tests de laboratoire. À la lumière des récentes baisses du prix du pétrole, le gouvernement envisage de ralentir l'exécution des dépenses non prioritaires ainsi que de poursuivre la mise en œuvre des plans visant à renforcer l'administration fiscale.</p> <p>Le gouvernement a créé un Fonds national d'urgence COVID-19 qui a déjà reçu 5 milliards de francs CFA (8,6 millions de dollars) du budget du gouvernement central. Les entreprises privées, les particuliers, les organisations à but non lucratif et les autres entités sont invités à contribuer à ce fonds.</p>	<p>Les mesures de la BEAC comprennent :</p> <p>(i) une augmentation des « injections de liquidités » de 400 à 800 millions de dollars (240 à 500 milliards de francs CFA)</p> <p>(ii) les banques ayant des besoins de financement pourront satisfaire leurs demandes à la facilité de prêt marginal dans les conditions habituelles.</p> <p>(iii) de nouveaux délais accordés aux pays de la CEMAC pour le remboursement de leurs titres de créance détenus par les établissements de crédit</p>	Aucune mesure.
<b>Érythrée</b>	Aucune mesure.	Aucune mesure.	Aucune mesure.
<b>Eswatini</b>	<p>Le gouvernement a engagé un budget supplémentaire pour la santé publique d'un montant de 100 millions d'euros, soit 0,14 % du PIB, qui est toujours en attente d'approbation au Parlement. Les dépenses récurrentes peu prioritaires seront réorientées vers les infrastructures de santé. Parmi les mesures fiscales visant à atténuer l'impact du virus, citons :</p> <p>(i) les contribuables qui prévoient des pertes produiront des déclarations provisoires de pertes et aucun paiement ne sera exigé ;</p> <p>(ii) prolongation des délais de production des déclarations de 3 mois avant l'application des pénalités ;</p> <p>(iii) des modalités de paiement pour les contribuables confrontés à des problèmes de trésorerie ; et</p> <p>(iv) renonciation aux pénalités et aux intérêts pour les dettes fiscales plus anciennes si le principal est apuré avant la fin du mois de septembre.</p>	<p>La Banque centrale d'Eswatini :</p> <p>(i) réduit le taux d'actualisation de 100 points de base pour le ramener à 5,5 % ;</p> <p>(ii) réduit de 1 point de pourcentage le taux de réserves obligatoires, le ramenant à 5 % ;</p> <p>(iii) réduit l'exigence de liquidité à 20 % (de 25 %) pour les banques commerciales et à 18 % (de 22 %) pour la banque de développement.</p>	Le taux de change s'est déprécié de 17 % cette année, mais aucune mesure n'a été prise.
<b>Éthiopie</b>	<p>L'Éthiopie a annoncé une enveloppe de 5 milliards de birr (154 millions de dollars, soit 0,15 % du PIB) pour renforcer les soins de santé. En outre, le gouvernement a annoncé des exonérations fiscales et un accès préférentiel aux devises pour les produits importés nécessaires à la prévention et au confinement. La NBE va mettre à disposition 15 milliards de birr de liquidités pour soutenir les banques privées, afin de leur permettre d'alléger la dette et de refinancer les clients dans le besoin. En outre, les limites de la banque mobile à la Commercial Bank of Ethiopia seront augmentées. Enfin, le ministère du commerce et de l'industrie continuera à renforcer les mesures visant à garantir l'approvisionnement en biens essentiels et à atténuer les hausses de prix.</p>	Aucune mesure.	Aucune mesure.

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>Gabon</b>	<p>Le gouvernement a agi sur plusieurs fronts :</p> <p>(i) la création d'un fonds de 4 milliards de FCFA, soit environ 2 millions de dollars américains, pour lutter contre la propagation du COVID-19. Les projections actuelles des autorités envisagent le contrôle des dépenses non prioritaires et la réorientation des économies (17 milliards de FCFA ; 0,2 % du PIB) vers les dépenses liées au COVID-19.</p> <p>(ii) La préparation d'un plan d'urgence pour soutenir le secteur de la santé et d'un plan d'action pour limiter l'impact négatif de la crise sur l'économie.</p> <p>(iii) Une réponse rapide (avec l'OMS) appelée « Plan de préparation et de réponse aux urgences COVID-19 » (PRPE) d'un montant de 723 000 dollars pour les besoins immédiats liés à la santé.</p> <p>(iv) En coordination avec le FMI, le gouvernement a préparé une loi de finances pour tenir compte du nouveau contexte macro-fiscal et a induit des dépenses publiques supplémentaires. Le déficit de financement est estimé à environ 470 millions de dollars. La réponse rapide du FMI, dont la date du Conseil d'administration est prévue pour le 8 avril, couvrirait 150 millions de dollars américains, ce qui laisse 320 millions de dollars à couvrir.</p>	<p>Les mesures de la BEAC comprennent :</p> <p>(i) une augmentation des « injections de liquidités » de 400 à 800 millions de dollars (240 à 500 milliards de francs CFA)</p> <p>(ii) les banques ayant des besoins de financement pourront satisfaire leurs demandes à la facilité de prêt marginal dans les conditions habituelles.</p> <p>(iii) de nouveaux délais accordés aux pays de la CEMAC pour le remboursement de leurs titres de créance détenus par les établissements de crédit</p>	Aucune mesure.
<b>Ghana</b>	<p>Le gouvernement a engagé 100 millions de dollars pour soutenir la préparation et la réponse. Des fonds supplémentaires ont été affectés à la disponibilité de kits de test, de produits pharmaceutiques, d'équipements et de lits.</p>	<p>Le comité de politique monétaire (CPM) a réduit le taux directeur de 150 points de base à 14,5 % et a annoncé plusieurs mesures pour atténuer l'impact du choc de la pandémie, notamment :</p> <p>(i) l'abaissement de 10 à 8 % de l'exigence de réserve primaire,</p> <p>(ii) l'abaissement de 3 à 1,5 % de la marge de conservation du capital,</p> <p>(iii) la révision des règles d'approvisionnement et de classification pour des catégories de prêts spécifiques, et</p> <p>(iv) des mesures visant à faciliter et à réduire le coût des paiements mobiles.</p>	Aucune mesure.
<b>Guinée</b>	<p>Un plan national de préparation et d'intervention d'urgence pour une épidémie de COVID-19 a été préparé, avec le soutien des partenaires internationaux au développement. Les mesures clés sont axées sur :</p> <p>(i) le renforcement de la surveillance aux points d'entrée ;</p> <p>(ii) le renforcement des capacités de détection du COVID-19 ;</p> <p>(iii) l'augmentation du nombre de centres de quarantaine ;</p> <p>(iv) l'extension des installations de traitement et l'acquisition des équipements médicaux nécessaires ; et</p> <p>(v) une campagne de communication.</p>	Aucune mesure.	Aucune mesure.

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>Guinée-Bissau</b>	Aucune mesure.	Mesures annoncées au niveau de la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) : (i) la fourniture de liquidités supplémentaires aux banques ; (ii) l'extension du cadre des garanties ; (iii) la mise en place d'un cadre avec le système bancaire pour soutenir les entreprises ayant des difficultés de remboursement ; (iv) l'augmentation du montant des prêts concessionnels pour financer les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement ; (v) communication sur le programme spécial de refinancement des crédits bancaires accordés aux PME ; (vi) l'ouverture de négociations avec les entreprises émettant de la monnaie électronique pour encourager son utilisation ; et (vii) fourniture d'une provision suffisante de billets de banque pour un fonctionnement satisfaisant des GAB.	Aucune mesure.
<b>Kenya</b>	Le gouvernement a affecté des fonds à des dépenses de santé supplémentaires, notamment pour améliorer la surveillance, les services de laboratoire, les unités d'isolement, les équipements, les fournitures et les communications. Le gouvernement a également prévu des fonds pour accélérer le paiement des obligations existantes afin de maintenir la trésorerie des entreprises pendant la crise. Étant donné la baisse des recettes due à la diminution de l'activité économique et la nécessité de faire face aux dépenses d'urgence, le gouvernement réévalue actuellement l'objectif du déficit budgétaire pour l'exercice 2019/20.	La banque centrale : (i) a réduit son taux directeur de 100 points de base pour le ramener à 7,25 ; (ii) a réduit le ratio des réserves de liquidités des banques de 100 points de base, pour le ramener à 4,25 % ; (iii) a augmenté la durée maximale des accords de mise en pension de 28 à 91 jours et (iv) a annoncé une flexibilité aux banques en matière de classification des prêts et d'approvisionnement des prêts ; (v) a encouragé les banques à assouplir les conditions de prêt des emprunteurs en fonction des circonstances liées à la pandémie ; (vi) a encouragé la suppression ou la réduction des frais sur les transactions d'argent mobile afin de décourager l'utilisation d'argent liquide.	Aucune mesure.
<b>Lesotho</b>	Le gouvernement a décidé en interne d'allouer M700 millions (environ 40 millions de dollars) sur le budget de l'exercice 2020/21. Il identifie également des sources de financement pour maintenir la viabilité budgétaire et pour financer les dépenses liées au COVID-19.	Suite à une réunion extraordinaire du Comité de politique monétaire, la Banque centrale du Lesotho (CBL) a annoncé : (i) une augmentation du plancher cible du NIR de 630 millions de dollars à 660 millions de dollars, et (ii) une réduction de 100 points de base du taux directeur de la CBL, qui passe de 6,25 à 5,25 %.	Aucune mesure.
<b>Liberia</b>	Les autorités ont préparé un plan de préparation du COVID-19 en collaboration avec la communauté des bailleurs de fonds. Ce projet est toujours en cours d'élaboration. À ce jour, la Banque mondiale a approuvé un financement de 1,5 million de dollars (qui n'a pas encore été utilisé). Les domaines de concentration du plan comprennent le soutien aux travailleurs de la santé, l'achat et la réhabilitation des équipements de soins de santé, l'achat de médicaments et d'autres fournitures médicales, le déploiement de personnel d'appoint pour les activités de recherche des contacts, les zones frontalières, les équipes d'intervention rapide, la formation des intervenants, la planification, les communications et le partage d'informations, la dotation en personnel et l'équipement des laboratoires, ainsi que le soutien logistique et l'approvisionnement.	Aucune mesure.	Aucune mesure.

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>Madagascar</b>	<p>En coordination avec d'autres partenaires au développement, le pays aura un impact budgétaire négatif estimé à 300 millions de dollars. Il est complémentaire au RCF du FMI (170 millions de dollars), à l'AFD (15 millions de dollars), à la BAD (à confirmer), à l'UE (à confirmer).</p> <p>Des mesures sont prises pour augmenter les dépenses de santé, aider les plus vulnérables, soutenir le secteur privé et préserver la stabilité du secteur financier. Les mesures clés comprennent :</p> <p>(i) l'augmentation des dépenses consacrées à la prévention et au contrôle des épidémies ;</p> <p>(ii) des transferts en espèces et des produits de première nécessité aux plus pauvres et aux chômeurs ; et</p> <p>(iii) l'allègement fiscal, la suspension des droits de l'État et l'exonération des cotisations sociales.</p>	<p>La banque centrale a apporté son soutien à la politique monétaire et a agi pour préserver la stabilité financière, en fournissant 180 milliards de MGA (environ 0,3 % du PIB) de liquidités supplémentaires au système bancaire pour permettre aux banques de reporter les retards de paiement sur les prêts existants et d'augmenter les prêts aux entreprises.</p>	<p>Les autorités maintiennent le régime de taux de change flexible. Le taux de change s'est déprécié de moins de 1 % depuis le mois dernier.</p>
<b>Malawi</b>	<p>Le gouvernement a préparé un plan d'intervention de 20,8 millions de dollars US axé sur les dépenses liées au secteur de la santé, avec :</p> <p>i) des activités de préparation dans tous les piliers de la réponse ;</p> <p>ii) la mobilisation et le repositionnement de matériel médical, de dépistage et de prévention ;</p> <p>iii) le renforcement des capacités, la formation des travailleurs de la santé et la mise en place de centres de traitement ;</p> <p>iv) la sensibilisation du public et l'engagement communautaire des travailleurs aux points d'entrée ; et</p> <p>v) le dépistage du coronavirus.</p>	<p>Aucune mesure.</p>	<p>Aucune mesure.</p>
<b>Mali</b>	<p>Le gouvernement a préparé un plan d'urgence pour prévenir la propagation du COVID-19 et renforcer sa capacité de soins médicaux (avec l'OMS), pour un coût estimé à 6,3 milliards de francs CFA (0,06 % du PIB). Au niveau régional, le conseil des ministres des Finances de l'UEMOA s'est engagé à prendre les mesures nécessaires pour atténuer les effets économiques négatifs du virus, bien qu'aucune mesure spécifique n'ait encore été annoncée.</p>	<p>Mesures annoncées au niveau de la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) :</p> <p>(i) la fourniture de liquidités supplémentaires aux banques ;</p> <p>(ii) l'extension du cadre des garanties ;</p> <p>(iii) la mise en place d'un cadre avec le système bancaire pour soutenir les entreprises ayant des difficultés de remboursement ;</p> <p>(iv) l'augmentation du montant des prêts concessionnels pour financer les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement ;</p> <p>(v) communication sur le programme spécial de refinancement des crédits bancaires accordés aux PME ;</p> <p>(vi) l'ouverture de négociations avec les entreprises émettant de la monnaie électronique pour encourager son utilisation ; et</p> <p>(vii) fourniture d'une provision suffisante de billets de banque pour un fonctionnement satisfaisant des GAB.</p>	<p>Aucune mesure.</p>
<b>Mauritanie</b>	<p>Le ministère de la Santé a préparé un plan d'intervention à court terme de 10 millions de dollars (0,13 % du PIB) pour contenir la propagation du COVID-19. Ce plan prévoit l'achat de fournitures et d'équipements médicaux ainsi que le recrutement de personnel médical supplémentaire. Le gouvernement devrait bientôt annoncer un vaste ensemble de mesures visant à poursuivre la lutte contre la pandémie et à soutenir la population et l'économie, notamment une aide financière aux personnes et aux entreprises touchées.</p>	<p>La banque centrale a pris une série de mesures pour soutenir le financement de l'économie, notamment : une réduction du taux directeur de 6,5 % à 5 % ; une réduction du taux de prêt marginal de 9 % à 6,5 % ; une diminution du taux de réserves obligatoires de 7 % à 5 %.</p>	<p>Aucune mesure.</p>

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>Maurice</b>	<p>La réponse budgétaire de Maurice dépendra fortement du financement extérieur des partenaires au développement (BM, FMI, AFD, BAD). Les dépenses sont également redéfinies en fonction des priorités.</p> <p>Les autorités ont annoncé des plans visant à augmenter les dépenses générales de santé publique de R 208 millions (0,04 % du PIB), dont la moitié a déjà été versée. Il existe toute une série d'autres mesures de soutien budgétaire, dont R 4 milliards supplémentaires (0,8 % du PIB) en dépenses/financement. La Société d'investissement de l'État lèvera R 2,7 milliards (0,5 % du PIB) pour effectuer des prises de participation dans des entreprises en difficulté. Des financements seront disponibles pour les PME. La Banque de développement de Maurice accordera R 200 millions (0,04 % du PIB) de crédit aux entreprises qui manquent de liquidités. Les entreprises concernées bénéficieront des déductions fiscales supplémentaires. Tous les contrats de travail qui doivent expirer cette année sont prolongés jusqu'au 3 décembre 2020. Le gouvernement va également introduire un programme de soutien salarial pour limiter l'impact socio-économique du COVID-19 en fournissant un soutien financier aux employés qui seraient temporairement au chômage.</p>	<p>La Banque de Maurice (BOM) a réduit le taux de Key Repo de 3,35 % à 2,85 %. La MOB a également adopté une série de mesures axées sur les opérateurs économiques qui sont directement touchés par le COVID-19, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) la réduction du taux de réserve de trésorerie de 9 % à 8 %</li> <li>ii) une aide spéciale de R 5 milliards (1 % du PIB) pour les entreprises touchées, qui sera administrée par les banques commerciales afin de répondre aux besoins de trésorerie et de fonds de roulement des opérateurs</li> <li>iii) le moratoire sur les banques commerciales prévoit un moratoire de six mois sur le remboursement du capital pour les prêts existants</li> <li>iv) l'assouplissement des lignes directrices en matière de surveillance pour le traitement des dépréciations de crédit</li> <li>v) R 5 milliards (1 % du PIB) d'obligations à 2,5 % à deux ans de la BOM qui seront mises à la disposition des investisseurs particuliers</li> <li>vi) soutien aux ménages par un moratoire de six mois sur les prêts aux ménages dans les banques commerciales, tandis que la MOB prendra en charge les intérêts des ménages aux revenus les plus faibles</li> <li>vii) ligne de crédit spéciale en devises étrangères (USD) (300 millions de dollars) pour cibler les opérateurs qui ont des revenus en devises étrangères, y compris les PME</li> <li>viii) un accord swap pour soutenir les entreprises axées sur l'importation (montant initial de 100 millions de dollars) et</li> <li>ix) la suppression des frais de guichet automatique pendant la période de confinement national.</li> </ul>	<p>La banque centrale a maintenu le régime de taux de change flexible et est intervenue modérément sur le marché des changes pour réduire la volatilité et fournir des liquidités en devises à l'économie.</p>
<b>Mozambique</b>	<p>Le gouvernement a augmenté l'allocation budgétaire pour la santé, passant d'environ 2 milliards de MT (soit environ 0,2 % du PIB) à environ 3,3 milliards de MT (0,3 % du PIB). En outre, le ministre des Finances a également demandé 700 millions de dollars aux partenaires pour faire face à l'impact de la pandémie.</p>	<p>Pour assouplir les conditions de liquidité, la banque centrale a réduit les réserves obligatoires de 150 points de base pour les dépôts en devises étrangères et en monnaie nationale, soit 11,5 % et 34,5 %, respectivement. Elle a annoncé des mesures visant à soutenir les marchés financiers et à encourager une restructuration prudente des prêts par</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) l'introduction d'une ligne de crédit en devises pour les institutions participant au marché interbancaire des changes, d'un montant de 500 millions de dollars américains, pour une période de neuf mois ;</li> <li>(ii) la renonciation à la constitution de provisions supplémentaires par les établissements de crédit et les sociétés financières en cas de renégociation des termes et conditions des prêts, avant leur échéance, pour les clients touchés par la pandémie, jusqu'au 31 décembre.</li> </ul>	<p>Conformément au régime de taux de change flexible, le métical a été autorisé à s'ajuster et s'est déprécié depuis début mars 2020.</p>
<b>Namibie</b>	<p>Pour aider les ménages à faire face à la baisse de leurs revenus, à l'augmentation des dépenses de santé et aux autres difficultés dues à l'apparition du virus, les mesures comprennent une allocation de revenu d'urgence unique (N 750 \$) versée aux employés qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie et de ses retombées. Pour compléter cette mesure, le gouvernement mettra en place un système de prêt de remboursement d'impôt pour les salariés et les travailleurs indépendants enregistrés et imposables (PAYE) qui ont perdu tout ou partie de leurs revenus. Enfin, ils subventionneront l'eau pendant le confinement afin de garantir que tous les points d'eau restent ouverts.</p>	<p>La banque centrale a réduit le taux directeur de 100 pb à 5,25 %.</p>	<p>Aucune mesure.</p>

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>Niger</b>	Un plan d'intervention COVID-19 a été formulé, axé sur le confinement et la prévention, avec un coût initial de 2,4 millions de dollars (0,02 % du PIB).	Mesures annoncées au niveau de la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) : (i) la fourniture de liquidités supplémentaires aux banques ; (ii) l'extension du cadre des garanties ; (iii) la mise en place d'un cadre avec le système bancaire pour soutenir les entreprises ayant des difficultés de remboursement ; (iv) l'augmentation du montant des prêts concessionnels pour financer les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement ; (v) communication sur le programme spécial de refinancement des crédits bancaires accordés aux PME ; (vi) l'ouverture de négociations avec les entreprises émettant de la monnaie électronique pour encourager son utilisation ; et (vii) fourniture d'une provision suffisante de billets de banque pour un fonctionnement satisfaisant des GAB.	Aucune mesure.
<b>Nigéria</b>	Des fonds d'urgence de 984 millions N (2,7 millions de dollars) ont été débloqués pour le Centre de contrôle des maladies du Nigéria, et un montant supplémentaire de 6,5 milliards N (18 millions de dollars) est prévu. Un plan de relance budgétaire visant à soulager les contribuables et à inciter les employeurs à conserver et à recruter du personnel pendant la récession est en cours d'élaboration. Des exonérations des droits à l'importation pour les entreprises pharmaceutiques seront introduites. Les prix réglementés des carburants ont été réduits et une formule automatique de calcul du prix des carburants a été introduite pour garantir la suppression des subventions aux carburants.  La Banque mondiale prépare un financement supplémentaire d'environ 500 à 700 millions d'euros pour la transparence et la responsabilité budgétaires de l'État afin de fournir un financement à décaissement rapide aux États pour soutenir leurs budgets. Les États dépendent fortement des transferts du Compte de la Fédération pour financer leur budget, et avec la chute des prix du pétrole et la baisse correspondante des entrées dans le Compte de la Fédération, les transferts aux États devraient chuter rapidement.	La Banque centrale du Nigéria (CBN) a maintenu son taux de politique monétaire actuel en mars mais a introduit des mesures supplémentaires, notamment : i) réduire de 9 à 5 % les taux d'intérêt sur toutes les interventions de la CBN applicables et introduire un moratoire d'un an sur les facilités d'intervention de la CBN  (ii) créer une facilité de crédit ciblée de 50 milliards N (139 millions de dollars) et  (iii) une injection de liquidités de 3,6 billions (2,4 % du PIB) dans le système bancaire, dont 100 milliards pour soutenir le secteur de la santé, 2 billions pour le secteur manufacturier et 1,5 billion pour le secteur réel des industries touchées. Une « indulgence réglementaire » a également été introduite pour restructurer les prêts dans les secteurs touchés.	Le taux de change officiel a été ajusté de 15 %, avec une unification en cours des différents taux de change dans le cadre du guichet des investisseurs et exportateurs (I&E), du Bureau de change et des guichets de vente au détail et en gros. Les autorités se sont engagées à laisser le taux des investisseurs et exportateurs évoluer en fonction des forces du marché. Quelques sociétés pharmaceutiques ont été identifiées pour s'assurer qu'elles peuvent recevoir des fonds de change et de naira.
<b>Rwanda</b>	L'endiguement du Covid-19, y compris les investissements immédiats dans les systèmes de santé et l'atténuation de l'impact social de la crise de la santé publique, nécessitera un financement important. Selon les dernières estimations, les besoins de financement supplémentaires du gouvernement s'élèveront à 3,6 % du PIB dans un contexte de baisse attendue des recettes fiscales. La dette publique atteindra 65 % du PIB.	Pour limiter les risques d'abus de prix pendant la période de fermeture, le gouvernement a mis en place des prix fixes sur les produits alimentaires dans tout le pays. Cette mesure contribue également à stabiliser les prix des denrées alimentaires, qui ont augmenté de plus de 20 % dans tout le pays l'année dernière. En plus des prix fixes, le gouvernement a également plafonné la quantité de chaque produit qu'un individu peut acheter chaque jour. Selon des sources sur le terrain, les Rwandais craignent également de ne pas recevoir leur salaire normal pendant la fermeture du pays — ce qui affecte particulièrement ceux qui vivent au jour le jour et n'ont peut-être pas les moyens de nourrir leur famille pendant cette fermeture.	R.A.S.
<b>São Tomé et Príncipe</b>	La baisse de l'activité touristique à São Tomé et Príncipe, due à la fermeture des frontières et à l'annulation des vols, devrait entraîner l'une des plus fortes réductions de l'activité économique en Afrique, selon les estimations de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA). Un rapport de l'UNECA montre qu'une solution possible pour le gouvernement de l'archipel est d'obtenir du Fonds monétaire international (FMI) un coup de pouce au programme financier actuellement en place et une renégociation de la dette, étant donné les graves déséquilibres de l'économie de São Tomé et Príncipe.	Les estimations montrent que les besoins de financement s'élèveront à 28 millions de dollars américains en 2020. Pour l'instant, une enveloppe de 2,5 millions de dollars a été approuvée pour la prévention, la détection et l'intervention contre le COVID-19 et pour renforcer les systèmes nationaux de préparation de la santé publique.	Aucune mesure.

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>Sénégal</b>	<p>Le gouvernement prévoit de mettre en place un fonds d'urgence de 1 000 milliards de francs CFA (7 % du PIB), financé par un mélange de contributions de donateurs, de dons volontaires du secteur privé et du budget. Le Fonds sera utilisé pour soutenir les ménages et les entreprises vulnérables. 50 milliards de FCFA seront alloués à l'aide alimentaire d'urgence. Le gouvernement a l'intention d'adopter des mesures fiscales, en accordant un certain allègement fiscal général et une aide ciblée aux secteurs les plus touchés (hôtels, restaurants, transports et culture). Un plan stratégique de lutte contre le COVID-19 est mis en œuvre pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) renforcer les capacités de dépistage et de traitement,</li> <li>ii) renforcer les mesures préventives, et</li> <li>iii) intensifier la communication.</li> </ul> <p>Sa mise en œuvre devrait coûter environ 70 milliards de FCFA (0,5 % du PIB).</p>	<p>Mesures annoncées au niveau de la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) la fourniture de liquidités supplémentaires aux banques ;</li> <li>(ii) l'extension du cadre des garanties ;</li> <li>(iii) la mise en place d'un cadre avec le système bancaire pour soutenir les entreprises ayant des difficultés de remboursement ;</li> <li>(iv) l'augmentation du montant des prêts concessionnels pour financer les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement ;</li> <li>(v) la communication sur le programme spécial de refinancement des crédits bancaires accordés aux PME ;</li> <li>(vi) l'ouverture de négociations avec les entreprises émettant de la monnaie électronique pour encourager son utilisation ; et</li> <li>(vii) la fourniture d'une provision suffisante de billets de banque pour un fonctionnement satisfaisant des GAB.</li> </ul>	Aucune mesure.
<b>Seychelles</b>	<p>Dans un scénario de base bénin, le PIB devrait se contracter de 11 %. Pour en atténuer les effets, le gouvernement a annoncé une mesure visant à subventionner les salaires des entreprises en difficulté. Les dépenses sont réorientées, et le gouvernement élabore le plan de financement de cette mesure de relance, qui dépendra fortement du financement extérieur des partenaires au développement (BM, FMI, éventuellement des donateurs bilatéraux).</p>	<p>La Banque centrale des Seychelles (CBS) a réduit le taux directeur de 100 pb à 4 %. En outre, elle a annoncé qu'une facilité de crédit d'environ 36 millions de dollars sera mise en place pour aider les banques commerciales à prendre des mesures de secours d'urgence pour aider les entreprises et les particuliers. La CBS a également annoncé que les banques commerciales, la Banque de développement des Seychelles (DBS) et la Seychelles Credit Union ont convenu d'envisager un moratoire de six mois sur le remboursement du principal et des intérêts des prêts pour aider les entreprises des secteurs touchés. Le moratoire de six mois peut également s'appliquer aux particuliers. Par sa communication, la CBS a assuré qu'elle continuera à surveiller les tensions potentielles du marché et tout risque émergent pour le secteur financier et l'économie, et qu'elle est prête à prendre les mesures appropriées pour garantir que le système bancaire local reste financièrement et opérationnellement résilient pour soutenir l'économie. Le cadre macroéconomique est adéquat puisque la dette (56 % du PIB) est sur une trajectoire descendante constante depuis 2008/2009 grâce à la discipline budgétaire soutenue par un programme (non déboursé) du FMI.</p>	Aucune mesure.
<b>Sierra Leone</b>	<p>Le gouvernement est en train d'élaborer un ensemble de mesures en termes de soutien aux entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) accorder des reports d'impôt aux importateurs et aux fabricants de biens consommés localement, estimés à 3 % de la perte totale de recettes prévue</li> <li>(ii) fournir des facilités de prêt spéciales (en monnaie locale et étrangère) aux entreprises à des taux d'intérêt préférentiels</li> <li>(iii) des prêts sans risque sous forme de garanties aux petites et moyennes entreprises (PME)</li> <li>(iv) négocier avec les banques commerciales pour suspendre les intérêts des PME dans les secteurs du tourisme et</li> <li>(v) lancer le programme national de microcrédit</li> </ul>	<p>La banque centrale a décidé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) réduire de 150 points de base le taux de la politique monétaire (principalement des signaux) de 16,5 % à 15</li> <li>(ii) créer une facilité de crédit spéciale (500 milliards de Le) pour soutenir la production, l'achat et la distribution de biens essentiels et</li> <li>(iii) étendre la période de constitution des réserves obligatoires de 14 à 28 jours pour atténuer les tensions sur les liquidités.</li> </ul> <p>En termes de soutien aux entreprises, ces mesures comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) soutenir le secteur privé pour l'importation de produits de base essentiels et</li> <li>ii) établir et maintenir un système de surveillance des stocks et des prix pour les produits de base essentiels</li> </ul>	La banque centrale a également annoncé son intention de fournir des ressources en devises pour assurer l'importation de biens essentiels (la liste des biens admissibles doit encore être publiée). Le taux de change a été autorisé à s'ajuster.
<b>Somalie</b>	Aucune mesure.	Aucune mesure.	Aucune mesure.

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>Afrique du Sud</b>	Le gouvernement aidera les entreprises en détresse par le biais de la Caisse d'assurance chômage et des programmes spéciaux de la Société de développement industriel. Dans le cadre du budget, les travailleurs dont le revenu est inférieur à un certain seuil recevront un petit paiement mensuel au cours des quatre prochains mois. Des fonds seront disponibles pour aider les PME en difficulté, principalement dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie. Des fonds seront également alloués à un fonds de solidarité pour aider à combattre la propagation du virus, qui sera créé avec l'aide de contributions privées. Sur le plan fiscal, l'administration fiscale accélérera les remboursements et les crédits d'impôt et permettra aux PME de différer certaines obligations fiscales. Les autorités ont publié des estimations partielles du coût des mesures, qui s'élèvent jusqu'à présent à 12 milliards ZAR (0,2 % du PIB). Le gouvernement travaille sur des mesures de soutien supplémentaires qui seront présentées au Parlement.	La banque centrale a réduit le taux directeur de 100 pb à 5,25 %. En outre, elle a annoncé des mesures visant à assouplir les conditions de liquidité en (i) augmentant à deux des appels d'offre pour pension de titres afin de fournir un soutien de liquidité intra-journalière aux banques de compensation au taux directeur ; (ii) réduire les limites supérieure et inférieure de la facilité permanente pour prêter au taux des pensions et emprunter au taux des pensions moins 200 points de base ; (iii) augmenter le volume des opérations principales de refinancement hebdomadaires en fonction des besoins et (iv) le gouvernement a annoncé le lancement d'une approche unifiée pour permettre aux banques d'alléger la dette des emprunteurs.	La banque centrale a annoncé qu'elle poursuivra sa pratique de longue date consistant à ne pas intervenir sur le marché des changes.
<b>République du Sud-Soudan</b>	Aucune mesure.	Aucune mesure.	Aucune mesure.
<b>Soudan</b>	Le gouvernement a préparé un plan de préparation sanitaire d'urgence multirisque guidé par l'OMS, qui identifie les domaines prioritaires et estime le budget nécessaire pour mener à bien ces activités. Selon le plan, les besoins financiers pour faire face au COVID-19 s'élèvent à environ 82 millions de dollars. Jusqu'à présent, le secteur privé national s'est engagé à verser 2 millions de dollars pour aider le gouvernement.	Aucune mesure.	Aucune mesure.
<b>Tanzanie</b>	Le gouvernement tanzanien a amélioré la préparation et sa capacité de confinement, notamment par des mesures visant à renforcer les capacités de détection et de surveillance aux points d'entrée, tels que les aéroports et les sites de passage des frontières, et par la formation du personnel médical à la gestion des cas, à la communication des risques et à l'engagement communautaire. Le plan se concentre sur les priorités essentielles et s'élève à 77 millions de dollars. Le gouvernement a fourni les ressources initiales pour son financement et travaille avec les partenaires au développement pour obtenir davantage de financement.	Aucune mesure.	Aucune mesure.
<b>La Gambie</b>	Les autorités ont préparé un plan d'action COVID-19 de 9 millions de dollars pour lequel elles recherchent un financement sous forme de dons compte tenu de la situation de la dette du pays. Le gouvernement a également réaffecté 500 millions de dalasi (0,6 % du PIB) du budget actuel au ministère de la Santé et à d'autres entités publiques concernées afin de compléter le soutien déjà reçu des partenaires pour prévenir et contrôler la propagation de l'épidémie de COVID-19.	Les conditions financières intérieures se sont resserrées, avec le rendement moyen des bons du Trésor à 364 jours, qui sont les plus utilisés, passant à 11,4 % (400 points de base de plus qu'à la fin de l'année 2019). Pour assouplir les conditions de liquidité, la banque centrale a réduit son taux de politique monétaire de 50 points de base à 12 % à la fin février 2020 et a augmenté le taux de sa facilité de dépôt permanente de la même marge à 3 %. Elle suit également activement la situation et est en étroite communication avec les banques et prête à réagir à la situation si les pressions inflationnistes le justifient. D'autres mesures sont à l'étude pour fournir un soutien d'urgence en matière de liquidités ainsi qu'une surveillance plus intense et plus fréquente afin de répondre à toute préoccupation en matière de stabilité financière.	Aucune mesure.

PAYS	BUDGÉTAIRE	MONÉTAIRE ET MACRO-FINANCIER	TAUX DE CHANGE ET BDP
<b>Togo</b>	Les autorités ont annoncé un plan d'action fortement dépendant du financement des partenaires au développement. Le besoin de financement global est estimé à environ 70 milliards de francs CFA (environ 130 millions de dollars, soit 2 % du PIB). Les coûts immédiats et directs de ce plan sont estimés à 20 milliards de francs CFA (environ 35 millions de dollars ou 0,6 % du PIB) avec un autofinancement de 2 milliards de francs CFA. Les autorités ont également l'intention de dépenser 50 milliards de francs CFA (environ 95 millions de dollars, soit 1,4 % du PIB) pour améliorer les principales infrastructures sanitaires afin de renforcer la résilience face aux pandémies et aux maladies chroniques.	Mesures annoncées au niveau de la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) : (i) la fourniture de liquidités supplémentaires aux banques ; (ii) l'extension du cadre des garanties ; (iii) la mise en place d'un cadre avec le système bancaire pour soutenir les entreprises ayant des difficultés de remboursement ; (iv) l'augmentation du montant des prêts concessionnels pour financer les dépenses urgentes d'investissement et d'équipement ; (v) communication sur le programme spécial de refinancement des crédits bancaires accordés aux PME ; (vi) l'ouverture de négociations avec les entreprises émettant de la monnaie électronique pour encourager son utilisation ; et (vii) fourniture d'une provision suffisante de billets de banque pour un fonctionnement satisfaisant des GAB.	Aucune mesure.
<b>Ouganda</b>	Les autorités ont utilisé une partie de leur fonds d'urgence dans l'exercice budgétaire 2019/20 pour financer environ 1/5 du plan de préparation et d'intervention du ministère de la santé de janvier à juin 2020 (environ 1,3 million de dollars sur un total de 7 millions de dollars). Ils travaillent en étroite collaboration avec le secteur privé et d'autres parties prenantes et proposeront des mesures de soutien, qui incluront probablement la recapitalisation de la Banque ougandaise de développement afin qu'elle puisse fournir des financements pour la production et la substitution des importations. L'autorité fiscale ougandaise a accordé une prolongation des délais de paiement des impôts. Le gouvernement va également augmenter les dépenses de santé et mobiliser un soutien extérieur.	La Banque d'Ouganda (BoU) a publié une déclaration énumérant les mesures suivantes : (i) l'engagement de la BoU à fournir une aide exceptionnelle à la liquidité pour une période maximale d'un an aux institutions financières qui pourraient en avoir besoin ; (ii) l'assurance que les plans d'urgence des institutions financières surveillées garantissent la sécurité des clients et du personnel ; (iii) mettre en place un mécanisme visant à réduire au minimum la probabilité qu'une entreprise saine se retrouve en situation d'insolvabilité par manque de crédit ; (iv) l'élimination des limitations concernant la restructuration des facilités de crédit dans les établissements financiers qui risquent d'être en difficulté et (v) collaboration avec les fournisseurs d'argent mobile et les banques commerciales pour s'assurer qu'ils réduisent les frais sur les transactions d'argent mobile et autres frais de paiement numérique.	La Banque d'Ouganda a annoncé qu'elle était prête à intervenir sur le marché des changes pour réduire la volatilité excessive du taux de change.
<b>Zambie</b>	La réponse du gouvernement s'est largement concentrée sur les mesures d'intervention sanitaire. Ils ont mis en place un fonds de préparation aux épidémies sous l'égide du ministère de la Santé, d'un montant de 57 millions K, soit environ 3,3 millions de dollars (0,02 % du PIB) et un plan d'urgence et de réponse au COVID-19 (dont le coût est estimé à 659 millions K, soit environ 38 millions de dollars). Compte tenu de la marge de manœuvre budgétaire limitée, les autorités ont introduit plusieurs mesures fiscales pour atténuer l'impact économique et social de la crise, notamment le paiement des arriérés intérieurs, l'octroi de créances de TVA sur les pièces détachées, les lubrifiants et la papeterie importés, la suspension des droits d'importation sur les concentrés de cuivre dans le secteur minier et la suspension des droits d'exportation sur les métaux précieux et la peau de crocodile.	Les mesures prises par le secteur financier se sont jusqu'à présent concentrées sur la promotion de l'argent mobile et la réduction des transactions en espèces, notamment l'exonération des frais pour les transactions inférieures à un certain seuil, l'assouplissement des limites des transactions individuelles/quotidiennes pour les particuliers, les petits agriculteurs et les entreprises, et la suppression des limites de transaction pour les portefeuilles des entreprises, ainsi que la réduction des frais de traitement des paiements interbancaires. Les autorités prévoient également de publier une directive réglementaire visant à encourager les prestataires de services financiers à soulager le secteur privé et à faciliter les prêts à long terme.	Aucune mesure.
<b>Zimbabwe</b>	Les besoins initiaux des autorités pour lutter contre le COVID-19 s'élevaient à 26,4 millions de dollars, destinés à la prévention et au contrôle de la maladie, y compris les campagnes de sensibilisation.	Retour du système multidevise. Réduction du taux directeur des banques de 35 % à 25 %. Réduction du taux de réserve statutaire de 5 % à 4,5 %. Augmentation de la facilité de prêt au secteur privé de 1 milliard de ZW \$ à 2,5 milliards.	Passage d'un système de gestion des taux de change flottants à un système de gestion des taux de change fixes.

# Appendice

APPENDICE TABLEAU 1 : Classification des pays pour l'analyse

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources		
Pétrole	Métaux et minerais			
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Gambie	São Tomé et Príncipe
Congo, République	Botswana	Burkina Faso	Ghana	Sénégal
Guinée équatoriale	Congo, République démocratique	Burundi	Guinée-Bissau	Seychelles
Gabon	Guinée	Cabo Verde	Kenya	Somalie
Nigéria	Libéria	Cameroun	Lesotho	Soudan
Soudan du Sud	Mauritanie	République centrafricaine	Madagascar	Tanzanie
Tchad	Namibie	Comores	Malawi	Togo
	Niger	Côte d'Ivoire	Mali	Ouganda
	Sierra Leone	Érythrée	Maurice	Zimbabwe
	Zambie	Eswatini	Mozambique	
		Éthiopie	Rwanda	

Note : Les pays riches en ressources sont ceux qui ont des rentes issues de l'exploitation de ressources naturelles (à l'exclusion des forêts) dépassant 10 % du PIB.

APPENDICE TABLEAU 2 : Classification par revenu des pays d'Afrique subsaharienne

Pays à faible revenu (PFR)		Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure (PRII)	Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure (PRIS)	Pays à revenu élevé
Bénin	Niger	Angola	Afrique du Sud	Seychelles
Burkina Faso	Ouganda	Cabo Verde	Botswana	
Burundi	République centrafricaine	Cameroun	Guinée équatoriale	
Comores	République démocratique du Congo	Côte d'Ivoire	Gabon	
Érythrée	Rwanda	Eswatini	Maurice	
Éthiopie	Sénégal	Ghana	Namibie	
Gambie	Sierra Leone	Kenya		
Guinée	Somalie	Lesotho		
Guinée-Bissau	Soudan du Sud	Mauritanie		
Libéria	Tanzanie	Nigéria		
Madagascar	Tchad	République du Congo		
Malawi	Togo	São Tomé et Príncipe		
Mali	Zimbabwe	Soudan		
Mozambique		Zambie		

Note : liste des économies de la Banque mondiale, juin 2019.



## Références

- Abbott, S., J. Hellewell, J. Munday, CMMID nCoV working group, and S Funk. 2020. "The Transmissibility of Novel Coronavirus in the Early Stages of the 2019-20 Outbreak in Wuhan: Exploring Initial PointSource Exposure Sizes and Durations Using Scenario Analysis." Wellcome Open Research. <https://wellcomeopenresearch.org/articles/517>
- Auerbach, Alan J. et Yuriy Gorodnichenko. 2012. « Measuring the Output Responses to Fiscal Policy ». *American Economic Journal: Economic Policy* 4 (2): 1–27.
- Baldwin et Weder di Mauro 2020. Economics in the Time of COVID-19. A VoxEU.org eBook, CEPR Press.
- Banque mondiale 2013. Rapport du développement dans le monde 2014: Risk and Opportunity - Managing Risk for Development. The World Bank, Washington D.C.
- Banque mondiale. 2015. *Perspectives de l'économie mondiale*. Washington, DC : Banque mondiale, janvier.
- . 2019a. *Country Policy and Institutional Assessment (CPIA) Africa 2018: Strengthening Debt Management Capacity*. Washington, DC: Groupe de la Banque mondiale
- . 2019b. « Zambia Health Sector Public Expenditure Tracking and Quantitative Service Delivery Survey ». Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2020. « Assessing the Impact and Policy Responses in Support of Private-Sector Firms in the Context of the COVID-19 Pandemic ». Washington, DC: Banque mondiale, Pratique mondiale Finance, compétitivité et innovation
- Barro, Robert J. et Charles J. Redlick. 2011. « Macroeconomic Effects from Government Purchases and Taxes ». *Quarterly Journal of Economics* 126 (1): 51–102.
- Beegle, K. et L. Christiaensen, L. 2019. *Accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique*. Washington, DC : Banque mondiale
- Berger, David, Kyle Herkenhoff et Simon Mongey. 2020. « An SEIR Infectious Disease Model with Testing and Conditional ». Duke University, manuscrit.
- Blimpo, Moussa P. et Malcolm Cosgrove-Davies. 2019. *Electricity Access in Sub-Saharan Africa: Uptake, Reliability, and Complementary Factors for Economic Impact*. Washington, DC: Banque mondiale
- Bright, J. 2020. « Kenya Turns to M-Pesa Mobile Money to Stem the Spread of COVID-19 ». Tiré de Tech Crunch, 16 mars, <https://techcrunch.com/2020/03/16/kenya-turns-to-its-mobile-money-dominance-to-stem-the-spread-of-covid-19/?guccounter=1>.
- Calderón, César et Albert G. Zeufack. 2020. « Borrow with Sorrow? The Changing Risk Profile of Sub-Saharan Africa's Debt ». Document de travail de recherche sur les politiques no 9137, Banque mondiale, Washington, DC.
- Calderón, César, Catalina Cantú et Albert G. Zeufack. 2020. « Trade Integration, Export Patterns, and Growth in Sub-Saharan Africa ». Document de travail de recherche sur les politiques no 9132, Banque mondiale, Washington, DC.
- Calderón, César, Enrique Moral-Benito et Luis Servén. 2013. "Is infrastructure capital productive? A dynamic heterogeneous approach." *Journal of Applied Econometrics* 30(2): 177-198.
- Choi, J., M. A. Dutz et Z. Usman. 2019. *The Future of Work in Africa: Harnessing the Potential of Digital Technologies for All*. Washington, DC: Banque mondiale
- Christiano, Lawrence J., Martin S. Eichenbaum et Sergio Rebelo. 2011. "When Is the Government Spending Multiplier Large?," *Journal of Political Economy* 119 (1): 78–121.

- CIA World Factbook. 2020. <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/341.html>.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) 2019. *Rapport 2019 sur l'investissement dans le monde*. Genève : UNCTAD.
- Constantinescu, Cristina, Aaditya Mattoo et Michele Ruta. 2020. «The Global Trade Slowdown: Cyclical or Structural?» *World Bank Economic Review* 34 (1): 121–42, <https://doi.org/10.1093/wber/lhx027>.
- Coulibaly, Souleymane, Woubet Kassa et Albert G. Zeufack. 2020. Africa in the New Trade Environment: Market Access in Troubled Times. Bureau du Chef Économiste pour la région Afrique, Banque mondiale, Washington, D.C. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/29001/9781464810466.pdf?sequence=4&isAllowed=y>.
- Dahab Maysoon, Kevin van Zandvoort, Stefan Flasche, Abdihamid Warsame, Paul B. Spiegel, Ronald J. Waldman et Francesco Checchi. 2020. London School of Hygiene and Tropical Medicine, <https://www.lshtm.ac.uk/newsevents/news/2020/covid-19-control-low-income-settings-and-displaced-populations-what-can>.
- Directives d'Africa CDC, 27 mars 2020, <https://africacdc.org/download/recommendations-for-stepwise-response-to-covid-19/>
- Eden, Maya et Aart Kraay. 2014. "Crowding in" and the Returns to Government Investment in Low-Income Countries." Policy Research Working Paper 6,781, World Bank, Washington, DC.
- Eichenbaum, Martin S., Sergio T. Rebelo et Mathias Trabandt. Document de travail 26882 du NBER, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Fischer, S. (2003) «Financial Crises and Reform of the International Financial System». *Review of World Economics* 139 (1): 1–37.
- FMI (Fonds monétaire international). 2012. «Macroeconomic Policy Frameworks for Resource Rich Developing Countries». <https://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2016/12/31/Macroeconomic-Policy-Frameworks-for-Resource-Rich-Developing-Countries-PP4698>.
- Frankel, Jeffrey A. 2011. "Are Bilateral Remittances Countercyclical?," *Open Economies Review* 22(1): 1–16.
- Gentilini, U., M. Almenfi et I. Orton. 2020. «Social Protection and Jobs Responses to COVID-19: A Real-Time Review of Country Measures». 3 avril. Non publié. La Banque mondiale et l'OIT.
- Geraats, P. M. 2002. "Why Adopt Transparency? The Publication of Central Bank Forecasts". Université de Cambridge.
- Gharib, Malaka. 2020. "How Do You Wash Your Hands To Fend Off Coronavirus If Water Is Scarce?" Goats and Soda, NPR Global Health and Development Blog, mars.
- Gilbert, Marius, Giulia Pullano, Francesco Pinotti, Eugenio Valdano, Chiara Poletto, Pierre-Yves Boëlle, Eric D'Ortenzio, Yazdan Yazdanpanah, Serge Paul Eholie, Mathias Altmann, Bernardo Gutierrez, Moritz U G Kraemer\*, Vittoria Colizza. 2020. "Preparedness and vulnerability of African countries against importations of COVID-19: a modelling study." *The Lancet* 395: 871-877.
- Guerrieri, Veronica, Guido Lorenzoni, Ludwig Straub et Iván Werning. 2020. "Macroeconomic Implications of COVID-19: Can Negative Supply Shocks Cause Demand Shortages?" NBER Working Paper 26918, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Hallegatte, Stephane et Steven Hammer. 2020. <https://blogs.worldbank.org/climatechange/for-a-sustainable-recovery-from-covid-19-coronavirus>.

- Horn, S., C. Reinhart et C. Trebesch. 2019. «China's Overseas Lending». Document de travail 26050 du NBER, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Huber, Caroline, and Lyn Finelli et Warren Stevens. 2018. "The Economic and Social Burden of the 2014 Ebola Outbreak in West Africa." *The Journal of Infectious Diseases* 218(Issue suppl\_5): S698–S704.
- Ilzetzki, Ethan, Enrique G. Mendoza et Carlos A. Végh. 2013. "How Big (Small?) Are Fiscal Multipliers?" *Journal of Monetary Economics* 60 (2): 239–54.
- Imperial College. 2020. <https://www.imperial.ac.uk/media/imperial-college/medicine/sph/ide/gida-fellowships/Imperial-College-COVID19-Global-Impact-26-03-2020v2.pdf>.
- Kpanake, Lonzozou, Togba Dounamou, Paul Clay Sorum et Etienne Mullet. 2019. «What Motivates Individuals to Volunteer in Ebola Epidemic Response? A Structural Approach in Guinea». *Human Resources for Health* 17:81, <https://doi.org/10.1186/s12960-019-0409-x>.
- Kraay, Aart C. 2012. "How Large is the Government Spending Multiplier? Evidence from World Bank Lending." *The Quarterly Journal of Economics* 127(2): 829-887.
- Lange, Glenn-Marie, Quentin Wodon et Kevin Carey. 2018. *The Changing Wealth of Nations 2018*. Washington, DC : Banque mondiale
- Lashitew, Addisu A., Michael L. Ross et Eric Werker. 2020. «What Drives Successful Economic Diversification in Resource-Rich Countries?» <https://academic.oup.com/wbro/advance-article/doi/10.1093/wbro/lkaa001/5813434>.
- Lempel, Howard, Ross A. Hammond et Joshua M. Epstein. 2009. "Economic Cost and Health Care Workforce Effects of School Closures in the U.S." Center on Social and Economic Dynamics Working Paper No.55, The Brookings Institution, Washington, D.C.
- Lewis, Logan et Ryan Monarch. 2016. «Causes of the Global Trade Slowdown». Note de document de travail sur la finance internationale, BConseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine, novembre.
- Loayza, Norman V. et Steven Pennings. 2020. «Macroeconomic Policy in the Time of COVID-19: A Primer for Developing Countries». Notes de recherche et d'orientation politique no 28. Banque mondiale, Washington, DC.
- Ndung'u, N. 2019. «Could Taxation of Mobile Banking in Africa Stall Financial Inclusion?» Brookings Institution, consulté le 21 février, <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2019/02/21/could-taxation-of-mobile-banking-in-africa-stall-financial-inclusion/>.
- Nishiura et.al. (2020), The Extent of Transmission of Novel Coronavirus in Wuhan, China, 2020 *Journal of Clinical Medicine*. 2020, 9 (2), 330; <https://doi.org/10.3390/jcm9020330>.
- Noko, K. 2020. « In Africa, Social Distancing Is a Privilege Few Can Afford ». Aljazeera English, consulté le 22 mars, <https://www.aljazeera.com/indepth/opinion/africa-social-distancing-privilege-afford-200318151958670.html>.
- NTI et John Hopkins University, Global Health Security Index, Building Collective Action and Accountability, octobre 2019.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) 2020. "Estimating the Initial Impact of COVID-19 Containment Measures on Economic Activity"; [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=126\\_126496-evgsi2gmqj&title=Evaluating\\_the\\_initial\\_impact\\_of\\_COVID-19\\_containment\\_measures\\_on\\_economic\\_activity](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=126_126496-evgsi2gmqj&title=Evaluating_the_initial_impact_of_COVID-19_containment_measures_on_economic_activity).

- OIT (Organisation internationale du travail). 2018. *Femmes et hommes dans l'économie informelle : Un panorama statistique*, troisième édition. Genève : Bureau international du travail.
- Onu, E. 2020. "Africa's Richest Man Helps Lead Nigeria Charge against COVID-19". Bloomberg, consulté le 26 mars <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-03-26/access-bank-dangote-lead-nigeria-charge-against-covid-19>.
- Pearson, Carl A.B., Cari Van Schalkwyk, Anna Foss, Kathleen O'Reilly, SACEMA's Modelling and Analysis Response Team (SMART), CMMID COVID19 working group et Juliet Pulliam. 2020. "Projection of early spread of COVID-19 in Africa as of 25 March 2020." London School of Hygiene & Tropical Medicine, manuscript.
- Piguillem, Facundo et Liyan Shi. 2020. «The Optimal COVID-19 Quarantine and Testing Policies», Série de documents de travail de l'EIEF de 2004, Einaudi Institute for Economics and Finance, Rome, révisé en mars 2020.
- Sambala, Evanson Z., Tiwonge Kanyenda, Chinwe Juliana Iwu, Chidozie Declan Iwu, Anelisa Jaca et Charles S. Wiysonge. 2018. « Pandemic Influenza Preparedness in the WHO African Region: Are We Ready Yet? » *BMC Infectious Diseases* 18:567.
- Solidarity Fund. 2020. "Solidarity Fund in Action", <https://www.solidarityfund.co.za/>.
- Srivastava, R. 2020. « Coronavirus Compensation Promised to Poor Workers in India ». Thomson Reuters Foundation, consulté le 18 mars, <https://news.trust.org/item/20200318171315-hrvio/>.
- Stock, James H. 2020. "Data Gaps and the Policy Response to the Novel Coronavirus." NBER Working Paper 26902, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- van Fleet, Justin w. 2020. Education in the time of COVID-19. Devex, <https://www.devex.com/news/opinion-education-in-the-time-of-covid-19-96765>
- Walker, Patrick G. T., Charles Whittaker, Oliver Watson et al. 2020. "The Global Impact of COVID-19 and Strategies for Mitigation and Suppression". Imperial College London, doi: <https://doi.org/10.25561/77735>.
- Wickens, Michael R., and Trevor S. Breusch. 1988. "Dynamic Specification, the Long-Run and The Estimation of Transformed Regression Models." *The Economic Journal*, Volume 98, Issue 390, 1 April 1988, Pages 189–205.



RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE  
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE

[www.worldbank.org/africaspulse](http://www.worldbank.org/africaspulse)

